

Université de Montréal

**Projet Dauphine :
laisser la parole aux jeunes femmes de la rue
et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle
par le biais de la recherche-action participative**

Par
Catherine FLYNN

École de Service Social
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Ph.D.
en Service social

Décembre 2014

© Catherine Flynn 2014

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Projet Dauphine :
laisser la parole aux jeunes femmes de la rue
et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle
par le biais de la recherche-action participative

présentée par
Catherine FLYNN

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Sonia Gauthier

.....
président-rapporteur

Dominique Damant

.....
Directrice de recherche

Geneviève Lessard

.....
Membre du jury

Annamaria Colombo Wiget

.....
Examineur externe

Sonia Gauthier

.....
Représentant du doyen de la FES

RÉSUMÉ



CETTE RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE s'inscrit dans un paradigme féministe intersectionnel. Elle présente la façon dont sept jeunes femmes de la rue (18-23 ans) de Québec ont fait l'expérience de la violence structurelle et ont déployé des stratégies pour y faire face. Elle s'articule autour d'une définition de la violence structurelle inspirée de celle proposée par Farmer, Bourgois, Scheper-Hugues *et al.* (2004) qui la présentent comme étant le processus à la racine des inégalités sociales et de l'oppression vécue par différents groupes sociaux. Ce processus s'opère dans trois dimensions complémentaires soit: 1) la domination symbolique, 2) la violence institutionnelle et 3) la violence quotidienne.

Une analyse de contenu thématique a permis de dégager l'expérience des participantes dans chacune de ces dimensions. L'analyse de la domination symbolique a montré que les participantes ont été perçues à travers le prisme de quatre visions ou préjugés: 1) l'image de la jeune délinquante (*Bad girl*), 2) le discours haineux envers les personnes assistées sociales, 3) la culture du viol et 4) l'hétéronormativité. Les différentes expériences de violence quotidienne et institutionnelle vécues par les participantes peuvent être mises en lien avec ces manifestations de la domination symbolique. Les participantes ont expérimenté la violence institutionnelle à travers leurs trajectoires au sein des services de protection de l'enfance, durant leurs démarches pour obtenir un emploi, un logement ou du soutien financier de la part des programmes offerts par l'État et pendant leurs demandes d'aide auprès d'organismes communautaires ou d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux. L'analyse de l'expérience des participantes a permis de révéler deux processus imbriqués de façon cyclique de violence structurelle: l'exclusion et le contrôle social. La plupart des stratégies

expérimentées par les participantes pour combler leurs besoins fondamentaux les ont exposées au contrôle social. Le contrôle social a exacerbé les difficultés financières des participantes et a accru leur crainte de subir de l'exclusion.

Bien que la violence structurelle expérimentée par les participantes se situe à la croisée des rapports de pouvoir liée au genre, à la classe sociale, à l'âge et à l'orientation sexuelle, il se dégage que la domination masculine s'est traduite dans le quotidien des participantes, car l'exclusion et le contrôle social ont créé des contextes où elles ont été susceptibles de subir une agression sexuelle ou de vivre de la violence de la part d'un partenaire intime. L'analyse de la dimension intersubjective de la grille d'analyse de Yuval-Davis (2006) montre la présence de certains rapports de pouvoir liés à la classe sociale au sein même de la population des jeunes de la rue. Cette analyse souligne également la difficulté des participantes à définir les contours de la violence et d'adopter des rapports égalitaires avec les hommes.

Enfin, le processus de recherche-action participative expérimenté dans le cadre de cette thèse a été analysé à partir des critères de scientificité présentés par Reason et Bradbury (2001). L'élaboration de deux projets photos, choisis par le groupe en guise de stratégie de lutte contre la violence structurelle, a contribué à ouvrir le dialogue avec différents acteurs concernés par la violence structurelle envers les jeunes femmes de la rue et s'est inscrit dans une perspective émancipatoire.

Mots clés: Violence structurelle, intersectionnalité, jeunes de la rue, recherche-action participative, exclusion sociale, contrôle social, violence sexuelle, violence dans les relations intimes, marginalité



ABSTRACT



This participatory action-research shows how seven street involved young women (18-23 years) in Quebec have experienced structural violence and how they deployed strategies to overcome. It is based on a definition of structural violence inspired by Farmer, Bourgois Scheper-Hughes et al., (2004) who presents this as the root of social inequality and oppression experienced by several social groups. This process operates in three complementary dimensions: 1) the symbolic domination, 2) institutional violence, and 3) the daily violence.

A content analysis has identified the participants experience in each of these dimensions. The analysis of symbolic domination revealed that participants were seen through four prejudices: 1) the bad girl, 2) prejudices against welfare recipients, 3) rape culture and 4) heteronormativity. The violence of everyday life and institutional violence experienced by participants may be connected with symbolic domination. Participants experienced institutional violence during their paths within the child protective system, through their efforts to get a job, housing or financial support from government programs, and during their requests for help from community organizations or establishments of the health and social services. It reveals two patterns of structural violence that mutually reinforce each other in a cycle: Social exclusion and social control. Most of participant's strategies to overcome social exclusion and to fulfill their needs make them vulnerable to social control. Social control helps increase their financial difficulties and their fear of exclusion. These two patterns of structural violence had created context for sexual victimization and intimate partner violence. While structural violence experienced by participants is at the crossroads of power relationship related to gender, social class, age and sexual orientation, it emerges that male domi-

nance is reflected in participants daily life. The analysis of the intersubjective dimension of Yuval-Davis grid (2006) identifies power relationship within the population of street youth, participants struggle to defining violence and to adopt egalitarian relationships with men. Finally, an analysis of the participatory action-research process experienced in this thesis was conducted from Reason and Bradbury (2001)'s criteria of validity. The development of two photo projects, selected by the group as a strategy against structural violence, helped open a dialogue with various stakeholders involved in structural violence against street-involved young women.

Keywords: Structural Violence, Intersectionality, Street youth, Participatory action research, Social Exclusion, Social Control, Sexual violence, Intimate Partner Violence, Marginalization



TABLE DES MATIÈRES

Résumé	I
Abstract	III
Liste des annexes	X
Liste des abréviations	XI
Liste des tableaux et figure	XII
Remerciements	XIII
Avant-propos	I
Introduction	3
Chapitre 1	
Les jeunes femmes de la rue	8
1.1 Définir une population fluide, complexe et plurielle	9
1.2 Tenter de dénombrer l'indénombrable	11
1.3 Les jeunes femmes de la rue: population à risque ou risquée?.....	12
1.3.1 La rue: un milieu à risque pour les jeunes femmes	13
1.3.2 Jeunes femmes de la rue: déviance et dangerosité	15
1.4 La rue: espace de socialisation féminine et masculine	17
1.5 Que disent les jeunes de leur expérience de la rue?	20
1.6 Au-delà du risque et de la délinquance, engager les jeunes pour un changement social.....	22
1.7 Conclusion: les jeunes femmes de la rue et la violence structurelle	23
Chapitre 2	
Réflexion autour du concept de la violence structurelle	25
2.1 Perspectives théoriques et conceptuelles de la violence structurelle	26
2.1.1 Premiers balbutiements	26
2.1.2 Vers une théorie générale de la violence structurelle: triangulation entre violence structurelle, culturelle et interpersonnelle.....	29
2.2 Principales critiques	31
2.3 Un modèle en mutation	34
2.4 Discussion	38

Chapitre 3	
Cadre théorique	41
3.1 Introduction	41
3.2 Le féminisme intersectionnel	42
3.3 Positionnement épistémologique du féminisme intersectionnel	42
3.4 Considérations théoriques et analytiques	43
3.4.1 La perspective systémique et la matrice de la domination de Collins (2002)	43
3.4.2 La perspective socioconstructiviste et le modèle de Yuval-Davis (2006)	44
3.5. Mobiliser le féminisme intersectionnel pour l'étude de la violence structurelle.....	47
3.5.1 S'intéresser à la violence structurelle dans une perspective holistique et intersectionnelle	47
3.5.2 Étudier la violence structurelle, tant dans sa dimension symbolique que dans ses manifestations dans la vie quotidienne des femmes	48
3.5.3 Étudier la violence structurelle à partir du modèle de Yuval-Davis	48
3.6 Conclusion	50
Chapitre 4	
Proposition de recherche	51
4.1 Proposition de recherche	51
4.1.1 Problématique	51
4.1.2 Questions de recherche	53
4.1.3 Pertinence sociale	53
4.1.4 Pertinence scientifique	54
4.2 Méthodologie de la recherche	55
4.2.1 Paradigme critique et émancipatoire.....	55
4.2.2 Approche et type de recherche – la RAP	57
4.2.2.1 Fondements théoriques et épistémologiques	57
4.2.2.2 Considérations générales	58
4.2.2.3 La RAP et les jeunes	59
4.2.2.4 RAP et scientificité.....	59
4.2.3 Population et échantillon	60
4.2.3.1 Recrutement	61
4.2.3.2 Attrition	62
4.2.3.3 Description de l'échantillon	62
4.2.4 Collecte des données	66
4.2.5 Analyse collective de l'expérience de la violence structurelle	67
4.2.6 Actions expérimentées par le groupe.....	68
4.2.7 Analyse des données	69

4.2.7.1	Analyse de l'expérience de la violence structurelle	69
4.2.7.2	Analyse des stratégies déployées par les participantes.....	71
4.2.7.3	Analyse du processus de la recherche et des actions expérimentées par le groupe.....	72
4.2.7.4	Intersubjectivité et positionnement des participantes par rapport à la violence structurelle.....	72
4.2.8	Considérations éthiques.....	73
4.2.9	Limites de la stratégie de recherche.....	74
Chapitre 5		
L'expérience de la violence structurelle		
5.1	La domination symbolique: comment sont représentées les jeunes femmes de la rue?	77
5.1.1	Quand résistance et opposition sont synonymes de délinquance et de criminalité	77
5.1.2	La reproduction du discours haineux envers les personnes assistées sociales	79
5.1.3	La culture du viol	80
5.1.4	L'hétéronormativité	81
5.2	Des violences institutionnelles qui relâchent le tissu social.....	82
5.2.1	L'expérience de placements en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse : multiples placements, mauvais traitements et discontinuité	82
5.2.2	L'expérience de la disqualification du marché de l'emploi	85
5.2.3	Se trouver un logement : l'expérience du refus	87
5.2.4	L'expérience de la bureaucratie : lourdeur et découragement	87
5.2.5	Les ressources et organismes pour personnes itinérantes ou en situation de pauvreté : expériences d'exclusion.....	89
5.2.6	Expériences dans certains établissements de santé : entre jugement et non-reconnaissance	91
5.2.6.1	Désapprobation face à la consommation de drogue.....	91
5.2.6.2	Non-reconnaissance de certains problèmes ou réalités	92
5.2.7	Des violences institutionnelles qui s'inscrivent dans une dynamique d'exclusion sociale.....	94
5.3	Des violences institutionnelles qui surveillent et punissent	95
5.3.1	L'expérience de « l'enfermement » en unité de réadaptation en internat	96
5.3.2	L'expérience du profilage social	97
5.3.3	L'expérience du harcèlement et de la brutalité policière	99
5.4	Des violences institutionnelles qui s'inscrivent dans une dynamique de contrôle social	100
5.5	La violence quotidienne : lorsque l'exclusion et le contrôle social créent des contextes propices à la violence sexuelle et à la violence dans les relations amoureuses.....	100

5.5.1	Expériences de violence sexuelle	101
5.5.2	Expériences de violence dans les relations intimes.....	104
5.6	Conclusion: exclusion et contrôle social – deux processus par lesquels la violence structurelle s’opère.....	106
Chapitre 6		
Stratégies pour faire face à la violence structurelle		109
6.1	La rue comme stratégie de survie	109
6.2	Les stratégies pour subvenir à ses besoins	110
6.2.1	Stratégies pour faire de l’argent.....	110
6.2.2	Trouver un endroit où se loger, à l’abri du regard des policiers.....	114
6.3	Les stratégies de protection	116
6.3.1	Faire preuve de prudence avant de s’ouvrir aux autres	116
6.3.2	La solidarité dans la rue.....	117
6.4	Conclusion: la violence structurelle expérimentée par les jeunes femmes de la rue, un processus cyclique?	119
Chapitre 7		
Actions expérimentées collectivement et analyse du processus de la recherche		122
7.1	Proposition de recherche	124
7.2	Cadre d’analyse	124
7.3	Méthodologie.....	125
7.4	Analyse du processus de RAP.....	126
7.4.1	La validité sociale	126
7.4.1.1	L’action «J’autorise les chiens dans mon immeuble à logements, j’aide un jeune à s’épanouir hors de la rue»	127
7.4.1.2	L’action «Vivre, cessez de survivre»	130
7.4.2	La validité démocratique	134
7.4.3	La validité de processus.....	135
7.4.4	La validité catalytique.....	136
7.4.5	La validité dialogique.....	137
7.5	Conclusion	138
Chapitre 8		
Analyse de l’intersubjectivité des participantes.....		139
8.1	Refuser l’étiquette de la délinquance	140
8.2	Le discours haineux envers les «B.S.», entre refus, intégration et reproduction.....	141
8.3	Critiquer les catégorisations associées à l’orientation sexuelle	143
8.4	Être victime et définir les contours de la violence	144
8.5	Conclusion	146

Chapitre 9	
Discussion	147
9.1 La violence structurelle en tant que problème social	148
9.2 L'apport du féminisme intersectionnel à cette étude	151
9.2.1 Un retour sur la grille de Yuval-Davis (2006)	152
9.2.2 Au-delà des rapports de pouvoir liés à la classe, à l'âge et à l'orientation sexuelle : une expérience marquée par la domination masculine	153
9.3 La RAP dans le rétroviseur	155
9.3.1 Pertinence de la RAP pour l'étude de la violence structurelle et conditions facilitantes	155
9.3.2 Engager un dialogue avec les acteurs concernés : la transgression éthique.....	157
9.3.3 Incidence du projet sur la pratique du travail social	158
Conclusion	162
Bibliographie	166
Annexes	I

LISTE DES ANNEXES

<i>Annexe 1</i>	
Formulaire de consentement	I
<i>Annexe 2</i>	
Certificat d'éthique	IV
<i>Annexe 3</i>	
Album photos tiré de l'action « J'autorise les chiens de mon immeuble à logements, j'aide un jeune à s'épanouir hors de la rue ».....	V
<i>Annexe 4</i>	
Affiches tirées du projet « Vivre, cessez de survivre »	IX

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CHRN: Canadian homelessness Research Network

CPRN: Canadian Policy Research Network

CRSH: Conseil de recherche en sciences humaines du Canada

IRSC: Instituts de recherche en santé du Canada

PHAC: Public Health Agency of Canada

RAP: Recherche-action participative

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

<i>Tableau 1</i>	
Arrimage entre le concept de violence structurelle et la grille de Yuval-Davis (2006)	49
<i>Tableau 2</i>	
Cadre retenu pour l'analyse de la violence structurelle.....	71
<i>Tableau 3</i>	
Synthèse de la violence structurelle	106
<i>Figure 1</i>	
Processus cyclique expérimenté par les participantes	119

REMERCIEMENTS



COMBIEN DE FOIS durant mon parcours doctoral ai-je dû répondre à la question suivante : «T'as deux enfants, t'habites à Québec, pis tu fais ton doctorat à l'UdeM... Comment tu fais ???» La solidarité témoignée par les membres de mon entourage est la réponse à cette question. Il m'aurait été impossible de mener à terme ce projet de recherche sans le précieux soutien de ces nombreuses personnes.

Merci à Simon, mon amoureux. Tu as foncé avec moi sans hésitation dans cette aventure doctorale, mettant de côté tes propres rêves. Merci de t'être investi autant au sein de notre famille, d'avoir toujours cru en moi et de m'avoir patiemment accompagnée dans mes nombreux moments de doute. Ta confiance inébranlable m'a portée tout au long de ces quatre années et m'a aidée à tenir bon. **Merci à nos filles, Nora-Maélie et Béatrice,** vous êtes mon énergie, ma motivation, mon espoir.

Merci à Dominique Damant, ma directrice. Il n'y a pas de mots assez puissants pour exprimer toute ma gratitude et à quel point je me sens privilégiée d'avoir travaillé sous ta direction. Merci pour ton dévouement, ton encadrement, ta disponibilité, ta confiance et ta patience. Tes commentaires justes et tes sages conseils m'ont guidée pour la réalisation de cette thèse, mais aussi dans tout mon parcours universitaire aux études supérieures. Merci pour tous les apprentissages réalisés en travaillant à tes côtés.

Merci à Alexe, Bob, Caro, Gab, Lau, Lexie et San, les participantes qui se sont investies pleinement dans ce projet. Vous avez été extrêmement généreuses et êtes des modèles de combativité et d'espoir. Je souhaite que vos rêves se réalisent.

Merci à Helene Berman, à son équipe et aux Instituts de recherche en santé du Canada de m'avoir permis de faire partie de ce beau et grand projet et pour le soutien financier pour la réalisation de cette étude.

Merci à Geneviève Lessard, Sonia Gauthier et Annamaria Colombo Wiget, les membres du jury, d'avoir fait la lecture de ces pages avec sérieux et de permettre l'échange de connaissances et d'expertises.

Merci aux collègues et amies du CRI-VIFF et de l'École de service social, Marianne, Annie, Joannie, Marie-Hélène, Mélissa, Claudia, Philippe, Sastal, Pamela, Anne-Sophie, Marie-Michelle, Amélie, Laura et Alicia pour le soutien et pour toutes les discussions stimulantes, un merci spécial à **Jeanne Bernard** pour son implication dans ce projet.

Merci à Lisette et Jean-Marc, mes parents, pour vos encouragements et pour m'avoir transmis le plaisir des études.

Merci à Andrée et Pierre, vous avez été mes parents adoptifs durant ces quatre années. Merci de m'avoir si chaleureusement accueillie dans votre quotidien et d'avoir travaillé si fort avec moi pour rendre cette thèse plus belle.

Merci à Zoé, Héléna et Claudia, les partenaires des Œuvres de la Maison Dauphine d'avoir cru en ce projet et de s'y être impliquées.

Merci aux professeur-e-s de l'École de Service social, Lionel Groulx pour ses précieux conseils et son soutien, **Oscar Firbank**, le directeur du programme, pour l'accompagnement rigoureux à chacune des étapes du programme. Merci à **Céline Bellot** pour son implication dans l'examen doctoral et le projet de thèse et à **Patrick Cloos** pour sa participation à l'examen doctoral.

Merci à Valérie Roy, Holly Johnson et Roxanne Caron pour la confiance et pour le plaisir de travailler avec vous.

Merci aux chercheur-e-s et étudiant-e-s membres du LAMES et du groupe EFFIGIES pour la réflexion collective sur le concept de violence structurelle et le féminisme intersectionnel durant les mois passé à Aix-en-Provence.

Merci au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) pour l'obtention d'une bourse Vanier, merci au **Fonds québécois sur la société et la culture** pour la bourse pour stages internationaux, à la **Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal** pour la bourse de rédaction et au **CRI-VIFF** pour le soutien intellectuel, matériel et financier.

AVANT-PROPOS



LE CONTENU DE CETTE THÈSE inclut trois manuscrits d'articles scientifiques acceptés ou soumis. Afin de satisfaire aux exigences de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal, cette thèse doit former un tout cohérent et éviter les redondances. Ainsi, certains passages des articles ont été supprimés afin d'éviter les répétitions. S'ajoutent à ces articles, une introduction et une discussion générale afin d'assurer le fil conducteur, un chapitre présentant la méthodologie détaillée ainsi que quatre chapitres de résultats, présentant l'expérience de la violence structurelle vécue par les participantes, les stratégies qu'elles ont déployées pour y faire face et leur intersubjectivité.

Le premier article (soumis) est présenté au chapitre deux et propose une réflexion épistémologique, théorique et empirique autour du concept de violence structurelle, l'objet d'étude de cette thèse. Il a été rédigé par la doctorante et les coauteures ont fait leur proposition de modifications et ont participé à l'opérationnalisation du concept de violence structurelle retenue pour cette étude. La partie introduisant le féminisme intersectionnel a été retirée puisque cette perspective est élaborée au chapitre suivant. Le second article (accepté) figure au chapitre trois et expose le cadre d'analyse retenu pour cette thèse, soit le féminisme intersectionnel. La partie de l'article faisant le retour sur le concept de violence structurelle a été retranchée afin d'éviter la redondance. Il a été entièrement rédigé par la candidate et les commentaires et modifications proposées par les coauteures de même que celles proposée par les évaluateurs de la revue *Nouvelles pratiques sociales* ont été intégrées à la version finale. Enfin, le chapitre sept est composé

du troisième article (soumis) qui propose une analyse du processus de RAP expérimenté dans le cadre de cette thèse. Il présente également les deux stratégies élaborées et expérimentées par les participantes durant cette recherche, afin de lutter contre la violence structurelle. La section méthodologie a été entièrement retirée de cet article, étant donné que le chapitre quatre en fait la présentation détaillée. Cet article a également été rédigé par la doctorante et les coauteurs ont proposé différentes modifications en vue de sa publication.



INTRODUCTION



DÈS MON ARRIVÉE À LA MAÎTRISE en 2006, mes intérêts de recherche ont convergé autour de la question de la violence conjugale et de la violence faite aux femmes. Mes diverses expériences d'assistantat de recherche au sein d'études menées auprès de familles, de femmes autochtones, de femmes racisées et de réfugiées m'ont sensibilisée aux mécanismes structureaux et sociaux qui soutiennent l'expérience de la violence vécue par les femmes. C'est avec le souci de mieux comprendre ces enjeux que j'ai choisi d'inscrire mon projet de thèse dans la vaste étude pancanadienne *Des voix s'élèvent contre la violence pour le changement : la jeunesse se raconte*, financée par les Instituts de recherche en santé du Canada et menée par Helene Berman à l'Université Western (Ontario) et codirigée par ma directrice de thèse, Dominique Damant. Cette étude vise à examiner, à travers différents groupes de recherche-action, comment la violence structurelle est vécue par les jeunes marginalisés du Canada. Elle vise aussi à identifier des stratégies permettant de la prévenir et de la surmonter et à évaluer de quelle façon l'engagement des jeunes peut promouvoir leur prise de parole pour un changement social. Ce projet de thèse s'inscrit dans cette démarche, en se déroulant spécifiquement auprès d'un groupe de jeunes femmes de la rue de la région de Québec et s'articulant autour des questions de recherche suivantes :

- 1) De quelles façons les participantes font-elles l'expérience de la violence structurelle?
- 2) Quelles stratégies ont-elles déployé pour y faire face?
- 3) Dans le cadre de ce projet de RAP, quelles actions peuvent être expérimentées afin de lutter contre la violence structurelle?

Alors que ce projet pancanadien se situe dans le vaste domaine de la santé publique, cette thèse doctorale se veut bien campée dans la discipline du service social. Le choix d’orienter mon projet doctoral au sein du programme de Ph. D. en service social a été motivé par le désir de repositionner l’expérience des participantes à l’intérieur des différents systèmes d’oppression dans lesquels elle prend vie et par une volonté d’amorcer une démarche novatrice pour une meilleure justice sociale, la valeur au centre de cette discipline (Deslauriers et Hurtubise, 2007). La pratique des intervenant-e-s social-e-s, s’inscrivant au sein d’institutions caractérisées par le néolibéralisme, ces derniers peuvent rapidement s’éloigner de cet objectif, au profit du travail sur les conséquences de la violence structurelle qu’ils sont eux-mêmes susceptibles de produire et de reproduire (Parazelli, 2007). Ainsi, l’étude de la violence structurelle auprès d’un groupe de jeunes femmes de la rue permettra de mettre en lumière les différents processus à la racine des inégalités sociales dont elles font l’expérience. Elle pose différents jalons pour la pratique dans une approche féministe intersectionnelle auprès de ces femmes. *L’empowerment*, une autre valeur au cœur de notre discipline (Deslauriers et Hurtubise, 2007), est également mise de l’avant dans la mesure où cette étude s’inscrit dans une démarche émancipatoire qui soutient l’expérimentation de stratégies orientées vers la lutte contre la violence structurelle.

Plusieurs façons de définir et d’opérationnaliser la violence structurelle sont articulées dans les écrits scientifiques (Flynn, Damant, Bernard *et al.*, accepté). Cette violence est généralement présentée comme un ensemble de pratiques sociales qui produit des inégalités sociales (Farmer, 1996). Pour s’engager dans une réelle lutte contre la violence, le concept de violence structurelle sera opérationnalisé selon les trois dimensions suivantes : la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne¹.

Alors que certains auteurs (James, Johnson, Raghavan *et al.*, 2003) identifient les populations en situation de pauvreté comme étant celles le plus sujettes de subir la violence structurelle, d’autres (Scheper-Hugues et Bourgois, 2004) nous incitent à être sensible à l’aspect genré de cette violence et ciblent les femmes à titre de groupe d’intérêt. Spécifiquement, les jeunes femmes sont une population souvent négligées par les études féministes (Taft, 2010) et sont plus à risque de vivre certaines formes de violence dont les agressions à caractère sexuel. Il semble également que les jeunes femmes de la rue,

1. Le concept de violence structurelle a été opérationnalisé de cette façon dans le cadre d’une demande de subvention d’équipe en émergence sur ce thème dirigée par Dominique Damant (Fonds de recherche sur la société et la culture, concours de l’automne 2014).

en raison de leurs trajectoires de violence et d'exclusion (Gaetz, 2004) sont susceptibles de subir les contrecoups de la violence structurelle. Il appert que le nombre de jeunes femmes sans domicile fixe a largement augmenté au Canada ces 20 dernières années (Housing Canadian Renewal Association, 2002). Cette situation les exposerait à subir différentes formes de violence comme de la violence psychologique, du harcèlement sexuel et de la brutalité policière (Dhillon, 2011). Les jeunes femmes de la rue auraient également moins d'occasions d'accéder à l'éducation, au marché de l'emploi, au logement et seraient exclues des soins de santé et services sociaux (Dhillon, 2011). Considérant que peu d'études dans la discipline du service social s'intéressent à la violence structurelle et que les jeunes femmes de la rue sont susceptibles de vivre différentes expériences de violence à l'intersection de leur âge, de leur situation économique, de leur genre et de leur orientation sexuelle, cette recherche sera menée auprès de cette population, dans une perspective féministe intersectionnelle.

Le cadre théorique adopte un point de vue socioconstructiviste du féminisme intersectionnel à travers l'opérationnalisation présentée par Yuval-Davis (2006). Ce modèle propose une diversification des niveaux d'analyse afin de saisir l'expérience subjective des femmes et les aspects structuraux de leur expérience. Il atteste que la domination envers les femmes se construit en quatre dimensions (représentationnelle, organisationnelle, expérientielle et intersubjective); dimensions qui seront analysées dans le cadre de cette étude.

D'un point de vue général, le féminisme intersectionnel est une perspective intégrative de la domination qui postule que les oppressions vécues par les femmes, comme les jeunes femmes de la rue, sont multiples et ne peuvent être prises en compte de façon séparées et additives (Bilge, 2010; 2011). Le féminisme intersectionnel pose différents jalons méthodologiques utiles à l'étude de l'expérience des femmes. En stipulant que les femmes sont des expertes de leur propre expérience, il mise sur les approches narratives afin de laisser la parole à celles privées de pouvoir dans la sphère politique. Il importe de rappeler que le concept d'intersectionnalité implique également l'imbrication des savoirs populaires et universitaires (Collins, 2012). Il est alors nécessaire d'élaborer une méthodologie de la recherche qui facilite la coproduction des connaissances, la collaboration et l'instauration de rapports égaux entre chercheur-e et participantes.

Ainsi, dans cette thèse, le féminisme intersectionnel est mobilisé de trois façons: 1) par l'analyse des dimensions subjective, microsociale et macrosociale de leur expé-

rience, 2) à travers l'étude des différents rapports de pouvoir qui se sont manifestés dans l'expérience des participantes, et 3) en tentant de déconstruire les rapports de pouvoir au sein de la recherche et de décloisonner l'expertise universitaire et les savoirs expérientiels des participantes, à l'aide de la méthodologie de la recherche-action participative (RAP).

La RAP est un processus de recherche démocratique visant à développer des connaissances pratiques, à soutenir une action sociale (Reason & Bradbury, 2001) et à amener une transformation sur le plan structurel (Khanlou & Peter, 2005). La RAP tente de résoudre un problème concret ou un enjeu spécifique vécu par le groupe qui y participe (Ozanne & Saatcioglu, 2007). Il s'agit de trouver, de concert avec les participants, des solutions locales à un problème social, par l'adoption de nouvelles pratiques individuelles et collectives (Ozanne et Saatcioglu, 2007). À travers la démarche de recherche expérimentée dans le cadre de cette thèse, sept jeunes femmes de la rue recrutées avec le soutien des Œuvres de la Maison Dauphine à Québec ont mis en commun leur expérience de la violence structurelle et ont expérimenté des stratégies afin de lutter contre cette dernière.

Cette thèse par articles est divisée en neuf chapitres. Elle présente au chapitre un une recension des différents écrits scientifiques liés à une population de jeunes de la rue, en misant plus spécifiquement sur l'expérience des jeunes femmes. Suit le chapitre deux qui a été soumis à la *Revue canadienne de service social* autour du concept de violence structurelle et son utilisation sur le plan empirique. Le chapitre trois présente le cadre théorique retenu, par le biais d'un article accepté pour un numéro spécial de la revue *Nouvelles pratiques sociales* qui s'intéresse à l'intersectionnalité. Les questions de recherche et la méthodologie sont présentées au chapitre quatre.

La thèse est composée de quatre chapitres de résultats. Le chapitre cinq présente les résultats relatifs à la première question de recherche, en décrivant les dominations symboliques ainsi que des violences institutionnelles et quotidiennes expérimentées par les participantes. Le chapitre six fait le portrait des différentes stratégies expérimentées par les participantes afin de faire face à la violence structurelle, en réponse à la deuxième question de recherche. Le chapitre sept est un article soumis pour un numéro spécial de la revue *Recherches Féministes* axé sur l'intersectionnalité. Il offre une réponse à la troisième question de recherche en présentant, à partir des critères de scientificité des recherches-actions participatives de Reason et Bradbury (2001), l'analyse du processus de recherche expérimenté dans la cadre de cette thèse. Ce chapitre présente deux stra-

tégies expérimentées par les participantes pour lutter contre la violence structurelle. Le dernier chapitre de résultat, le chapitre huit, propose l'analyse de la dimension intersubjective de l'expérience de la violence structurelle vécue par les participantes. Il discute des réactions des participantes face aux différents préjugés dont elles font l'objet, leurs préjugés qu'elles reproduisent envers d'autres groupes présents dans la rue, de même que leur positionnement par rapport à la violence.

Une discussion (chapitre neuf) suivra, articulée autour d'une réflexion sur l'étude du concept de violence structurelle, sur la mobilisation du féminisme intersectionnel dans le cadre de cette étude et sur l'incidence de cette RAP sur le plan de la pratique.

La conclusion générale fera un retour sur ses principales contributions empiriques et théoriques, permettant une meilleure compréhension de l'expérience des jeunes femmes de la rue à travers le prisme de la violence structurelle. Elle suggérera également des pistes de réflexion pour des recherches et pratiques novatrices à mettre en place dans le futur.



CHAPITRE 1

Les jeunes femmes de la rue



CE CHAPITRE PRÉSENTE une recension critique des écrits scientifiques s'étant intéressés aux jeunes de la rue, en misant plus spécifiquement sur l'expérience des jeunes femmes. Il propose une réflexion sur la nécessité d'appréhender cette dernière au-delà du risque et de la dangerosité. Il présente des recherches scientifiques ayant été trouvées dans les banques de données *Current content*, *Sociological abstract*, *Women studies Database* et *International bibliography of social sciences (IBSS)*. Les textes francophones ont été répertoriés dans les banques de données *Cairn* et *Érudit*. Quelques thèses ont également été consultées dans la plate-forme *Papyrus* par le biais du site Web de la bibliothèque de l'Université de Montréal. Les descripteurs *Street Youth*, *Street-Involved Youth* ou *Urban Young Adults* ont été utilisés dans les requêtes auprès des banques de données anglophones pour désigner la population concernée. Différentes combinaisons impliquant les descripteurs *Girls*, *Women*, *Homeless**, *Violence*, *Exclusion*, *Margin**, *strategies*, *Action-Research* et *Feminism* ont également été utilisées. Les recherches auprès des banques de données francophones se sont articulées autour des concepts *Jeunes de la rue*, *femmes*, *itinérance* et *violence*.

Les deux premières parties de cette recension présentent respectivement une réflexion sur une définition du concept de jeunes de la rue et quelques données sur l'ampleur du phénomène. Les écrits consultés ont permis de dégager que les principales études s'intéressant aux jeunes de la rue se sont déroulées selon une méthodologie quantitative,

abordant la question de la rue et de l'itinérance en termes de risque, et en documentant les différents problèmes de santé physique ou mentale et les problèmes de dépendance associés à cette expérience. La troisième partie résume brièvement les résultats de ces différentes études en présentant de façon plus soutenue les risques auxquels les jeunes femmes sont exposées dans la rue. Le milieu de la rue étant associé à une trajectoire délinquante et à certaines activités criminelles, cette section s'intéresse également aux conduites délinquantes des adolescentes et des jeunes femmes. Ensuite, à contre-courant des différentes études quantitatives appréhendant la rue sous l'angle du risque et de la dangerosité, des études proposent qu'elle représente plutôt un espace de socialisation où une identité axée sur la marginalité peut se construire (Parazelli, 1996). Ainsi la quatrième section de la recension portera sur l'expérience socialisatrice des jeunes de la rue, en adoptant principalement une lecture genrée. La section suivante laisse la parole aux jeunes de la rue en présentant les différentes connaissances qui se sont dégagées de recherches qualitatives réalisées auprès d'eux. La sixième section touche plus spécifiquement à la question de l'engagement de ces jeunes dans une visée de changement social et suggère certaines pistes de solution émergeant des différents écrits scientifiques. Enfin, la conclusion débouche sur une réflexion sur les facteurs structureaux qui façonnent l'expérience des jeunes femmes de la rue.

1.1 Définir une population fluide, complexe et plurielle

Bien que l'appellation «jeunes de la rue» fasse partie du langage courant en sciences sociales, sa définition est loin d'être consensuelle. Alors qu'une foule de concepts et de définitions tente d'identifier ce que l'on entend par «jeunes de la rue», toutes convergent vers la reconnaissance d'une hétérogénéité de ce groupe social (Elliot, 2013; O'Grady & Gaetz, 2009; MacDonald, 2010; Parazelli, 1996). De façon plus générale, l'appellation «jeunes de la rue» inclurait divers degrés d'itinérance et une multitude de comportements à risque (Elliot, 2013).

Concernant l'itinérance, l'*Organisation des Nations Unies* avance une typologie distinguant les itinérants absolus des itinérants relatifs. Alors que les itinérants absolus vivent à l'extérieur, dans les parcs ou sur la rue, dans des immeubles abandonnés ou dans des refuges d'urgence, les itinérants relatifs habitent dans des logements vétustes ou insalubres, louent une chambre ou résident temporairement chez des proches. Le *Canadian*

Homelessness Research Network (CHRN, 2012), pour sa part, adopte une typologie en quatre catégories: 1) les personnes sans abri qui vivent dans la rue ou dans des lieux qui ne sont pas conçus pour loger des êtres humains; 2) les personnes utilisant les refuges d'urgence; 3) les personnes logées provisoirement. *i.e.* celles dont l'hébergement est temporaire et n'a aucune possibilité de permanence et enfin; 4) les personnes à risque d'itinérance, soit des personnes dont la situation économique ou de logement est précaire ou ne satisfait pas aux normes publiques de santé et de sécurité. De façon plus concise et inclusive, Daly (1996: 24) présente les jeunes itinérants:

Young people up to the age of 24 who are absolutely, periodically or temporarily without shelters as well as those who are at substantial risk of being in the street in the immediate future.

La question de la tranche d'âge apparaît également controversée dans la définition de la population des jeunes de la rue. Alors que quelques auteurs s'intéressent plus spécifiquement à l'expérience des adolescents de 12 à 18 ans, en cohérence avec une définition plus légale de la jeunesse et considérant que l'entrée dans la rue se situe généralement autour de 13 ou 14 ans (Kelly & Caputo, 2007), la plupart étendent leur intérêt jusqu'à l'âge de 25 ans (Barkin, Balkrishnan, Manuel *et al.*, 2003). Kelly et Caputo (2007) avancent que, dans le contexte canadien, les jeunes de la rue sont âgés inclusivement entre 12 à 24 ans.

Bien que pour plusieurs auteurs, la définition des jeunes de la rue passe par la fluidité de la problématique de l'itinérance, il apparaît que l'expérience de ce groupe s'étend au-delà de son rapport au logement. Ainsi, plusieurs auteurs préfèrent l'appellation «jeunes associés à la rue» ou *Street-involved Youth* (Petrucka, Brook, Smadu *et al.*, 2014; Feng, DeBeck, Kerr *et al.*, 2013; Chettiar, Shannon, Wood *et al.*, 2010; DeBeck, Feng, Small *et al.*, 2014; Connolly & Joly, 2012) afin d'élargir le concept. Néanmoins, la plupart des auteurs employant l'expression «jeunes de la rue» sont soucieux de cette nuance. Par exemple, Elliot (2013) élargit sa définition en s'intéressant aux jeunes exposés à la culture de la rue et susceptibles de vivre les risques mentaux, affectifs, sociaux et physiques qui y sont associés. Parazelli (1996: 49), pour sa part, marque une rupture avec le concept de l'itinérance et de la rue comme l'expression d'une déviance et atteste que deux expériences caractérisent les jeunes de la rue: ils adoptent la rue comme principal espace de socialisation (nous y reviendrons), et ils partagent une expérience commune de la marginalisation:

La catégorie «jeunes de la rue» peut être considérée comme un groupe social marginalisé. Je fais l'hypothèse que, quelles que soient l'appartenance sociale de leurs familles d'origine ou leurs aspirations culturelles, les jeunes de la rue vivent sensiblement la même dynamique de marginalisation, celle-ci étant produite à plusieurs niveaux (social, géographique, institutionnel, économique, culturel et politique).

Peu importe la façon dont les auteurs désignent cette population, plusieurs affirment son hétérogénéité en raison des multiples formes d'itinérance (CHRN, 2012), des différentes trajectoires (Bellot, 2003; Greissler, 2009) et des diverses sous-cultures représentées (Karabanow, Hugues et Kidd, 2010). Un des marqueurs associés à la diversité des expériences des jeunes de la rue s'articule autour de la question du genre. Cette thèse s'associe à cette tendance en analysant l'expérience des jeunes femmes de la rue.

1.2 Tenter de dénombrer l'indénombrable

Puisque les jeunes de la rue sont en rupture avec les différents bassins de recrutement habituels (ex.: école), leur expérience est sous-représentée au sein des études s'intéressant à l'expérience des jeunes en général (Public Health Agency of Canada, PHAC, 2006). Ces ruptures complexifient également les tentatives d'estimer la taille de la population des jeunes de la rue au Canada, car on tend à sous-estimer l'ampleur du phénomène. Par exemple, les stratégies de dénombrement des jeunes dans les différentes ressources d'hébergement ou ceux visibles la nuit dans les rues occultent complètement différentes facettes de l'expérience des jeunes de la rue (Kelly & Caputo, 2007). La stratégie du dénombrement a permis d'évaluer que les centres d'hébergement de la ville de Montréal accueillent près de 400 jeunes par année. Ceux d'Ottawa en accueilleraient 500, ceux de Winnipeg 640 et ceux de Vancouver, 1600 jeunes (Canadian Policy Research Network, 2009). Aucune étude ne semble avoir tenté de dénombrer le nombre de jeunes de la rue de la ville de Québec. Néanmoins, les *Œuvres de la Maison Dauphine*, ressource communautaire destinée à l'aide aux jeunes en difficulté âgés de 12 à 25 ans, reconnaît offrir chaque année du soutien à plus de 500 jeunes qui errent dans le Vieux-Québec².

Aussi, les jeunes en situation d'itinérance relative comme ceux logeant temporairement chez des amis ou chez des membres de la famille sont exclus des procédures de dénombrement, alors qu'ils représentent une proportion importante de la population itinérante (Eberle, Krauss & Luba, 2009). Condon, Newton et Planning (2007) évaluent que

2. Selon le site Web des Œuvres de la Maison Dauphine récupéré au www.maisondauphine.org/services.html.

le rapport entre les personnes itinérantes absolues et les relatives serait de l'ordre de 1:3 à 1:4. Dans l'impossibilité de dénombrer le nombre de jeunes dans les rues canadiennes, l'estimation de 150 000 est relayée, depuis les années 1980, dans l'ensemble des différents rapports et études (PHAC, 2006). Parmi ceux-ci, on remarque une surreprésentation de jeunes ayant connu une trajectoire au sein de services de protection de la jeunesse (Goldstein, Leslie, Wekerle *et al.*, 2010; Leslie & Hare, 2003).

Pourtant, plusieurs auteurs affirment que cette population tend à augmenter depuis une vingtaine d'années (Hulchanski, 2009; CPRN, 2009). De façon générale, l'itinérance serait en croissance au Canada depuis le début des années 2000, en raison des problèmes d'accès à un logement abordable dans la majorité des régions urbaines du pays (CPRN, 2009). Ces difficultés seraient liées à l'augmentation du prix des loyers, au faible taux d'inoccupation dû à la croissance démographique dans les grandes villes et au manque d'investissement des divers palliers de gouvernements dans la création de logements sociaux (CPRN, 2009). Des jeunes seraient le groupe social le plus surreprésenté parmi la population absolument itinérante du Canada (Hulchanski, Campsie, Chau *et al.*, 2009), sa proportion oscillant entre le tiers (Laird, 2007) et le quart (Karabanow, 2004). Haldenby, Berman et Forchuk (2007) proposent que le nombre de jeunes vivant dans la pauvreté a augmenté depuis le début des années 2000 en raison des différentes restructurations et des réductions dans les programmes d'aide sociale et d'assurance emploi. Les filles auraient plus particulièrement été touchées par ces restrictions et leur proportion dans le milieu de la rue aurait augmenté ces dernières années (Housing Canadian Renewal Association, 2012).

1.3 Les jeunes femmes de la rue: population à risque ou risquée?

Plusieurs écrits scientifiques ont positionné les jeunes femmes de la rue comme une population à risque de vivre plusieurs problèmes sur le plan de la santé physique et mentale, en plus d'être exposée à différentes formes de violence. D'autres études, s'étant plus spécifiquement intéressées aux conduites délinquantes des adolescentes et des jeunes femmes, mettent en lumière les facteurs familiaux, développementaux et sociaux associés à la production de ces comportements. Ces écrits sont présentés dans cette section et sont mis en dialogue avec le discours de dangerosité associé aux personnes en situation d'itinérance.

1.3.1 La rue : un milieu à risque pour les jeunes femmes

La grande majorité des études portant sur les jeunes de la rue s'inscrit dans une perspective quantitative et les considère comme un groupe à risque qu'il faut réhabiliter et réinsérer (Colombo, 2010). Sachant que l'accès à un logement salubre et sécuritaire représente un important déterminant social de la santé (Bryant, 2003), de nombreuses études ont documenté les différents problèmes de santé physique et mentale auxquels les jeunes de la rue sont exposés. Ceux-ci s'avèrent particulièrement préoccupants dans un contexte où ces jeunes utilisent peu les services de santé et les services sociaux puisqu'ils estiment qu'ils ne répondraient pas à leurs besoins (Stewart, Sindicich, Turnbull *et al.*, 2014). Les problèmes d'accès à un logement seraient liés à un taux de mortalité plus élevé. Les travaux de Roy, Haley, Boudreau *et al.* (2010) touchant une cohorte de jeunes de la rue de la région de Montréal affirment que le taux de mortalité de ces derniers serait neuf fois supérieur à celui des autres jeunes, alors que l'Agence de la santé publique du Canada (PHAC, 2006) atteste que le taux de suicide serait 11 fois plus élevé. L'itinérance serait également liée à différents problèmes de santé comme des infections respiratoires, des problèmes de santé mentale ou de la dépendance à l'alcool ou à la drogue (Frankish, Hwang & Quantz., 2005). Les problèmes de dépendance seraient également attribuables à ceux d'inclusion des jeunes itinérants sur le marché de l'emploi (Gomez, Thompson & Barczyk, 2010). Le milieu de la rue serait également vu comme un contexte exacerbant des problèmes de santé mentale préexistants (Frankish *et al.*, 2005). Néanmoins, les problèmes de santé mentale et les idéations suicidaires peuvent être modérés par une estime de soi élevée (Kidd & Shahar, 2008).

Des auteurs font l'hypothèse que les jeunes femmes seraient le sous-groupe de la rue le plus vulnérable, plus que les femmes plus âgées (Barkin *et al.*, 2003), principalement en raison des risques de victimisation sexuelle (Ensign & Panke, 2002). Elles sont largement plus à risque de subir une agression sexuelle que les jeunes hommes ou les garçons (Rew, Taylor-Seehafer & Fitzgerald, 2001; Tyler, Hoyt, Whitbeck *et al.*, 2001). Il y aurait également un plus grand risque de vivre dans la peur, de faire une dépression, d'éprouver de l'anxiété (Nehls & Sallmann, 2005) et de présenter des symptômes du syndrome de stress post-traumatique (Tyler & Melander, 2009). Ces violences sont également mises en lien avec des risques de transmission du VIH, d'hépatites ou de vivre des grossesses non désirées (Boivin, Roy, Haley *et al.*, 2005). D'autres études avancent également que les jeunes

femmes associées à la diversité sexuelle seraient surreprésentées parmi la population itinérante (Williams, 2003).

Tyler et Schmitz (2013) attestent que la violence et les conflits familiaux sont des véritables catalyseurs de l'instabilité résidentielle des adolescents. Chez les adolescentes, une expérience d'abus sexuels est souvent liée à une trajectoire de rue (Tyler & Melander, 2009). L'abus de drogue et d'alcool étant souvent associé à cette expérience (Ferguson, 2009), les jeunes femmes étant quatre fois plus à risque que les jeunes hommes de subir un abus sexuel (PHAC, 2006), elles apparaissent plus à risque d'avoir un problème de dépendance à un psychotrope (Chen, Tyler, Whitbeck *et al.*, 2004). La consommation de drogue est également liée à la prostitution, alors qu'une jeune femme de la rue sur cinq aurait été contrainte d'offrir des services sexuels à un moment ou l'autre de sa trajectoire de rue, en échange d'argent, de drogue ou d'un toit (PHAC, 2003). Enfin, plus de jeunes femmes de la rue tenteraient de s'enlever la vie ou décèderaient par suicide (Kidd & Carroll, 2007), ce dernier étant souvent mis en lien avec les expériences d'abus vécues par les jeunes de la rue, alors qu'ils étaient enfants (Hadland, Marshall, Kerr *et al.*, 2012). Néanmoins, l'utilisation des différents services de santé et services sociaux par les jeunes femmes représente un important facteur de protection mesuré par les études quantitatives. Les jeunes femmes utilisent plus ces services que les jeunes hommes (Evans, Handschin et Giesel, 2014) et les femmes plus âgées (Barkin *et al.*, 2003).

Outre les expériences d'abus vécues pendant l'enfance, les jeunes femmes de la rue seraient plus à risque de vivre un épisode de violence au sein d'une relation intime. Les études touchant cette problématique chez une population de jeunes de la rue estiment des taux de prévalence variant entre 30 % et 70 % (Slesnick, Erdem, Collins *et al.*, 2010; Tyler *et al.*, 2009; Boris, Heller, Sheperd *et al.*, 2002) avec d'importantes disparités selon le genre. Les jeunes femmes de la rue seraient deux fois plus à risque de subir de la violence physique ou psychologique de la part d'un partenaire que les jeunes hommes (Slesnick *et al.*, 2010). Les jeunes femmes seraient plus à risque de consommer de façon abusive drogue et alcool, et de présenter des symptômes du syndrome de stress post-traumatique conséquemment à cette violence (Tyler et Melander, 2009). Tyler et Melander estiment que près de 70 % des jeunes ayant participé à leur étude ont vécu une expérience de victimisation avec un partenaire intime, alors que 65 % ont eu recours à la violence dans une

relation intime. Ils concluent à la thèse de la bidirectionnalité de la violence au sein des relations intimes chez les jeunes de la rue.

Une analyse plus fine des dynamiques relationnelles entre partenaires intimes, des processus sociaux associés à leur expérience de la violence dans ces relations, la sévérité des gestes et des conséquences de cette violence est nécessaire afin de mieux comprendre cette problématique. Une étude qualitative menée à Montréal (Blais, Côté, Manseau *et al.*, 2012) sur les relations amoureuses en contexte de rue a montré l'importance des relations intimes en tant que stratégie de survie et pour le soutien psychologique et émotionnel qu'elles procurent. Néanmoins, plusieurs difficultés inhérentes à la vie de rue complexifient les relations intimes, comme la question de la prostitution, de la consommation de drogue, les difficultés passées et les périodes d'incarcération. Le deux tiers des femmes versus le sixième des jeunes hommes ayant participé à cette étude ont rapporté avoir vécu de la violence physique ou psychologique dans une relation intime, violence qu'ils mettent en lien avec les difficultés des conditions de vie dans la rue (Blais *et al.*, 2012).

1.3.2 Jeunes femmes de la rue: déviance et dangerosité

En plus d'envisager la rue comme un espace à risque pour les jeunes, plus spécialement les jeunes femmes, il appert que les personnes en situation d'itinérance sont elles-mêmes jugées sous l'angle de la dangerosité (Campbell & Eid, 2009; Bellot, Sylvestre et Saint-Jacques, 2013). Les jeunes femmes de la rue n'échappent pas à cette désapprobation sociale, considérant que des comportements opposants et résistants contribuent à camper ces jeunes femmes dans une image de *Bad girl*.

Dans le cadre d'une méta-analyse s'intéressant à la façon dont les adolescentes et les jeunes femmes sont dépeintes dans les différentes *Girlhood Studies*, Brown (2011) dégage trois représentations: la *Sad Girl*, la *Mad Girl* et la *Bad Girl*. La *Sad Girl* est triste et désabusée face à la misogynie des hommes durant son adolescence, alors que la *Mad Girl* canalise cette tristesse à travers les arts et la musique. La *Bad Girl*, quant à elle, apparentée aux jeunes femmes de la rue, est présentée comme une jeune femme arrogante, résistante, difficile et violente. Ces comportements s'étendent de la violence verbale à la violence interpersonnelle physique. Brown (2011) critique le fait que cette colère de la *Bad Girl* soit complètement occultée dans la culture populaire, puisqu'elle mérite une compréhension plus large. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs tenté de comprendre la pro-

duction des conduites agressives, violentes et délinquantes des jeunes femmes et les ont liées à leur trajectoire développementale et sociale.

Les victimisations à l'enfance seraient les principales trajectoires conduisant les adolescentes à l'intérieur du système de justice (Belknap & Holsinger, 1998; Loper, 1999). Elles y feraient leur entrée avec des problèmes de santé physique et mentale liés à des abus sexuels et à de la violence psychologique et consommeraient de façon abusive de la drogue ou de l'alcool (Arnold, Kirk, Roberts *et al.*, 2004). De plus, elles sont souvent issues d'une famille fragmentée, d'une communauté instable et pauvre ou ont fait l'expérience d'échec scolaire (Dhillon, 2011). D'après Welch, Roberts-Lewis et Parker (2009), le fonctionnement et l'environnement familial contribueraient à conduire les filles à la délinquance. Tout comme les jeunes de la rue, plusieurs délinquantes ont vécu dans des familles vivant des conflits, l'abus d'alcool ou de drogue et la violence conjugale, des contextes les plaçant à risque d'abus, de négligence et de problèmes de comportements (Loper, 2000; McCabe, Lansing, Galand *et al.*, 2002). Les recherches ont montré une forte corrélation entre l'exposition, la victimisation (abus sexuel et violence familiale) et les conduites délinquantes chez les filles (Medrano, Desmond, Zule *et al.*, 1999). Widom (2000) atteste que les filles abusées et négligées sont deux fois plus à risque d'être arrêtées à l'adolescence ou à l'âge adulte.

Au-delà des facteurs familiaux, des enjeux structureaux comme la pauvreté, le racisme et le sexisme sont associés à l'utilisation de substances et à la production de conduites délinquantes (Slater, Guthrie et Boyd, 2002). Souvent, ces facteurs qui proposent des représentations différentes de la valeur et du rôle des femmes, des minorités et des personnes marginalisées sur le plan économique exacerbent des facteurs de risque associés à la délinquance (Bill, 1998). De plus, la désorganisation et la criminalité du voisinage augmentent la probabilité de conduites délinquantes chez les filles (Katz Webb & Scheafer, 2000). La vie de rue étant souvent caractérisée par son anomie (Greissler, 2010), il est possible de croire que ces contingences puissent affecter également l'expérience de la rue vécue par les jeunes femmes, celles-ci étant, de surcroît, susceptibles d'être profilées et ultimement, d'être judiciarisées.

Bellot *et al.* (2013) s'intéressent à la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance en dénonçant le mépris social dont elles sont victimes. Mépris qui s'articule autour de l'exclusion de l'espace public par le biais des multiples contraventions octroyées pour

diverses raisons (avoir traversé ailleurs qu'au feu, avoir utilisé plus d'une place sur un banc public, flânage, etc.). Bellot pose l'hypothèse que ces contraventions renforcent l'image de la dangerosité des personnes en situation d'itinérance puisque les personnes non profilées n'auraient pas de constat pour ces mêmes infractions. Le profilage réfère au ciblage stigmatisant dont les personnes en situation d'itinérance font l'objet, incitant les policiers à sanctionner de manière abusive les comportements violant les règlements en usage dans le domaine public (Campbell & Eid, 2009). Incapables de payer les contraventions et les accumulant, les personnes en situation d'itinérance iront vers une judiciarisation administrative (Bellot *et al.*, 2013). En aucun moment elles ne seront entendues par un juge, leurs interactions se limitant aux échanges avec les policiers au moment de la remise des constats d'infraction et du mandat d'emprisonnement pour amendes impayées (Bellot *et al.*, 2013). Gwadz, Gostnell, Smolenski *et al.* (2009) avancent d'ailleurs que ce type de contrôle est l'un des principaux facteurs conduisant les personnes itinérantes vers des activités criminelles liées à l'« économie de la rue ». Les jeunes femmes de la rue, par leur présence dans les lieux associés à l'itinérance et les stratégies de survie qu'elles déploient sont susceptibles d'être exposées à ce profilage.

1.4 La rue : espace de socialisation féminine et masculine

Bien que les études s'intéressant aux jeunes de la rue en tant que population à protéger ou délinquante permettent de générer des données essentielles pour une intervention ciblée quant aux problèmes socio-sanitaires, elles sont critiquées pour leur négation de l'expérience subjective et de la rationalité de ces jeunes (Colombo, 2010). Ces jeunes sont dépeints comme étant incapables de donner un sens à leur vie de rue et le chercheur apparaît comme étant l'expert et le seul capable de la définir de façon adéquate, sous l'angle du risque et de la dangerosité (Colombo, 2010). Ainsi, pour d'autres auteurs, la rue représente un lieu où les jeunes peuvent exprimer leur marginalité (Parazelli, 2002). Considérant les multiples épisodes de rupture qu'ils ont connus, la rue devient leur principal espace de socialisation (Parazelli, 1996). Puisque l'abus et la négligence sont souvent liés à l'expérience de l'itinérance chez les adolescents (MacDonald, 2010; Reid, Berman et Forchuk, 2005), la rue représente un espace plus sécuritaire que la famille ou un centre d'accueil (Parazelli, 1996).

L'espace social qu'est la rue serait l'élément structurant des tentatives de recomposition identitaire des jeunes de la rue. La rue serait alors considérée par ces jeunes comme un espace de socialisation offrant au moins la possibilité de s'identifier à leur existence marginalisée. Ce mode d'identification sociospatiale représenterait ainsi une façon symbolique de contourner le processus de dilution du lien social que ces jeunes ont connu dans leur enfance ou leur adolescence (Parazelli, 1996: 51).

La marginalité devient ainsi la norme autour de laquelle les jeunes créent des liens sociaux (Parazelli, 2002) à travers l'expression d'une culture qui les regroupe et les distingue (Parazelli, 1996). Elle représente un lieu où les jeunes se sentent en sécurité et développent un sentiment d'appartenance (Sanders & Munford, 2007). Certains affirment néanmoins que cette culture renferme l'effet pervers de soutenir la dépendance à l'alcool ou à la drogue (Thompson, Rew, Barczyk *et al.*, 2009).

Outre la question de la socialisation, plusieurs résultats de recherche permettent de croire que la rue représente également un espace dans lequel ces jeunes performant des conduites associées aux différences liées au genre. Les quelques études (Kidd et Davidson 2007; Petrucka *et al.*, 2014; Chettiar *et al.*, 2010; Shannon, Kerr, Allinott *et al.*, 2008) s'étant intéressées aux stratégies déployées par les jeunes de la rue montrent qu'elles sont associées aux attentes liées aux stéréotypes de genre et soulèvent l'idée que les inégalités qui en résultent sont également présentes dans l'organisation de la vie de rue. Stablein (2011), par le biais d'une étude ethnographique sur le soutien social chez les jeunes de la rue, envisage les rapports entre les jeunes hommes et les jeunes femmes de la rue sous l'angle de l'exploitation, principalement sur le plan sexuel.

En continuité avec les travaux de Parazelli, Bellot (2003) a dégagé que l'expérience de la rue s'articule autour de la survie et qu'il existe des disparités concernant le recours à certaines stratégies, en fonction du genre. Les jeunes femmes auraient recours à des stratégies qu'elles estiment plus rémunératrices comme le squeegee, la vente de drogue ou la prostitution. Lorsque ces stratégies n'obtiennent pas les résultats escomptés, elles font l'expérience de la survie de façon plus aiguë que les jeunes hommes en raison des différentes violences et agressions auxquelles elles sont exposées (Bellot, 2003). Les filles utiliseraient également plus les ressources du milieu que les garçons, ces derniers s'associant généralement au monde criminel afin de projeter une image de réussite (Bellot, 2003). Les jeunes femmes, pour leur part, auraient recours à des stratégies criminelles

en dernier recours pour assurer leur survie plutôt que pour la réussite qui y est associée (Bellot, 2003) «l'économie de la rue» étant dominée par les jeunes hommes (O'Grady & Gaetz, 2009; Shannon *et al.*, 2008; Walls et Bell, 2011). Young (2009) propose que cela est de moins en moins vrai et avance que les femmes sont de plus en plus présentes dans les milieux criminels britanniques. Elle désigne d'ailleurs celles-ci sous l'appellation de *shemale gangsters* pour illustrer la tension avec leur rôle de genre. Enfin, Bellot (2003) avance que les jeunes femmes tentent de se tenir loin des situations d'itinérance qualifiée de plus extrême, en tentant d'avoir de façon instable un endroit où loger avec l'aide de leurs pairs ou en échange de services sexuels.

Certains auteurs (Shannon *et al.*, 2008; Chettiar *et al.*, 2010; Watson, 2011; Walls et Bell, 2011; Côté, 2013) se sont d'ailleurs penchés sur le concept du *Survival sex work*, une pratique qui consiste à offrir des services sexuels en échange d'argent, de drogue, d'un toit ou de nourriture. Ces études révèlent que cette stratégie a été employée par un plus grand nombre de jeunes femmes que de jeunes hommes. Chettiar *et al.* (2010) soulignent, quant à eux, la surreprésentation des jeunes femmes autochtones parmi celles qui ont recours à cette stratégie et la mettent en lien avec leur expérience colonialiste et marquée par la violence. Bien que ces études révèlent des rapports liés au genre et à l'appartenance culturelle, elles se sont principalement intéressées au *Survival sex work* dans une perspective épidémiologique, en mettant cette pratique en lien avec la consommation de drogue. On ajoute d'ailleurs que le *Survival sex work* est grandement lié à la consommation de méthamphétamines et de crack chez les jeunes femmes de la rue (Chettiar *et al.*, 2010) et à la transmission du VIH/sida (Shannon *et al.*, 2008). Néanmoins ces derniers auteurs dégagent, par le biais d'une RAP réalisée à Vancouver auprès de travailleuses du sexe d'âge adulte, que leur engagement auprès de partenaires communautaires représente une stratégie prometteuse afin de prévenir la transmission du VIH/sida.

Enfin, les taux de prévalence élevés de violence dans les relations intimes obtenus par les études s'étant intéressées à une population de jeunes de la rue révèlent que les inégalités de genre se manifestent non seulement dans le cadre des stratégies expérimentées par les jeunes mais également dans leur intimité (Slesnick *et al.*, 2010; Tyler et Mulender, 2009; Boris, Heller, Sheperd *et al.*, 2002). Wesely (2009) avance que les inégalités de genre dans la rue peuvent également influencer la représentation que les femmes ont d'elles-

mêmes, dans la mesure où une sexualisation précoce et l'exposition à une image dévalorisante de la femme accroissent leur vulnérabilité et façonnent leur expérience.

1.5 Que disent les jeunes de leur expérience de la rue ?

Nous l'avons dit, la plupart des études réalisées auprès de jeunes de la rue s'inscrivent dans une perspective quantitative, même si on assiste à une diversification des méthodes de recherche. De plus en plus d'études qualitatives visent la production de savoirs relatifs à l'expérience des jeunes de la rue et soutiennent leur engagement et leur prise de parole dans des espaces où ils sont généralement exclus. Des approches plus ethnographiques (MacDonald, 2010; Bellot, 2003) et narratives (Dhillon, 2011; Greissler, 2013; Blais *et al.*, 2012; Côté, 2013; Haldenby *et al.*, 2007; Karabanow *et al.*, 2010; Reid *et al.*, 2005; Stewart, Reutter, Letourneau *et al.*, 2010) sont alors mises à profit afin de solliciter le point de vue des principaux acteurs concernés, soit les jeunes eux-mêmes.

Quelques études laissant la parole aux jeunes de la rue montrent qu'ils dressent un portrait plutôt sombre de leur expérience et ont peu d'espoir d'occuper un emploi ou d'obtenir un logement stable (Haldenby *et al.*, 2007). Ces jeunes estiment avoir fait différentes tentatives pour améliorer leur situation mais plusieurs obstacles se sont dressés sur leur chemin. Les stresseurs associés à la rue ont également été perçus comme des obstacles aux relations amoureuses harmonieuses entre les jeunes (Blais *et al.*, 2012). Ces stresseurs ont été associés à de la violence physique et psychologique, plus souvent perpétrée envers une partenaire féminine. Une étude qualitative menée auprès d'adolescentes et de jeunes femmes de la rue montre qu'elles ont eu souvent peur et se sont fréquemment senties jugées et sans soutien durant leur période d'itinérance (Reid *et al.*, 2005). Elles s'estimaient également plus à risque que les jeunes hommes de subir de la violence, principalement une agression sexuelle. Elles expliquaient que leur vie tournait autour de la violence alors qu'elles étaient encore dans leur milieu familial, et que la même chose se reproduisait dans la rue, avec les hommes qu'elles rencontraient (Reid *et al.*, 2005).

A contrario, Stephen (2000) dénonce le fait que plusieurs recherches présentent les jeunes itinérants comme étant des jeunes sans espoir. Elle a choisi de s'intéresser à leur expérience, par une étude qualitative, en termes de résilience, d'empowerment, d'agentivité et d'optimisme afin de documenter leurs représentations de leur identité et de leur bien-être psychosocial. Elle a montré que la problématique de l'itinérance ne qualifie

pas bien la réalité sociale de ses 41 participantes. Ce concept sert la réalité objective mais finit par être intériorisé comme quelque chose de négatif. Même si leur réalité est façonnée par des conditions sociales et matérielles limitées, le discours des participantes laisse penser qu'elles croient qu'elles ont l'espoir de créer une vie meilleure pour elles et leurs enfants, dans les cas où elles sont également mères (Stephen, 2000). Kidd et Carroll (2007) proposent d'ailleurs, à partir de l'analyse des narratifs des jeunes itinérants ayant participé à leur étude, que l'espoir en un avenir meilleur réduit les risques de suicide chez cette population.

Des recherches qualitatives ont également montré que les jeunes de la rue sont proactifs dans l'expérimentation de différentes stratégies de survie. Karabanow *et al.* (2010) ont montré que dans l'impossibilité d'accéder à un emploi reconnu, les jeunes ont déployé différentes stratégies créatrices pour subvenir à leurs besoins. Outre la mendicité et le *squeegee*, ces jeunes ont eu recours à l'art ambulancier, la poésie, la vente de blagues et de poèmes, mais que ces différents moyens ont été réprimés par les policiers afin de rendre ces jeunes le plus invisible possible. De plus, une relation amoureuse peut représenter une stratégie de survie pour se protéger et être solidaires (Blais *et al.*, 2012; Watson, 2011). La majorité des participants caressent le rêve d'avoir une vie de famille unie et harmonieuse. Cet espoir se manifeste dans leur engagement amoureux en contexte de rue. Ces relations peuvent représenter un facteur de protection pour aider les jeunes à se construire une identité, leur donner confiance en eux et les inciter à faire des changements dans leur vie pour ultimement quitter la rue.

Enfin, concernant leurs liens avec les différents services, Stewart *et al.* (2010) avancent que les jeunes ont peu recours aux services de santé car ceux-ci ne répondent pas à leurs besoins. Les participantes rencontrées dans le cadre de l'étude de Thompson, McManus, Lantry *et al.* (2006) nuancent en proposant qu'elles ont des résistances lorsque le personnel est rigide et irrespectueux. Elles avancent qu'une attitude d'écoute, d'empathie et la tolérance envers les animaux sont des comportements prometteurs pour créer les liens avec elles.

1.6 Au-delà du risque et de la délinquance, engager les jeunes pour un changement social

Des études en matière de coûts-bénéfices suggèrent qu'offrir des possibilités de logement permanents et abordables ainsi que du soutien psychosocial pourraient significativement réduire le fardeau des services du secteur public, comme les hôpitaux et les services correctionnels, de même que la charge des organismes communautaires d'hébergement (CPRN, 2009). Pour plusieurs auteurs, de telles opportunités doivent être élaborées de pair avec les jeunes de la rue et les différents partenaires engagés auprès d'eux. Par exemple, pour diminuer les risques sur le plan de la santé, Haldenby *et al.* (2007) proposent de développer des services de concert avec les partenaires communautaires et les jeunes de la rue afin d'offrir une aide adaptée à leur réalité spécifique. À partir d'une méta-analyse de plus d'une trentaine de projets où des jeunes de la rue ont été sensibilisés à différentes problématiques pouvant les affecter, Connolly et Joly (2012) ont dégagé que le deux tiers des jeunes rencontrés se sont engagés dans une démarche au sein de l'organisme les ayant contactés. Bien que le taux de réussite soit suffisamment élevé pour faire conclure à ces auteurs que la sensibilisation est la première étape vers l'engagement des jeunes au sein de ces organismes, certaines problématiques ont été moins mobilisatrices, comme le VIH/sida.

Quelques initiatives ont d'ailleurs mis à profit la participation des jeunes de la rue et ont révélé qu'au-delà du risque, de la vulnérabilité et de la délinquance associés à cette population, ces jeunes peuvent s'inscrire dans des projets porteurs de sens et de transformation pour leur communauté. En se basant sur l'idée que le soutien des pairs peut être un puissant moteur de stratégies d'intervention (Fontaine & Vitaro, 2006; Bellot, Rivard et Greissler, 2010), le Collectif d'intervention par les pairs a offert une aide utile en contexte de sortie de rue ou pour aider les jeunes qui y sont toujours (Bellot *et al.*, 2010). L'engagement de pairs auprès de cette communauté a contribué à collectiviser et à normaliser l'expérience de la marginalité, en la repositionnant comme une expression d'un refus des valeurs dominantes de la société contemporaine. Cette action contribue également à s'affranchir du regard extérieur lié à la marginalité, l'associant à la déviance et à la criminalité (Bellot *et al.*, 2010). Greissler (2010) avance d'ailleurs que ce refus peut s'articuler chez certains jeunes dans une perspective militante, également contributive à une construction identitaire liée à la marginalité. Aussi, le projet communautaire *At*

street level (Petrucka *et al.*, 2014) montre que les comportements des jeunes de la rue sont constamment impliqués dans une lutte pour une réaffirmation de leur pouvoir d'agir. L'entrée dans la rue serait d'ailleurs perçue comme une stratégie, considérant que les jeunes concernés estiment les autres options inacceptables (Wingert, Higgitt et Ristock, 2005). Enfin, l'ensemble de ces études souligne la pertinence et les effets bénéfiques de l'engagement des jeunes de la rue au sein des recherches participatives.

Certains auteurs proposent d'ailleurs des jalons facilitant la mobilisation des jeunes dans l'expérimentation de pratiques novatrices. Ils recommandent de joindre les jeunes dans leur milieu plutôt que de les placer dans un contexte artificiel (Connolly & Joly, 2012). La création d'un lien de confiance avec le chercheur apparaît également indispensable, lien qui peut être facilité par l'engagement de pairs-aidants (Connolly & Joly, 2012; Bellot *et al.*, 2010) ou d'intervenant-e-s œuvrant auprès d'eux (Ferguson et Islam, 2008).

1.7 Conclusion: les jeunes femmes de la rue et la violence structurelle

Quelques études empiriques (Stephen, 2000; Welsh *et al.*, 2009; Cheng, Wood, Feng, *et al.*, 2013; Dhillon, 2011) soulignent la nécessité de se pencher sur les facteurs structureaux qui produisent et façonnent cette expérience. Par exemple, Stephen (2000) a conclu que l'itinérance est une étape de transition entre les limitations structurelles de la vie des participantes et leurs aspirations pour l'avenir. Elle suggère que les recherches futures devraient s'intéresser aux rapports entre structure et agentivité. Elles devraient également voir l'itinérance au-delà d'un symptôme de l'exclusion sociale, mais s'intéresser aux contingences sociales qui la produisent. Certains auteurs comme Welch *et al.* (2009) proposent également une analyse de la délinquance chez les adolescentes montrant une juxtaposition de plusieurs facteurs microsociaux et macrosociaux qui placent ces jeunes femmes à risque de s'inscrire dans une trajectoire délinquante. Dhillon (2011), pour sa part, propose de repositionner l'expérience des adolescentes de la rue dans le contexte sexiste et raciste dans lequel elle prend vie et l'influence de ces systèmes sur les différentes institutions fréquentées par ces jeunes. Ces différentes recommandations débouchent vers une tentative de comprendre la façon dont les dimensions microsociales et macrosociales s'articulent dans la production de l'expérience que les jeunes femmes font de la rue. Les enjeux liés au genre révélés par les différents écrits cités dans ce chapitre justifient également l'importance de documenter l'expérience de ces jeunes femmes, et plus spécifiquement, à partir de leur point de vue. Les différentes études qualitatives et participatives réalisées auprès

d'une population de jeunes de la rue semblent peu avoir permis leur prise de parole et leur réflexion dans le cadre d'échanges en non-mixité. Ainsi, il est pertinent de s'intéresser aux facteurs structureaux et aux rapports de pouvoir associés à l'expérience des jeunes femmes de la rue. Un intérêt qui se traduira dans le cadre de cette thèse à travers l'étude du concept de violence structurelle par le biais de la RAP.



CHAPITRE 2

Réflexion autour du concept de la violence structurelle



COMME NOUS VENONS DE LE VOIR, plusieurs auteurs recommandent de s'intéresser aux facteurs structureaux et aux rapports de pouvoir associés à l'expérience des jeunes de la rue. Dans la foulée de l'intérêt croissant pour les approches structurelles en Amérique du Nord, se déroule actuellement une étude pancanadienne ayant pour objet la violence structurelle vécue par les jeunes issus des populations marginalisées. Le projet *Des voix s'élèvent contre la violence pour le changement : la jeunesse se raconte*, dirigé par Helen Berman de l'Université Western (Ontario)³, réunit des chercheur-e-s, des étudiant-e-s, des jeunes et des partenaires concerné-e-s par les jeunes en difficulté, en provenance de plusieurs endroits à travers le pays. Cette thèse, s'inscrit dans ce vaste projet national et ancre plus spécifiquement ces travaux dans la discipline du service social et dans une perspective féministe intersectionnelle. Le déroulement d'un tel projet de recherche nécessite de réfléchir sur la violence structurelle en raison du trop peu d'attention lui ayant été accordé dans les écrits scientifiques francophones et dans la discipline du service social. Cet article propose une réflexion théorique sur ce concept et s'insère dans une thèse doctorale en service social⁴, portant sur l'expérience de la violence structurelle vécue par un groupe de jeunes femmes de la rue.

3. Ce projet est financé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

4. Cette thèse bénéficie d'une Bourse d'étude supérieure du Canada Vanier offerte par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

Cet article vise à rendre compte, en premier lieu, des diverses définitions et mutations qu'il a connues depuis son intégration dans les écrits scientifiques à la fin des années 1960 ainsi que des principales critiques y étant associées. Ensuite, la façon dont les auteurs ont intégré la violence structurelle sur le plan empirique est discutée. Le texte se termine par une réflexion sur les enjeux et les défis méthodologiques et analytiques pour l'étude de ce phénomène dans une perspective féministe intersectionnelle.

2.1 Perspectives théoriques et conceptuelles de la violence structurelle

2.1.1 Premiers balbutiements

L'émergence du concept de violence structurelle est souvent associée aux luttes des différents mouvements sociaux internationaux des années 1950 et 1960, comme la théologie de la libération en Amérique latine (Gutierrez, 1973). On attribue néanmoins son introduction dans les écrits scientifiques et universitaires au théoricien et géopolitologue Johan Galtung. Dans sa théorie de la paix⁵, publiée en 1969, le fondateur des *Peace and Conflict studies* présente la violence comme l'écart entre ce qui peut potentiellement se produire et ce qui se produit dans l'état actuel des choses. Par exemple, Galtung présente la famine dans certaines régions du monde comme une forme de violence, dans la mesure où la nourriture y est présente en assez grande quantité, mais que la mainmise de certains groupes en empêche la distribution équitable.

Dans son texte précurseur de 1969, Galtung avance que la violence se décline sous deux formes, la violence interpersonnelle et la violence structurelle; la nuance se situant principalement dans le rapport unissant le sujet et l'objet: la violence interpersonnelle est directe alors qu'il n'y a pas de relations claires entre le sujet, l'action et l'objet de la violence structurelle. Dans cette seconde forme, la violence est inscrite dans des structures sociales répressives réduisant l'autoréalisation humaine et produisant une inégalité des chances chez les groupes moins privilégiés (nommé *underdogs*) (Galtung, 1969).

La distribution inégale des ressources comme l'éducation ou les services médicaux, de même que les iniquités de pouvoir décisionnel concernant leur distribution, sont, d'après le géopolitologue, des manifestations de la violence structurelle. Ce postulat est appuyé par une analyse marxiste de l'organisation sociale. Ainsi, dans une société capitaliste,

5. La théorie de la paix est articulée autour du principe que cette dernière représente une absence de violence interpersonnelle et structurelle, il s'agit de la thèse principale soutenue par Galtung (1969).

l'argent se convertit en pouvoir. Celui qui a un rang élevé dans la structure sociale, appelé *topdogs* par Galtung, en raison de ses avoirs, a la capacité de décider comment administrer le surplus de production. Or, cet individu est aussi le détenteur de la signification de la production. Il est ainsi en mesure de s'acheter une place de choix dans d'autres sphères de l'activité humaine, et ainsi de suite (Galtung, 1969). Par contre, Galtung refuse d'aborder les rapports entre *topdogs* et *underdogs* sous l'angle du système d'exploitation, car la violence structurelle, selon lui, ne peut être produite par un groupe ou une institution particulière; elle est naturelle, diffuse, en plus d'être foncièrement non intentionnelle. Elle peut néanmoins porter atteinte à l'intégrité physique, même si cette violence n'est pas articulée autour d'un geste direct et intentionnel (Galtung, 1969).

Galtung identifie six éléments qui maintiennent les rapports de pouvoir inégaux, et s'inscrivent dans la problématique de la violence structurelle: 1. la hiérarchie est clairement établie et ne laisse aucun doute sur qui est dans la position de *topdog*; 2. il y a seulement une forme d'interaction possible mais dans une seule direction, soit celle de *topdog* à *underdog*; 3. plus le rang de l'acteur est élevé dans le système, plus sa position est centrale dans les réseaux d'interactions; 4. les différents réseaux d'interactions sont structurellement similaires; ce qui veut dire, en 5. que si un acteur est haut placé dans un système, il risque également de l'être dans un autre système; et 6. un acteur d'un système est représenté dans la structure sociale à travers l'acteur le plus haut placé de son système. Ces différents mécanismes démontrent que les rapports entre les groupes sociaux sont envisagés du haut vers le bas et situent les acteurs en fonction de leur position par rapport au rang le plus élevé dans la hiérarchie.

Les liens entre la violence interpersonnelle et la violence structurelle sont explicités par Galtung comme un tout permettant de maintenir des rapports hiérarchiques. Les frontières entre ces violences sont minces et elles ne sont pas mutuellement exclusives. Une personne ne choisit pas délibérément de poser un acte violent mais le geste est fait en fonction de ses représentations et normes sociales. On se demande alors si la violence est structurée dans une relation directe, un lien personnel entre le sujet et l'objet, ou si elle est réalisée dans le cadre d'une structure indirecte. Il ne faut pas axer cette distinction sur la perception des personnes impliquées; il importe de considérer la conséquence objective et non pas l'intention subjective derrière l'acte violent.

Selon la théorie de Galtung (1969), la violence est construite dans des structures où des personnes peuvent être violentes dans plusieurs contextes, indépendamment des sphères dans lesquelles elles évoluent. Ainsi, il ne trace pas de liens d'interdépendance entre les violences interpersonnelles et structurelles. Il est néanmoins possible qu'un cas de violence structurelle puisse être le produit d'une violence interpersonnelle. Inversement, une agression peut être perçue comme le produit inévitable d'une structure violente. Les cas de violence structurelle et de violence interpersonnelle ne peuvent être purs seulement lorsque les contextes dans lesquels s'inscrit cette violence sont délibérément laissés de côté. Ainsi, il n'est pas exclu que les dominants puissent manifester de la violence structurelle et de la violence interpersonnelle de façon dépendante et concomitante, afin de préserver l'ordre établi et de renforcer leurs privilèges.

Durant les années 1970, Galtung, avec Hoïvik, poursuit cette réflexion. Toujours à partir d'une définition de la violence basée sur l'écart entre la situation potentielle et la situation actuelle, ils insistent sur l'importance de comparer le monde réel, non pas avec un monde idéal, mais avec un monde hypothétique. Les auteurs s'attardent à une analyse globale de la domination des pays du nord sur les pays du sud. Ils observent, par l'élaboration d'une équation mathématique, la mort et l'espérance de vie des populations et tentent de démontrer que les ressources financières, organisationnelles et médicales d'un pays permettent d'obtenir une espérance de vie en corrélation avec la position sociale. Ultimement, si le surplus social était réparti de manière à ce que les ressources sanitaires et médicales soient distribuées de façon plus équitable, l'espérance de vie de certains pourrait diminuer, alors que celle des populations moins privilégiées pourrait augmenter (Galtung & Höivik, 1971).

En 1976, Köhler et Alcock reprennent la méthode de calcul de la violence structurelle de Galtung et Hoïvik (1971). À leur tour, ils considèrent que la violence structurelle se produit lorsqu'une personne est lésée ou tuée lentement par une situation de pauvreté ou d'injustice sociale, par des institutions politiques et économiques ou par des systèmes ou des structures. Au même titre que la violence armée ou directe, la violence structurelle cause de nombreux et de graves dommages physiques, sociaux et psychologiques. Les auteurs soutiennent qu'il ne faut pas s'intéresser seulement aux conséquences de la violence structurelle, mais également en mesurer l'origine. Ils se sont donc intéressés par exemple aux problèmes de distribution inégale ou d'absence de nourriture, d'abri,

de soins médicaux par le biais du World Indicators Project (WIP) développé par Galtung, Guha, Wirak *et al.* (1975).

Alors que Galtung et Hoïvik (1971) ont soutenu la thèse que l'espérance de vie est proportionnelle à la position sociale, les recherches empiriques de Kölher et Alcock (1976) avancent que les pays riches auraient peu à perdre d'une distribution égalitaire des ressources, alors que les pays pauvres auraient beaucoup à gagner. Ils tracent également un lien fragile entre violence structurelle et régime politique, lien qu'ils reprendront en 1979 en précisant que les variations d'espérance de vie dans les pays riches ne seraient pas liées à leur richesse relative, mais plutôt au régime politique en place. À la suite de leurs mesures statistiques et de celles de leurs prédécesseurs, les deux théoriciens souhaitent qu'une théorie empirique générale de la violence structurelle soit développée afin d'expliquer les changements et les variations dans son amplitude (Alcock & Köhler, 1979). On peut estimer que leur contribution et l'élargissement de la portée de la violence structurelle vers un intérêt plus politique ont contribué à l'élaboration du modèle triangulaire de la violence structurelle et à la définition de la violence culturelle.

2.1.2 Vers une théorie générale de la violence structurelle :

triangulation entre violence structurelle, culturelle et interpersonnelle

Galtung (1990) poursuit ses travaux sur l'élaboration d'un modèle de la violence en élargissant son étude vers la prise en compte des conditions de vie, des besoins identitaires de même que de la liberté des populations. Il opérationnalise alors la violence structurelle en proposant une typologie des différents processus par lesquels elle s'opère et repositionne la notion d'exploitation au centre de sa théorisation, alors qu'il avait précédemment refusé cette association. Il définit tout d'abord deux formes d'*exploitation* : l'une qui s'oppose à la survie, dans des situations où des *underdogs* meurent en raison des différents désavantages et privations, et une seconde, qui s'oppose au bien-être et où des *underdogs* décèdent au terme de longues maladies en raison de leur proximité avec des infections ou en l'absence de traitements adéquats (Galtung, 1990).

Galtung propose également différentes dimensions de la violence structurelle permettant d'élargir ce concept dont deux qui renforcent la composition de la structure sociale tout en s'attaquant aux besoins identitaires des populations, et deux autres qui divisent les *underdogs*. En ce qui concerne les deux premières, la pénétration consiste à imposer

l'hégémonie des *topdogs* et la segmentation donne aux *underdogs* une représentation partielle de ce qui se passe. Finalement, la marginalisation exclut les *underdogs* et la fragmentation, pour sa part, consiste à les tenir éloignés les uns des autres et à freiner ainsi les efforts de solidarisation (1990).

Galtung (1990) opérationnalise également, selon un raisonnement similaire, la violence interpersonnelle. Alors que le meurtre s'oppose au besoin de survie en tuant directement des individus, la mutilation s'oppose aux besoins humains. Il consiste principalement à tuer lentement et intentionnellement en maintenant un groupe en situation de malnutrition, par l'absence de soins médicaux, etc. Cette violence affecte d'abord les plus faibles comme les enfants, les aînés, les pauvres et les femmes. L'aliénation passe par le biais de la socialisation, s'oppose aux besoins identitaires et réfère à l'intériorisation de la culture. Elle peut comporter deux aspects : la désocialisation avec sa propre culture et la resocialisation avec une autre (peut passer par exemple par la prohibition d'une langue et l'imposition d'une autre). Finalement, la répression qui s'oppose au besoin de liberté et comporte également deux dimensions : la détention, qui réfère au fait d'être détenu par exemple dans des prisons ou dans des camps de concentration ou l'exil, qui consiste à expulser et à contraindre des personnes à demeurer à l'extérieur.

En 1990, Galtung introduit également le concept de la violence culturelle qu'il associe à la dimension symbolique de l'expérience humaine. Il propose une représentation triangulaire de la violence, où la violence interpersonnelle est un événement, la violence structurelle un processus et la violence culturelle un invariant, une permanence. Cette dernière forme de violence est associée aux frontières de l'espace moral qui permettent de déterminer qu'une violence structurelle ou interpersonnelle est mauvaise, correcte ou acceptable. À travers la violence structurelle, la légitimisation de l'utilisation du pouvoir, déterminée par la violence culturelle, s'opère par un mécanisme psychologique d'intériorisation. Ainsi, au sein d'une société, la violence devient acceptable par l'intermédiaire de sa dimension culturelle. La violence culturelle peut changer la valeur d'une action et la faire passer de mal à bien, ou de mal à acceptable. Elle peut aussi faire en sorte que l'acte ne soit pas perceptible ou qu'il ne soit pas perçu comme étant violent, alors qu'il l'est (Galtung, 1990).

D'un point de vue opérationnel, Galtung présente différentes dimensions de la sphère culturelle susceptibles de tracer les contours de cette violence structurelle. Par exemple,

la religion délimite l'espace moral. Les différentes dichotomies qu'elle propose, comme l'opposition entre le bien et le mal, peuvent poser des jalons sur l'admissibilité ou l'inadmissibilité de la violence. Galtung (1990) estime que ces idéologies formatent, en partie, les rapports de race, de genre, de même que l'appartenance à la nation. La langue peut également être un levier de la violence culturelle. Par exemple, certaines langues germaniques ne font pas de distinctions entre le féminin et le masculin sur le plan grammatical, ce qui peut légitimer une certaine forme de sexisme. Il cite également les arts, médium à travers lequel l'histoire de notre civilisation est illustrée. Selon lui, le despotisme a émergé de la violence exprimée à travers les arts. La science peut également représenter une forme de violence culturelle. Enfin, avec la chute de l'importance de la religion dans certaines sociétés occidentales, les idéologies politiques et économiques, comme le néolibéralisme (Parazzeli, 2008), prennent de l'ampleur et amènent leur lot de dichotomies.

2.2 Principales critiques

Bien que l'existence de processus sociaux conduisant à une distribution inégale des ressources soit reconnue, le concept de la violence structurelle de Galtung (1969 ; 1990) est critiqué dans des écrits scientifiques récents (Barnett, 2008 ; Parsons, 2007). Nos propres critiques s'unissent à celles présentées par Barnett (2008) et Parsons (2007) et s'articulent autour de trois différents points de discussion qui seront maintenant présentés : 1. Le caractère flou des différents concepts au cœur de sa théorisation de la violence, 2. Le refus de prendre en compte le pouvoir et l'intentionnalité comme moteur de la violence structurelle et 3, l'aspect déterministe de la violence culturelle.

On reproche tout d'abord à Galtung d'appuyer sa définition de la violence sur l'écart entre une situation potentielle et une situation réelle. Définir un concept par un écart plaçant en opposition deux composantes rend généralement son opérationnalisation difficile (Barnett, 2008). De plus, on juge que la définition de la violence structurelle est vague (Stiles, 2011 ; Barnett, 2008 ; Bernbeck, 2008 ; Parsons, 2007 ; Maynard, 2007). Parsons (2007) dénonce d'ailleurs le fait que le terme violence structurelle soit un terme parapluie qui désigne indistinctement les différentes formes d'injustices sociales comme l'oppression, l'inégalité, l'exploitation et la domination. L'utilisation de ce terme réduirait un amalgame complexe de processus sociaux indésirables à un seul et même processus singulier. Ainsi, sa définition nébuleuse, combinée à son caractère difficile à traduire sur

le plan empirique, représentent un réel défi pour les chercheur-e-s (Stiles, 2011; Bernbeck, 2008).

Les liens qui unissent violence structurelle, violence interpersonnelle et violence culturelle semblent aussi nébuleux pour certains auteurs en sciences sociales (Brokate, 2009; Barnett, 2008; Parsons, 2007). Brokate (2009) estime que les frontières sont minces entre violence interpersonnelle et violence structurelle. S'ajoute à cela la confusion autour de la question de l'intentionnalité, qui renvoie toute forme de violence structurelle intentionnelle à de la violence interpersonnelle. Plusieurs auteurs s'entendent néanmoins sur le fait que les violences symbolique et culturelle sont les assises de la violence structurelle. Par exemple, Hébert (2006) avance que la violence structurelle est un processus complexe s'appuyant sur les dimensions symboliques et culturelles, alors que Dickinson (2003) suggère qu'elle prend naissance dans les traditions culturelles, politiques et sociales.

Rappelons également que Galtung a été critiqué pour sa vision naturaliste du pouvoir et pour sa non-reconnaissance de la violence structurelle intentionnelle (Barnett, 2008; Parsons, 2007). Sa théorisation ne prend pas en considération l'agentivité des dominés dans la négociation des rapports de pouvoir. D'ailleurs, les sociologues de l'action (Touraine, 1965; Crozier & Friedberg, 1977; Giraud, 1994) se sont penchés sur la place de l'acteur au sein de la structure sociale, notamment par leur intérêt pour les concepts de rationalité, de réflexivité, de stratégie, de pratique et de liberté. Malgré certaines nuances et controverses, ils postulent principalement que l'action ne dépend pas seulement de la rationalité de l'acteur; elle est contingente à la position de ce dernier au sein de la structure, au contexte et aux circonstances dans lesquelles l'action se déroule, de même qu'aux autres actions qui s'opèrent simultanément. Ainsi, tout système est un composé complexe d'organisations et d'acteurs, dans lequel la liberté des uns est confrontée à celle des autres, par la façon dont chacun exerce un pouvoir de contrainte (souvent inégal) sur les autres (Crozier & Friedberg, 1977; Giraud, 1994).

Cette part de rationalité et de liberté des acteurs, de même que la réciprocité des rapports entre l'agent et la structure, ont été mises à l'écart du discours de Galtung (1969, 1990), laissant place à une forme de déterminisme dans l'appréhension de la violence structurelle. En occultant la part des acteurs et en associant de façon intrinsèque l'intentionnalité à la violence interpersonnelle, on assiste à une naturalisation et à une cristallisation de cette dernière. Penser la violence structurelle à l'extérieur des rapports sociaux

est susceptible de la construire comme une problématique qui existe en soi, nonobstant l'action humaine, ce qui peut conduire à un *désempowerment* des populations minorisées dans la lutte contre les inégalités sociales. Parsons (2007) critique d'ailleurs la pensée de Galtung, car elle nie l'éventualité que les groupes subordonnés résistent délibérément afin de bloquer ou de réduire les privilèges du groupe dominant. Inversement, Parsons estime qu'il importe de considérer que lorsque la résistance se heurte à des obstacles d'ordre structurel, la démobilisation pouvant en résulter peut profiter au groupe privilégié.

En ce qui concerne le caractère statique, invariant et immuable de la violence culturelle, plusieurs auteurs, associés à des courants idéologiques plus constructivistes, soulignent la nécessité de repositionner les rapports de pouvoir inégaux dans la mouvance historique, culturelle et sociale dans laquelle ils ont émergé (Wacquant, 2002). D'ailleurs, il s'avère difficile de ne pas lier violence culturelle à violence symbolique, telle qu'abordée par Bourdieu. La violence symbolique peut être comprise comme une représentation plus socioconstructiviste des dynamiques qui soutiennent les violences interpersonnelles et structurelles. Elle peut être mise en opposition avec la représentation statique et permanente de la violence culturelle mise de l'avant par Galtung (1990). Nous y reviendrons.

L'ensemble de ces critiques formulées à l'égard du concept de violence structurelle tel que présenté par Galtung renvoie également au concept de pouvoir. Alors que Galtung représente le pouvoir dans une optique matérialiste et objectiviste, dans les termes d'un bien possédé par le groupe des *topdogs*, Parsons (2007) le conçoit comme une façon intentionnelle ou non intentionnelle par laquelle les arrangements structureaux profitent au groupe dominant et privent les subalternes. Foucault (1984) affirme d'ailleurs que le pouvoir ne peut être appréhendé sous l'angle de la possession. Aussi, les notions d'intentionnalité et de construction sociale étant absentes de la définition du pouvoir proposée par Galtung (1969), il apparaît un peu singulier de réduire l'analyse complexe de la construction des rapports de pouvoir à de simples iniquités en matière d'accès aux ressources (Barnett, 2008). Afin de saisir les subtilités et la substance de la violence structurelle, Barnett propose qu'il vaut mieux l'étudier sous l'angle de l'analyse des rapports de pouvoir et en s'intéressant directement aux agents, plutôt que de l'analyser en termes de structure objectivée, comme le fait Galtung.

2.3 Un modèle en mutation

Dans les années 2000, les travaux de Galtung ont été repris par certains auteurs (James *et al.*, 2003; Farmer, 2004; Bourgois et Scheper-Hugues, 2004; Ho, 2007). D'un point de vue écologique, James *et al.* (2003) reprennent le modèle triangulaire de Galtung et l'intègrent au modèle proposé par Bronfenbrenner (1977). Selon leur théorisation, la violence transcende trois niveaux de l'organisation sociale. D'abord, ils présentent le macrosystème comme étant la sphère sociopolitique associée à l'État et aux institutions gouvernementales, responsables de l'organisation de la société. Le mésosystème, qu'ils nomment niveau socio-environnemental, réfère aux institutions sociales telles que l'éducation et les médias qui défendent et diffusent l'idéologie du macrosystème. Enfin, contrairement à Bronfenbrenner qui le conçoit comme le lieu d'échanges directs entre acteurs, James *et al.* estiment que le microsystème constitue la conscience collective qui adhère et diffuse le discours du macrosystème. Ce processus de reproduction influence le comportement des acteurs et participe à l'organisation de la société. La violence structurelle est enracinée dans l'État qui exerce directement ou indirectement son autorité par le biais des sous-systèmes (James *et al.*, 2003).

Toujours selon James *et al.*, cette perspective place en équilibre les relations entre la violence structurelle, interpersonnelle et même intrapersonnelle⁶. Le principal vecteur de cet équilibre s'articule autour de la problématique de la pauvreté, qui constituerait à la fois le contexte d'émergence et la principale conséquence de la violence structurelle. Ainsi, les individus des populations marginalisées sont impliqués dans leur propre expérience de la domination en pouvant directement perpétrer de la violence envers eux-mêmes. Aussi, leur manque de pouvoir peut représenter en soi une cause de leur aliénation et de l'hostilité dirigée à leur égard.

Alors que l'on peut critiquer le concept de violence structurelle défini par Galtung comme étant une problématique de type «top-down» s'inscrivant dans une perspective poststructuraliste, la représentation tripartite proposée par James *et al.* (2003) peut apparaître comme une ouverture vers la reconnaissance de la participation de l'acteur à son expérience de la violence structurelle. Cependant, ces auteurs ne pensent pas la participation des acteurs en termes de résistance ou de négociation. Leur déterminisme, attestant que les populations subalternes participent à leur propre domination, peut entraîner une

6. La violence intrapersonnelle réfère à la violence perpétrée directement sur soi.

certaine forme de blâme ou de responsabilisation envers elles. Cela peut contribuer à détourner l'attention des arrangements structureaux qui profitent aux groupes dominants. Ce modèle tripartite ne fait pas non plus le lien entre violence structurelle et dimension symbolique. Il place principalement la violence structurelle en lien avec des systèmes et des institutions en laissant de côté les rapports de pouvoir, comme le fait Bronfenbrenner dans ses travaux. Nous verrons plus loin que cette tendance à réduire la violence structurelle à une violence institutionnelle (association niée par Galtung notamment) est également observable dans les recherches empiriques ayant la violence structurelle comme objet d'étude.

Ho (2007), quant à elle, s'est intéressée aux conditions de vie des populations en contexte de violence structurelle, en l'abordant sous l'angle des droits humains. Elle veut mettre en lumière que les rapports de domination mondiaux n'ont pas que des effets sur la viabilité d'un pays, mais entravent le sort des individus. Elle transpose la réflexion de Galtung (1969) sur l'écart entre le potentiel et le réel en considérant que la violence structurelle devient une violation des droits de la personne lorsque les besoins fondamentaux des êtres humains ne peuvent être comblés dans un contexte où ils pourraient l'être. Bien qu'il y ait un régime international des droits de la personne, il apparaît qu'il persiste de grandes disparités entre les droits. Par exemple, la marginalisation des Afro-Américains est institutionnalisée dans les structures sociales qui restreignent leurs besoins fondamentaux (ex. accès à des soins de santé) par rapport à ce qui pourrait potentiellement leur être réservé, soit une accessibilité correspondant à celle destinée aux citoyens américains non racisés (Ho, 2007). Plusieurs études ont d'ailleurs fait le lien entre l'accessibilité aux soins de santé et la violence structurelle comme une violation des droits humains (Maar, Manitowabi, Gzidk *et al.*, 2011 ; Balasundaram, 2009 ; Burroway, 2011).

La violence structurelle définie par Galtung et ses critiques, de même que le modèle mis de l'avant par James *et al.*, nous mènent à deux principaux constats. D'abord, la représentation de la violence structurelle doit s'intéresser au jeu complexe des rapports de pouvoir ainsi qu'à la participation des acteurs dans la construction, la reproduction et la négociation de ces rapports. Il s'agit de ne pas penser la violence structurelle comme un phénomène extérieur aux comportements des acteurs et de la société. Néanmoins, les populations qui font l'expérience de la violence structurelle ne doivent pas être blâmées pour la violence dont elles font l'objet. Celles-ci doivent être vues comme des agents com-

pétents qui déploient des stratégies. Enfin, il faut faire le lien entre violence structurelle et violences interpersonnelles, mais également avec les dominations sur le plan symbolique. Il s'agit de ne pas réduire la violence structurelle à une expérience strictement institutionnalisée, en faisant d'elle un problème social, plutôt qu'une problématique organisationnelle. Ces préoccupations nous conduisent à nous pencher sur l'élargissement du concept de la violence structurelle dans le domaine de l'anthropologie médicale.

De nombreux travaux en anthropologie médicale et culturelle s'inspirent du travail théorique et empirique du médecin anthropologue Paul Farmer qui a étudié les épidémies de sida et de tuberculose en contexte postcolonial, principalement à Haïti. Selon lui (2004), le concept de la violence structurelle a été développé afin de dévoiler le système social qui sous-tend l'oppression. Cette oppression est imputable à un ensemble de conditions désavantageuses et à des formes de désocialisation qui ont permis à des souffrances collectives de perdurer dans les structures sociales, par un étiolement de la mémoire collective. Parce qu'on ne parvient pas à mettre un visage sur le coupable, ces souffrances ne sont attribuables à personne et finissent par apparaître normales. Pourtant, l'ordre social dominant, qui se perpétue dans des vecteurs symboliques et matériels, reproduit sans cesse la pauvreté et la marginalisation (Farmer, 2004). Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de résister à l'ordre établi et de contester le sens communément donné aux problèmes sociaux. En fait, pour que l'ordre dominant demeure, on a intérêt à effacer l'histoire d'un peuple et à cacher les liens qui s'établissent clairement entre les individus qui meurent ou qui souffrent et ceux qui échappent à la mort ou à la souffrance.

Ainsi, Farmer reconnaît l'histoire comme un mécanisme à considérer dans la construction du phénomène de la violence structurelle. Il tente de démontrer que l'érosion et la distorsion de la mémoire collective d'un peuple contribuent à la désocialisation. On ne peut se contenter de prendre en considération les jeux de pouvoir contemporains et les acteurs actuels pour comprendre comment l'inégalité s'est imbriquée dans les structures sociales et s'est légitimée au fil du temps. Plus un individu est au fait d'une situation dans toutes ses nuances, plus il est en mesure d'y résister, ou de lutter contre la violence structurelle. Ainsi, il appert important de travailler à ce qu'une société se réapproprie son histoire et la remette en relation avec le présent (Farmer, 2004).

C'est sur cette base que Farmer a abordé les maladies épidémiques à Haïti, en les situant dans leur contexte postesclavagiste et en tenant compte de la domination écono-

mique, de la dépendance à l'égard de la communauté internationale, du racisme institutionnalisé, de l'exploitation, des régimes dictatoriaux et de l'ingérence politique internationale auxquels les Haïtiens font face. Puisque la réalité coloniale d'autrefois continue de façonner sous d'autres aspects la vie des Haïtiens, les vestiges modernes de l'histoire sont visibles et tangibles sur le plan ethnographique, surtout lorsqu'on parle de vie ou de mort.

Bien entendu, Farmer ne peut parler d'histoire sans parler de l'idéologie dominante qui la transcende depuis le siècle dernier: le néolibéralisme. La pensée néolibérale, au cœur du développement des sociétés modernes, n'a jamais cherché à lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales, mais s'est tournée vers l'adaptation à ces conditions de vie difficiles et vers la gestion des contrecoups de la pauvreté et des inégalités grandissantes. Ces pratiques et structures politiques, socio-économiques et culturelles ont, entre autres, contribué à exacerber certaines formes d'intolérance comme le racisme. Dans l'ordre établi, le racisme, sous une forme ou une autre, le sexisme et la pauvreté sont dramatiquement liés aux plans et aux programmes sociaux qui sont passés de l'esclavage à une quête de croissance économique effrénée (Farmer, 2004).

Farmer s'est intéressé à la façon dont les inégalités sociales, telles que la pauvreté et la discrimination, sont intrinsèquement liées à l'expérience et à la dignité d'un individu. Les structures sociales pénalisantes de l'histoire et produits de l'économie contraignent les acteurs et influencent leurs choix quotidiens. Farmer (2009) estime que peu de gens tentent d'imbriquer les parcours biographiques individuels dans un continuum plus large composé de la culture, de l'histoire, de la politique et de l'économie.

Dans la foulée des travaux de Farmer, Bourgois, Scheper-Hugues *et al.* (2004) proposent d'élargir la portée conceptuelle de la violence structurelle à l'étude de la violence quotidienne et à la domination symbolique. Ils estiment que pour trouver des solutions réelles à la violence, il faut s'intéresser à la fois à la violence structurelle, à la domination symbolique et à la violence quotidienne afin de mettre en lumière les causes sous-jacentes et les rapports de pouvoir impliqués dans l'expérience de la violence. Scheper-Hugues (2004) présente la violence structurelle comme une « machine invisible d'inégalités sociales », reproduisant des relations d'exclusion et de marginalisation selon le genre, la classe sociale, la race ou toute autre identité sociale. La violence structurelle n'est pas naturelle en soi, comme pouvait la définir Galtung (1969), mais c'est elle, conjuguée à la domination symbolique, qui vient naturaliser et légitimer les inégalités sociales. En

réponse à Galtung (1969) qui amputait la violence structurelle de son caractère intentionnel, Scheper-Hugues comprend la facilité des humains à réduire et à placer en situation de précarité leurs congénères qu'ils jugent vulnérables, identification conséquente à la domination symbolique.

Scheper-Hugues et Bourgois (2004) abordent la domination symbolique par la définition de Bourdieu (1980), soit sous l'angle d'un système de croyance qui maintient les hiérarchies en place. Scheper-Hugues et Bourgois (2004) rappellent l'importance de s'intéresser à la domination symbolique lorsqu'on étudie la violence. Ils rappellent que la dichotomie entre le féminin et le masculin est fortement ancrée dans l'univers symbolique et qu'il importe de s'attarder à la façon dont la violence touche plus spécifiquement les femmes. Scheper-Hugues (2004) définit la violence quotidienne comme l'expérience individuelle de pratiques et de violence au niveau des interactions personnelles. Cette expérience quotidienne normalise à son tour la brutalité au sein d'une micro-communauté. Elle reconnaît ainsi que la violence structurelle est un mécanisme interactif et itératif d'allers et retours entre des éléments macrosociaux et microsociaux.

2.4 Discussion

Nous avons tenté de mettre de l'avant les différentes façons de définir et d'opérationnaliser le concept de violence structurelle. Sa définition est passée d'un déséquilibre dans la répartition des ressources pouvant réduire l'espérance de vie (Galtung, 1969) à un processus dynamique s'étendant à la violence quotidienne et à la domination symbolique (Scheper-Hugues et Bourgois, 2004) qui fait entrave aux droits humains en affectant les conditions de vie des populations marginalisées (Ho, 2007). Nous préférons cette vision globale, plaçant la violence structurelle sur un continuum en la mettant en lien avec l'idéologie dominante et la façon dont les acteurs renforcent cette dernière par le biais de leurs actions, à une perspective poststructuraliste. Nous ne croyons cependant pas que la violence structurelle soit une machine invisible d'inégalités sociales, dans la mesure où cela réaffirme son caractère immuable et externe à l'action humaine. Reconnaître la part des acteurs dans la coproduction des inégalités sociales ne réduit pas la violence à un processus extérieur à la société, et montre les liens complexes et dynamiques qui unissent les violences perpétrées tant à l'échelle macrosociale que microsociale. Cela contribue à responsabiliser la collectivité face à la violence et à amorcer une réflexion sur les façons de lutter contre elle.

Les perspectives conceptuelles abordées ici démontrent l'importance de s'intéresser à une perspective globale de la violence structurelle. Ainsi, l'opérationnalisation retenue s'articule autour de cette définition en attestant que la violence structurelle se déploie selon trois dimensions : la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne. Nous estimons que les processus par lesquels les idéologies s'opèrent dans la production d'inégalités sociales se déroulent par le biais des principales institutions. Ainsi, la violence institutionnelle telle qu'elle est définie par Foucault représente une des dimensions de la violence structurelle. Elle réfère à la violence perpétrée par l'État et les différentes institutions comme les établissements de santé et de services sociaux (Foucault, 1975 ; Lagrula-Fabre, 2005). Le concept de violence structurelle, tel qu'il est défini par les différents auteurs cités demeure flou et le manque de clarté des liens avec la domination symbolique et la violence quotidienne contribuent à jeter cette problématique dans l'ombre. L'invisibilisation et la naturalisation de la violence structurelle sont d'ailleurs dénoncées par de nombreux auteurs. Parazelli (2008) explicite le lien entre la violence structurelle et le secret public tel que défini par Taussig (1999) ; la violence structurelle apparaît principalement occultée par les messages sociaux en provenance de la sphère symbolique.

Nous avons également vu que les différentes opérationnalisations du concept s'orientent autour de l'analyse d'un rapport choisi de domination. Alors que Galtung (1969) et James *et al.* (2003) proposent une analyse de la violence structurelle articulée autour des rapports de classe, Scheper-Hugues et Bourgois (2004) invitent les chercheur-e-s à s'y intéresser aussi à partir d'une analyse des rapports sociaux de race et de genre. Les populations marginalisées font l'expérience d'inégalités complexes et multiples (Bilge, 2011) où l'expérience de la domination ne peut se réduire essentiellement à un seul axe de subordination. Hors, pour saisir toute la substance de la problématique de la violence structurelle vécue par notre population d'intérêt, les jeunes femmes de la rue, il apparaît important de s'attarder à l'ensemble des rapports sociaux impliqués dans sa production et de les considérer comme un ensemble complexe indivisible (Palomares et Testenoire, 2010 ; Kergoat, 2010 ; Bilge, 2010).

Le concept de violence structurelle a peu été utilisé dans notre discipline d'intérêt, le service social. Nous posons l'hypothèse que la dimension déterministe et poststructuraliste de ce concept peut rebuter certain-e-s chercheur-e-s de cette discipline. En fait, le ser-

vice social est un champ des sciences sociales qui adopte une double lecture des problématiques sociales. D'un côté, il critique la société, les structures et les institutions sociales dans une perspective de changement social (Mullaly, 2007). De l'autre, les intervenant-e-s sociaux côtoient les conséquences des problématiques sociales directement sur le terrain et croient en l'*empowerment* et à l'autodétermination des populations marginalisées, une dimension qui semble avoir été mise de côté par les théoriciens s'étant intéressés à ce concept. Le service social est donc une discipline faisant des allers et retours entre une approche de type *top-down* et une autre de type *bottom-up*. Ce faisant, étudier la violence structurelle en liant sous forme d'allers et retours entre la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne permet d'adopter un angle d'analyse réunissant cette double lecture proposée par la discipline

Cette double analyse entraîne néanmoins de nombreux défis sur le plan analytique, dans la mesure où l'on tente de s'intéresser à une problématique sociale à partir de la réalité microsociale des acteurs concernés, et où d'importantes tensions persistent entre l'analyse microsociologique et macrosociologique (Knorr-Cetina, 1981, Cicourel, 1981). Les recherches et les théories microsociologiques critiquent la macroanalyse la jugeant abstraite, ne reposant pas sur des données probantes valides et présentant une fausse construction, car la réalité sociale y est conscrite sans procédures de recherches adéquates. La microanalyse est également perçue comme étant impossible, car les pensées et les actions des participants ne sont pas repositionnées dans leur contexte d'exercice. La macrosociologie estime que la microsociologie est idéaliste, triviale et réductionniste. Cette dernière rétorque néanmoins que les micro-événements représentent des données probantes et que le réductionnisme est approprié (Collins, 1981). Ainsi, les micro-approches semblent des solutions à mettre de l'avant pour s'intéresser à la violence structurelle, car elles tentent d'étudier, par le biais des interactions de la vie courante, la façon dont l'aspect macro-social vient interférer dans l'action (Cicourel, 1981). Les micro-approches postulent que les interactions microsociales sont influencées entre elles, de même que par la culture, les institutions et les structures. Elles s'appuient également sur l'idée que les expériences microsociologiques représentent des données probantes (Knorr-Cetina, 1981 ; Collins, 1981). Dans le cas de l'étude de la violence structurelle auprès d'une population de jeunes femmes de la rue, le recours à une analyse à différents niveaux par le biais de la perspective féministe intersectionnelle apparaît une piste de réflexion à envisager.



CHAPITRE 3

Cadre théorique



3.1 Introduction

Le concept d'intersectionnalité représente un véritable buzzword dans le vaste champ des études féministes (Davis, 2008). Pour de plus en plus de chercheur-e-s québécois-e-s, il s'avère une perspective d'analyse pertinente à l'étude de la violence conjugale et de la violence faite aux femmes (Damant, Lapierre, Kouraga *et al.*, 2008; Flynn, Lessard, Montminy *et al.*, 2013; Lessard, Montminy, Lessieux *et al.* [sous presse]). La diversification des niveaux d'analyse proposée par cette théorie nous conduit à l'envisager pour l'étude de la violence structurelle vécue par des femmes marginalisées.

La présente réflexion s'inscrit dans le cadre d'un projet de thèse doctoral articulé autour d'une recherche-action menée auprès de jeunes femmes de la rue de la région de Québec. Cet article discute de la pertinence du féminisme intersectionnel pour l'analyse de la violence structurelle, à partir d'une analyse des écrits scientifiques portant sur ces deux thèmes. Il s'agit d'étudier la façon dont le féminisme intersectionnel permet de prendre en compte différentes dimensions de la violence structurelle, de même que les multiples rapports de pouvoir impliqués dans sa production. Nous discuterons des différents éléments épistémologiques, théoriques et analytiques relatifs au féminisme intersectionnel. Nous terminerons en montrant comment le féminisme intersectionnel permet d'analyser la problématique de la violence structurelle vécue par les femmes.

3.2 Le féminisme intersectionnel

De plus en plus d'auteurs s'entendent sur le fait que les populations marginalisées font l'expérience d'inégalités complexes et multiples (Bilge, 2010) ne pouvant se réduire à un seul axe de subordination ou se soustraire à un des systèmes de pouvoir impliqués. Pour saisir toute la problématique de la violence structurelle expérimentée par les femmes, il apparaît important de s'attarder à l'ensemble des rapports sociaux impliqués dans sa production et de les considérer comme un ensemble complexe indivisible (Palomares et Testenoire, 2010; Kergoat, 2010; Bilge, 2010). Pour ce faire, la théorisation féministe intersectionnelle nous semble une piste d'analyse pertinente. Cette section positionne le féminisme intersectionnel dans son épistémologie de la domination, énonce les principaux postulats de cette théorie et présente ses deux tendances analytiques.

3.3 Positionnement épistémologique du féminisme intersectionnel

L'étude de la domination est depuis longtemps vue comme une des assises de la sociologie contemporaine (Dubet, 2010). Forte de son affiliation avec la perspective marxiste, elle est souvent passée par le biais de l'étude des rapports sociaux de classe. Différentes auteures comme Dorlin (2005), Hancock (2007) et Bilge (2010) se sont penchées sur la façon dont la domination a été appréhendée par les théories féministes. Leurs écrits permettent de dégager une typologie représentant deux façons selon lesquelles les rapports de pouvoir engagés dans l'expérience des femmes ont été configurés au sein des différentes perspectives féministes. Elles identifient également une troisième perspective dans laquelle le féminisme intersectionnel se positionne. D'abord, ces auteures ont dégagé une perspective moniste (Bilge, 2010) ou unitaire (Hancock, 2007) qui envisage les rapports de pouvoir de façon hiérarchique où un rapport social a préséance sur les autres. Par exemple, le féminisme radical articule son propos autour du patriarcat comme principal vecteur de la domination, alors que le marxisme place les rapports de classe à l'avant-scène (Bilge, 2010). Ensuite, la perspective mathématique soutient que l'expérience de la domination des femmes peut être séparée en catégories distinctes (genre, race, classe, etc.) qui s'additionnent ou se multiplient (Dorlin, 2005). Enfin, la perspective holiste (Bilge, 2010) appréhende la domination comme un « système complexe possédant des caractéristiques liées à sa totalité, et à des propriétés non déductibles liées à ses éléments » (Bilge, 2010: 59). Cette approche de la domination se déploie par le biais des rapports constitutifs,

c'est-à-dire que l'analyse ne repose pas sur des catégories sociales prédéfinies qui s'influencent mutuellement, mais qu'elle s'appuie sur la coconstruction de ces catégories. Hancock (2007) qualifie cette dernière perspective d'intersectionnelle.

3.4 Considérations théoriques et analytiques

Le féminisme intersectionnel remet en question la primauté des inégalités de genre dans la construction de la violence faite aux femmes. Il considère également les tensions entre la structure sociale dominante et la culture des groupes minoritaires. L'analyse intersectionnelle vise donc l'étude des croisements et des interactions entre la race, le sexe, la classe sociale, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique. Alors que McCall (2005) estime qu'il s'agit de la plus grande contribution théorique du mouvement des femmes à ce jour, Collins (2002) estime que sa portée s'étend au-delà de la perspective analytique et représente un véritable paradigme. Nous présenterons dans la prochaine section deux considérations théoriques (Prins, 2006; Bilge, 2009; Harper, 2012): l'approche systémique (Crenshaw, 1991; Collins, 2002) des féministes noires américaines et l'approche socio-constructiviste des sociologues britanniques (Prins, 2006; Knudsen, 2006), françaises (Dorlin, 2010; Kergoat, 2010) et allemandes (Winker et Degele, 2011).

3.4.1 La perspective systémique et la matrice de la domination de Collins (2002)

Le genre et la race ont longtemps été définis comme des traits immuables, caractérisant les individus. Les travaux de Butler (2006), notamment, ont critiqué cette conceptualisation des catégories sociales en attestant qu'elles réfèrent plutôt à ce que les gens font (*to do* au lieu de *to be*). Il s'agit du passage d'une représentation essentialiste vers une représentation constructiviste. Bien que les féministes intersectionnelles systémiques s'opposent à toutes formes d'essentialisme, la diversité des vocables utilisés pour désigner le genre, la race, la classe sociale, etc. indique un positionnement relativement flou parmi ces auteures. Collins (2002) les présente en termes d'identités sociales, Hancock (2007) sous la forme de catégories de différences et Crenshaw (1991), d'axes de subordination. Néanmoins, du côté de la perspective systémique, il est reconnu que le genre, la race, la sexualité et la classe demeurent des catégories dites classiques, utilisées pour inclure, exclure, positionner et hiérarchiser (Crenshaw, 1991), et associées à la marginalisation des femmes (Sokoloff et Dupont, 2005).

Différentes auteures ont mis de l'avant des grilles d'analyse permettant l'étude de l'ensemble de ces identités sociales et l'imbrication des niveaux d'analyse macro et microsociaux. D'un point de vue systémique, Collins (2002) propose une lecture à deux niveaux : l'intersectionnalité des expériences subjectives et la matrice de la domination. Elle divise les systèmes d'oppression en quatre domaines de pouvoir : hégémonique, structurel, disciplinaire et interpersonnel. Le domaine hégémonique réfère à l'idéologie et à la culture dominante véhiculées dans la collectivité ; ces dernières influencent les manifestations de pouvoir dans les trois autres domaines. Le domaine structurel présente la façon dont les politiques et les institutions publiques sont organisées afin de reproduire l'oppression envers les femmes des groupes marginalisés. Le domaine du pouvoir disciplinaire réfère à la gestion des rapports de pouvoir et à la régulation des clients à travers les services publics. Selon Collins, l'oppression vécue dans le domaine disciplinaire est souvent associée au contrôle social et à la surveillance des groupes marginalisés. Finalement, le domaine interpersonnel comprend les manifestations de pouvoir dans les interactions de la vie quotidienne.

3.4.2 La perspective socioconstructiviste et le modèle de Yuval-Davis (2006)

La perspective socioconstructiviste du féminisme intersectionnel s'articule autour de la critique de la perspective nord-américaine. D'un point de vue socioconstructiviste, la race, le genre et la classe réfèrent à des catégories analytiques de rapport de domination (Dorlin, 2005) ou à des processus de division sociale (Yuval-Davis, 2006) plutôt qu'à des identités. Ces catégories sociales sont produites par le biais d'interactions entre les acteurs. Elles ne sont pas les causes de certains phénomènes, mais le produit (Staunaes, 2003). En affirmant que les catégories sont des construits sociaux, la perspective intersectionnelle socioconstructiviste critique le caractère plus fixe et « naturel » des identités sociales proposé par l'approche systémique (Staunaes, 2003). Bien que les féministes afro-américaines dénoncent l'essentialisme des identités sociales, elles ne les envisagent pas à l'extérieur des rapports de pouvoir (Prins, 2006). Comme si la race ne pouvait exister à l'extérieur du racisme. Prins critique d'ailleurs le fait que les identités sociales soient vues comme des expériences d'oppression dans l'absolu, et ne soient pas représentées comme des phénomènes construits. Dorlin (2005) et Kergoat (2010) attestent, pour leur part, que cette lecture du féminisme intersectionnel stabilise les relations de pouvoir.

Alors que Crenshaw (1994) proposait de s'intéresser à la façon dont le pouvoir est construit autour de certaines catégories, Staunaes et Prins ajoutent qu'il faut également s'intéresser à la façon dont il n'est pas construit autour d'autres catégories, afin d'aller au-delà de l'analyse foucauldienne de l'oppression des femmes. La perspective socioconstructiviste estime qu'il importe d'accorder de l'espace à la reconfiguration des rapports de pouvoir dans les processus de subjectivation et entre le positionnement du sujet et l'enlacement des différentes catégories sociales (Staunaes, 2003 ; Knudsen, 2006). Yuval-Davis (2006) estime qu'une approche plus constructiviste élargit la portée de l'intersectionnalité dans la mesure où elle vise l'étude de toutes les divisions sociales et des groupes, que ce soit des groupes minorisés ou privilégiés.

D'un point de vue analytique, il appert que des féministes socioconstructivistes (Prins, 2006) identifient certaines limites à la matrice de la domination (Collins, 2002), qui se présente comme une analyse structurelle. Elles lui reprochent de ne pas appréhender la façon dont les différents rapports de pouvoir s'actualisent dans l'expérience des femmes, ni comment celles-ci les négocient dans leur construction en tant que sujet. Selon Staunaes, cette analyse s'effectue au détriment d'une analyse de l'expérience subjective. Par ailleurs, les tenants d'une approche plus systémique estiment que la perspective socioconstructiviste tente de réduire l'analyse intersectionnelle à l'expérience subjective des femmes. En réponse à ces critiques, Winker et Degele (2011) proposent une analyse des composantes sociostructurelles, symboliques et identitaires. Kerner (2012), quant à elle, propose un modèle intégrant les dimensions épistémique, institutionnelle et identitaire, et Yuval-Davis (2006) s'intéresse au processus de division sociale.

Yuval-Davis propose d'intégrer les dimensions structurelles et subjectives dans un seul et même modèle. Elle s'appuie sur le postulat voulant que la division sociale se déploie de façon organisationnelle, expérientielle, représentationnelle et intersubjective. D'un point de vue organisationnel, l'expérience des femmes est construite à travers les lois, les politiques sociales, mais aussi au sein de différentes institutions, comme la famille ou des organismes communautaires. La dimension expérientielle réfère aux rapports de pouvoir qui s'opèrent par le biais d'interactions interpersonnelles en contexte informel ou dans le cadre de démarches auprès d'organismes ou d'institutions. Ces expériences doivent également être mises en lien avec les représentations sociales, les idéologies, les symboles et les images diffusées dans une société donnée. Finalement, la dimension intersubjective comprend la

façon dont les individus vont se définir dans leur vie quotidienne, selon leur appartenance ou leur non-appartenance à un groupe. Il ne s'agit pas seulement de s'intéresser à la façon dont ils se représentent, mais également de s'attarder à leurs propres préjugés et à la représentation qu'ils ont des autres (Yuval-Davis, 2006). Ce modèle intègre, d'un point de vue plus constructiviste, les quatre domaines de pouvoir de la matrice de la domination de Collins (2002) en y ajoutant une dimension subjective.

Les deux tendances illustrées dans cette section montrent que toutes deux impliquent une analyse à deux niveaux: d'un niveau microsociologique, on souhaite observer les effets de la catégorisation et des structures inégalitaires sur la vie des individus, et à un niveau macrosociologique, on s'interroge sur la manière dont les systèmes de pouvoir produisent et maintiennent les inégalités (Bilge, 2010). Néanmoins, la perspective systémique semble miser sur une analyse structurelle de la domination sociale et cible des questions de recherche liées aux effets de ces dominations. D'un autre côté, les théoriciennes britanniques s'inscrivent dans une perspective plus postmoderne, qui porte sur la production de cette domination par le biais de la catégorisation et des rapports sociaux qui en découlent (Hancock, 2007). Elles soutiennent principalement des questions de recherche qui s'intéressent aux processus par lesquels des personnes sont marginalisées et jugées indésirables (Knudsen, 2006). Cette vision correspond davantage aux représentations du concept de violence structurelle développé par Galtung (1969, 1990) et James *et al.* (2003).

La diversification et l'imbrication des niveaux d'analyse, afin de mieux comprendre l'expérience des femmes d'un point de vue à la fois structurel et subjectif, apparaissent une voie à emprunter. La grille d'analyse élaborée par Yuval-Davis est tout indiquée pour l'analyse de l'expérience de la violence structurelle vécue par les femmes, telle qu'opérationnalisée par notre équipe. Il importe d'ailleurs de mettre en relief la représentation socioconstructiviste du processus de catégorisation, dans la mesure où l'étiquetage peut représenter une forme de violence structurelle. Nous y reviendrons.

Ces réflexions nous conduisent à adopter une perspective analytique qui sort de cette tension entre identité et catégorisation sociale. Il s'agit d'adopter un point de vue que McCall (2005) nomme intercatégoriel, visant la compréhension de la production des différentes catégories à travers un processus dynamique et interactif. Ce point de vue rappelle également la grille d'analyse proposée par Yuval-Davis (2006), principalement la dimension d'intersubjectivité. Juteau (2010) dénonce d'ailleurs le fait que le débat relatif

aux catégories prend une trop grande place dans la théorie intersectionnelle ; l'analyse se limite le plus souvent à une étude des catégories sociales plutôt qu'aux rapports sociaux qui ramènent l'identité politique au centre du débat. L'intériorisation des catégories et de la domination est associée à des pratiques sociales spécifiques et contextualisées et conduit à des stratégies de résistance variées. D'ailleurs, la perspective socioconstructiviste reconnaît que les femmes ne subissent pas passivement les systèmes de domination et peuvent refuser les catégorisations sociales (Prins, 2006 ; Dorlin, 2010 ; Kergoat, 2010 ; Hancock, 2007). Dans cette perspective, les femmes sont vues comme des actrices qui élaborent des stratégies pour lutter et résister à l'oppression et à la marginalisation.

3.5. Mobiliser le féminisme intersectionnel pour l'étude de la violence structurelle

Considérant qu'elle intègre à la fois les éléments structurels et subjectifs relatifs à l'expérience des femmes, qu'elle propose une analyse des différentes catégorisations sociales de façon indivisible et qu'elle reconnaît l'agentivité des femmes dans la résistance contre ces dernières, la grille d'analyse proposée par Yuval-Davis nous semble convenir à l'étude de la violence structurelle envers les femmes. Il nous apparaît pertinent, dans cette section, de montrer comment la théorie féministe intersectionnelle peut s'arrimer à l'étude du concept de violence structurelle retenu.

3.5.1 S'intéresser à la violence structurelle dans une perspective holistique et intersectionnelle

Les différentes représentations du concept de violence structurelle présentées précédemment peuvent être situées dans les différentes épistémologies de la domination présentées par Bilge (2010) et Hancock (2007). Rappelons que les modèles proposés par Galtung (1969) et par James *et al.* (2003) avancent que la violence structurelle est imputable aux inégalités de classe et s'inscrivent dans une perspective que Bilge qualifierait de moniste, alors que l'analyse genrée combinée aux enjeux de classe sociale, proposée par Scheper-Hughes et Bourgois (2004), se veut mathématique. Or, l'analyse que nous proposons, à partir de la grille de Yuval-Davis (2006), présente les différentes catégorisations sociales de façon imbriquée, indivisible et non séquentielle. Ce qui amène un regard renouvelé sur la façon d'étudier la violence structurelle et élargit la portée de l'analyse proposée par Scheper-Hughes et Bourgois (2004).

3.5.2 Étudier la violence structurelle, tant dans sa dimension symbolique que dans ses manifestations dans la vie quotidienne des femmes

Les concepts de violence structurelle et de féminisme intersectionnel ont tous deux émergé des luttes amorcées par les mouvements sociaux articulés autour de la reconnaissance d'une expérience de violence dans ses dimensions sociales et interpersonnelles. Alors que le concept de la violence structurelle est ressorti des luttes anticoloniales africaines et de la théologie de la libération, ceux d'intersectionnalité (Crenshaw, 1991) et d'interconnectivité (hooks, 1984) prennent naissance dans les récits autobiographiques des féministes noires américaines. Certains de ces écrits fondateurs dressent d'ailleurs un parallèle entre l'expérience de la domination et la violence structurelle. bell hooks (1984) présente la violence faite aux femmes sous la forme d'un cycle alternant violence structurelle et violence intrafamiliale. Dans le texte marquant l'entrée du concept d'intersectionnalité dans les savoirs universitaires, Crenshaw (1989) met d'ailleurs l'intersectionnalité en lien avec le caractère structurel et politique des violences faites aux femmes. Les écrits de ces auteures incontournables, sur lesquels le féminisme intersectionnel repose aujourd'hui, proposent d'élargir l'analyse de la violence faite aux femmes au-delà de sa portée interpersonnelle. Ces analystes proposent d'y ajouter une dimension structurelle et de la repositionner dans les divers rapports de pouvoir et non uniquement à ceux liés au genre. Bien que Scheper-Hughes et Bourgois (2004) ne mentionnent pas d'affiliation avec la perspective féministe intersectionnelle, il s'avère néanmoins que leur définition de la violence structurelle s'inscrit dans les mêmes préoccupations. Notre compréhension de la violence structurelle passant par un intérêt pour la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne, il apparaît pertinent d'élargir l'analyse de la violence faite aux femmes à ces dimensions.

3.5.3 Étudier la violence structurelle à partir du modèle de Yuval-Davis

Étant donné que les modèles actuels de violence structurelle ne permettent pas de l'étudier d'un point de vue holistique, il nous apparaît intéressant d'analyser ce concept à partir de la grille d'analyse de Yuval-Davis (2006), surtout quand on s'intéresse à l'expérience des femmes. Rappelons que cette auteure estime que l'expérience des femmes s'articule autour de quatre dimensions : organisationnelle, expérientielle, représentationnelle et intersubjective. Inspirée par Scheper-Hughes et Bourgois, nous soutenons que l'étude de

Tableau 1
Arrimage entre le concept de violence structurelle
et la grille de Yuval-Davis (2006)

Violence structurelle		Matrice de Yuval-Davis (2006)
Domination symbolique	=	Dimension représentationnelle
Violence institutionnelle	=	Dimension organisationnelle
Violence quotidienne	=	Dimension expérientielle
	+	Dimension intersubjective

la violence structurelle passe par l'analyse de la domination symbolique et des violences, institutionnelle et quotidienne.

Tel que le montre le tableau 1 ci-dessus, alors que l'analyse de la dimension représentative renvoie à l'étude de la violence symbolique, la dimension organisationnelle propose une analyse des lois, des politiques et des programmes sociaux contribuant à exclure, marginaliser ou précariser les femmes, dimension au cœur de la violence institutionnelle. La dimension expérientielle, pour sa part, inclut l'analyse de la violence quotidienne en la mettant en lien avec certains éléments de la violence institutionnelle. Elle reflète la façon dont elle prend vie dans l'expérience des femmes, à travers leurs interactions informelles et leurs contacts avec des organismes ou des institutions plus formelles. S'ajoute à cela l'analyse de la dimension intersubjective. En plus de s'intéresser aux croyances et préjugés des femmes, elle étudie comment ces dernières intègrent, négocient et résistent aux messages sociaux les concernant. Cette dimension enrichit l'analyse de la violence structurelle en positionnant les femmes comme des actrices de leurs propres expériences et laisse la place à l'analyse de leurs stratégies. Cette préoccupation s'inscrit dans une représentation foucauldienne du pouvoir où les femmes ne sont plus envisagées qu'en termes de minorisées. Alors que la perspective socioconstructiviste situe l'étiquetage comme un processus de domination, l'analyse de la résistance à ce processus par le biais de la dimension intersubjective apparaît fort pertinente dans le cadre de notre étude auprès des jeunes femmes associées à la rue. Ainsi, le modèle de Yuval-Davis (2006) s'inscrit dans

une ouverture vers la participation des femmes dans la résistance et la lutte contre la violence, une avenue peu empruntée jusqu'à présent.

3.6 Conclusion

Il est possible de constater qu'étudier la violence structurelle à partir d'une analyse féministe intersectionnelle est non seulement pertinent, mais représente une nouvelle façon d'aborder l'expérience des femmes. Cette perspective permet l'intégration de l'ensemble des rapports de pouvoir façonnant cette expérience et de les appréhender dans une perspective intégrative et inclusive. Aussi, le modèle d'analyse proposé par Yuval-Davis (2006) permet de comprendre l'expérience de la violence structurelle tant dans sa dimension symbolique que dans son actualisation dans la vie des femmes. S'ajoute la prise en compte de la façon dont les femmes intègrent, négocient et résistent aux messages les concernant, ce qui crée de l'espace pour l'étude des stratégies qu'elles déploient. Dans un contexte où les études s'intéressant à la problématique de la violence structurelle négligent cet aspect, l'ajout de cette dimension représente une véritable richesse dans l'analyse.



CHAPITRE 4

Proposition de recherche



CE CHAPITRE PRÉSENTE LA RECHERCHE RÉALISÉE dans le cadre de cette thèse. Il présente dans un premier temps la problématique, les questions de recherche et la pertinence de cette étude. Dans un deuxième temps, les différentes considérations méthodologiques seront exposées.

4.1 Proposition de recherche

4.1.1 Problématique

La recension des écrits scientifiques présentée précédemment montre que l'entrée des jeunes femmes et des adolescentes dans la rue ou l'amorce d'une trajectoire délinquante serait attribuable à des expériences d'abus et de violence au sein de leur famille (Wingert *et al.*, 2005; Medrano *et al.*, 1999; Belknap & Holsinger, 1998; Loper, 2000). Une fois dans la rue, elles seraient plus à risque de subir différentes formes de violence comme des agressions sexuelles (Ensign & Panke, 2002; Rew *et al.*, 2001; Tyler, Hoyt, Whitbeck & Lee, 2001), de la violence psychologique, du harcèlement sexuel et de la brutalité policière (Dhillon, 2011). Ces femmes auraient également moins de chances de réussite dans différentes sphères d'activité sociale comme l'éducation (Acoca, 1998), le marché de l'emploi ou le logement et seraient exclues des soins de santé et services sociaux (Dhillon, 2011). Pour ces raisons, elles apparaissent comme un des sous-groupes les plus vulnérables présents dans la rue (Ensign & Panke, 2002).

Il se dégage également des écrits scientifiques que les stratégies expérimentées par les jeunes femmes de la rue s'inscrivent dans une dynamique de rapports de genre, dans la mesure où le milieu criminel et l'économie de la rue apparaissent dominés par les jeunes hommes (O'Grady & Gaetz, 2009; Shannon *et al.*, 2008; Walls & Bell, 2011). Les jeunes femmes, en raison des expériences de violence et d'agression qu'elles sont susceptibles de vivre lorsqu'elles sont en situation d'itinérance, auraient plus recours au *Survival sex work* afin d'avoir un endroit où se loger (Shannon *et al.*, 2008; Chettiar *et al.*, 2010; Walls et Bell, 2011; Tyler et Bear, 2010). Le sexisme de même que la pauvreté et le racisme sont d'ailleurs des facteurs structureaux associés aux conduites délinquantes des jeunes femmes et des adolescentes (Slater, Guthrie et Boyd, 2001; Bill, 1998).

Quelques auteurs (Stephen, 2000; Welch *et al.*, 2009) avancent l'importance d'étudier l'expérience des jeunes femmes de la rue à travers un cadre plus large, en s'intéressant aux différents facteurs structureaux qui la soutiennent, puisqu'il en reste encore beaucoup à comprendre. Ainsi, cette thèse vise à étudier, de manière exploratoire, l'expérience et les stratégies déployées par les jeunes femmes de la rue, à travers le prisme de la violence structurelle. Afin de saisir l'ensemble de cette expérience, la violence structurelle sera opérationnalisée selon les dimensions suivantes: la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne. L'étude de ces trois dimensions permettra de mieux comprendre les différents processus associés à la production et à la reproduction de cette violence et soutiendra l'identification de pratiques novatrices pour lutter contre celle-ci.

En raison de la complexité de l'expérience des jeunes femmes de la rue et des différents rapports de pouvoir associés à sa production, nous nous y intéressons à partir de la perspective féministe intersectionnelle. Il oriente le déroulement et l'analyse inhérente à cette étude de trois façons 1) à travers l'étude des différents rapports de pouvoir qui se sont manifestés dans l'expérience de ces jeunes femmes, 2) par l'analyse imbriquée des dimensions subjective, microsociale et macrosociale de leur expérience et 3) en tentant de déconstruire les rapports de pouvoir au sein de la recherche et de décloisonner l'expertise universitaire et les savoirs expérientiels des participantes, à l'aide de la méthodologie de la RAP. Cette méthode permet de mobiliser les jeunes dans l'objectif de mettre leur expérience expérientielle au service du changement social, dans une visée d'autodétermination. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs souligné la pertinence et les effets bénéfiques de

l'engagement des jeunes de la rue au sein des recherches participatives (Bellot, Rivard & Greissler, 2010; Petrucka *et al.*, 2014; Wingert, Higgitt et Ristock, 2005; Fontaine & Vitaro, 2006; Bellot *et al.*, 2007).

4.1.2 Questions de recherche

Étant donné que l'expérience des jeunes femmes de la rue de la région de Québec n'a pas été étudiée, il a été choisi de réaliser cette étude auprès d'elles à partir des trois questions de recherche suivantes :

- 1) De quelles façons les participantes font-elles l'expérience de la violence structurelle?
- 2) Quelles stratégies ont-elles déployé pour y faire face?
- 3) Dans le cadre de ce projet de RAP, quelles actions peuvent être expérimentées afin de lutter contre la violence structurelle?

4.1.3 Pertinence sociale

Dans un contexte où les études en service social se sont peu penchées sur le concept de violence structurelle, cette recherche apparaît pertinente sur le plan de la production des connaissances propres à notre discipline. D'un point de vue analytique, cette étude contribuera à mieux comprendre les processus structurels impliqués dans la production et la reproduction de la violence envers les jeunes femmes de la rue. Il a été observé précédemment que peu d'études ont tracé le lien entre la domination symbolique, la violence structurelle et les expériences quotidiennes des femmes marginalisées. De surcroît, cet exercice appliqué à la problématique de la violence faite aux jeunes femmes de la rue est innovante.

Cette étude souhaite également dégager les principales stratégies pour faire face à la violence structurelle, un aspect peu abordé dans les écrits scientifiques, au profit d'une analyse épidémiologique du phénomène. Cette recherche, par son intérêt pour la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne, tend à chercher des solutions à la fois individuelles, collectives, systémiques, structurelles, institutionnelles et sociales, à une problématique qui transcende l'ensemble de l'organisation de la société. Il s'agit également de repositionner la violence faite aux jeunes femmes de la

rue comme une problématique sociale. Néanmoins, il apparaît que cette population soit négligée par le champ des études féministes (Taft, 2010).

La perspective théorique choisie propose d'envisager les femmes comme des actrices de leur propre expérience. Collins (2012) rappelle d'ailleurs l'importance d'ancrer les perspectives de recherche dans la réalité vécue par les femmes sur le terrain et de les réaliser en partenariat avec elles. Cette préoccupation de laisser la parole aux femmes s'actualise dans cette thèse par le biais de différents choix méthodologiques. La RAP s'inscrit d'ailleurs dans une perspective de réappropriation du pouvoir d'agir des populations auxquelles elle s'intéresse. Ainsi, elle laisse la parole à des femmes souvent peu entendues en plus de créer avec elles un espace démocratique pouvant leur procurer un sentiment de paix relative (Stiles, 2011). Outre les préoccupations analytiques de cette étude permettant de mieux comprendre les processus sociaux sous-jacents à la violence faite aux jeunes femmes de la rue, cette RAP vise à produire des stratégies de lutte contre la violence structurelle susceptibles de bénéficier d'un certain rayonnement dans la communauté des participantes.

4.1.4 Pertinence scientifique

Cette proposition de recherche est porteuse de nombreuses innovations sur le plan scientifique. Tout d'abord, d'un point de vue conceptuel et théorique, elle met de l'avant une imbrication entre l'étude de la violence structurelle et du féminisme intersectionnel. Cet arrimage théorique permet à la fois de tenir compte des dimensions intersubjectives, microsociales et macrosociales de la violence structurelle. De plus, l'holisme que le féminisme intersectionnel soutient représente une innovation dans la façon de s'intéresser à la violence structurelle, considérant que les différents auteurs ont choisi de s'y intéresser principalement dans une perspective moniste.

Nous l'avons déjà noté, l'intersectionnalité est considérée comme la plus importante contribution du mouvement féministe aux savoirs scientifiques (Hancock, 2007). Bien qu'il s'agisse d'un *buzzword* dans le champ des recherches féministes (Davis, 2008), il importe de ne pas l'éloigner des pratiques sociales et de ne pas la dépolitiser (Bilge, 2013). Cette proposition de recherche vise la production de savoir imbriqués impliquant participantes et doctorante. Ainsi sa démarche est heuristique et peut contribuer à l'édification de ce que Collins (2002) appelle le paradigme de recherche féministe intersectionnel.

4.2 Méthodologie de la recherche

Cette recherche devait se dérouler à partir d'une démarche de RAP axée sur les arts et les médias (e-RAP) telle que présentée par Flicker *et al.* (2008), comme dans la recherche pancanadienne à laquelle cette thèse est associée. Bien que les participantes aient été sollicitées afin d'apporter ou de produire des images, du matériel visuel ou artistique, elles n'ont pas eu recours à ce type de matériel pour nommer leur expérience de la violence structurelle. Elles ont été très loquaces et ont été en mesure de donner un compte rendu discursif de leur expérience. Elles ont néanmoins été intéressées à utiliser le matériel visuel et les médias dans l'expérimentation de stratégies collectives de lutte contre la violence structurelle. Ainsi, le groupe a décidé que le matériel visuel ne servirait pas à la collecte des données et serait réservé à l'expérimentation de stratégies, transformant le processus de e-RAP en RAP.

La méthodologie utilisée pour cette recherche s'inscrit donc dans une approche de RAP dans une perspective émancipatoire. Cette méthodologie a été choisie afin de soutenir un changement local et une réappropriation du pouvoir d'agir des participantes, dans une visée de justice et de changement social. Cette section présente la démarche de recherche expérimentée dans le cadre de cette thèse

4.2.1 Paradigme critique et émancipatoire

Cette démarche de recherche s'inscrit dans une perspective féministe intersectionnelle, un champ de production du savoir que l'on peut situer dans le paradigme critique. D'un point de vue ontologique, le paradigme critique appréhende les structures sociales dans une perspective réaliste, dans la mesure où elles sont le produit d'une cristallisation de constructions sociales, historiques, économiques, ethniques et culturelles (Guba & Lincoln, 1994). Cette représentation est cohérente avec l'étude de la violence structurelle puisque cette dernière apparaît comme le produit de pratiques sociales cristallisées dans les structures sociales. Nous avons d'ailleurs vu dans les chapitres précédents que certains auteurs adoptent une vision matérialiste de ce concept en raison de la façon dont la violence structurelle est naturalisée au sein des institutions et par le message social véhiculé par la sphère symbolique. En cohérence avec la définition de la violence structurelle retenue dans le cadre de cette thèse et à l'instar de la perspective socioconstructionniste retenue du féminisme

intersectionnel, le paradigme critique reconnaît que les structures sociales sont le produit de coconstructions entre les systèmes et les acteurs.

Le paradigme critique représente également la production de la connaissance comme étant un processus interactif (par les échanges entre les connaissances empiriques du chercheur et les savoirs expérientiels des participants) et subjectif (par l'interprétation des participants de leur propre expérience et celle du chercheur) (Guba & Lincoln, 1994). Cette position épistémologique est cohérente avec le déroulement de la recherche, étant donné que les connaissances ont été produites par des allers et retours entre la discussion sur l'expérience de la violence structurelle, l'expérimentation de stratégies, de même que le retour sur les actions. La mise en commun des expériences subjectives de violence structurelle vécue par les participantes soutient la production de photographies visant la prévention et la lutte contre cette violence. Le message que les participantes souhaitent diffuser par le biais des différents projets photos, de même que l'ancrage expérientiel de ces messages, représentent les connaissances produites dans le cadre de cette démarche.

Enfin, la méthodologie privilégiée par le paradigme critique implique un processus dialectique et dialogique (Guba & Lincoln, 1994). Il s'agit de tirer une signification nouvelle de l'expérience des participants à travers le dialogue entre ces derniers et le chercheur (processus dialogique), dans l'objectif d'identifier comment les structures sociales peuvent être modifiées (processus dialectiques). Dans cette étude, ces dimensions sont sous-tendues par une méthodologie de la recherche qualitative et interprétative. La recherche interprétative stipule qu'il est primordial de s'intéresser à la perception et à la signification accordée à l'expérience, ainsi qu'au contexte social et culturel dans lequel les participants évoluent (Willis, 2007 ; Abu-Samah, 2009 ; McDermott, 2009). L'objet de cette recherche, la violence structurelle, renvoie directement à une analyse de l'expérience des participantes en lien avec les contingences sociales et économiques dans lesquelles cette violence s'inscrit. Cette recherche comporte une dimension dialectique, car elle a permis aux participantes de mieux comprendre leur expérience, de développer des habiletés dans l'élaboration de stratégies et d'expérimenter ces dernières au sein du processus de recherche. Une méthode interprétative est apparue tout indiquée pour cette étude, car elle permet entre autres de déconstruire la relation de pouvoir entre le chercheur et les participants et qu'elle s'inscrit dans une perspective émancipatoire (Byrne & Lentin, 2000).

4.2.2 Approche et type de recherche – la RAP

Conformément à son appartenance paradigmatique, cette thèse repose sur une approche de RAP. Cette approche de recherche apparaît cohérente avec le paradigme critique (Murray & Ozanne, 1991) de même qu’avec les différentes considérations méthodologiques sous-tendues par la perspective féministe intersectionnelle.

4.2.2.1 *Fondements théoriques et épistémologiques*

La RAP apparaît cohérente avec la représentation du monde privilégiée par les théories critiques, car elle conçoit la réalité sociale comme une construction sociohistorique (Murray & Ozanne, 1991). En fait, la recherche-action présuppose que la société est un ensemble de processus humains devant être critiqué et changé sur une base inclusive, par le biais de la participation des acteurs concernés (Murray & Ozanne, 2006). Elle envisage ces derniers comme des agents compétents, mais reconnaît que leur marge de liberté est contrainte par des dimensions structurelles (Ozanne & Saatcioglu, 2007; Penalzoza, 2006). La réalité sociale microsociologique est alors appréhendée comme une partie d’un ensemble complexe de rapports de pouvoir plus grand. La recherche-action permet d’observer comment le discours social contraint les acteurs (Penalzoza, 2006), de dégager des rapports de pouvoirs inégaux et de favoriser l’action et la réappropriation du pouvoir d’agir (Taylor, 1998). Elle apparaît tout indiquée pour l’étude d’une problématique comme la violence structurelle.

D’un point de vue méthodologique, tel qu’ils sont proposés par le paradigme critique, les processus culturels, sociaux et politiques qui modèlent la vie quotidienne des participants doivent être analysés à partir d’un processus itératif et collectif, faisant l’aller-retour entre la réflexion et l’action pour promouvoir un changement et la justice sociale (Ozanne & Saatcioglu, 2007). Étant donné que les réalités sont perçues comme des constructions sociales, l’analyse doit créer des interconnexions entre les réalités microsociologiques et les macrostructures (Ozanne & Saatcioglu, 2007). Ces préoccupations rappelant les repères ontologiques, épistémologiques et méthodologiques du paradigme critique (Guba et Lincoln, 1994) et l’analyse multidimensionnelle proposée par Yuval-Davis (2006), le choix de réaliser une démarche de recherche-action apparaît cohérent.

4.2.2.2 *Considérations générales*

La RAP est un processus de recherche démocratique visant à développer des connaissances pratiques et à soutenir une action sociale (Reason & Bradbury, 2001). Son but ultime est une transformation sur le plan structurel (Khanlou & Peter, 2005). L'objectif d'une RAP est de résoudre un problème concret ou un enjeu spécifique vécu par le groupe qui y participe (Ozanne & Saatcioglu, 2007). Il s'agit de trouver, de concert avec les participants, des solutions locales à un problème social, par l'adoption de nouvelles pratiques individuelles et collectives (Ozanne & Saatcioglu, 2007). Elle permet de poser des questions de recherche orientées vers une action et des stratégies (McHush & Kowalski, 2011).

La RAP est basée sur quatre conditions: 1. elle doit reposer sur une démarche empirique; 2. c'est un processus cyclique débutant par l'identification d'une problématique. C'est pourquoi dans le cadre de cette thèse, la première étape vise à identifier un enjeu ou une problématique d'intérêt pour tous, qui représentera une catégorie d'analyse pour l'étude de la violence structurelle; 3. l'ensemble des participants au processus doit avoir une représentation commune de ce problème et de ses solutions; 4. le chercheur et les participants collaborent ensemble activement à travers des rapports égalitaires (Ozanne & Saatcioglu, 2007).

Face aux rapports de pouvoir entre chercheur et participants, la RAP se démarque par son rejet de la division habituelle entre la théorie et la pratique (Ozanne & Saatcioglu, 2007). Elle les représente plutôt comme des savoirs imbriqués pouvant faire émerger des théories et favoriser la résolution de problèmes sociaux (Ozanne & Saatcioglu, 2007). Elle critique également les différents paradigmes de recherche qui placent le chercheur dans un rôle d'expert et les participants dans une position de personne à l'étude. Elle considère les participants comme des sujets et des experts de leur propre expérience (Reason et Bradbury, 2001). Le chercheur se voit plutôt octroyer un rôle d'aidant ou de facilitateur, plutôt qu'un rôle d'expert (Gosin, Dustman, Drapeau *et al.*, 2003). Ces considérations sont sous-tendues par différentes normes de fonctionnement, comme la division non traditionnelle des tâches au sein du groupe de travail. La RAP implique les participants à toutes les étapes du processus de la recherche à travers le choix et la définition de la problématique, le protocole de la recherche, la collecte des données, l'analyse ainsi qu'à l'étape de l'application et de la diffusion des résultats (Ozanne & Saatcioglu, 2007). Les objectifs de la recherche-action ainsi que la structure de gouvernance sont compris, décidés et acceptés

par tous les membres de l'étude (Metcalf & Humphreys, 2002). Elle doit se dérouler dans un climat sécuritaire, où participants et chercheur se supportent mutuellement et se font confiance (Metcalf & Humphreys, 2002). Le principal défi dans l'instauration d'un climat où les rapports de pouvoir sont égalitaires réside dans l'arrimage de l'intérêt scientifique de la démarche, et du bien-être et des aspirations des participants de l'étude (Minkler, 2000).

4.2.2.3 La RAP et les jeunes

Plusieurs chercheur-e-s ont utilisé la RAP auprès des jeunes (Flicker *et al.*, 2008; Berman, Ford-Gilboe, Moutrey *et al.*, 2001; Gosin *et al.*, 2003; Harper & Carver, 1999; MacDonald *et al.*, 2011; McHush & Kowalsky, 2011; McIntyre, 2000; Ozer *et al.*, 2010). En considérant les jeunes comme des experts de leur propre expérience, ils deviennent producteurs de connaissances (McIntyre, 2000), ce qui les propulse dans un rôle d'agent de changement social (McDonald *et al.*, 2011; Flicker *et al.*, 2008; McIntyre, 2000). Inclure l'apport des jeunes dans le processus de recherche en les considérant comme de réels cochercheurs permet de s'assurer que la démarche sera agréable et accessible, en plus de favoriser le recrutement de jeunes difficiles à joindre, d'améliorer considérablement l'analyse en la considérant comme un processus collectif, et de développer des stratégies ayant un certain rayonnement auprès des jeunes (Harper & Carver, 1999; MacDonald *et al.*, 2011). Enfin, la recherche-action représente une expérience à travers laquelle les jeunes marginalisés peuvent sentir qu'ils font une différence positive (Harper & Carver, 1999).

En ce qui concerne la production de matériel artistique comme stratégie expérimentée dans le cadre d'une RAP, un nombre grandissant de recherches qualitatives en sciences sociales a expérimenté et peaufiné la recherche réalisée à l'aide de matériel visuel (Mitchell, 2008). La réalisation de ce genre d'activité dans le cadre d'une recherche réalisée en groupe auprès des jeunes permet de les propulser dans l'action pour un changement social (Coluci, 2007).

4.2.2.4 RAP et scientificité

Comme toute démarche de recherche empirique, l'approche de la recherche-action nécessite différents critères de scientificité. Reason et Bradbury (2001) en ont dégagé cinq. D'abord, la validité de résultats nécessite que la recherche doit mener à la résolution d'un

problème éprouvé par les participants ou, qu'elle doit minimalement générer des connaissances pratiques permettant d'améliorer leur bien-être. Khanlou et Peter (2005) désignent la validité de résultat sous l'appellation validité sociale en la définissant, d'un point de vue plus global, comme la pertinence de la démarche pour les participants de l'étude.

La validité démocratique est le second critère de scientificité dégagé. Elle réfère à l'importance que la recherche mette à profit la participation et l'engagement profond des différents acteurs concernés par la problématique d'intérêt. La validité de processus suggère que la recherche doit favoriser la réflexion des participants sur les enjeux ou leur problématique d'intérêt, tout en accompagnant ceux-ci dans le développement de cette capacité réflexive. Dans cette thèse, les participantes ont été impliquées à chacune des étapes de la recherche, incluant le transfert des connaissances. Elles ont choisi les enjeux autour desquels la recherche s'est articulée.

La validité catalytique implique que la recherche-action doit permettre un changement social au sein même du groupe de participants, mais également s'étendre au-delà. Il s'agit d'un des principes généraux de la recherche-action voulant qu'une action locale trouve des échos dans les sphères plus macroscopiques (Reason & Bradbury, 2001). Des activités, proposées par les participants de l'étude, ont été réalisées afin de diffuser les réflexions et les actions faites au sein de la RAP. Les productions artistiques ont d'ailleurs été réalisées dans l'optique d'être diffusées à un public plus vaste.

Enfin, la validité dialogique propose qu'un dialogue critique doive avoir lieu entre les acteurs impliqués, concernant la réflexion réalisée et l'action proposée. Il s'agit de discuter avec l'ensemble des acteurs concernés des résultats, de solutions alternatives, des incohérences de l'étude, ainsi que d'enjeux ou d'acteurs qui n'auraient pas été pris en considération. Ces éléments ont été discutés tout au long du processus de recherche, de même que dans la rencontre d'évaluation.

Ces cinq types de validité seront les principales catégories au cœur d'une analyse du contenu des rencontres visant à évaluer notre processus de recherche-action tel que présenté au chapitre sept.

4.2.3 Population et échantillon

La population comprend les jeunes femmes de la rue de la région de Québec, âgées de 15 à 25 ans. La première étape de ce processus de recherche consistait à former un groupe

de 6 à 10 jeunes femmes, autour du thème de la violence structurelle. L'échantillon a été constitué de sept jeunes femmes de la rue âgées de 18 à 23 ans et participant au programme *Jeunesse en action Dauphine (JAD)* au moment du recrutement en mai 2013.

4.2.3.1 Recrutement

Les Œuvres de la Maison Dauphine ont été approchées afin d'agir à titre de partenaires pour cette étude puisqu'il est recommandé d'effectuer le recrutement pour une RAP avec l'aide d'organismes impliqués auprès des jeunes (Flicker *et al.*, 2008). La recherche a d'abord été présentée et discutée avec deux intervenantes associées à cette ressource, qui ont estimé que les jeunes femmes participant au programme *JAD*, un programme de réinsertion sociale pour des jeunes en processus de sortie de rue, pourraient être un bassin de recrutement pertinent pour cette étude. Les participantes à ce programme ont différentes expériences en commun comme l'expérience de la rue, mais dégagent également une certaine diversité. Le programme accueille des jeunes qui ne sont pas toutes au même stade dans leurs démarches de sorties de rue, des jeunes femmes avec ou sans enfants et certaines associées à la diversité sexuelle ou culturelle. Ainsi, ce programme permettait le recrutement d'un échantillon homogène, mais comportant une certaine diversité, tel que Pires (1997) le suggère.

Les intervenantes rattachées à ce programme ont présenté le projet de recherche en réunion d'équipe et aux membres du conseil d'administration, qui ont donné leur aval pour la réalisation de l'étude en collaboration avec eux. L'intervenante affiliée au programme *JAD* a réuni les participantes au programme pour leur expliquer les grandes lignes du projet. Plusieurs participantes ont démontré de l'intérêt. Celles-ci, au nombre d'une dizaine, ont été invitées à une rencontre d'information que la doctorante a animée dans les locaux de la Maison Dauphine en mai 2013. Une intervenante du programme *JAD* et le coordonnateur des Œuvres ont été présents en début de rencontre afin de faire le lien entre le groupe et la recherche. La problématique de la violence structurelle a été expliquée aux participantes et toutes ont affiché leur compréhension en attestant qu'elles en avaient vécu et qu'elle faisait partie de leur vie. Les principes d'une e-RAP leur ont été présentés et la question du recours aux arts et aux médias est apparue rassembleuse, bien qu'elle n'ait ultérieurement qu'été mobilisée dans l'expérimentation de stratégies. Les jeunes femmes présentes se sont tour à tour exprimées sur les différents médiums

qu'elles maîtrisent. Elles ont également nommé des thèmes pertinents à aborder dans le cadre du projet comme les préjugés envers les assistés sociaux et les jeunes de la rue.

À la fin de la rencontre, le formulaire de consentement de même que les différentes dimensions éthiques ont été présentés. Au terme de la rencontre, neuf participantes ont signé le formulaire (disponible à l'annexe 1) et ont convenu d'un lieu et d'un moment pour effectuer les rencontres. Le groupe a également convenu que les rencontres auraient une durée approximative d'une heure trente. À ce stade du processus, les locaux des Œuvres de la Maison Dauphine sont apparus les plus accessibles et les plus confortables pour toutes. La complétion des formulaires de consentement a révélé un obstacle qui s'est manifesté tout au long de l'étude. Quelques participantes ne pouvaient donner ni adresse courriel ni numéro de téléphone pour les joindre. Elles ont opté pour nommer une participante aux moyens de communication plus fiables et compter sur le bouche à oreille pour recevoir les informations relatives aux rencontres. Bien que ces quelques problèmes au niveau des moyens de communication aient complexifié l'organisation des rencontres, les personnes plus difficiles à joindre sont restées mobilisées et ont participé à l'étude de façon assidue. En bout de ligne, ces contraintes n'ont pas affecté le déroulement de la recherche.

4.2.3.2 Attrition

Des neuf participantes ayant signé le formulaire de consentement, sept ont amorcé le processus de recherche en juin 2013. Cinq d'entre elles ont complété l'étude qui a duré un peu plus d'un an. Deux participantes ont dû nous quitter pour des raisons qui ne sont pas liées à l'étude. L'une d'entre elles a déménagé à Montréal pour poursuivre ses études à la formation professionnelle. Elle demeure néanmoins en contact avec le groupe et suit ses activités à distance. Elle a d'ailleurs participé à une activité de transfert des connaissances en mai 2014, malgré que son implication ait été terminée en septembre de l'année précédente. Une autre a préféré quitter le groupe au terme des deux premiers mois en raison d'un conflit avec une participante de l'étude, conflit non lié à la recherche.

4.2.3.3 Description de l'échantillon

Cette section présente les différentes caractéristiques des participantes ayant pris part à l'étude. Ces informations ont été collectées de façon qualitative à travers les différentes

rencontres de discussion, principalement les rencontres 1, 2 et 3, où chacune des participantes s'est présentée et a fait un court récit de vie.

- Genre et apparence physique

Six des sept participantes se sont identifiées au genre féminin et ont une apparence selon les standards qui y sont associés. Une participante adopte un look qu'elle qualifie d'androgyné et se définit comme étant une *butch*. Elle a également expliqué au groupe qu'elle apprécie que les gens puissent avoir de la difficulté à définir son genre d'emblée, notamment lorsqu'ils l'aperçoivent de dos. Toutes les participantes ont des tatouages et des perçages apparents et s'associent à certains éléments de la culture punk, bien qu'elles n'adoptent pas toutes le style vestimentaire qui y est associé. Deux participantes estiment avoir un style plus classique qui ne permet pas de les identifier de prime abord comme des jeunes femmes marginalisées.

- Âge

Bien qu'il ait été prévu initialement d'intégrer des participantes d'âge mineur en ciblant un échantillon composé de jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans, toutes les participantes étaient âgées de plus de 18 ans au moment de débiter l'étude, en mai 2013. Deux participantes avaient 18 ans, alors que les cinq autres étaient âgées entre 20 et 23 ans.

- Trajectoire de rue

Pour les participantes, il s'est avéré que la vie de rue n'est pas une expérience comportant un début et une fin précises. L'ensemble des participantes estime avoir fait son entrée dans la rue autour de l'âge de 15 ou 16 ans, pour fuir les centres de réadaptation affiliés à la *Direction de la protection de la jeunesse* ou pour mettre fin à une situation familiale difficile ou violente. Les participantes âgées de 18 ans étaient actives dans la rue depuis environ 3 ans, alors que celles de plus de 20 ans l'étaient depuis un peu plus de 5 ans. Ces dernières se sont d'ailleurs croisées à plusieurs reprises durant leur trajectoire de rue, à Québec, Montréal ou ailleurs. Toutes les participantes étaient en processus de sortie de rue au moment du début de l'étude et leurs démarches se sont poursuivies tout au long de la recherche. Néanmoins, la plupart des participantes continuent d'être associées aux diverses activités liées à la vie de rue comme l'errance et la consommation de drogues au terme de l'étude. Une seule participante estime être en rupture avec la vie de rue en raison de sa maternité. Elle a la garde pleine de sa petite fille née à l'hiver 2012.

Considérant que les participantes étaient en processus de sortie de rue au début de l'étude, il a semblé plus juste, d'entrée de jeu, de désigner cette population sous des appellations comme *Jeunes associées à la rue*, *Jeunes ayant fait l'expérience de la rue* ou *jeunes associées à la vie de rue*. Ces concepts apparaissaient plus nuancés et plus inclusifs pour interpeller les jeunes femmes lors du recrutement. Néanmoins, les participantes ont rejeté ces concepts au terme du projet, en réaffirmant leur identité de *Jeunes de la rue*, comme l'indique la citation ci-dessous. Nous y reviendrons au chapitre huit.

On est toutes des jeunes de la rue, on a toutes été dans la rue [...]. Moi je considère que je suis une jeune de la rue, même si j'ai un appartement [maintenant]. Ça reste en dedans de toi [Toutes approuvent et répètent que ça reste en dedans.] **Bob, rencontre 10**

Bien que toutes les participantes aient eu un endroit où résider au moment de l'étude, la question de la stabilité résidentielle est apparue en enjeu pour plusieurs d'entre elles. Seulement deux participantes ont conservé le même lieu de résidence pour toute la durée de la recherche. Celles-ci logent dans des appartements coopératifs associés à des clientèles spécifiques. Les cinq autres ont dû déménager, même à plusieurs reprises durant l'année du projet, pour diverses raisons (rupture amoureuse, incarcération d'un conjoint ou d'un colocataire, manque d'argent, changements de colocataires, poursuite des études à l'extérieur de la ville).

- Origine ethnique

Concernant l'origine ethnique, le groupe apparaît relativement homogène dans la mesure où six participantes sur sept s'identifient à la nation québécoise. Pour cinq de ces participantes, leur expérience de la rue s'inscrit également dans une trajectoire migratoire puisqu'elles sont originaires des régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-du-Fleuve et des Îles de la Madeleine. Elles ont toutes connu l'itinérance dans différentes régions de la province, et pour certaines, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario avant de se retrouver dans les rues de Québec. Une jeune femme autochtone de la nation Innue complète le groupe. Celle-ci est née dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et a été placée dans la région de Québec à l'âge de 3 ans.

- Orientation sexuelle

Le groupe comporte une certaine diversité concernant la question de l'orientation sexuelle. Cette identification a été sujet de quelques discussions durant la totalité du projet. Quatre participantes se sont identifiées comme étant hétérosexuelles et disent n'avoir jamais eu de relation ou été tentées d'en avoir avec une personne de même sexe. Une autre participante, qui se présente comme étant *butch*, se définit comme homosexuelle et explique n'avoir eu des relations qu'avec d'autres femmes. Pour deux participantes, définir leur orientation sexuelle a semblé plus difficile, ces dernières ayant vécu des relations sexuelles et amoureuses à la fois avec des jeunes hommes et des jeunes femmes. Celles-ci hésitaient à se définir comme étant bisexuelles et montraient une certaine réserve à se camper dans l'une des trois catégories généralement associées à l'orientation sexuelle.

- Situation amoureuse

Cinq participantes étaient engagées dans une relation amoureuse au moment de la première rencontre, certaines depuis de nombreuses années. Seulement l'une d'entre elles a poursuivi son union durant notre étude. La plupart ont changé de partenaire au moins une fois durant la RAP ou ont eu différentes fréquentations. Deux participantes ont également mis fin à une relation de longue date avec leur conjoint afin de mettre un terme à une situation de violence. Pour ces dernières, la rupture a été associée à un moment d'instabilité résidentielle et à un retour dans différentes activités liées à la rue comme la consommation de drogue, l'errance et la fréquentation de milieu criminel.

- Emploi

Une seule participante a occupé en emploi rémunéré durant la durée de l'étude, emploi dont elle a été licenciée après quelques mois. Deux participantes se sont créé leur propre emploi, à défaut d'avoir pu en obtenir un sur le marché du travail et deux autres sont connues des policiers en raison d'activités criminelles comme le vol et le trafic de stupéfiants. Nous y reviendrons au chapitre six.

- Éducation

Alors que toutes les participantes étaient inscrites au programme *JAD* au début de l'étude, une seule d'entre elles y était encore à la fin du projet. Néanmoins, à l'été 2014, trois autres participantes demeurent aux études à temps complet: deux ont entamé à

l'automne 2013 une formation professionnelle et l'une fréquente de façon sporadique le cégep. Deux participantes font actuellement des démarches vers d'autres programmes de réinsertion socioprofessionnelle.

- Situation financière

L'ensemble des participantes vit d'importantes contraintes financières et manque régulièrement d'argent pour subvenir aux besoins de base comme l'achat de nourriture ou de médicaments. Elles vivent principalement des programmes de soutien offerts par les différents niveaux de gouvernement, comme l'aide sociale, les subventions d'Emploi Québec et l'aide financière aux études.

Ce portrait des différentes caractéristiques des participantes montre un échantillon par homogénéisation (Pires, 1997) dans la mesure où elles présentent une expérience commune de la rue. Néanmoins, l'échantillon comporte une certaine diversité en regroupant des participantes qui présentent des différences identitaires, entre autres sur le plan de l'orientation sexuelle ou de l'apparence physique. Ces divergences contribuent au respect du principe de diversification de l'échantillon (Pires, 1997), estimé comme étant le principal critère de scientificité des échantillons qualitatifs (Glaser et Straus, 1967).

4.2.4 Collecte des données

Le processus de collecte des données s'est échelonné sur cinq rencontres de juin 2013 à octobre 2013. Ces rencontres se sont déroulées à intervalles irréguliers en raison des grandes vacances et des disponibilités des participantes. Les quatre premières rencontres ont été menées dans les locaux ou les environs extérieurs des Œuvres de la maison Dauphine. La cinquième s'est déroulée chez une participante afin de faciliter sa participation, puisqu'elle est mère de famille monoparentale. Au cours de ces rencontres, les participantes se sont exprimées sur différentes expériences de violences structurelles, celles qui les ont conduites à la rue, celles qui ont eu lieu alors qu'elles étaient dans la rue et celles qui les ont empêchées de s'en sortir. Elles ont également nommé différentes stratégies déployées pour faire face à ces violences. Ces rencontres ont été enregistrées et transcrites intégralement par quatre participantes qui se sont divisé le travail.

4.2.5 Analyse collective de l'expérience de la violence structurelle

L'analyse des données par les participantes en interaction avec la doctorante a eu lieu pendant cinq rencontres (les rencontres 6 à 9 et la rencontre 11). À l'instar de la rencontre numéro 5, celles-ci se sont déroulées chez une participante. Une analyse partielle du contenu des rencontres a également eu lieu à la fin de la rencontre 3, bien que cette rencontre fasse partie de l'étape de la collecte des données. Un enjeu partagé par l'ensemble des participantes a été dégagé et le groupe s'est rapidement mobilisé dans l'expérimentation d'une première stratégie de lutte contre la violence structurelle.

Les rencontres d'analyse ont été enregistrées, mais n'ont pas fait l'objet d'une transcription intégrale. Les bandes ont été réécoutées et certains extraits élaborant plus précisément sur la violence structurelle et les stratégies expérimentées par les participantes ont été retranscrits. Les contenus et citations pertinents avancés par les participantes ont également été consignés dans un journal de bord et s'ajoutent au corpus d'analyse. Ces rencontres ont permis de dégager les principales catégories au cœur de l'analyse du contenu de l'ensemble du corpus de l'étude. L'expérience des participantes de la violence structurelle sera présentée au chapitre cinq et les stratégies déployées pour y faire face, au chapitre six.

Les rencontres 6, 8 et 9 réalisées de novembre 2013 à mars 2014 visaient la planification et l'élaboration d'une stratégie pour lutter contre la violence structurelle. L'élaboration d'une telle stratégie impliquait de prendre une distance critique à la violence structurelle vécue par les participantes et d'identifier des pistes de solutions. Ces rencontres articulées autour de l'analyse de l'expérience des participantes ont débouché sur la mise sur pied d'une deuxième stratégie de lutte contre la violence structurelle. Les deux stratégies expérimentées par le groupe seront présentées au chapitre sept.

Les rencontres 7 et 11, pour leur part, consistaient à préparer des conférences dans le cadre d'activité de transfert des connaissances. Ces rencontres ont également servi à l'analyse en permettant de synthétiser, dans une présentation orale, les différentes expériences des participantes en lien avec la violence structurelle, les stratégies qu'elles ont déployées et les actions réalisées par le groupe. Ces activités de transfert ont permis d'engager un dialogue avec différents acteurs concernés par la question de jeunes femmes de la rue. Nous y reviendrons également au chapitre sept.

Une rencontre d'évaluation (rencontre 10), qui a eu lieu en mars 2014, a finalement fait un retour sur le processus expérimenté dans le cadre de cette étude. Les discussions du groupe ont été orientées autour des différents contenus discutés durant la recherche, sur leur analyse, de même que sur les deux stratégies expérimentées. Cette rencontre a été enregistrée et transcrite. Elle a fait également l'objet d'une analyse de contenu en prévision de l'analyse du processus de la recherche présentée au chapitre sept.

4.2.6 Actions expérimentées par le groupe

Cette étude a conduit à l'élaboration de deux actions de lutte contre la violence structurelle. Bien que la méthodologie de la e-RAP ait été laissée de côté par le groupe, la photographie et certains médias ont été utilisés. Les discussions lors des rencontres d'analyse ont conduit à l'élaboration des images produites et servent de base à l'analyse du contenu des rencontres. Il est d'ailleurs suggéré que des activités orientées, comme la production de matériel artistique et de contenu multimédia, permettent de garder l'accent sur la question d'intérêt et proposent l'élaboration de données empiriques facilitant les analyses (Coluci, 2007). Dans notre cas, l'élaboration de stratégies par le biais de la photographie a permis d'identifier des cibles d'action et de faire collectivement, à travers un processus itératif, une analyse de l'expérience des participantes de la violence structurelle.

Une première action a été expérimentée à l'été et à l'automne 2013. Il s'agissait d'une action ciblant la question de l'accessibilité au logement pour les jeunes de la rue ayant un chien. L'action comportait deux volets: 1) Une activité de sensibilisation citoyenne afin d'inciter la population à signer une pétition sur le site de l'Assemblée nationale du Québec visant à annuler les clauses de baux résidentiels interdisant les chiens et les chats. 2) Un dialogue avec les gestionnaires d'immeubles locatifs relativement à l'autorisation des animaux dans leurs unités de logements.

Une deuxième action a été expérimentée à l'été et à l'automne 2014. Il s'agit d'un projet photo par affichage visant à dénoncer l'étiquetage dont font l'objet les jeunes femmes de la rue, étiquetage qui les conduit à vivre différentes expériences de violence institutionnelle et quotidienne. Les Œuvres de la Maison Dauphine et le Squat Basse-Ville ont accepté d'être partenaires dans ce projet en affichant leurs coordonnées sur les affiches pour les jeunes femmes qui auraient souhaité demander de l'aide. Ces deux stratégies sont explicitées au chapitre sept.

Les participantes se sont également impliquées dans différentes activités de mobilisation des connaissances. Cela représente une étape importante de la recherche et une forme de stratégie utile afin d'engager un dialogue avec différents acteurs concernés par la situation des jeunes femmes de la rue. Les activités réalisées ont ciblé des acteurs issus du milieu universitaire et des milieux de pratiques. Le groupe a également montré ses réalisations dans le cadre d'une exposition grand public nommée « les beautés du féminisme ». Ces activités sont également décrites au chapitre sept.

4.2.7 Analyse des données

Le corpus de l'étude est composé des transcriptions intégrales des rencontres 1 à 5 et de la rencontre 10, ainsi que de certaines citations tirées des rencontres 6 à 9 et 11. Celui-ci a été traité à partir de la méthode d'analyse de contenu thématique de L'Écuyer (1990). Cette méthode apparaît cohérente avec les principaux repères épistémologiques et théoriques de la RAP puisqu'elle permet de systématiser l'analyse de matériel subjectif. Le processus d'analyse des données et la perspective d'analyse choisie pour cette étude, le féminisme intersectionnel, a été discuté avec les participantes. Il était prévu que l'expérience des participantes de la violence structurelle soit analysée avec le modèle de Yuval-Davis (2006). Ce modèle a été présenté aux participantes qui ont montré peu d'intérêt pour cette partie du travail. Il a été convenu que la doctorante assumerait seule la tâche relative à l'analyse de la violence structurelle dans une perspective intersectionnelle. Néanmoins, le positionnement de leur expérience en lien avec le modèle de Yuval-Davis (2006) de même que l'analyse de leurs stratégies ont été brièvement discutés et validés auprès des participantes lors des rencontres 7 et 11 soutenant l'organisation d'activités de mobilisation des connaissances.

Le corpus réunissant le contenu des rencontres 1 à 9 ainsi que la rencontre 11 a été codé une première fois dans trois catégories générales référant aux trois questions de recherche, l'expérience de la violence structurelle, les stratégies expérimentées par les participantes pour y faire face et le processus de recherche.

4.2.7.1 Analyse de l'expérience de la violence structurelle

La doctorante a fait une analyse du contenu de la catégorie « expériences de la violence structurelle » en la subdivisant tout d'abord selon trois des quatre dimensions de la grille

d'analyse féministe intersectionnelle proposée par Yuval-Davis (2006), soit les dimensions représentationnelle, organisationnelle et expérientielle.

La catégorie représentationnelle comprend le discours relatif aux différentes représentations sociales, idéologies et préjugés dénoncés à travers les réalisations des participantes. Les extraits où les participantes discutent des différents préjugés que les gens ont en général envers les personnes itinérantes, les jeunes, les femmes, les lesbiennes et les assistés sociaux ont été codés dans cette catégorie.

La dimension organisationnelle inclut les discours relatifs aux lois, les politiques sociales, les institutions et les organismes qui produisent et reproduisent des violences structurelles envers les participantes (Yuval-Davis, 2006). Cette catégorie comprend le discours des participantes sur l'organisation et les principes généraux des différents services sociaux, des lois qui les concernent, des programmes sociaux auxquels elles ont accès et les différents systèmes qu'elles côtoient.

La catégorie expérientielle regroupe à la fois les interactions avec les membres des réseaux informels d'entraide ou du réseau social, et avec le personnel œuvrant auprès d'un organisme ou d'un établissement public (Yuval-Davis, 2006). Les exemples d'interactions entre les participantes et des passants, des propriétaires d'immeubles à logement, des employeurs, des professionnels en matière de santé et de services sociaux ont été codés dans cette catégorie. Nous ajoutons également à cette dimension la façon dont les violences structurelles prennent vie dans le quotidien des participantes, en créant des contextes où elles sont susceptibles de subir une agression ou de voir leur sécurité compromise.

Enfin, le contenu de ces trois catégories a été subdivisé en fonction des violences structurelles se dégageant de l'expérience des participantes et ayant été identifiées par celles-ci comme étant importantes à faire ressortir, lors des rencontres 6, 7, 8, 9 et 11. Enfin les catégories redondantes ou contenant peu de matériel ont été réaménagées. Les résultats ont été rédigés une première fois selon cette codification. Cette première vision d'ensemble n'a pas permis de dégager de façon claire l'expérience des participantes de la violence structurelle, ainsi ces trois dimensions de la grille de Yuval-Davis (2006) ont été mises de côté pour l'analyse, nous y reviendrons au chapitre neuf.

Tableau 2

Cadre retenu pour l'analyse de la violence structurelle

Dimensions	Définitions et opérationnalisations
Domination symbolique	Système de croyances qui maintient les hiérarchies en place (Bourdieu, 1980). Extraits où les participantes décrivent la façon avec laquelle elles ont été perçues par les différents acteurs qu'elles ont côtoyés, et les préjugés dont les jeunes femmes de la rue font l'objet.
Violence institutionnelle	Violence perpétrée par l'État et par les différentes institutions comme les établissements de santé et de services sociaux (Foucault, 1975 ; Lagrula-Fabre, 2005). Extraits où les participantes discutent des expériences de violence produites et reproduites par l'État, par le biais des programmes, des lois et des politiques et au sein des différentes institutions comme les établissements de santé et de services sociaux, les organismes communautaires, ainsi que par le marché de l'emploi, du logement et le système bancaire.
Violence quotidienne	Expérience individuelle de pratiques et de violence au niveau des interactions interpersonnelles (Sheper-Hugues, 1994). Extraits où les participantes racontent différentes violences dont elles ont fait l'expérience sous une base régulière dans leur vie personnelle et pouvant être mises en lien avec leurs expériences de la domination symbolique et de la violence institutionnelle.
Intersubjective	Façon dont les acteurs adoptent le discours dominant, l'ignorent ou y résistent (Davies et al., 2000). Extraits où les participantes définissent leur appartenance à certains groupes, la réfutent, reproduisent des préjugés envers d'autres et discutent de leur représentation de la violence

Tel que le montre le tableau 2 ci-dessus, les unités de sens ont été réaménagées autour des trois dimensions de la violence structurelle soit la domination symbolique, qui a regroupé les extraits permettant de comprendre comment les participantes ont été représentées par les différents acteurs qu'elles ont côtoyés. Ensuite, la violence institutionnelle réfère aux extraits où les participantes discutent des expériences de violence produite et reproduite par l'État, par le biais des programmes, des lois et des politiques et au sein des différentes institutions comme les établissements de santé et de services sociaux, les organismes communautaires, etc. (Foucault, 1975 ; Lagrula-Fabre, 2005). La violence institutionnelle réfère également aux extraits où les participantes parlent de façon générale de la façon dont les jeunes de la rue sont traitées par le marché de l'emploi, du logement et par le système bancaire. Enfin, la violence quotidienne a regroupé les narratifs où les participantes ont discuté des différentes violences dont elles ont fait l'expérience dans leur vie personnelle pouvant être mises en lien avec leurs expériences de la domination symbolique et de la violence institutionnelle. L'expérience de la violence structurelle est présentée au chapitre cinq et les stratégies déployées par les participantes pour y faire face, au chapitre six.

4.2.7.2 Analyse des stratégies déployées par les participantes

En ce qui concerne l'analyse des données visant à répondre à la deuxième question de recherche « Quelles ont été les stratégies expérimentées par les participantes pour faire

face à la violence structurelle?», la catégorie générale «stratégies» a été créée et une codification ouverte a permis de dégager trois types de stratégies: le recours à la rue comme stratégie de survie, les stratégies afin de subvenir à ses besoins primaires et les stratégies de protection.

4.2.7.3 Analyse du processus de la recherche et des actions expérimentées par le groupe

La troisième question de recherche sur les actions permet de documenter le processus ayant conduit à leur expérimentation. Le corpus est composé de l'ensemble des rencontres incluant la rencontre d'évaluation (rencontre 10). Cette analyse permet de voir si les stratégies ont été élaborées dans le cadre d'un processus empirique correspondant aux critères de scientificité d'une RAP. Ainsi, les cinq types de validité définis par Reason et Bradbury (2001) sont les catégories au cœur de cette analyse. Celles-ci ont été présentées précédemment: soit la validité sociale, la validité démocratique, la validité du processus, la validité catalytique et la validité dialogique. Cette analyse est présentée au chapitre sept.

4.2.7.4 Intersubjectivité et positionnement des participantes par rapport à la violence structurelle

Le principal apport du féminisme intersectionnel à ce projet réside dans la façon dont les participantes intègrent ou pas, les différents préjugés auxquels elles font face et leur positionnement par rapport à leur expérience de la violence structurelle. Ce positionnement émerge de l'analyse de la dimension intersubjective de la grille d'analyse de Yuval-Davis (2006). Afin de mieux saisir toute la substance de cette dernière dimension, il apparaît pertinent de se tourner vers la façon dont la subjectivation a été pensée. La subjectivation est en fait un concept poststructuraliste emprunté aux théories générales de la sociologie qui désigne le sens de soi. Pour Foucault (1980), il s'agit d'un processus bidirectionnel dans lequel l'acteur agit dans un contexte donné et où ce contexte détermine son sens de soi. Les chercheur-e-s socioconstructionnistes en études du genre comme Davies, Dormer, Gannon *et al.* (2000) expliquent que la subjectivation comprend la façon dont les acteurs adoptent le discours dominant, l'ignorent ou y résistent.

Cette opérationnalisation apparaît pertinente afin de mieux comprendre le principe de l'intersubjectivité tel qu'il est défini par Yuval-Davis (2006). Néanmoins, cette auteure ne réfère pas qu'exclusivement à la façon dont les individus se perçoivent ou s'identi-

fient à des groupes, mais s'intéresse également aux préjugés qu'eux-mêmes entretiennent envers les autres. Dans cette thèse, la dimension intersubjective regroupe les extraits où les participantes définissent leur appartenance à certains groupes, reproduisent des préjugés envers d'autres et discutent de leur représentation de la violence. Cette catégorie est subdivisée selon les différents préjugés, identités et appartenances qui sont abordés par le groupe. L'analyse de la dimension intersubjective est présentée au chapitre huit.

4.2.8 Considérations éthiques

Étant donné que cette recherche s'est attaquée au statu quo et pouvait impliquer des conséquences politiques, le déroulement ne doit pas contribuer à accroître davantage la marginalisation et les hostilités envers le groupe l'ayant menée (Khanlou & Peter, 2005). Néanmoins, les différentes activités du groupe ont posé un risque minimum pour les participantes. Ces dernières peuvent éprouver un inconfort social ou émotionnel lors des discussions portant sur leurs expériences. La doctorante a de l'expérience en intervention et en recherche auprès des femmes aux prises avec des problématiques délicates comme la violence. Ainsi, elle pouvait orienter les participantes dans les cas où une situation de violence est dénoncée ou lorsque de la détresse émotionnelle est manifestée durant les activités du groupe. Les risques ont également été discutés avec les participantes et elles ont toutes été informées des modalités de leur participation à l'étude.

Les rencontres ont eu lieu dans un environnement familier et confortable. Au début du projet, les locaux des Œuvres de la Maison Dauphine, un endroit accessible et convivial, ont été le meilleur endroit pour faire les rencontres. La doctorante a facilité le déroulement des rencontres en étant sensible aux besoins des participantes et a pris en considération leurs besoins, demandes et intérêts. Ainsi, à partir de l'automne 2013, les rencontres se sont déroulées chez une participante résidant dans un lieu assez central pour les différentes participantes. Cet accommodement a également permis de faciliter la participation de cette jeune mère. Les discussions se déroulaient de façon conviviale, habituellement autour d'un repas apporté par l'animatrice.

Même si les participantes se sont engagées activement au sein de la recherche, les considérations éthiques habituelles doivent toutefois s'appliquer envers elles. Leurs propos et leurs informations personnelles doivent être protégés par le biais d'un engagement à la confidentialité (Khanlou & Peter, 2005). Afin de respecter la confidentialité, les don-

nées démographiques ont été collectées auprès des participantes par le biais d'un questionnaire où les informations personnelles ne sont pas inscrites. Ainsi, il est impossible de rattacher le nom de la participante à son questionnaire. Les noms complets des participantes, de même que leurs informations personnelles, ont été gardés confidentiels dans un classeur verrouillé à l'Université Laval. Ces documents seront déchiquetés sept ans après la fin du projet. Cependant, si la doctorante apprend que l'enfant d'une participante est actuellement en situation de violence ou d'abus, elle aura la responsabilité d'avertir les autorités concernées. Toutes les participantes ont été informées que cette limite de la confidentialité a préséance sur leur participation au projet.

Puisque les participantes ont été impliquées dans les différentes activités de transfert des connaissances, leur visage est connu des différents acteurs rencontrés. Néanmoins, un grand soin a été apporté afin de ne pas donner les noms complets des participantes. Ces dernières ont d'ailleurs proposé de garder le nom qu'elles utilisent dans la rue afin de faciliter la communication lors des activités de transfert des connaissances, de même que dans le présent document. Conformément aux recommandations du conseiller éthique du CERFAS, Simon Hobeila, les participantes ont été informées des différents préjudices que cette mesure peut leur occasionner. Elles ont néanmoins préféré continuer dans cette voie.

Le projet de recherche dans lequel cette thèse s'inscrit a obtenu l'approbation du comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CERFAS) de l'Université de Montréal le 11 novembre 2011 (Numéro de certificat: CERFAS-2011-12/85-P). Le certificat est disponible à l'annexe 2.

4.2.9 Limites de la stratégie de recherche

Cette RAP renferme une importante limite: son thème, les questions de recherche s'y rapportant, ses objectifs et le choix de son cadre d'analyse et de sa méthodologie n'ont pas été faits de concert avec les participantes du groupe de jeunes femmes de la rue, mais dans une démarche préalable. Cette étude s'inscrivant dans un vaste projet pancanadien, la méthodologie de la e-RAP et le cadre d'analyse ont été choisis par les différents acteurs impliqués dans ce projet. Néanmoins, les décisions du comité de coordination pancanadien incluant des participants de différents sites à travers le Canada ont été prises de concert avec eux.

Ces considérations font en sorte que cette étude ne s'inscrit pas dans une RAP dans l'ensemble de son processus puisque sa genèse n'a pas été décidée collectivement avec les participantes. Néanmoins, la rupture avec la e-RAP s'est effectuée de concert avec les participantes de cette étude et la doctorante a développé sa propre grille d'analyse féministe intersectionnelle, différente de celle proposée par le comité pancanadien. Ce modèle a été discuté avec les participantes qui ont également rejeté certains thèmes de discussion proposés par le comité pancanadien. Elles se sont également montrées critiques envers différents outils d'évaluation nécessaires à l'étude pancanadienne, en conséquence, ils n'ont pas été retenus pour l'analyse de cette présente recherche.

Cette étude comporte également le biais d'annoncer d'emblée qu'elle s'intéresse à la violence structurelle. Ainsi, elle cible dès le recrutement la participation de jeunes femmes qui ont fait l'expérience de violence et qui estiment avoir subi des injustices durant leurs différentes trajectoires. Par ce biais important, elle ne laisse pas la place à ce que toutes les nuances de l'expérience de la rue soient abordées. Ainsi, l'expérience des participantes présentée dans cette thèse représente une facette de la vie de rue et n'est pas représentative de tout l'hétérogénéité de ce milieu.



CHAPITRE 5

L'expérience de la violence structurelle



Quand t'es bas, tu t'habitues à être bas mais, [...] Quand t'essayes de te remonter, il n'y a personne qui veut t'aider! [Ils] sont habitués que tu sois pauvre, donc ils vont te juger pis baisser ton [aide sociale] Tu vas être moins payée, tu vas moins réussir à faire des affaires [...] tu vas avoir moins d'argent [...] On va rester dans [la] marde au moins on va avoir de l'aide! On va rester du monde qui font rien.

CETTE ÉTUDE VISAIT À RÉPONDRE AUX trois questions de recherche suivante: 1) De quelles façons les participantes font-elles l'expérience de la violence structurelle? 2) Quelles stratégies ont-elles déployé pour y faire face?, et 3) Dans le cadre de ce projet de RAP, quelles actions peuvent être expérimentées afin de lutter contre la violence structurelle?

La définition de la violence structurelle retenue pour les fins de cette thèse s'inspire de celle proposée par les anthropologues médicaux Farmer *et al.* (2004) et Scheper-Hugues et Bourgois (2004). Elle présente la violence structurelle comme étant le processus à la racine des inégalités sociales et de l'oppression vécue par différents groupes sociaux. Ce processus s'opère dans différentes dimensions, soit à travers la domination symbolique définie comme un système de croyances qui maintient les hiérarchies en place (Bourdieu, 1980), à travers la violence institutionnelle, qui réfère à la violence perpétrée par l'État et

les différentes institutions comme les établissements de santé et de services sociaux (Foucault, 1975; Lagrula-Fabre, 2005) et dans les différentes violences quotidiennes qui comprennent l'expérience individuelle de pratiques et de violence au niveau des interactions interpersonnelles (Sheper-Hugues, 1994). Étant donné que peu d'études ont envisagé les difficultés des jeunes femmes de la rue sous l'angle de la violence structurelle, il importait de s'y intéresser de façon exploratoire et d'adopter un angle d'analyse relativement large afin de bien saisir les processus et les rapports de pouvoir impliqués dans sa production.

Plusieurs perceptions des jeunes femmes de la rue, ayant contribué à construire ces dernières comme une population marginalisée, ont été dégagées. Ces perceptions s'inscrivent dans la domination symbolique puisqu'elles sont le reflet de différents rapports de pouvoir et qu'elles se sont traduites à travers certaines interactions entre les participantes et les principales institutions qu'elles ont côtoyées. De ces interactions, il s'est dégagé deux processus bien distincts, mais interdépendants à certains égards, autour desquels l'expérience des participantes s'est déclinée. Dans certains cas, le discours des participantes a présenté des expériences de violence institutionnelle ayant contribué à fragiliser et à étier les liens qu'elles entretenaient avec différents milieux pour ultimement les exclure. Dans d'autres cas, elles ont dénoncé la surveillance et le contrôle dont elles ont fait l'objet de la part de certaines autorités. Ce chapitre présente les résultats relatifs à l'expérience de violence structurelle des participantes, à travers l'analyse de ses dimensions symbolique, institutionnelle et quotidienne.

5.1 La domination symbolique :

comment sont représentées les jeunes femmes de la rue ?

La question de l'étiquetage a été au cœur du processus de recherche-action réalisée avec les participantes. L'analyse du discours des participantes a permis d'identifier une diversité de visions et de préjugés contribuant à construire les jeunes femmes de la rue comme une population altérisée et marginalisée. Il est possible d'avancer que ces préjugés s'inscrivent dans la production de différents rapports de pouvoir comme ceux liés au genre, à la classe sociale, à l'âge et à l'orientation sexuelle.

5.1.1 Quand résistance et opposition sont synonymes de délinquance et de criminalité

Lors des deux premières rencontres, chaque participante a eu l'occasion de parler un peu de sa trajectoire de vie et des circonstances qui l'ont menée à la rue. Les quatre partici-

pantes ayant eu une trajectoire de placement au sein des services de la Direction de la protection de la jeunesse estiment avoir été étiquetées dès leur entrée dans ce système. L'analyse de leurs propos révèle que les différents comportements d'opposition qu'elles ont eus à l'adolescence, liés à différents problèmes familiaux (abandon, abus sexuels, conflits) ont été perçus d'emblée comme des conduites délinquantes. Ainsi, il est possible de supposer que ces jeunes femmes sont représentées sous l'angle de l'image de la *Bad Girl* (Brown, 2011). L'expérience suivante vécue par une participante témoigne de cet étiquetage, lorsque son école a refusé de comprendre les motifs la poussant à refuser de voir sa mère, alors que cette dernière l'avait mise à la porte dans les jours précédents. Plutôt que se retrouver face à sa mère qui lui avait fait énormément de peine et mise en colère, la participante a préféré quitter l'école. La direction l'a ainsi signalée à la Direction de la protection de la jeunesse sous le motif de la fugue scolaire.

J'étais en fugue de l'école! Je [ne]savais même pas que ça se pouvait! Dans le fond, j'étais en secondaire IV pis ma mère m'avait mis[e] dehors de chez nous [...] la directrice de l'école qui me connaissait bien parce que j'étais toujours dans son bureau, m'appelle à son bureau pour me dire que ça n'allait pas et qu'elle avait appelé ma mère pour qu'on se rencontre. Mais elle le savait que ma mère m'avait mis[e] dehors!!! Donc j'ai dit que si elle venait, moi je partais! Elle m'a dit que si je partais, elle me déclarait en fugue! Donc je suis partie! [...] en sortant du stationnement, ma mère rentrait. Donc elle m'a vue [...] j'avais un cellulaire donc ma mère m'a harcelée sur mon téléphone donc j'ai fini par répondre et je lui ai dit que si elle me laissait tranquille, j'allais lui dire où j'étais et on pourrait se rencontrer lundi puis régler nos affaires comme ça personne n'allait me déclarer en fugue. Elle m'a dit que c'était correct donc je lui ai dit où j'étais et le lendemain la police était là pour m'embarquer! ***Gab, 20 ans rencontre 1***

Pour cette participante, ce signalement et le placement qui s'en est suivi ont eu un effet domino en entraînant une cascade d'événements qui ont précipité son entrée dans la rue. Les diverses interventions ayant suivi cet événement ont été orientées sur les troubles de comportement de la participante plutôt que sur la situation familiale à la source de ceux-ci. Cela est venu teinter la perception que cette participante a eue de son expérience de placement en unité de réadaptation en internat, qu'elle voit comme une punition face à sa conduite opposante plutôt qu'une aide pour surmonter une situation familiale difficile où elle s'est sentie rejetée par sa mère et où son père avait des idées suicidaires.

Ils [les intervenant-e-s de la DPJ] nous traitent comme des criminelles en nous enfermant dans une prison pour jeunes parce que nos parents étaient fuckés. **Gab, 20 ans rencontre 6**

Bien que la Direction de la protection de la jeunesse ait aidé plus d'adolescents qu'elle n'en a conduit dans la rue (Saint-Jacques, Turcotte, Villeneuve *et al.*, 2010), l'expérience des participantes soulève l'idée que les adolescentes ayant des comportements résistants sont rapidement associées à la criminalité et à la délinquance, considérant de surcroît que cette attitude est en opposition avec la socialisation féminine. Les participantes reconnaissent qu'elles ont d'ailleurs renforcé cette image en s'inscrivant dans une escalade où elles ont résisté aux interventions qu'elles estimaient injustes ou trop sévères. L'analyse de leurs propos révèle également que cette étiquette a persisté une fois dans la rue, réaffirmée par certains de leurs comportements ou leur apparence physique comme des tatouages, des perçages ou des coiffures «excentriques». Elle a d'ailleurs teinté leurs échanges avec différents milieux, principalement les corps policiers (nous y reviendrons) et a contribué à instaurer une certaine méfiance envers elles.

5.1.2 La reproduction du discours haineux envers les personnes assistées sociales

Les participantes ont, dès la rencontre de recrutement, parlé de l'opinion défavorable de la population par rapport aux personnes en situation de pauvreté, plus spécifiquement, les personnes assistées sociales. L'analyse du discours des participantes souligne que la persistance et la récurrence du discours haineux envers les «B.S.» ont teinté l'opinion des différents acteurs qu'elles ont côtoyés durant leur trajectoire de rue. Le message diffusé dans certains médias est largement repris par la population qui présente les «B.S.» comme des personnes indésirables qui vivent aux crochets de l'État. Les «B.S.» sont également catégorisés comme des personnes trop paresseuses pour se prendre en charge et qui se complaisent dans ce mode de vie. Les propos des participantes révèlent également que dans le cas des jeunes de la rue, la croyance populaire veut que l'argent des contribuables soit utilisé pour se procurer de la drogue. Ainsi, cette étiquette est amplifiée par la frustration populaire par le biais de la croyance où l'argent est utilisé à mauvais escient. Les participantes ont été largement confrontées à ce préjugé dans leurs interactions avec les passants sur la rue, en se faisant regarder avec désapprobation ou en se faisant insulter.

Des fois [ce n']est pas le regard mais plus les commentaires qui viennent avec «trouves-toi une job hostie de junky», des fois ils ne te regardent même pas ils t'ignorent. *Gab, 20 ans, rencontre 6*

Il se dégage également que cette image des personnes assistées sociales a été reproduite par différents acteurs concernés par l'offre de services aux personnes en situation de pauvreté. Certaines craintes des participantes témoignent également qu'elles ont, dans une certaine mesure, intégré ce discours, nous y reviendrons au chapitre huit.

5.1.3 La culture du viol

La culture du viol prend vie dans un contexte où le viol et les différentes violences sexuelles faites aux femmes apparaissent comme étant inévitables, banalisés voire tolérés, par le biais de différentes pratiques ou attitudes (Buchwald, Fletcher & Roth, 2005). L'expérience des participantes révèle que ces dernières, en tant que jeunes femmes de la rue, ont été exposées de façon spécifique à cette culture.

Bien que cette étude soit orientée principalement sur le concept de violence structurelle, la violence sexuelle a émergé du contenu des rencontres, car il est apparu que la violence structurelle a créé des contextes où les participantes ont vécu ou ont été susceptibles de subir une ou plusieurs agressions sexuelles. Toutes les participantes estiment avoir été victimes de violence sexuelle avant ou pendant leur trajectoire de rue. La question du harcèlement, des agressions et de la sollicitation pour des services sexuels est apparue un élément très préoccupant pour l'ensemble des participantes de cette recherche-action. L'analyse de leurs propos note que leur présence dans la rue peut être rapidement associée à la prostitution et au travail du sexe. Dans ce contexte, la culture du viol revêt une signification particulière puisqu'elles peuvent être, à tort, perçues comme étant plus disponibles pour la sexualité, plus consentantes ou prêtes à faire n'importe quoi pour obtenir de la drogue ou de l'argent. Les propos des participantes font émerger l'idée que si elles sont présentes où dorment dans la rue, leur corps ne leur appartient plus et peut être touché et utilisé pour le plaisir des hommes :

Ils [les hommes] pensent que parce que tu es là, ils peuvent... [t'agresser sexuellement] *Caro, 21 ans, rencontre 5*

Toutes les participantes ont fait l'expérience d'une ou de plusieurs agressions sexuelles et estiment que les jeunes femmes de la rue sont plus spécifiquement susceptibles d'en subir une. Une participante nuance en précisant que tous les hommes et jeunes hommes ne sont pas nécessairement des agresseurs potentiels.

Il y en a que leur mère leur a appris à prendre soin des filles, à les traiter comme des petits trésors, ce n'est pas tous les gars qui pensent ça! **Gab, 20 ans, rencontre 6**

Néanmoins, l'expérience des participantes laisse croire qu'elles ont senti que leur image a été fortement sexualisée et qu'elles ont été exposées de façon spécifique à la culture du viol.

5.1.4 L'hétéronormativité

L'expérience de la dimension symbolique de la violence structurelle révèle que le vécu des participantes associées à la diversité sexuelle s'est inscrit dans un cadre où la spécificité de leurs préférences sexuelles a été peu prise en compte, voire niée. Le concept d'hétéronormativité, bien que complètement inconnu par les participantes au début de la recherche, a été discuté dans les différentes rencontres d'analyse et dans le cadre d'activité de transfert des connaissances. Ces réflexions ont permis de dégager que l'expérience des participantes issues de la diversité sexuelle s'inscrit dans un système hétérosexiste, lui-même déterminé par le concept d'hétéronormativité. Inspiré par la matrice sexe/genre/désir de Butler (2006), Chambers (2007) définit l'hétéronormativité comme la réalité désirable et « normale » où il y a cohérence et parfait enlignement entre les trois composantes de cette matrice. Ainsi, l'hétéronormativité réfère à une vision du monde social où des « mâles masculins » sont engagés dans des rapports hétérosexuels avec des « femelles féminines. » Cette représentation contribue à l'altérisation des sexualités non hétérosexuelles et aux identités de genre au-delà de la dichotomie du féminin et du masculin, par le biais des différentes pratiques sociales et quotidiennes (Bastien-Charlebois, 2011). Les réflexions en lien avec le cadre hétéronormatif ont permis aux participantes associées à la diversité sexuelle de poser un regard nouveau sur leur expérience, dans les situations où leur réalité a été occultée ou incomprise par certains membres du réseau de la santé et des services sociaux.

En résumé, l'expérience des participantes a permis d'identifier plusieurs visions ou préjugés associés à la culture ou à l'idéologie dominante qui ont contribué à les construire

en tant que jeunes femmes de la rue. Elles ont été perçues, en raison de certains comportements, de leur apparence physique, de leur âge et de leur genre comme étant de jeunes délinquantes, paresseuses, droguées et prostituées. S'ajoute à cela, pour les participantes associées à la diversité sexuelle, la non-reconnaissance de leur réalité spécifique. Cette vision des jeunes femmes de la rue s'inscrit dans une domination symbolique à l'intersection du système patriarcal, de la formation de classe, des rapports de pouvoir liés au genre, à la classe sociale, à l'âge et à l'orientation sexuelle. Les deux sections suivantes révèlent que cette image a trouvé écho dans les trajectoires des participantes au sein de différentes institutions et dans les réponses sociales face à certains de leurs problèmes.

5.2 Des violences institutionnelles qui relâchent le tissu social

Un premier processus s'est dégagé de l'analyse de la dimension institutionnelle de la violence structurelle expérimentée par les participantes. Il s'est avéré que plusieurs échanges ont contribué à affaiblir le lien qui maintenait celles-ci en contact avec les principales institutions sociales comme la famille, le marché de l'emploi, le logement, le système de santé et de services sociaux. Les participantes identifient certains éléments relatifs aux politiques et programmes sociaux de même qu'au sein des différentes pratiques sociales les concernant ayant contribué à fragilisé le lien qu'elles entretenaient avec différentes institutions. Elles critiquent le système de placement en famille d'accueil de la Direction de la protection de la jeunesse. Elles mentionnent également les exigences du marché de l'emploi de même que celle des propriétaires d'immeuble à logements, qui les disqualifient d'emblée. Elles dénoncent aussi la lourdeur bureaucratique et la sélectivité des programmes de soutien financier dispensés par l'État comme le Programme d'aide sociale ou les subventions d'Emploi Québec, les règlements des institutions bancaires et le mode de fonctionnement des banques alimentaires. Ces différentes expériences sont présentées dans cette section.

5.2.1 L'expérience de placements en vertu de la *Loi de la protection de la jeunesse*: multiples placements, mauvais traitements et discontinuité

Toutes les participantes ont raconté avoir vécu des situations qui les ont conduites à vivre une rupture avec leur famille. Que ce soit en raison de violence ou d'abus, de conflits familiaux, d'abandon ou de difficultés économiques vécues par la famille, elles lient ces situations à leur entrée dans la rue. De plus, quatre des sept participantes ont eu durant

leur adolescence une trajectoire de placements en centres jeunesse, au sein d'une unité de réadaptation en internat ou auprès d'une famille d'accueil. L'analyse des propos des participantes révèle certaines lacunes du système des familles d'accueil ayant contribué à leur perte de confiance envers la Direction de la protection de la jeunesse. Certaines participantes dénoncent avec véhémence la façon dont les enfants peuvent y vivre des mauvais traitements ou des abus sexuels, de même que les conséquences dévastatrices subséquentes. Pour celles-ci, une expérience d'abus au sein d'une famille d'accueil peut compromettre grandement le développement de la personne, son estime de soi et sa capacité à créer des liens avec les autres.

[Il y] en a qui ont pogné des familles vraiment dégueulasses... Du genre se faire battre pis se faire violer... pis [il y] en a plus qu'une de même tsé... Après ça, essaye d'avancer! [...] t'apprends à [ne] pu t'attacher, la première fois que tu t'attaches à quelqu'un tu brailles, fait que tu [ne] le fais pu... **Alexe, 20 ans, rencontre 2**

Le manque de stabilité offert par ces mesures s'est illustré dans le témoignage d'une des participantes qui a accumulé les placements en famille d'accueil.

Moi j'ai été là-dedans [Services de la Direction de la protection de la jeunesse] de 0 à 18 ans! Toute ma vie j'ai été dans les services sociaux de la DPJ. J'ai fait de 13 à 15 familles d'accueil de l'âge de 3 ans et demi à 9 ans et demi. J'ai eu vraiment plein de problèmes sociaux après... tsé me faire des amis [...] J'avais 3 ans et demi [Ils] auraient pu décider qu'[ils] me faisaient adopter mais non [ils ont] décidé de me faire aller d'un bord pis de l'autre... [...] À 9 ans et demi, je suis restée dans la même famille pis [je suis] encore avec eux autres! C'est mes parents! C'est eux qui mon élevée pis c'est vraiment des bons parents. Mais ça pris du temps avant que j'accepte leur amour. **San, 23 ans, rencontre 2**

Celle-ci attribue à l'instabilité et aux abus vécus durant cette période sa difficulté à s'attacher à ses parents adoptifs et différents comportements violents et délinquants qui l'ont conduite à la vie de rue. Les autres participantes témoignent également avoir croisé cette participante par le passé et qu'elle leur faisait peur puisqu'elle était difficile d'approche et très agressive avec les gens. Cette participante avoue également avoir été victime d'abus sexuel dans l'une des familles d'accueil où elle a été hébergée.

Moi j'ai été dans une famille d'accueil où le gars abusait des jeunes. Il [ne] faisait pas de pénétration mais il faisait du touche pipi. C'était pas cool, t'as 6 ans, tu ne sais pas ce qu'il va se passer dans ta vie et tu te fais faire ça. **San, 23 ans, rencontre 5**

L'expérience racontée par San renforce la méfiance et la piètre opinion des participantes envers le système des familles d'accueil. Ces dernières reconnaissent que plusieurs jeunes de la rue de leur entourage ont des vécus similaires. Néanmoins, il est possible que cette opinion puisse comporter un biais dans la mesure où les jeunes ayant connu une trajectoire de placement stable et exempt de violence au sein d'une famille d'accueil ne sont pas représentés parmi les jeunes de la rue. Il n'en demeure pas moins que l'instabilité de cette mesure et l'inaction du système de la Direction de la protection de la jeunesse face au dépistage de mauvais traitements dans le cas de la situation décrite par la participante représentent une manifestation de la violence institutionnelle.

Outre les expériences de placement en familles d'accueil, les participantes ont abondamment discuté de leur expérience dans les unités de réadaptation en internat affiliées à la Direction de la protection de la jeunesse. Elles expliquent que cette expérience a été marquée par de fréquents changements d'intervenant-e-s et des interventions inadéquates de la part de certains d'entre eux. Trois d'entre elles constatent que certain-e-s intervenant-e-s leur ont permis de mettre des mots sur leurs expériences difficiles, mais les nombreux changements d'intervenant-e-s ont également contribué à étioler, à long terme, leur confiance envers les personnes susceptibles de les aider.

[Il y] a une affaire qui est plate avec les centres [de réadaptation] c'est que tu changes de T.S. tout le temps. Pis vu que tu changes de T.S. tout le temps, ben tu apprends à ne plus faire confiance [...] moi j'en ai eu 15, après 3 ans au centre jeunesse, tu ne fais plus confiance à personne. **Alexe, 20 ans, rencontre 1**

Une autre participante raconte également des exemples de situations où certain-e-s intervenant-e-s ont manqué de professionnalisme, se sont moqués d'elle ou lui ont manqué de respect. Cette participante rapporte les propos d'un intervenant :

« J'ai parlé de toi à ma boss pis je lui ai dit que si on [n']avait pas une relation professionnelle, je t'aurais étampé la face sur mon bureau! » Pis après y s'est mis à rire!!!
Gab, 20 ans, rencontre 1

L'analyse des propos de cette participante laisse croire que l'ensemble de sa trajectoire au sein des unités de réadaptation en internat a été ponctuellement marqué par ce genre d'intervention et a contribué à affaiblir son estime d'elle-même. Cette expérience s'ajoute au sentiment de rejet éprouvé à la suite de la rupture du lien avec sa mère. Ces différents exemples illustrent les réserves des participantes par rapport aux services reçus de la part de la Direction de la protection de la jeunesse de même que leurs interrogations à savoir si ceux-ci leur ont réellement offert de l'aide.

5.2.2 L'expérience de la disqualification du marché de l'emploi

Durant l'année où s'est déroulée l'étude, une seule des participantes a occupé un emploi rémunéré au sein d'une entreprise privée. Les participantes attribuent leurs multiples difficultés, dans leurs démarches pour obtenir un travail, aux exigences du marché de l'emploi relativement aux compétences et à l'apparence physique. Le mépris de certains employeurs pour les personnes qui ont une allure associée à la marginalité, de même que l'exigence d'un diplôme ou d'une expérience de travail antérieure ont fait en sorte qu'il a été impossible pour les participantes de se trouver un emploi lorsqu'elles ont tenté de sortir de la rue.

Comment veux-tu qu'on se trouve une job? Pas de diplôme pas de job, pas d'expérience pas de job, des tatous, pas de job, des percings pas de jobs, des cheveux bizarres, pas de job, pas de diplôme, pas d'expérience, des tatous, des percings pis des cheveux bizarres... Pas de job... **Bob, 22 ans, rencontre 6**

Les propos des participantes font émerger l'idée qu'elles peuvent avoir intégré ce discours. Les différents refus auxquels elles ont été confrontées les ont ultimement incitées à se démobiliser de leurs démarches sur le marché de l'emploi, par crainte d'être jugées.

Aussi, la situation d'itinérance des participantes complexifie les démarches relatives à l'emploi, dans la mesure où elles ne peuvent offrir de coordonnées où les joindre. Cette participante raconte avoir abandonné l'idée d'aller offrir son curriculum vitae à un employeur pour cette raison, craignant d'être jugée défavorablement par celui-ci.

Moi aussi je voulais aller porter des cv mais quand [tu n']as pas de téléphone pis [que] [tu n']as pas d'appart comment tu veux être joignable? **Bob, 22 ans, rencontre 2**

Une autre raconte qu'il peut être gênant et mal vu d'aller rencontrer un employeur avec son sac de rue, un important signe de marginalité selon elle.

C'est tellement dur pis là [...] [Ce n']est pas drôle aller porter un cv avec ton packsac tu sais... [Tu] as ton gros sac de rue pis tu [ne] peux pas aller le porter... **Alexe, 20 ans, rencontre 2**

Une autre explique qu'elle hésite à s'insérer sur le marché de l'emploi puisque son dossier criminel peut éventuellement lui nuire dans ses démarches. Elle estime que cette situation peut contribuer à l'exclure du marché de l'emploi, car elle a peur d'être mal comprise par les employeurs potentiels.

Pis je trouve ça dur de me trouver une job aussi vu que je suis rendue avec un dossier... Pis je [ne] suis pas pour dire : « Hey, j'étais dans la rue!!! J'ai volé pour manger!! ». **Caro, 21 ans, rencontre 2**

Une participante avance que même si la candidate à l'emploi ne présente pas de marqueurs visibles associés à la marginalité, le fait d'être bénéficiaire de l'aide sociale peut être mal vu par les employeurs.

Quand tu veux trouver une job, quand tu rencontres quelqu'un pis qu'il te demande « Qu'est-ce que tu fais? » Pis que tu lui dis que t'es sur le BS, bien [il y] en a qui trouvent ça pas correct. [...] Quand tu veux te trouver une job, c'est dur quand t'as déjà été sur le BS parce qu'ils voient juste le mauvais côté du BS. Tu sais, [Ils ne] voient pas que nous autres on se reprenait en main à l'école pis qu'on en avait besoin [d'un travail]. **Caro, 21 ans, rencontre 2**

L'expérience des participantes présentée dans cette section montre que ces jeunes femmes se sont désengagées de leurs démarches relatives à l'emploi par crainte d'être jugées. Il importe d'ailleurs de mentionner que la seule participante ayant occupé un emploi rémunéré au cours de l'étude était embauchée par une entreprise reconnue pour son ouverture à engager du personnel associé à la marginalité. La participante s'est néanmoins fait licencier après quelques mois en raison d'un nombre trop élevé de jours consécutifs d'absentéisme, dû à une hospitalisation conséquente à des problèmes de santé mentale. Après quelques semaines de négociation et d'échange avec son employeur, la participante a néanmoins pu réintégrer son emploi.

5.2.3 Se trouver un logement: l'expérience du refus

L'expérience des participantes apparaît également caractérisée par la difficulté, voire l'impossibilité d'accéder ou de conserver un logement salubre. Elles expliquent que le fonctionnement du marché du logement les a exclues d'emblée, celles-ci ne pouvant présenter de références ou de dossier de crédit. L'absence de ces documents a rendu impossible la signature d'un bail. Elles expliquent également qu'une apparence physique liée à la marginalité entraîne de la méfiance chez les propriétaires.

Pis quand ton linge est tout déchiré aussi, c'est sûr qu'ils [ne] te prendront pas, ils vont dire que tu [ne] réussiras pas à bien payer. *Caro, 21 ans, rencontre 2*

L'analyse des propos des participantes fait d'ailleurs émerger l'idée que la méfiance des propriétaires et la nécessité de présenter des pièces justificatives puissent être compréhensibles, considérant que les participantes ont à quelques reprises été expulsées de leur appartement en raison d'une incapacité de payer. Elles mettent en lien l'impossibilité de payer leur logement avec leur difficulté à obtenir un emploi rémunéré et l'insuffisance des montants mensuels offerts par les programmes gouvernementaux.

Sur mon chèque, une fois mon appart, hydro pis toute de payé, il me reste 4\$ dans mon compte. *Gab, 20 ans, rencontre 2*

5.2.4 L'expérience de la bureaucratie: lourdeur et découragement

L'analyse des propos des participantes note que la lourdeur bureaucratique des différentes démarches associées à des programmes de soutien financier, principalement le Programme d'aide sociale et les subventions d'Emploi-Québec, peuvent représenter une manifestation de la violence institutionnelle. Une participante explique que les demandes à l'aide sociale doivent contenir de nombreuses pièces jointes que les personnes dans la rue n'ont pas en leur possession.

Pour l'aide sociale, Ils ont besoin de tel papier pis tel papier. Mais comment veux-tu que j'aie ça moi? Pis si tu [ne] les a pas toutes dans le même mois faut tout que tu recommences ta demande. *Alex, 20 ans, rencontre 2*

Une autre participante critique la longueur des délais et la complexité des démarches liées aux subventions d'Emploi-Québec:

Moi aussi [je suis] restée 3-4 mois à [programme de réinsertion scolaire] pis avec ça je pouvais avoir de l'argent mais ça m'a pris du temps juste pour faire mes démarches pour aller là, après c'est toutes les démarches pour me rendre à l'école avec Emploi-Québec. Sérieux c'était vraiment compliqué j'étais contente quand j'ai eu fini. **Bob, 22 ans, rencontre 2**

Les conséquences de la lourdeur bureaucratique associées aux démarches de soutien financier se sont principalement manifestées au moment des tentatives des participantes pour mettre fin à leur situation de rue.

Quand tu veux te sortir de la rue, tu veux de l'argent, [il y] a un laps de temps que tu [ne] peux pas en avoir, t'en veux mais il y a comme un trou. **Lexie, 18 ans, rencontre 6**

Ce problème a contribué à démobiliser quelques participantes face à leurs démarches pour mettre fin à leur situation de rue et les ont maintenues pendant plusieurs mois en situation de précarité. Pour une des participantes, la question de l'accès au Programme d'aide sociale aurait pu faire l'objet d'une action du groupe.

Deux participantes étaient également âgées de 18 ans au début de la démarche de recherche, celles-ci ont montré la difficulté d'obtenir de l'aide financière pour les mineures âgées de 16 et de 17 ans. Pour celles qui sont à l'extérieur des services de protection de la jeunesse et qui entretiennent des liens fragiles avec leur famille, les possibilités de sortie de rue semblent difficiles à entrevoir. Une participante dénonce avec véhémence ne pas avoir eu de soutien du programme Jeunes en action d'Emploi-Québec pour sortir de la rue et effectuer un retour aux études. Celui-ci étant destiné aux jeunes de 18 à 24 ans.

C'est comme moi quand j'étais mineure pis que [je n']avais pas le droit à Emploi-Québec [...]. Moi [je suis] à l'école, je me botte le cul pour retourner à l'école pis on [ne] me donne pas une cenne! Ça c'est le gouvernement! Et voilà! **Lau, 18 ans, rencontre 1**

Pour les participantes, les différents programmes de soutien financier offerts par le gouvernement ont été difficilement accessibles. Les obstacles rencontrés dans leurs démarches pour obtenir de l'aide financière les ont découragées de mettre fin à leur situation de rue et les laissent sceptiques quant aux efforts du gouvernement pour réduire la pauvreté.

Après avoir eu droit à une forme de soutien financier, les participantes notent que l'accès à ce soutien est complexifié par les règlements des différentes institutions financières. Alors que les participantes estiment avoir d'importants problèmes financiers en fin de mois et manquer d'argent pour se nourrir, elles n'ont accès à leur chèque d'Emploi-Québec ou du Programme d'aide sociale seulement cinq jours ouvrables (1 semaine) après que celui-ci a été déposé. Les fonds sont retenus par l'institution bancaire afin de s'assurer de la validité du chèque. Quelques-unes ont accès à 100\$ sur l'ensemble du montant jusqu'au déblocage de leur chèque, alors que d'autres n'ont accès à aucun fonds :

[Tu sais] la bourse de 500\$ qu'on a eue là, genre c'est parce que j'ai pas d'argent, pis j'ai pas de job pour le moment, c'est toute le seul argent que j'ai... Mais [je n']ai pas de transit sur mon compte[...] Pis [je n']ai pas d'argent en ce moment, j'ai genre accès à 1 piasse 92 dans mon compte. [...] ils le gèlent pendant 7 jours le temps qu'ils vérifient voir si t'as bien mis le bon montant que t'as dit. *Lexie, 18 ans, rencontre 3*

Ainsi, les difficultés financières des participantes continuent de se manifester au moment où celles-ci ont accès à une aide financière mais où les contraintes imposées par les institutions financières en limitent ou en ralentissent l'accès. Ces problèmes rendent difficile le paiement du logement au premier du mois, nécessitant négociation avec le propriétaire. Dans un contexte où la situation de précarité financière est récurrente ou d'autres facteurs, comme la présence d'un chien, puissent accroître les tensions avec le propriétaire, il est possible que les participantes se retrouvent rapidement en situation d'expulsion ou de précarité résidentielle.

5.2.5 Les ressources et organismes pour personnes itinérantes ou en situation de pauvreté: expériences d'exclusion

Les participantes ont également discuté de la question de l'aide offerte par certaines ressources. Une participante raconte une situation où elle a été refusée dans une ressource d'hébergement pour personnes itinérantes, lors d'une situation de crise. D'autres racontent comment elles se sont retrouvées exclues de différentes ressources d'aide alimentaire pour des raisons administratives ou à cause de l'organisation des services.

Une participante raconte qu'à la suite de l'incendie du squat dans lequel elle logeait, un organisme pour les personnes itinérantes a refusé de l'accepter puisque les interve-

nant-e-s estimaient qu'elle avait précédemment été impolie avec le personnel. Ce refus de la ressource en question est associé au début d'une longue période d'itinérance.

Ils voulaient pu me prendre parce que y ont dit que j'avais été impolie mais je [ne] voulais juste pas leur dire pourquoi je m'étais chicanée avec mes amies pis pourquoi que j'étais rendue là, fait qu'il m'a traitée d'impolie pis il m'a refusée. Je [ne] savais pas quoi faire, j'étais en train de brailler ma vie en me promenant dans Québec.

Bob, 22 ans, rencontre 1

Dans cette situation, le refus de cette ressource a causé d'importantes conséquences sur la sécurité et le bien-être de cette participante. Il a été l'élément déclencheur d'une longue période d'itinérance et de déplacements vers Montréal et les Maritimes. Dans ce cas-ci, le personnel de la ressource n'a pas accordé d'attention aux motifs de la résistance de la participante et a jugé cette dernière comme une menace à la paix au sein de l'organisme, ce qui réaffirme le préjugé associant les jeunes femmes de la rue à la dangerosité.

Une autre participante raconte son exclusion d'une forme d'aide de dernier recours. Ayant un enfant en bas âge, elle explique que les programmes d'aide alimentaires dispensés par les CSSS sont offerts par secteur. Ainsi, au moment où elle a déménagé dans une coopérative pour jeunes mères située à l'extérieur de la zone desservie par le CSSS, le transfert de son dossier s'est avéré impossible. Cette situation l'a privée du soutien du programme OLO durant sa grossesse. Il apparaissait important à cette participante de révéler cette situation, étant donné que le même problème est susceptible de toucher d'autres jeunes mères dans le besoin, les déplacements étant fréquents chez les jeunes mères de la rue. Cet exemple a conduit les participantes sur le thème des banques alimentaires. Elles expliquent que les administrateurs demandent une multitude de documents et preuves de revenus pour vérifier leur éligibilité, excluant d'emblée les participantes qui n'avaient aucun papier ou preuve de revenus à leur disposition.

Ça prend une preuve de revenus pis je sais pas quoi [pour les banques alimentaires]... **Lau, 18 ans, rencontre 1**

De plus, dans les différentes ressources où elles auraient été éligibles, les paniers doivent être récupérés durant une plage horaire où les participantes ne sont pas disponibles, c'est-à-dire durant les heures de classe. L'ensemble des participantes effectuant de façon sporadique ou soutenue un retour aux études, celles-ci sont d'emblée exclues de ce

soutien alors qu'elles disent fréquemment manquer d'argent pour se nourrir. Celles-ci ne sont pas tendres envers le manque de souplesse et de disponibilité des banques alimentaires. Cette participante ironise :

Je [ne] pouvais pas aller aux banques parce que j'étais à l'école... Dans le fond les horaires des banques alimentaires sont conçus pour les BS qui [ne] travaillent pas pis qui [ne] vont pas à l'école. *Gab, 20 ans, rencontre 6*

Ces propos laissent croire que les participantes craignent que ce genre de service soit pensé strictement pour les personnes qui correspondent aux préjugés associés aux personnes assistées sociales et que ces ressources, malgré leurs bonnes intentions, ne permettent pas de répondre aux besoins des personnes en situation de pauvreté qui sont actives durant les heures d'ouverture.

5.2.6 Expériences dans certains établissements de santé: entre jugement et non-reconnaissance

À différents moments dans leur trajectoire de demande d'aide, des participantes se sont senties jugées par du personnel de certains établissements de soin de santé. Elles ont perçu que des professionnels avaient une compréhension restreinte de certains problèmes, ce qui a entraîné une intervention ou des soins ne correspondant pas à leurs besoins. Quelques participantes reconnaissent que ces expériences les ont dissuadées d'aller consulter un professionnel.

5.2.6.1 Désapprobation face à la consommation de drogue

Lors de la rencontre d'évaluation visant à faire le point sur la démarche expérimentée dans le cadre de ce projet, les participantes ont estimé que la question de la violence expérimentée dans les réseaux de soins de santé et de services sociaux n'a pas suffisamment été abordée durant la démarche de recherche. En fait, elles croient que le projet en entier aurait pu porter simplement sur cet aspect en raison des différents préjugés et attitudes méprisantes dont elles ont fait l'objet dans leurs différentes démarches de demande d'aide. Néanmoins, quelques participantes ont partagé des interactions qu'elles estiment violentes. L'une d'entre elles raconte :

J'ai demandé à mon amie : « Faudrait-tu que je lui dise que j'ai consommé ? » Elle dit oui. L'infirmière s'en vient et avant qu'elle me pique ou whatever je fais : « Excuse

moi j'ai oublié de le dire au docteur tantôt, mais j'ai consommé de la E hier. Donc je voulais te le dire pour être sûre que ça change pas tout ou que ça brise pas genre le médicament que tu vas me donner ou quoi que ce soit.» Elle fait: «Bin non ça change rien blablabla.» Elle me criff le cathéter dans le bras. Un: ça fait vraiment mal un cathéter dans le bras. Ce n'est pas du tout ce qu'il y a de meilleur dans le monde. Finalement il y a une autre infirmière qui arrive en paniquant et qui demande: «T'as pas commencé le traitement?!» Moi qui panique aussi, qui se demande qu'est-ce qui se passe. Finalement l'infirmière lui demande de venir donc elle s'en va. Elle revient vraiment en tabernacle. Pis là elle me dit: «Bon à cause de l'information que t'as donné tantôt, mais que t'as pas donné assez vite, bahh le cathéter ce n'est pas ça finalement, c'est des médicaments qu'on doit te donner. Fait que on t'a mis un cathéter pour rien.» Donc là elle m'enlève le cathéter, mais tse tu peux faire attention quand t'enlèves un cathéter. Tu peux y aller doucement aussi. Mais elle, elle me l'a presque arraché du bras, aucune douceur. Ça n'a pas fait du bien. Après ça elle s'en va comme ça, fâchée, sans me dire bye et c'est l'infirmière du triage du début qui vient me donner mes médicaments. À la base, super sympathique avec moi hein, c'est sûr. Elle vient me donner un petit pot de medoc avec un petit verre et elle me dit: «tiens». Elle s'en va. Je passe ma tête par la porte et je fais: «C'est fini là? C'est juste ça? Je m'en vais ou quoi?» Finalement elle revient et elle me dit: «Ouais ouais c'est fini là. Ciao». Ciao? Elle m'a vraiment dit Ciao! Je la regarde vraiment insultée. Je suis là: «Pardon? C'est quoi ça?» Je suis là, car je ne vais pas bien, mais as-tu vu le service de merde que j'ai? [Tu sais] c'est vraiment bad comme service là. **Lexie, 18 ans, rencontre 3**

Ce genre de comportements de la part du personnel soignant peut compromettre ultérieurement la sécurité des participantes dans la mesure où celles-ci affirment que cet exemple peut les dissuader d'aller consulter si jamais elles consomment et éprouvent des malaises par la suite. La participante ayant vécu cette expérience atteste qu'elle n'ira pas demander de l'aide la prochaine fois qu'une situation semblable se produira ou si jamais son état nécessite une intervention, elle ne mentionnera pas sa consommation de drogues.

5.2.6.2 Non-reconnaissance de certains problèmes ou réalités

Deux participantes ont nommé des situations qui les ont placées dans l'embarras puisque les professionnels rencontrés ont tenu pour acquis qu'elles étaient engagées dans des relations hétérosexuelles. Une participante s'est présentée à une clinique pour des nausées et des maux de cœur et a été contrainte de faire un test de grossesse, alors que celle-

ci affirmait ne pas avoir eu de relations sexuelles avec un homme. Une autre raconte une situation similaire qui aurait pu la conduire à un *coming out* non souhaité si elle n'avait pas montré de résistance et demandé à l'infirmière de lui parler seule.

Ça m'est arrivé moi aussi je fréquentais une fille pis c'était genre... [...] j'ai été à la clinique pour avoir la pilule contraceptive mais j'sortais avec une fille c'était juste pour savoir quand j'allais être dans ma semaine pis être régulière dans le fond, quand il fallait que je fasse mes tests pour ci pis ça pour avoir ma pilule, là il fallait que je passe un test de grossesse parce que j'avais une vie sexuelle active.... Je riais un peu dans ma barbe, mais je regardais ma mère pis je regardais la fille mais j'étais gênée de lui dire... Ma mère le savait pas à ce moment-là, c'est pour ça que j'ai demandé à aller toute seule avec la madame, je [ne] voulais pas que ma mère entende ça... **Bob, 22 ans, rencontre 6**

Dans une autre situation, une participante estime avoir vécu directement de l'homophobie de la part d'un médecin. En plus d'avoir une apparence physique associée à la marginalité par ses piercings et sa coiffure, cette participante se définit comme étant *butch*. Elle associe directement la mauvaise attitude du médecin à son apparence pouvant l'identifier comme lesbienne.

Ça c'est comme l'autre docteur que j'ai eu c'était à cause que j'étais aux filles. Je trouve ça stupide comme façon de réagir. Peu importe quelle personne qui vient à ton bureau t'as pas le choix de l'écouter et de tout faire pour qu'[elle] se sente mieux parce que [si elle] vient te voir c'est qu'il y a un problème. Pis t'es payé pour ça!
Lexie, 18 ans, rencontre 3

En plus d'adopter des comportements homophobes, penser d'emblée que la clientèle auprès de qui l'on intervient est engagée dans des rapports hétérosexuels conduit également à avoir une vision hétéronormative de la problématique du viol. Bien que toutes les participantes s'étant engagées dans cette démarche de recherche ont été victimes d'une ou de multiples agressions sexuelles, certaines d'entre elles ont observé que leur expérience de viol puisse avoir été moins bien comprise ou être moins bien reconnue à la fois par les membres du personnel de santé et des services sociaux, mais aussi dans la société en général. Les campagnes de sensibilisation ayant principalement une représentation cristallisée du viol, généralement effectué dans la violence et par un homme envers une femme. Une participante avoue avoir été violée deux fois par une femme et que cette problématique est peu discutée et reconnue.

Moi je me suis faite violée deux fois dans ma vie et c'était par des filles là. [...] ça fait mal ça parce que tu en entends pas parler de ça, c'est pas connu. **Lexie, 18 ans, rencontre 5**

Une autre explique que les représentations du viol reconnues dans les campagnes de sensibilisation et dans la société n'abordent pas la question du viol au sein de relations amoureuses ou dans un contexte où la femme victime ne va pas se débattre ou résister. Elle raconte que lorsqu'elle a été contrainte à avoir des relations sexuelles contre son gré, elle a figé et s'est mise à pleurer en attendant que ça passe. Pour elle, cette forme de viol est moins reconnue.

Il y a des abus que le gars se rend même pas compte qu'il te viole et toi t'es perturbée pour le reste de ta vie. Il y aussi l'autre manière que ça peut être quelqu'un qui veut réellement te violer intense et tu te débats et tu cris non. Il n'y a pas un viol de pareil. **Bob, 22 ans, rencontre 7**

Ces exemples permettent de postuler que la culture du viol et la représentation limitée d'une agression sexuelle puissent avoir été institutionnalisées et se sont articulées dans les différentes interventions dont les participantes ont fait l'objet. En niant ainsi leur réalité, ces interactions avec le personnel soignant est susceptible de les revictimiser et de les dissuader de consulter dans les cas où pareille situation se reproduirait.

5.2.7 Des violences institutionnelles qui s'inscrivent dans une dynamique d'exclusion sociale

Les sections précédentes ont permis de présenter les différentes manifestations de la violence institutionnelle expérimentées par les participantes, ayant contribué à étioler leurs liens avec les différentes institutions sociales et les exclure. Elles permettent d'avancer l'hypothèse que ces différentes violences institutionnelles se sont inscrites dans une dynamique d'exclusion sociale. L'exclusion sociale est définie comme un processus de rupture des différents liens sociaux dans les différentes sphères de la vie collective (Paugam, 1996). C'est un processus qui s'opère par le biais de politiques et de pratiques organisationnelles, conduisant à une privation (Grenier et Guberman, 2009). L'expérience des participantes présentée ci-dessus montre différents points de rupture avec les services de protection de l'enfance, le marché du travail, le logement, les ressources spécialisées dans l'aide aux personnes itinérantes ou en situation de pauvreté, l'État et les services de santé

et les services sociaux. Paugam (1996) associe également l'exclusion sociale à la pauvreté, en attestant que cette dernière est l'ultime manifestation du processus d'exclusion. Grenier et Guberman (2009) critiquent d'ailleurs que trop souvent l'exclusion soit vue comme une conséquence de la pauvreté alors que cette dernière leur semble construite par le biais de différents processus d'exclusion. Hors, il apparaît que l'ensemble des participantes vivent dans des conditions de pauvreté extrême, de précarité résidentielle et alimentaire, conséquente à leur exclusion des différents milieux pouvant leur offrir des conditions leur permettant de combler ces besoins.

Cette section a également permis d'avancer que ces expériences sont multiples et s'articulent autour des différentes représentations présentées antérieurement, liées à la formation de classe, à l'apparence physique et à l'orientation sexuelle. Ces expériences s'entrecroisent également, sont interdépendantes et se renforcent pour produire une expérience holistique et indivisible. Cette citation illustre le cercle vicieux dans lequel les situations décrites par les participantes les plongent et les maintiennent dans un contexte de précarité.

Pour avoir une job, faut que tu sois [allée] à l'école, pour aller à l'école ça te prend une adresse, pour avoir une adresse ça te prend de l'argent, pour avoir de l'argent ça te prend une adresse ou faut que tu ailles à l'école.... **Bob, 22 ans, rencontre 6**

Il est également possible de constater que les participantes ont vécu du rejet et de l'exclusion très tôt dans leur trajectoire. En plus des relations fragiles avec les membres de leur famille, les différentes institutions qu'elles ont côtoyées durant leur adolescence ont entraîné une rupture avec les divers acteurs sociaux. Il appert de surcroît que les participantes identifient leur famille respective comme étant issue des classes populaires. Le traitement institutionnel qui leur a été octroyé a contribué à les maintenir dans cette classe et a réduit leurs chances de mobilité sociale. Ainsi, la pauvreté produite s'inscrit dans un processus complexe et indivisible d'expériences d'exclusion.

5.3 Des violences institutionnelles qui surveillent et punissent

L'analyse de l'expérience des participantes de la violence institutionnelle a permis de dégager un second processus, visant à les surveiller et à les punir. Les participantes avancent que leurs différentes trajectoires dans les unités de réadaptation en internat rattachées aux centres jeunesse et leurs expériences avec les services policiers ont été

empreintes de violence et de coercition. Elles se sont montrées très critiques envers les différentes pratiques en centres jeunesse ainsi qu'envers les règlements municipaux relatifs au civisme sur la voie publique dont l'application leur apparaît injuste et abusive.

5.3.1 L'expérience de « l'enfermement » en unité de réadaptation en internat

Les participantes ayant fait l'objet d'un placement en unité de réadaptation en internat critiquent grandement la façon dont les jeunes y sont traités en affirmant que le terme réadaptation est chargé de préjugés. Elles expliquent qu'un placement au sein de ces unités n'est pas nécessairement toujours causé par l'inadaptation ou la délinquance des jeunes filles, mais peut avoir lieu dans des situations où les troubles de comportements des jeunes sont en réaction à une situation problématique vécue au domicile familial (abus sexuel, violence, négligence, abandon, etc.). De leur point de vue, elles estiment que les motifs de leurs troubles de comportement n'ont pas été pris en considération et elles ont été considérées d'emblée comme des délinquantes et elles croient avoir bénéficié d'un traitement en ce sens. Elles utilisent d'ailleurs différents termes associés au monde carcéral pour qualifier leur expérience au sein de ces unités et les ont délibérément comparées à des prisons pour jeunes. Ainsi, l'étiquette de délinquantes et de criminelles leur a été affublée avant même leur entrée dans la rue. Les participantes croient que ce traitement ne représente pas la meilleure façon d'aider les adolescentes en difficulté.

Les jeunes aussi avec la DPJ souvent, y se ramassent là-bas [en centre de réadaptation] parce que leurs parents [ne] s'occupent pas d'eux. Mais [ce n']est pas nécessairement à cause d'eux autres, c'est plus les parents. Pis après y finissent par se ramasser au sécuritaire pis après ça, ils partent en fugue pis là ça fait des jeunes de la rue en fugue. *Caro, 21 ans, rencontre 2*

Ces propos de Caro reflètent la croyance des participantes voulant que le climat de contrôle au sein des unités de réadaptation en internat affiliées aux centres jeunesse ait pu contribuer à conduire les adolescentes vers la délinquance et la rue. Elles croient que l'inadéquation entre les besoins des jeunes filles qui y sont placées et le traitement « criminel » qui leur est octroyé peut contribuer à exacerber une problématique de délinquance ou inciter à la rébellion, dans un contexte où les jeunes femmes ont un sentiment d'injustice et se sentent emprisonnées. D'ailleurs, la dureté et la rigidité du climat dans ces unités sont reconnues par toutes les participantes qui y ont séjourné. En plus d'être

sujettes à vivre de la violence de la part d'autres jeunes filles hébergées, les différentes pratiques coercitives et déshumanisantes les amènent à comparer ces centres à des prisons pour jeunes.

Pis c'est vraiment pas une place où tu peux avoir de l'estime de toi. Les filles là-bas elles sont wise, si elles t'aiment pas, elles t'aiment pas, elles vont attendre que le monde ne voit pas pour te rabaisser pis toute. J'en ai vu des filles se faire kicker [...]. C'est tellement dur et contrôlant, il n'y a aucune place pour développer son estime de soi là-dedans. Ils te l'enlèvent toute. **Gab, 20 ans, rencontre 6**

Pour les participantes, le contact avec des jeunes ayant des conduites violentes et délinquantes, de même que le désir de s'affranchir du système des centres de réadaptation, conduisent à placer les adolescentes dans un contexte où la délinquance et la rébellion sont valorisées voire nécessaires.

Elles finissent toutes pires que quand elles sont rentrées. Elles se ramassent avec des filles pires qu'[elles] et [avec] des restrictions qu'elles n'ont pas normalement. Après elles veulent se révolter [...] Elles voient la délinquance cool. [...] Elles se disent crime j'suis écoeurée d'être enfermée par des gens qui travaillent pour le gouvernement. **Bob, 22 ans, rencontre 4**

Il est ainsi possible de croire que les différents comportements d'opposition et les fugues des participantes seront ultimement instrumentalisés pour renforcer leur image de *Bad Girl* (Brown, 2011) et les cristalliser dans ce rôle. La résistance de certaines participantes et leur désir d'émancipation conduiront certaines d'entre elles directement dans la rue, afin d'échapper au contrôle des unités. Une fois dans la rue, l'étiquette de la jeune criminelle persistera et se transposera dans l'expérience du profilage dont plusieurs d'entre elles ont fait l'objet.

5.3.2 L'expérience du profilage social

Bien que les participantes n'abordent pas directement le concept du profilage social, l'analyse de leur propos permet de dégager que celui-ci s'opère auprès de certaines d'entre elles. Elles ont dénoncé à plusieurs reprises le recours exagéré au contrôle de l'identité et la quantité de contraventions leur ayant été distribuées.

Les participantes ont raconté plusieurs situations où elles ont senti que les policiers sont intervenus auprès d'elles alors qu'il n'y avait pas lieu de le faire. L'analyse de leurs

propos permet de croire qu'elles ont été profilées en raison de leur apparence physique (tatouages apparents, piercing, vêtements déchirés, etc.) et les lieux dans lesquels elles se trouvent (reconnus pour être fréquentés par les jeunes de la rue).

Tu vois l'autre fois je lisais un livre dehors! Juste parce que je suis habituée de me faire carter et que j'étais avec du monde habitué aussi, ils [les policiers] m'ont demandé de m'en aller! Mais [il y] avait d'autre monde qui lisait des livres autour de nous. Mais juste à cause de « l'étiquette » que j'avais, [Il] a fallu que [je m']en aille.

Alexe, 20 ans, rencontre 2

Les participantes racontent également que les policiers distribuent des contraventions aux jeunes de la rue qui traversent en dehors des intersections, qui mendient où qui dorment dans les parcs. La répression du sommeil dans les lieux publics est d'ailleurs vivement contestée par les participantes, celles-ci estimant qu'il s'agit des endroits les plus sécuritaires où elles peuvent dormir.

Les polices et les agents de sécurité te déplacent toujours si t'es à [la] vue. Et t'es plus à risque qu'il t'arrive des affaires pas correctes quand tu dors n'importe où qu'à la vue. **Bob, 22 ans, rencontre 4**

Elles sont néanmoins susceptibles de se faire réveiller, de se faire demander une carte d'identité et remettre une contravention si elles contreviennent à ce règlement. De plus, au moment de l'étude, une participante payait mensuellement une contravention de plus de 200\$, reçue pour avoir traversé à un passage à niveau. Le groupe se demande si elle aurait obtenu une contravention si elle n'avait pas eu plusieurs percings dans la figure, des tatouages apparents et des *dreads*. La frustration des participantes concernant l'important volume de contraventions distribué aux jeunes de la rue est grande. Une participante dénonce la criminalisation des personnes en situation de rue et le cercle vicieux dans lequel elle a elle-même été maintenue.

À propos de la justice... Je sais que ça [ne] touche pas tout le monde mais moi, ça m'a vraiment mise beaucoup dans la merde... tsé les tickets quand t'es dans la rue... tsé t'es dans la rue et t'es rendue à [je ne] sais pas combien de milliers de dollars de ticket [parce que tu as quêté]... pis t'es là en train de quêter... tsé c'est quoi la logique? tsé c'est quoi? Tu vas aller quêter pour payer tes tickets? **Caro, 21 ans, rencontre 2**

Le témoignage de cette participante souligne que le profilage entraîne différentes mesures répressives pouvant conduire ultimement à une judiciarisation. Aussi, il s'avère que le contrôle envers les participantes s'est accentué et s'est traduit par du harcèlement et de la brutalité policière dans les situations où elles étaient connues des policiers pour avoir enfreint le code criminel.

5.3.3 L'expérience du harcèlement et de la brutalité policière

Les participantes expliquent que les méthodes utilisées par les policiers pour les réveiller ou intervenir auprès d'elles varient selon si elles sont connues ou non de leur service. Les participantes ayant fait l'objet d'une arrestation et ayant eu des démêlés avec la justice racontent avoir fait l'objet d'un traitement différencié.

Quand tu te fais arrêter une fois, après ça ils te font encore plus chier! Pis là si tu es couchée dehors ils [les policiers] te réveillent, ils te fouillent pis ils te font chier. [...]
Moi je me suis déjà fait réveiller à coup de pied. *Caro, 21 ans rencontre 2*

Une participante a raconté s'être fait héler dans la rue à plusieurs reprises par les patrouilleurs de son quartier, et ce, devant des passants.

Moi les policiers m'éccœuraient quand ils me voyaient dans la rue, j'avais déjà été arrêtée parce que je vendais du stock pis ils me lâchaient pas avec ça même si je vendais pu. *San, 23 ans, rencontre 9*

Enfin, une participante raconte un humiliant épisode de brutalité policière lors d'une seconde arrestation à la suite d'un vol dans lequel elle a été impliquée.

La police m'a déjà varlopée. Ils me tenaient par la crigne [de cheveux], [ils] me frappaient la face dans le cul du char et me donnaient des petits coups de matraque dans la craque de fesse. *Caro, 21 ans, rencontre 4*

Pour ces participantes, l'humiliation subie lors de ces épisodes de harcèlement ou de brutalité s'ajoute à la honte d'avoir perpétré un crime ou une infraction. Une seule participante de l'étude estime ne pas avoir fait l'objet de contrôle abusif, de harcèlement ou de brutalité de la part des policiers. Elle affirme que ces derniers ont toujours été polis et respectueux dans leurs interventions avec elle. Ses consœurs lui ont rétorqué que c'était probablement parce qu'elle n'a pas un style vestimentaire ou une apparence physique

associée à la marginalité. Ainsi, il est possible de croire que cette dernière n'ait pas été initialement profilée.

5.4 Des violences institutionnelles qui s'inscrivent dans une dynamique de contrôle social

Cette section a permis de noter que les participantes ont été profilées, qu'on a tenté de réguler leurs différents comportements identifiés comme étant déviants. Ainsi, il semble possible de croire que ces différentes expériences s'inscrivent dans une dynamique de contrôle social. Foucault (1975) présente le contrôle social comme l'ensemble des pratiques visant à contraindre les individus à se conformer aux normes de notre société. Dans le contexte de l'expérience des participantes, les marqueurs physiques, les lieux et les autres personnes qu'elles fréquentent les associent d'emblée à la marginalité, de même que les différents comportements d'opposition perpétrés durant leur placement en unité de réadaptation en internat. Ainsi, les acteurs qu'elles ont rencontrés ont tenté de réaffirmer la norme en les contrôlant de façon abusive, entraînant ultimement une judiciarisation. Ces mesures sont justifiées par la représentation que les personnes en autorité ont des jeunes femmes de la rue, identification conséquente à la domination symbolique associant les jeunes femmes opposantes et résistantes à la délinquance et la criminalité. Gwadz *et al.* (2009) font d'ailleurs le lien entre le contrôle social et l'entrée des jeunes au sein de « l'économie de la rue ». À partir d'une méthodologie mixte, ils expliquent que le contrôle social dont ces jeunes font l'objet peut les conduire à s'impliquer dans différentes activités criminelles pour subvenir à leurs besoins. La trajectoire dépeinte par Caro s'apparente à celle des jeunes rencontrés par Gwadz *et al.* (2009).

5.5 La violence quotidienne : lorsque l'exclusion et le contrôle social créent des contextes propices à la violence sexuelle et à la violence dans les relations amoureuses

Les trois sections précédentes ont illustré la façon dont les participantes ont fait l'expérience de la violence institutionnelle et la domination symbolique. Elles ont permis de mettre en exergue que l'image de la *Bad Girl*, les préjugés envers les personnes assistées sociales, la culture du viol et l'hétéronormativité se sont cristallisés à travers les différentes pratiques des institutions qu'elles ont côtoyées. Ainsi, ces dominations symboliques ont permis de légitimer le contrôle social dont elles ont fait l'objet et ont défini

les critères selon lesquels les participantes ont été exclues des différentes institutions. Il s'avère également que ces manifestations de la domination symbolique et de la violence institutionnelle ont trouvé écho dans la vie quotidienne des participantes, en créant des contextes où elles ont été susceptibles de subir une agression sexuelle ou de vivre de la violence dans une relation amoureuse. C'est dans le cadre de rapports de genre, au sein de leurs relations intimes avec un partenaire ou un compagnon de rue, que ces violences interpersonnelles et quotidiennes se sont le plus manifestées.

L'ensemble des participantes a rapporté avoir été victime d'une ou de plusieurs agressions sexuelles au cours de leur trajectoire de rue. Celles-ci ne sont pas toutes nécessairement associées à la violence structurelle, mais certaines expériences racontées par les participantes peuvent être perçues comme des conséquences de l'exclusion et du contrôle social. L'analyse de leurs propos dégage la problématique du recrutement dans un réseau de prostitution juvénile pour les adolescentes présentes dans la rue, révèle leurs expériences de violence sexuelle, de même que la sollicitation pour des services sexuels. Ces jeunes femmes dénoncent d'ailleurs une certaine forme de marchandisation du corps à laquelle elles sont exposées, soit la demande de services sexuels en échange d'un endroit où dormir, d'un repas ou d'une douche. Elles ont également toute vécu des épisodes de violence sexuelle, physique ou psychologique de la part d'un partenaire intime à différents moments de leur trajectoire. Ces violences ont semblé avoir une signification particulière pour les participantes, dans la mesure où avoir un partenaire intime pouvait représenter une stratégie de prévention d'une agression sexuelle dans la rue.

5.5.1 Expériences de violence sexuelle

Tout au long du processus de la recherche, les participantes ont nommé la nécessité de développer des pratiques de prévention auprès des adolescentes dès l'âge de 14 ou 15 ans, afin d'éviter leur recrutement dans un réseau de prostitution juvénile. Elles croient qu'au moment d'entrer dans la rue, ces filles ont peu d'estime d'elles-mêmes, elles sont souvent en fuite de leur famille ou des unités de réadaptation en internat ou en situation de pauvreté. Les participantes expliquent que ces adolescentes et les jeunes femmes dans la rue sont susceptibles de se faire recruter de façon sournoise dans un réseau de prostitution. Elles mentionnent que ces réseaux sont bien organisés et que des ressources sont

déployées pour le recrutement, afin d'identifier des jeunes femmes vulnérables qui pourraient être attirées avec de la drogue.

Certains gars sont payés super cher pour trouver les petites filles super naïves et faciles qui vont tomber dans la dope. [...]. C'est dans ce sens-là qu'elles sont à risque. **Caro, 21 ans, rencontre 4**

Étant donné que les participantes ont maintenant l'expérience de la rue, elles estiment qu'elles sont moins sujettes à ce recrutement. Elles se disent maintenant capables de s'affirmer et de refuser les demandes mais se sont montrées fort préoccupées, tout au long de la démarche, pour les adolescentes qui font leur entrée dans la rue. Les participantes ont remarqué qu'elles croisaient de plus en plus des adolescentes de 13, 14 et 15 ans en fugue des unités de réadaptation en internat, dans certains lieux où elles achètent de la drogue et dans certains squats. Ainsi, l'organisation de ces réseaux leur apparaît une menace pour les jeunes femmes et les adolescentes de la rue. Bien qu'elles semblent moins susceptibles de subir cette forme d'exploitation sexuelle, elles donnent de nombreux exemples où elles ont été sollicitées pour de la prostitution ou agressées et harcelées sexuellement.

Les participantes racontent plusieurs situations où elles ont été victimes d'agressions sexuelles alors qu'elles dormaient à l'extérieur ou dans des endroits cachés pour éviter d'avoir des démêlés avec les policiers. Ces agressions pouvaient, dans certains cas, être perpétrées par des compagnons de rue avec qui elles se cachaient.

La seule image que j'avais de lui c'est le gars gentil qui m'invitait à fumer un bat pis aussitôt que j'[ai été] toute seule avec il a commencé à se toucher et dire que j'étais excitante. Je lui disais que je n'étais pas intéressée et de se rhabiller mais il ne le faisait pas. **Bob, 22 ans, rencontre 4**

Cette même participante raconte une autre situation où elle a été harcelée dans un parc par le compagnon de rue d'une amie :

C'est un gars qui [n']arrêtait pas de faire des allusions sexuelles dans un parc full public. Je commençais à le trouver trop gras. Il a voulu se toucher devant moi. Je me suis levée et je lui ai donné une claque. Je suis partie et j'ai dit à mon amie « Excuse-moi mais c'était trop. ». **Bob, 22 ans, rencontre 4**

Bien qu'elles s'estiment actuellement moins sujettes à se faire recruter dans un réseau de prostitution, les participantes ont nommé plusieurs situations où elles se sont fait demander des services sexuels contre de l'argent. Ces demandes venaient souvent d'hommes plus âgés sur la rue ou des chauffeurs de taxi. Une participante raconte :

Encore dernièrement je me suis faite [offrir] de faire une pipe pour 50\$. Je l'ai envoyé chier [...] J'étais avec mes deux amis de gars assis sur la [rue reconnue pour être fréquentée par des jeunes de la rue]. Aussitôt que les deux gars se lèvent il me demande : «Hey ma belle tu me ferais tu une pipe pour 50\$?» J'étais en criss. J'ai dit à mes amis qu'on décâlissait [...] un vieux Blanc, 60 ans. **Caro, 21 ans, rencontre 4**

Cette même participante explique ses résistances à aller dormir chez un homme qui lui offre de l'hébergement afin de ne pas avoir à lui offrir de services sexuels en échange.

C'est ça la rue là ... Quand t'es dans [la] rue [il y] a toujours des gars qui vont t'inviter à coucher mais ces gars-là tu penses qui t'invitent à coucher pour quoi? Parce qu'ils veulent fourrer!! Fait que tu sais, dans ma tête à moi, j'aimais mieux dormir dehors que de coucher avec quelqu'un pour avoir un toit. **Caro, 21 ans, rencontre 4**

Sa collègue confirme ces craintes en racontant une situation où elle avait trouvé un emploi dans une foire et n'ayant pas d'endroit où dormir, son patron l'a invitée à partager sa roulotte :

Mon boss m'avait dit : «Tu dormiras dans ma roulotte [je vais] dormir sur le divan pis toi dans mon lit.» Je me suis réveillée en sandwich entre lui pis son ami pis les deux étaient en train de entouka... [...] Mon boss c'était le mari d'une des grosses boss de la dpj. Ils avaient deux enfants dont une de mon âge. C'est gras. **Gab, 20 ans, rencontre 4**

Cette dernière explique le procédé selon lequel des hommes offrent l'hébergement à une jeune femme en échange de services sexuels. Ce *modus operandi* s'apparente, pour elle, à une forme plus sournoise de prostitution et peut placer les jeunes femmes en danger en cas de refus.

Ça arrive souvent des gars qui te demandent de coucher avec eux pour t'offrir genre un lit, une place à dormir une douche mais qui ne te laissent pas sortir tant qu'il ne s'est pas passé quelque chose là... **Gab, 20 ans, rencontre 6**

Cette section témoigne de diverses situations dans lesquelles les participantes ont été exposées à des agressions ou à du harcèlement sexuel, conséquemment à des expériences d'exclusion sociale ou pour éviter de subir du contrôle social. Ces agressions sont préoccupantes dans la mesure où celles-ci proviennent de personnes ayant initialement pour rôle de leur venir en aide ou de les protéger, renforçant au passage l'étiollement du lien de confiance avec les autres individus et justifiant leurs craintes ultérieures d'être agressées de nouveau. Ces expériences témoignent également de la façon dont la culture du viol s'est actualisée dans l'expérience de ces jeunes femmes de la rue.

5.5.2 Expériences de violence dans les relations intimes

Toutes les participantes ont également estimé avoir vécu un ou plusieurs épisodes de violence de la part d'un partenaire intime. Il est possible de dégager que leurs différentes expériences d'exclusion sociale ont créé des contextes dans lesquels elles ont été susceptibles de vivre des tensions et de la violence au sein de leurs relations intimes. Le témoignage de cette participante illustre également que cette violence a pu contribuer à accroître sa précarité et renforcer son expérience d'exclusion.

Avec mon ex on s'engueulait tellement tout le temps qu'[il n'y] a pu personne qui voulait nous héberger! J'ai tout perdu mes places. J'étais rendue en plein hiver avec mon chien qui avait une patte blessée, il marchait à 3 pattes en plein temps des fêtes pis [il n'y] a personne qui voulait nous prendre parce que moi pis mon chum on se battait tout le temps... *Alexe, 20 ans, rencontre 2*

Les participantes racontent plusieurs incidents de violence sévère dont elles ont fait l'objet, dans une relation actuelle ou antérieure. Elles ont raconté avoir été poussées, tirées par les cheveux et avoir reçu à quelques reprises des coups au corps.

Moi ça m'est arrivé une fois par mon ex. Il était possessif et je venais de le laisser. Il était vraiment intense. Je voulais m'en aller, il a barré la porte et m'a crissé à terre. Il [ne] voulait pas je m'en aille. *Gab, 20 ans, rencontre 4*

Une autre narre un épisode de violence physique s'étant déroulé quelques jours avant une rencontre.

Je [suis] allée à l'hôpital, je [ne] feelais pas ben, il m'a câlissée dans les escaliers. [...] Écoute j'ai juste envie de crisser le camp de là pis de vivre ma vie. [...] Pis encore là

à cause de mon chien. Je [ne] veux pas le laisser là-dedans là!! Déjà que là tout ce qu'il fait c'est de crier après mon chien... **San, 23 ans, rencontre 5**

Une autre a vécu l'incarcération de son copain quelques jours avant une rencontre, elle explique comment cela s'est déroulé. La police a procédé à une arrestation pour un autre motif, consécutif à un épisode de violence au cours duquel la sécurité de la participante a été grandement menacée.

Il est rentré en dedans le matin qu'on s'est chicané. Il est venu me chercher chez mes amis en pensant que je couchais avec eux. Mais pas pantoute. Finalement ça été la grosse merde. Je venais de le laisser. [...] On était dans le char on venait de s'engueuler pis lui il avait 300 speed dans le char avec du pot et un gun à plomb et poignard et un poing américain. Il était parano parce qu'il pensait que je couchais avec mes amis [...] Il avait la rage au volant. C'est pour ça qu'ils l'ont arrêté. **Caro, 21 ans, rencontre 4**

Les participantes ont également raconté avoir vécu des épisodes de violence psychologique, comme des menaces ou de la jalousie excessives, et de violence sexuelle de la part d'un partenaire intime. Lorsque questionnée sur leurs propres comportements violents au sein de leur relation intime, les participantes affirment toutes n'avoir jamais initié de la violence physique ou psychologique. Elles affirment néanmoins avoir eu recours à la violence physique en situation d'autodéfense. Une participante explique en faisant référence à ses ex qui ont été violents avec elle.

Je me suis déjà fait frapper; j'ai refrappé [...] J'ai du caractère mais je suis douce à vivre. Ça dépend toujours avec lequel... Il y en a avec qui j'ai été moins douce... **Caro, 21 ans, rencontre 4**

Une autre affirme

Si t'es capable d'en donner [des coups]; t'es capable d'en recevoir!! **Gab, 20 ans, rencontre 4**

Les participantes font le lien entre les difficultés liées à la vie de rue, le climat de tension, le stress et la précarité, à la violence dans leurs relations intimes. Bien qu'une relation intime avec un jeune homme leur ait procuré un sentiment de sécurité relative dans la rue, elles expliquent avoir trouvé ces expériences difficiles lorsque marquées par de la violence. Elles affirment également que l'ensemble des expériences de violences

Tableau 3
Synthèse de la violence structurelle

	Exclusion sociale	Contrôle social
Domination symbolique	L'image de la jeune délinquante (<i>bad girl</i>) Le discours haineux envers les personnes assistées sociales La culture du viol L'hétéronormativité	
Violence institutionnelle	Discontinuité et maltraitance (LPJ) Disqualification du marché de l'emploi Logement Lourdeur bureaucratique Exclusion de ressources spécialisées Jugements et non-reconnaissance en CSSS	Expériences « d'enfermement » en unité Profilage social Harcèlement et brutalité policière
Violence quotidienne	Violence sexuelle Violence de la part d'un partenaire intime (compagnon de rue, amoureux)	

sexuelles et dans les relations intimes dont elles ont été victimes durant leur trajectoire de rue a contribué à banaliser la violence et à en effacer les contours. C'est à travers le partage collectif d'expériences qu'elles ont redéfini ensemble ces violences, en élargissant peu à peu leurs représentations de leurs manifestations. Nous y reviendrons au chapitre huit.

5.6 Conclusion: exclusion et contrôle social – deux processus par lesquels la violence structurelle s'opère

L'analyse exploratoire de l'expérience des participantes des trois dimensions de la violence structurelle, soit la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne, a permis d'identifier quatre manifestations de la domination symbolique contribuant à construire une représentation des jeunes femmes de la rue. Elle a également dégagé que les expériences de violence institutionnelles racontées par les participantes se sont articulées autour de deux processus; l'exclusion sociale et le contrôle social. Ces derniers ont, à leur tour, contribué à créer des contextes dans lesquels la violence sexuelle et la violence dans les relations intimes ont été expérimentées de façon quotidienne. Ainsi, il est possible d'avancer que l'exclusion et le contrôle social sont deux processus par lesquels la violence structurelle s'est opérée auprès des participantes. Un résumé de ces résultats est disponible au tableau 3, ci-dessus.

Rappelons que la violence structurelle est définie comme le processus à la base des inégalités sociales (Farmer *et al.*, 2004; Scheper-Hugues & Bourgois, 2004). Elle se traduit par la difficulté qu'ont certains groupes à subvenir à leurs besoins de base (Ho, 2007) ou par la souffrance qui les afflige (Farmer *et al.*, 2004). Il apparaît que les différentes expériences d'exclusion sociale vécues par les participantes ont créé des conditions de vie précaires dans lesquelles elles ont été privées de logement, de nourriture, de vêtements adéquats, et se sont retrouvées sans le sou. Les participantes ont notamment abordé à plusieurs reprises leurs difficultés financières, de même que leur instabilité résidentielle et alimentaire. Dans certaines situations, elles ont également été privées de soins adéquats et adaptés à leur situation, dans la mesure où cette dernière fut niée ou banalisée par le personnel soignant, les dissuadant de formuler ultérieurement une demande d'aide. Galtung (1990), à travers sa typologie de la violence structurelle, a d'ailleurs indiqué que l'exclusion de certains groupes, de même que le maintien dans des conditions de vie susceptibles de les exposer à des maladies, représentent des processus par lesquels la violence structurelle s'opère. S'ajoutent à la difficulté de combler leurs besoins de base, les différentes menaces à leur sécurité et leur intégrité physique, dans les situations où elles ont été exposées à de la violence sexuelle dans leurs relations intimes.

La violence structurelle est également caractérisée par la façon dont ces trois dimensions sont liées les unes aux autres. Galtung (1990) et Scheper-Hugues et Bourgois (2004) les présentent comme agissant de façon interdépendante. Scheper-Hugues et Bourgois laissent croire que la violence institutionnelle peut s'opérer de façon délibérée envers une population estimée comme étant inférieure (dans ce cas-ci, délinquante), une identification inhérente à la domination symbolique. Il nous apparaît que l'exclusion et le contrôle social se sont opérés envers les participantes en cohérence avec l'image construite de cette population. Ces jeunes femmes ont été profilées en raison de leurs stigmates associés à la pauvreté et à la marginalité et ont été cristallisées dans un rôle de délinquantes, ce qui justifie dans une certaine mesure le contrôle dont elles ont fait l'objet. Ces mêmes marqueurs peuvent également donner une signification à leur expérience d'exclusion, aussi motivée par une vision du monde hétéronormative et la culture du viol. Ces violences institutionnelles sont venues à leur tour réaffirmer ce processus d'étiquetage et reproduire les préjugés. Nous verrons au chapitre suivant que les stratégies expérimentées par les participantes ont renforcé ces représentations.

Enfin, Scheper-Hugues (2004) définit la violence quotidienne comme des manifestations informelles de violence renforçant la brutalité au sein d'une microcommunauté. On peut croire que les violences sexuelles expérimentées par les participantes et leurs expériences de violence envers les relations amoureuses, conséquentes à leur exclusion ou pour éviter le contrôle social, sont venues réaffirmer les rapports de pouvoir inégaux entre les hommes et les femmes et ont contribué à construire la culture du viol. Les liens complexes entre les trois dimensions de violence structurelle qui s'opèrent à travers les expériences d'exclusion et de contrôle social vécues par les participantes laissent croire que ceux-ci représentent deux processus par lesquels la violence structurelle s'est opérée envers elles. Ces derniers ont également entraîné dans leur sillage des stratégies qui leur sont propres et qui contribuent, à leur tour, à démystifier les liens entre ces deux processus.



CHAPITRE 6

Stratégies pour faire face à la violence structurelle



EN OPPOSITION AU VASTE CORPUS D'ÉCRITS SCIENTIFIQUES qui appréhende la rue sous l'angle d'un espace à risque, l'expérience de la violence structurelle vécue par les participantes la présente comme une stratégie de survie, en réaction à des expériences de contrôle abusif en unités de réadaptation en internat, ou pour fuir une situation familiale marquée par les conflits et la violence. L'expérience des participantes montre également que ces dernières ont fait preuve de débrouillardise afin de se protéger et subvenir à leurs besoins de base.

6.1 La rue comme stratégie de survie

Même si l'expérience de la rue peut apparaître comme une conséquence de l'exclusion sociale, pour les participantes, elle peut ultimement finir par représenter une stratégie de survie. Les participantes, s'affiliant pour la plupart avec la culture punk, affirment que la vie de rue leur a permis d'expérimenter un mode de vie marginal et différent des attentes de la société. Dans un contexte où elles étaient réellement en difficulté, ce mode de vie alternatif leur est apparu le meilleur choix.

Pour moi être dans la rue c'est vraiment un choix... T'as le choix d'être dans la marde [chez vous], ou t'as le choix de pas... T'as le choix d'être là et de te faire chier ou tu peux être dans la rue et être heureuse. Tu peux faire le bon choix et que le bon

choix ce soit d'être dans la rue tsé... t'as l'air d'être dans le trouble mais des fois c'est la meilleure chose que tu aurais pu faire... *Gab, 20 ans, rencontre 6*

Elles expliquent comment le contrôle dont elles ont fait l'objet durant leurs épisodes de placement au sein des unités de réadaptation en internat peut conduire vers un tel choix. La plupart des participantes qui y ont séjourné ont mentionné avoir fugué afin de mettre un terme à leur séjour ou avoir des moments de répit, le climat de tension qui y régnait étant insoutenable. Une participante raconte que lorsqu'elle avait des permissions de sortie pour se rendre à son travail, elle en profitait pour fuguer quelques jours.

Ben non! [je ne rentrais pas après le travail] je pouvais passer 4 jours dehors à Québec, pas besoin de donner d'adresse, mes parents ça faisait 3 ans qu'ils m'avaient laissée là, après ça je revenais 3 jours ou 2 à [L'unité]. *Alexe, 20 ans, rencontre 1*

Ces fugues sont fortement liées à l'entrée des participantes dans la rue et à un puissant désir de liberté, comme le mentionne cette participante :

C'est question qu'il en a qui ont toujours eu du pouvoir sur eux autres [les filles en unités] pis là c'est le fait de vouloir avoir sa liberté. Dans ta crise d'adolescence tu veux ta liberté et encore plus si t'es enfermée. *Gab, 21 ans, rencontre 5*

Ainsi, on peut croire que pour ces participantes, la rue est apparue une stratégie de survie et une façon de se réapproprier du pouvoir sur leur vie. Une fois dans la rue, elles ont fait l'expérience de l'exclusion sociale et le contrôle s'est manifesté lors de l'expérimentation des différentes stratégies pour subvenir à leurs besoins.

6.2 Les stratégies pour subvenir à ses besoins

Les participantes se sont montrées proactives et ont déployé plusieurs stratégies afin d'obtenir un peu d'argent ou se trouver un endroit où dormir.

6.2.1 Stratégies pour faire de l'argent

Toutes les participantes ont mendié auprès des passants durant leur trajectoire de rue. Deux participantes affirment encore avoir besoin ponctuellement de le faire, malgré le fait qu'elles aient un logement et bénéficient du soutien financier d'Emploi-Québec pour leur retour aux études.

Faut vraiment que t'en ai pu [de cash] genre mais maintenant quand je quête c'est correct, je quête quand il faut, quand j'ai vraiment besoin j'y vais mais [ce n']est pas dans mes habitudes. **Alexe, 20 ans rencontre 2**

Des participantes affirment avoir mis leur talent à profit pour attirer l'attention des passants. Dans cette situation racontée par Bob et Caro, cela leur a permis de gagner assez d'argent pour subvenir à leurs besoins.

À partir du moment où j'ai perdu mon 2^e appart après ça [je suis] partie sur une dérap' dans plusieurs sens [je suis] partie d'ici sans le dire à personne [je suis] partie sur le pouce. Rendue là-bas [je n']avais pas de place fixe, c'était toujours d'une place à une autre. [...] après [je suis] partie avec elle [pointe Caro] Halifax, en Gaspésie Rivière-du-Loup, Rimouski, Trois-Pistoles... on dormait dehors pis on s'organisait bien pareil [...] On est parties avec rien, on a quêté de l'argent pis on s'est acheté une tente. Des fois on faisait de la musique, des fois Bob jonglait. **Bob, 22 ans et Caro, 21 ans, rencontre 1**

Pour cette participante l'action de mendier la rendait fière puisqu'elle lui procurait un sentiment d'autonomie, malgré le regard désapprobateur de certains passants.

J'étais fière parce que je me débrouillais toute seule. C'est sûr que, de temps en temps, je me sentais vraiment comme un caca. Mais [tu sais] souvent je me sentais plus fière parce que j'étais capable de m'organiser toute seule [je n']avais pas besoin de demander de l'aide à personne. Dans le fond pour une fois, je me respectais moi-même et je respectais mes choix. **Gab, 20 ans, rencontre 6**

Les participantes expliquent que les mesures de soutien financier insuffisantes et leur exclusion du marché de l'emploi les conduisent au travail non déclaré. Par exemple, cette participante, en plus de prendre quelques petits contrats de couture de façon ponctuelle, explique garder des enfants pour compenser les baisses de revenu subies durant la période estivale.

L'été j'ai 300\$ de moins dans mes poches. Avec les allocations familiales je reçois 300\$ le 20 pis 700\$ au 3 mois. Le gardiennage au moins ça peut m'aider à compenser... **Gab, 20 ans, rencontre 2**

Une autre, pour sa part, fait des contrats non déclarés en tant que photographe depuis plus d'un an. Elle utilise les médias sociaux pour faire sa publicité.

Ça fait un an que je fais de la photo grâce à Gab. On l'a payé [montre son appareil] moitié moitié. C'est grâce à elle! [...] Sa fille a le droit à des photos toute sa vie gratuite. **Bob 22 ans, rencontre 2**

Ce dernier exemple montre la solidarité entre les participantes. Une stratégie de protection qui s'est avérée fortement aidante pour elles durant leur trajectoire de rue. Nous y reviendrons. Bien que ces stratégies aient été efficaces afin de générer un peu de profit, certaines participantes ont vu les contraventions s'accumuler. Ainsi, dans l'expérimentation de stratégies pour subvenir à leurs besoins de base dans un contexte où elles ont été exclues des différents systèmes pouvant leur offrir un travail rémunéré ou de l'aide financière et matérielle, le contrôle social s'est réaffirmé. En plus des possibles démêlés avec la justice, une participante reconnaît également sa honte lorsqu'elle mendiait de l'argent auprès des passants, ce qui l'a conduite à voler.

Quêter c'est gênant tu sais... Moi c'est le regard des gens qu'ils avaient sur moi tu sais c'est comme ... Esti que tu te sens comme une merde! [...] Moi [je n']ai pas quêté longtemps. J'ai quêté 3 semaines et après ça j'ai arrêté. J'étais pu capable [...] c'est con à dire mais j'ai commencé à voler comme ça. J'ai commencé à voler parce que j'étais pu capable de me mettre sur le bord de la rue pour quêter [...] Au début j'ai commencé par voler de la bouffe, après ça j'ai commencé à voler dans des chars, après j'ai commencé à péter des entrées pour aller voler de l'argent. **Caro, 21 ans, rencontre 2**

Alors que les vols de cette participante ont commencé dans l'objectif de subvenir à ses besoins de base, ceux-ci ont rapidement pris de l'ampleur. Cette participante estime être devenue au fil du temps une « professionnelle » du vol en affirmant qu'il « n'y a rien qu'elle ne pouvait pas voler ». Au fil du temps, elle s'est mise à participer à des vols planifiés avec des amis. Ses activités criminelles se sont soldées par une trajectoire judiciaire.

Je me suis fait pogné sur une couple d'affaires... Il y en a une que je watchais dehors mais j'ai écopé parce que je tenais le sac à mon chum... Cette fois-là j'ai pogné recel fait que [ce n']était pas si pire. La fois d'avant je m'étais fait pogné sur une affaire que j'étais trop gelée là... sur une ride de char qu'on était quatre buzzés... pis on était arrêtés pis ils ont volé du gaz. Au lieu de juste partir avec le cash ils ont pris du gaz pis ils ont callé pis on s'est faite pogné... **Caro, 21 ans, rencontre 6**

Une autre participante affirme avoir eu une certaine forme de « code d'éthique » dans sa trajectoire de vol. Elle explique également que celui-ci est une stratégie qui représente un genre de faux choix.

Moi j'ai fait une couple de char [...] J'ai volé dans les épiceries, du manger. Dans des dépanneurs, chez Dollarama. Ça revient crissement payant voler à l'épicerie [...] Je [ne] volerais pas du maquillage genre parce que c'est un produit de luxe, [il y] en a qui le font mais moi je [ne] ferais pas ça. Je volais plus des affaires que j'avais besoin, mais je me sentais mal là... Quand je faisais des chars je me disais : ok j'ai besoin d'argent, qu'est-ce que je peux faire pour avoir de l'argent, tu regardes tes possibilités pis t'as le choix entre ça ça ça pis ça, pis la plus décente ce serait celle-là... fait que tu y vas avec la plus décente... **Gab, 20 ans, rencontre 6**

Par ailleurs, sans jamais nommer les termes prostitution ou travail du sexe, des participantes ont reconnu que cette option leur a passé par la tête à un moment ou l'autre de leur trajectoire de rue mais ont refusé de le faire. L'une d'entre elles avoue l'avoir pratiqué pendant une période d'environ 6 mois⁷.

Moi [je me] suis manquée de respect pendant genre 6 mois [...] J'étais vraiment dans la marde, [...] j'avais pu ma tête j'étais tout le temps ben gelée, j'étais pu là pantoute pis je [ne] me souvenais de rien. [...] Quand j'ai retrouvé ma tête c'est comme revenu par morceaux [...] je capotais tellement de tout ce qui s'est passé [...] [il a] fallu que je fasse une thérapie pour le traumatisme. **Alexe, 21 ans, rencontre 2**

Une autre raconte sa réflexion, un soir où elle a essayé de le faire :

Je suis arrivée pour le faire pis... Ça m'a pris du temps avant d'en parler. Asteure je m'en fou parce que ça fait 2-3 ans. C'était dans le temps que j'étais à Montréal. J'étais rendue avec le client pis j'ai eu le goût de pleurer. Dans le fond, j'ai rencontré un gay qui était prostitué et super sympathique. Pi là j'avais vraiment besoin de cash. J'étais écoeurée de quêter et lui, il était vraiment à l'aise là- dedans. Plus que ça approchait, plus que je stressais. Si jamais je fais une mauvaise performance, si jamais... et pleins de si jamais. Finalement, j'ai trouvé un beau gars qui m'offrait le prix que je voulais. Mais justement le fait qui avait un prix comme une marchandise. Ça faite eeeuuuhhhhhh! Pis je m'étais en masse gelée, j'ai pris tout ce qui m'était tombé sous la main. Je [ne] sais même plus tout ce que j'ai pu prendre tellement que

7. Cette citation est reconstituée à partir des notes prises à la suite de la rencontre, de la mémoire de la doctorante et ce qui est audible sur l'enregistrement de la rencontre. La participante a avoué cette expérience à voix basse alors que les autres parlaient en même temps.

j'en ai pris ce soir-là. Pis j'étais encore consciente... Mon but en consommant c'était de me rendre tellement pu là que je m'en rende pas compte de ce que je faisais pour que ça soit presque drôle... Mais non, chaque fois que je consommais ce n'était pas mieux. Je me sentais pas plus à l'aise mais plutôt de plus en plus stressée parce que je repoussais le moment. Je le repoussais, je le repoussais... **Bob, 22 ans, rencontre 4**

Pour la plupart des participantes, la question de la prostitution ou du travail du sexe pouvait être une solution envisageable mais pas pour elles-mêmes. Elles expliquent avoir un espèce de blocage par rapport à cette pratique. La plupart ont préféré user de créativité pour se créer leur propre emploi ou avoir recours à des activités criminelles comme le vol et la vente de drogues même si cela était susceptible de les exposer au contrôle ou à une judiciarisation.

6.2.2 Trouver un endroit où se loger, à l'abri du regard des policiers

La vie de rue n'étant pas une trajectoire linéaire comportant un début et une fin, des participantes expliquent avoir eu des périodes où elles partageaient un appartement avec un ou plusieurs colocataires pour arriver à payer le loyer. La colocation est apparue nécessaire dans un contexte où l'argent est rare et que les jeunes doivent se mettre à plusieurs pour arriver à payer le loyer. Aussi, les participantes ont expliqué qu'elles pouvaient parfois dormir de façon ponctuelle chez des amis durant l'hiver. Pour d'autres participantes, squatter avec des amis a été une solution afin d'avoir un endroit minimalement sécuritaire pour dormir.

Pas besoin d'argent [...] on va aller squatter dans une chambre toute crottée à 10 [personnes]. **Caro, 21 ans, rencontre 4**

Néanmoins, les participantes avancent différents exemples où leurs expériences de colocation se sont soldées par un retour dans la rue. Le manque de fiabilité des colocataires combiné à une situation de précarité financière ont entraîné différentes expériences d'expulsion, reproduisant ainsi une dynamique d'exclusion et compromettant les chances des participantes d'obtenir un bail dans l'avenir.

J'avais un coloc, moi pis lui on était dans la rue donc on a voulu se pogner un appart. Le gars, 1 mois plus tard, il s'est faite une blonde pis il est parti! Il m'a laissée là, à une journée du loyer pis je venais de perdre ma job! Je travaillais au Ashton... donc [je n']ai pas pu payer le loyer! **Gab, 20 ans, rencontre 1**

Parce qu'il est possible de subir une agression sexuelle, une participante avise qu'il importe d'accepter de loger seulement chez les personnes dignes de confiance. Elle explique qu'elle se sent plus en sécurité de dormir à l'extérieur que de loger chez une personne inconnue étant donné que tout peut arriver dans l'intimité d'une maison.

J'allais pas dormir chez du monde, même si tu m'invites chez vous je vais dire non parce que je me sentais moins en sécurité chez quelqu'un que je ne connais pas qu'à me trouver un spot toute seule. **Caro, 21 ans, rencontre 2**

Enfin, concernant le choix d'un squat, les participantes expliquent qu'elles en sont venues à connaître les endroits où elles pouvaient dormir à l'abri de l'intervention des policiers et en sécurité. Par contre, elles ont squatté dans des lieux moins recommandables. En parlant d'un endroit où les filles ont logé :

C'était un bloc de merde aussi [il y] avait un téléphone sur le mur pour les junkys. Il était là juste pour appeler la dope presque [C'était comme un genre de piquerie].
Alex, 20 ans, rencontre 1

Trois participantes ont vécu l'incendie du squat où elle logeait à l'automne 2009. Huit personnes dormaient dans la pièce où l'incendie s'est déclaré et plusieurs autres personnes se trouvaient dans les étages inférieurs. Ces derniers ont été inondés à la suite des interventions des pompiers.

En Basse-ville, où on était, le calorifère a brûlé un matelas [...] [C'était] en 2009 en octobre le lendemain de la nuit des sans-abris. À l'heure que la nuit des sans-abris finissait, nous on passait au feu... **Bob, 22 ans, rencontre 1**

En résumé, bien qu'arriver à trouver un endroit pour dormir loin du regard des policiers serait efficace afin d'éviter les contraventions, les avertissements ou le harcèlement de la part des policiers, elles peuvent s'y faire trouver par un agresseur potentiel, ne pouvant bénéficier de la même protection que leur procure un lieu plus à la vue.

Moi je pense que ce qui serait bien de parler c'est que moi en tant que fille quand je couchais dehors ça m'énervait vraiment d'être obligée d'aller me cacher dans une bâtisse ou dans le fond d'un trou pour pas que les policiers viennent me déranger mais que dans ces places-là, [il] peut avoir un vieux fucké qui vient te trouver. **Caro, 21 ans, rencontre 2**

Que ce soit de la part d'une personne pouvant les héberger ou dans un squat, il apparaît que la crainte de subir une agression sexuelle est un facteur clé à considérer pour les participantes lorsqu'elles tentent de trouver un endroit où dormir afin d'éviter le contrôle policier. Lors d'une activité de transfert des connaissances, une participante, lors d'un échange avec une personne dans la salle, ironise en mentionnant que l'évitement du sommeil par la consommation d'amphétamines devenait parfois la meilleure stratégie, dans l'impossibilité de trouver un endroit sécuritaire à l'abri de la police ou d'un agresseur potentiel.

6.3 Les stratégies de protection

Que ce soit pour éviter une blessure affective ou pour tisser des liens d'attachement après de multiples expériences d'exclusion, les participantes ont tenté de puiser dans leurs propres forces et celles de la communauté des jeunes de la rue. L'attachement à un chien a également représenté une stratégie efficace afin d'offrir un sentiment de sécurité et de bien-être.

6.3.1 Faire preuve de prudence avant de s'ouvrir aux autres

Les participantes expliquent que tout le rejet vécu durant leur trajectoire les a conduites à cesser de faire confiance aux autres et à ne croire qu'en elles. Ces apprentissages se sont répercutés dans leurs stratégies afin de se protéger des éventuelles expériences d'exclusion. Elles affirment s'être repliées sur elles-mêmes afin d'éviter toute souffrance. Par exemple, en raison des multiples placements dont elle a fait l'objet, une participante raconte avoir développé un puissant mécanisme de défense afin d'éviter de s'attacher et que les gens s'attachent à elle. En adoptant des comportements d'opposition, elle se bloquait de toute relation affective et de la douleur que la rupture de ces liens pouvait entraîner.

Moi dans ma tête c'était : j'm'en crisse de vous autres parce que [je ne] vous reverrai jamais tsé... je sais que je vais crisser mon camp bientôt [...] Mais je n'aimais pas ça ! ça me faisait mal après. *San, 23 ans, rencontre 2*

Une autre participante a abordé la question de l'estime de soi, en disant qu'il importait de croire en ses forces et de ne faire confiance qu'à soi-même afin d'éviter la détresse lors de la rupture de liens sociaux.

Faire confiance à soi-même et pas à personne d'autre. [Tu n']arriveras jamais à rien si tu fais confiance à tout le monde. Tu vas juste te faire crosser. Ça [ne] vaut pas la peine de faire confiance aux autres. Tu te trust toi, et c'est tout. Te débrouiller toute seule. **Gab, 20 ans, rencontre 4**

Une autre participante adopte des propos plus nuancés, ouverte à faire confiance aux autres tout en demeurant méfiante. Elle craint que les confidences puissent se retourner contre elle plus tard :

[Il ne] faut pas trop que tu montres tes faiblesses au monde parce que après ça ils peuvent s'en servir contre toi. C'est en plein ça que je suis en train de vivre. Quand le monde connaît trop tes faiblesses et sait trop comment t'es, [ils] en profitent. **Bob, 22 ans, rencontre 4**

Malgré ces différentes mises en garde, les participantes croient en la solidarité et le partage avec d'autres jeunes ayant eu des expériences similaires aux leurs.

6.3.2 La solidarité dans la rue

La solidarité leur a permis de surmonter les difficultés conséquentes à leur expérience de l'exclusion sociale et de se protéger dans les situations où elles ont fui la surveillance policière durant la nuit :

Moi je dis qu'[il] faut pareil un bon entourage. Ça m'a beaucoup aidée. Des bons compagnons de rue. Je vivais toute seule mais j'avais du monde avec qui partager la bouffe. On avait une sandwich on allait la séparer en cinq si tout le monde avait faim. Admettons que ça [n']allait pas ou que quelqu'un me faisait chier. J'allais voir quelqu'un, j'avais du monde pis ça c'était cool. Ce n'est pas tous les moments de notre vie qu'on a du monde sur qui compter. **Caro, 21 ans, rencontre 4**

Ces propos de Caro s'inscrivent dans la perspective stipulant que la rue peut devenir un espace de sociabilité (Parazelli, 2006). Une autre participante raconte que les jeunes de la rue se mettent à plusieurs pour dormir afin d'assurer leur sécurité ou pour se réchauffer en hiver.

Moi quand j'dormais dehors on dormait à 3 ou 4 là. Des fois mes amis avaient les places à coucher pis ils pouvaient pas m'amener pis moi je [n']avais pas de place

ben ils dormaient avec moi dehors. Comme ça je [n']étais pas toute seule. **Bob, 22 ans, rencontre 6**

Néanmoins, une participante invite à la prudence en soulevant que cette pratique puisse être propice à des attouchements sexuels.

Oui ben tu sais quand t'es en gang pis t'as froid ben t'as tendance à te coller. Ben c'est ça. Le gars en arrière de moi en a profité. **Gab, 20 ans rencontre 4**

Encore une fois, la menace de subir une agression sexuelle représente un obstacle dans l'expérimentation de stratégies de protection. Néanmoins, l'attachement à leur chien est apparu fondamental pour la plupart des participantes afin de leur procurer un sentiment de sécurité. De plus, le chien permet de créer un lien affectif en plus d'être utile pour se réchauffer en hiver.

Ben pour moi un animal c'est ben plus important qu'un humain. L'animal il ne te trahira jamais, un humain du jour au lendemain ça peut te chier dessus. Moi entre les animaux pis les humains je choisis les animaux là, les humains bof... [...] Je me serais pendue si [je n']avais pas eu mon chien. **Alexe, 21 ans, rencontre 2**

L'attachement envers le chien est apparu un élément important pour l'ensemble des participantes. Leur animal a néanmoins été un obstacle dans leurs démarches afin d'obtenir un logement. Cet élément est repris au chapitre suivant et a fait l'objet d'une action par le groupe.

Cette section a permis de montrer que les participantes ont été proactives dans l'expérimentation de stratégies afin de subvenir à leurs besoins comme se nourrir, se loger et obtenir de l'argent. Néanmoins, il importe de préciser que ces stratégies ont souvent été efficaces à court terme pour subvenir à leurs besoins, mais ont entraîné dans leurs sillages d'importantes conséquences négatives. Dans certains cas, les stratégies expérimentées, principalement celles pour avoir accès à de l'argent, se sont déroulées dans l'illégalité, entraînant ainsi une judiciarisation des participantes. Il importe aussi de souligner que la solidarité a été une stratégie aidante et appréciée par les participantes, dans la mesure où elles étaient entourées de personnes respectueuses et pacifistes, ce qui n'a pas toujours été le cas. Les participantes croient également qu'une solide confiance en soi est nécessaire pour survivre à la vie de rue et qu'une croyance indéfectible en ses capacités est essentielle afin de passer à travers les situations plus extrêmes.

Figure 1
Processus cyclique expérimenté par les participantes



6.4 Conclusion: la violence structurelle expérimentée par les jeunes femmes de la rue, un processus cyclique ?

Ce chapitre a permis de montrer que les participantes ont fait l'expérience de deux processus de violence structurelle : l'exclusion et le contrôle social. Tel qu'illustré à la figure 1, l'analyse de ces dernières de même que des stratégies pour y faire face permet de faire émerger l'idée que ces deux processus soient interdépendants voire cycliques.

Ces participantes ont été, dès leur adolescence, étiquetées en raison de leurs comportements opposants comme étant des *Bad Girls*. Elles ont expérimenté le contrôle social dans leur trajectoire de placements au sein d'unités de réadaptation en internat affiliées aux centres jeunesse. Les conduites délinquantes qu'elles ont expérimentées par la suite étaient des stratégies pour fuir le climat coercitif qui régnait au sein de ces établissements ou pour résister aux pratiques des intervenant-e-s. Elles présentent de façon générale les adolescentes en centre jeunesse comme étant des combattantes plutôt que des délinquantes.

La fille si elle fait ça [agressive et délinquante en centre jeunesse] c'est un appel à l'aide là c'est parce qu'elle a besoin d'attention pis elle en veut, elle veut juste sortir de là... Elle se dit qu'elle est là mais qu'elle [ne] sait pas pourquoi elle est là, pis si elle le sait ça se peut que ce [ne] soit pas de sa faute... Elle pour se venger elle consomme, elle se sauve... Ça la fait chier car elle [n']a pas eu le droit de décider.

Gab, 20 ans, rencontre 6

Bien que le recours à la rue apparaisse ici comme une stratégie de survie afin de fuir le contrôle dont elles ont fait l'objet au sein de ces unités et pour reprendre du pouvoir sur leur vie, différents marqueurs physiques associés à la marginalité, à la pauvreté et à la criminalité ont «justifié» les différentes expériences d'exclusions qui les ont maintenues dans la vie de rue et ont généré des conditions de vie précaires. Ces mêmes marqueurs ont également contribué à leur profilage de la part des policiers, entraînant des contrôles abusifs d'identité et la distribution de contraventions. S'ajoutent à cela, les activités criminelles comme la vente de drogues ou les vols afin de subvenir à leurs besoins fondamentaux, exacerbant le contrôle dont certaines ont fait l'objet, les conduisant même à une trajectoire judiciaire ou à des épisodes de brutalité policière.

Pour la plupart, l'exclusion sociale s'est réaffirmée lorsqu'elles ont fait des démarches afin de sortir de la rue, comme chercher un logement, compléter des demandes pour du soutien financier en provenance de l'État, chercher un emploi et même ou lorsqu'elles ont demandé du soutien à des ressources spécialisées en itinérance. Certaines participantes se sont d'ailleurs démobilisées de certaines démarches, comme celles liées à l'emploi, par crainte de subir de l'exclusion en raison de leur dossier judiciaire. Pour ces raisons, on peut croire que les processus d'exclusion et de contrôle social sont imbriqués et se présentent de façon cyclique. L'analyse exploratoire de la violence structurelle et de ces trois dimensions a permis de mieux comprendre les liens entre ces processus.

Enfin, ce chapitre a révélé que l'exclusion et le contrôle social ont créé des contextes propices à la violence sexuelle et à la violence d'un partenaire intime. Les participantes ont également été susceptibles de vivre de la violence sexuelle lors de l'expérimentation de différentes stratégies de protection. Ces manifestations quotidiennes de la violence structurelle représentent une spécificité de leur expérience en tant que jeunes femmes de la rue. Ainsi, alors que les différentes dominations symboliques et les violences institutionnelles qui y sont associées montrent une imbrication de différents rapports de

pouvoir comme ceux liés au genre, à la classe sociale, à l'âge et à l'orientation sexuelle, leur actualisation dans le quotidien des participantes s'articule principalement au sein de rapports liés au genre, dans leurs relations intimes.



CHAPITRE 7

Actions expérimentées collectivement et analyse du processus de la recherche



DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNÉES, les chercheur-e-s s'intéressent aux jeunes de la rue⁸. Plusieurs études ont porté sur la rue en tant que milieu à risque (Boivin *et al.*, 2005; Gomez *et al.*, 2010; Kidd, Karabanow, Hughes *et al.*, 2013; Feng *et al.*, 2013; Ferguson, 2009; Mayock, Corr & O'Sullivan, 2013) ou comme lieu d'expression de la déviance et de la criminalité (Welch *et al.*, 2009; Young, 2009). Elles ont montré que les jeunes femmes de la rue seraient plus spécifiquement touchées par certaines problématiques comme les grossesses non désirées (Boivin *et al.*, 2005), la consommation abusive de drogues et d'alcool et le syndrome de stress post-traumatique (Tyler, Melander & Noel, 2009). Elles seraient aussi deux fois plus à risque que les jeunes hommes de subir de la violence physique ou de la violence psychologique de la part d'un partenaire (Slesnick *et al.*, 2010) ou de vivre une agression sexuelle (Gaetz, 2004).

Outre la reconnaissance de la rue comme un espace à risque ou lié à la criminalité, d'autres auteurs avancent qu'elle serait un lieu de socialisation (Parazelli, 1996; Belot, 2003) et de stratégies (Petrucka *et al.*, 2014; Dhillon, 2011; Karabanow *et al.*, 2010). Ainsi, se développe un intérêt pour les facteurs structureaux qui produisent et façonnent

8. Alors qu'une foule de concepts et de définitions tente d'identifier ce que l'on entend par «jeunes de la rue», tous convergent vers la reconnaissance d'une certaine hétérogénéité de ce groupe social (Elliot, 2013; O'Grady & Gaetz, 2009; MacDonald, 2010; Parazelli, 1996). De façon plus générale, cette appellation est retenue pour inclure divers degrés d'itinérance, une multitude de comportements jugés à risque (Elliot, 2013), de même qu'une expérience commune de la marginalité et de la rue comme espace de socialisation (Parazelli, 1996).

l'expérience de la rue, de l'itinérance et de la marginalité (Cheng *et al.*, 2013; Gaetz, 2004; Haldenby *et al.*, 2007; Reid *et al.*, 2005). S'y dessine alors une tendance au sein des recherches canadiennes et québécoises, à travers une diversification des méthodes de recherche visant la production de savoirs relatifs à l'expérience des jeunes de la rue et soutenant leur engagement et la prise de parole dans des espaces où ils sont généralement exclus. Des approches plus ethnographiques (MacDonald, 2010; Bellot, 2003) et narratives (Dhillon, 2011; Greissler, 2013; Blais *et al.*, 2012; Côté, 2013; Haldenby *et al.*, 2007; Karabanow *et al.*, 2010; Reid *et al.*, 2005; Stewart, Reutter, Letourneau *et al.*, 2010) sont alors mises à profit afin de solliciter le point de vue des principaux acteurs concernés, les jeunes eux-mêmes. Le recours à des méthodes participatives commence également à être mis de l'avant (Bellot *et al.*, 2010; Petrucka *et al.*, 2014; Wingert *et al.*, 2005) afin d'engager les jeunes de la rue dans un processus de changement social.

Ces dernières études ont révélé qu'au-delà du risque, de la vulnérabilité et de la délinquance associés à cette population, ces jeunes peuvent s'inscrire dans des projets porteurs de sens et de transformation pour leur communauté (Bellot *et al.*, 2010; Petrucka *et al.*, 2014; Wingert *et al.*, 2005). En se basant sur l'idée que le soutien des pairs peut être un puissant moteur de stratégies d'intervention (Fontaine & Vitaro, 2006; Bellot *et al.*, 2007), le Collectif d'intervention par les pairs a offert une aide utile aux jeunes qui désirent sortir de la rue et ceux qui y sont toujours (Bellot *et al.*, 2010). L'engagement de pairs auprès de cette communauté a contribué à collectiviser et à normaliser l'expérience de la marginalité, en la repositionnant comme une expression d'un refus des valeurs dominantes de la société contemporaine. Le soutien par les pairs contribue également à affranchir les jeunes de la rue du regard extérieur lié à la marginalité, l'associant à la déviance et à la criminalité (Bellot *et al.*, 2010). Greissler (2010) avance d'ailleurs que ce refus peut s'articuler chez certains jeunes dans une perspective militante, également contributive à une construction identitaire liée à la marginalité. Aussi, le projet communautaire *At street level* (Petrucka *et al.*, 2014) dégage que les comportements des jeunes de la rue sont constamment motivés par une lutte pour une réaffirmation de leur pouvoir d'agir. L'entrée dans la rue serait d'ailleurs perçue comme une stratégie, considérant que les jeunes concernés estiment les autres options inacceptables (Wingert *et al.*, 2005). Enfin, l'ensemble de ces études souligne la pertinence et les effets bénéfiques de l'engagement des jeunes de la rue au sein des recherches participatives.

C'est dans cette foulée et avec un souci de documenter l'expérience des jeunes femmes de la rue dans une perspective critique et intersectionnelle que ce chapitre présente une démarche de RAP autour du thème de la violence structurelle. Cette étude s'est déroulée auprès de sept jeunes femmes de la rue de la région de Québec pendant un peu plus d'un an, du printemps 2013 à l'été 2014. Les études s'étant penchées sur l'expérience des jeunes de la rue ayant été réalisées dans les grandes villes canadiennes comme Toronto (Gaetz, 2004; Kidd, 2007) Montréal (Blais *et al.*, 2012), Ottawa (MacDonald, 2010) et Vancouver (Miller, Kerr, Strathdee *et al.*, 2007), la ville de Québec, lieu central pour plusieurs jeunes de la rue, semble avoir été laissée de côté par les travaux précédents. Ce chapitre présentera dans un premier temps la proposition de recherche, le cadre d'analyse et la méthodologie. Il présentera ensuite l'analyse du processus de RAP à partir des cinq critères de scientificité de Reason et Bradbury (2001). C'est à travers cette analyse que seront présentées deux actions expérimentées de concert avec les participantes afin de lutter contre les violences structurelles qu'elles ont connues.

7.1 Proposition de recherche

Cette étude s'inscrivait dans un vaste projet de recherche pancanadien portant sur la violence structurelle envers les jeunes (15-25 ans) marginalisés du Canada intitulé, *Des voix s'élèvent contre la violence pour le changement – la jeunesse se raconte* et dirigé par Helene Berman (IRSC 2011-2017). Le groupe formé de jeunes femmes de la rue de la région de Québec visait à répondre aux trois questions de recherche suivantes: 1) De quelles façons les participantes font-elles l'expérience de la violence structurelle? 2) Quelles stratégies ont-elles déployé pour y faire face?, et 3) Dans le cadre de ce projet de RAP, quelles actions peuvent être expérimentées afin de lutter contre la violence structurelle?

Cet article est plus spécifiquement centré sur cette dernière question de recherche.

7.2 Cadre d'analyse

Cette étude s'articule autour d'une définition de la violence structurelle inspirée de celle proposée par Farmer *et al.* (2004). Ils la présentent comme étant le processus à la racine des inégalités sociales et de l'oppression vécue par différents groupes sociaux. Ce processus s'opère dans trois dimensions complémentaires soit: 1) la domination symbolique;

2) la violence institutionnelle et 3) la violence quotidienne. L'étude de ces trois composantes apparaît nécessaire afin de mettre en lumière les causes sous-jacentes et les rapports de pouvoir impliqués dans le processus de production de la violence structurelle (voir Flynn, Damant, Bernard, sous presse).

De plus en plus d'auteurs s'entendent sur le fait que les populations marginalisées font l'expérience d'inégalités complexes et multiples (Bilge, 2010) ne pouvant se réduire à un seul axe de subordination ou en soustraire l'un d'eux. Pour saisir toute la problématique de la violence structurelle expérimentée par les jeunes femmes de la rue, il importe de s'attarder à l'ensemble des rapports sociaux impliqués dans sa production et de les considérer comme un ensemble complexe indivisible (Palomares et Testenoire, 2010; Kergoat, 2010; Bilge, 2010). Le féminisme intersectionnel, le cadre d'analyse retenu pour les fins de cette étude, a été mobilisé de trois façons: 1) par l'analyse imbriquée des dimensions subjective, microsociale et macrosociale de leur expérience, 2) à travers l'étude des différents rapports de pouvoir qui se sont manifestés dans l'expérience de ces jeunes femmes et 3) en tentant de déconstruire les rapports de pouvoir au sein de la recherche et de décroiser l'expertise académique et les savoirs expérimentiels des participantes, à l'aide de la méthodologie de la RAP.

7.3 Méthodologie

La RAP a été choisie afin de mobiliser les jeunes dans l'objectif de mettre leur savoir expérimentiel au service du changement social et dans une visée d'autodétermination.

Plusieurs chercheur-e-s ont utilisé la RAP auprès des jeunes (Flicker *et al.*, 2008; Harper & Carver, 1999; McHugh & Kowalski, 2011; McIntyre, 2000; MacDonald, Gagnon, Mitchell *et al.*, 2011; Ozer *et al.*, 2010). En considérant les jeunes comme des experts de leur propre expérience, ils deviennent producteurs de connaissances, ce qui les propulse dans un rôle d'agent de changement social (Flicker *et al.*, 2008; McIntyre, 2000). Inclure les jeunes dans le processus de recherche en les considérant comme de réels chercheurs permet d'améliorer considérablement l'analyse en la considérant comme un processus collectif, et de développer des stratégies ayant un certain rayonnement auprès des jeunes (Harper & Carver, 1999; MacDonald *et al.*, 2011). Enfin, la recherche-action représente également une expérience à travers laquelle les jeunes marginalisés peuvent sentir qu'ils font une différence positive (Harper & Carver, 1999).

Reason et Bradbury (2001) ont dégagé cinq critères de scientificité des RAP : la validité de résultat (ou validité sociale), la validité démocratique, la validité de processus, la validité catalytique et la validité dialogique. La validité de résultats implique que la recherche doit mener à la résolution d'un problème vécu par les participants ou qu'elle doit minimalement générer des connaissances pratiques permettant d'améliorer leur bien-être. Khanlou et Peter (2005) nomment la validité de résultat validité sociale en la définissant, d'un point de vue plus global, comme la pertinence de la démarche pour les participants de l'étude. La validité démocratique réfère à l'importance de la recherche pour mettre à profit la participation et l'engagement profond des différents acteurs concernés par la problématique. La validité de processus suggère que la recherche doit favoriser la réflexion des participants sur les enjeux ou la problématique, tout en les accompagnant dans le développement de cette capacité réflexive. La validité catalytique implique que la recherche-action doit permettre un changement social au sein même du groupe de participants, mais également s'étendre au-delà. Il s'agit d'un des principes généraux de la recherche-action voulant qu'une action locale trouve des échos dans les sphères plus macroscopiques. Enfin, la validité dialogique propose qu'un dialogue critique doit avoir lieu entre les acteurs impliqués, concernant la réflexion réalisée et l'action proposée. Ces cinq critères serviront ultérieurement de catégories pour l'analyse du processus de cette étude.

Notons que l'échantillonnage, la collecte et l'analyse des données ont été expliquées au chapitre quatre.

7.4 Analyse du processus de RAP

7.4.1 La validité sociale

Un des objectifs de cette étude consistait à expérimenter collectivement une stratégie afin de lutter contre la violence structurelle. Afin d'accomplir une action cohérente avec l'expérience des participantes et pertinente pour l'amélioration de leurs conditions de vie, conformément avec le concept de validité sociale, il importait tout d'abord de faire ressortir leur expérience commune et d'établir des cibles d'action prioritaires. L'analyse collective des données a permis de constater que l'expérience de la violence structurelle se manifeste dans différents contextes : à travers leurs trajectoires au sein du système de protection de la jeunesse, dans leurs interactions avec les milieux policiers, durant leurs

démarches pour obtenir de l'aide financière ou au sein d'organismes communautaires, dans le cadre de consultations médicales, de même que dans la recherche d'un emploi ou d'un logement. L'analyse du contenu des cinq premières rencontres et des quelques citations tirées des rencontres d'analyse a permis de dégager deux processus de violence structurelle articulés de façon spécifique dans chacune des trois dimensions du concept de violence structurelle et qui ont laissé place à un certain nombre de stratégies : l'exclusion sociale et le contrôle social⁹.

Paugam (1996) présente l'exclusion sociale comme un processus de rupture des différents liens sociaux dans les différentes sphères de la vie collective. Toutes les participantes ont connu de multiples trajectoires d'exclusion. Une stratégie partagée par la plupart d'entre elles afin de surmonter l'exclusion consistait à s'attacher à un chien. Un attachement qui leur a posé problème lors de leur tentative d'accéder à un logement, les animaux étaient souvent interdits par les propriétaires d'immeuble à logements. Cet enjeu a fait l'objet d'une première action expérimentée par le groupe. Le second enjeu d'intérêt partagé par l'ensemble des participantes consistait à la dénonciation du processus d'étiquetage dont elles ont fait l'objet, étiquetage ayant contribué à justifier le contrôle et l'exclusion dont elles ont été victimes.

7.4.1.1 L'action « J'autorise les chiens dans mon immeuble à logements, j'aide un jeune à s'épanouir hors de la rue »

Dès le début du projet, l'attachement des participantes pour leur chien a été un sujet en toile de fond des différents échanges du groupe. Plusieurs d'entre elles se sont présentées aux rencontres avec celui-ci, ou ont montré avec fierté des photos le mettant en scène. Les participantes ont démontré à plusieurs reprises l'importance de cet animal en contexte de rue. D'abord, la présence d'un chien a procuré un sentiment de sécurité à plusieurs participantes. Le besoin de protection est apparu particulièrement criant dans un contexte où les participants ont raconté plusieurs situations où elles étaient à risque de subir une agression sexuelle ; lorsqu'elles devaient dormir dans des endroits cachés afin de fuir la répression policière et ainsi éviter une arrestation ou une judiciarisation, dans des situations où elles se faisaient harceler ou agresser par un compagnon de rue, ou lorsque des passants les harcelaient ou leur demandaient des services sexuels. Dans ces situations,

9. Michel Foucault (1975) présente le contrôle social comme l'ensemble des pratiques visant à contraindre les individus à se conformer aux normes de notre société.

la plupart des participantes estiment que leur chien les a aidées à se défendre et leur a procuré un sentiment de sécurité relatif.

Ah ma chienne je le sais qu'elle va [me protéger] si c'est quelqu'un que je connais elle va rester dans son coin [...] mais si c'est quelqu'un qu'elle ne connaît pas elle [ne] va pas se gêner!! **Bob, rencontre 3**

Pour d'autres participantes, le chien est devenu une figure d'attachement significative dans un contexte où la plupart d'entre elles sont en rupture avec leur famille, l'école et le marché de l'emploi. Pour deux participantes, l'animal leur a littéralement donné une raison de vivre, les a empêchées de commettre une tentative de suicide et leur a permis de se raccrocher à la vie :

Ouais moi aussi c'est pour ça que j'ai acheté mon chien, j'étais foutue. Dans ma tête c'était... J'avais pu de vie, je voulais pu continuer, ça me prenait une raison pour me raccrocher [...] Un chien faut [que] tu t'en occupes, que tu sois là, que tu le nourrisses... [Tu n']as pas le choix d'être là... **Lexie, rencontre 3**

Pour les participantes, le refus des propriétaires d'accepter les animaux dans les immeubles locatifs a complexifié les démarches d'accès au logement. Alors que certaines ont vécu une séparation déchirante avec leur animal, d'autres refusent de quitter un logement vétuste de crainte de devoir se séparer de leur animal. D'autres ont délibérément choisi de retarder leur sortie de la rue afin de garder leur chien à leurs côtés :

[Il y] en a qui ont décidé de rester dans la rue par principe qui veulent pas se séparer de leur chien. **San, rencontre 2**

Pour dénoncer cette situation, le groupe a décidé de réaliser un projet photo afin d'inciter les propriétaires à autoriser les animaux dans leurs immeubles. Le groupe a également sollicité la population à signer une pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, visant à invalider toute clause de bail interdisant les chiens et les chats. Les participantes se sont entendues pour « offrir » au groupe des photos mettant en scène leur chien et illustrant son importance dans la rue. Une participante à l'aise avec les logiciels de traitement photographique a effectué un montage en y ajoutant des phrases significatives pour les participantes et les informations pour aller signer la pétition. Une série de photos a également été réalisée à l'intention des propriétaires d'immeubles à logements.

L'album photo (présenté à l'annexe 3) a été publié dans les médias sociaux en juillet 2013 par les participantes de l'étude. On dénombre une soixantaine de partages par des citoyens et des groupes concernés par l'aide aux personnes en situation de rue ou associés à la revendication des droits des animaux. Ces partages ont suscité différents échanges. De plus, 400 photos incitant les gens à signer la pétition en ligne ont été distribuées par deux participantes dans les rues avoisinant les Œuvres de la maison Dauphine. Cette activité a permis de présenter le projet à bon nombre de personnes et à engager un dialogue avec différents membres de la communauté.

Les réactions des passants variaient considérablement, mais plusieurs ont affirmé se réjouir de constater que des jeunes femmes de la rue se mobilisaient pour cette cause. Une dizaine de propriétaires ont également été contactés par une participante. Les échanges ont contribué à susciter la réflexion chez deux d'entre eux. Ces derniers ont mentionné avoir une certaine ouverture à accepter les chiens dans leurs immeubles pour les personnes en ayant besoin. Ils ont reconnu avoir privilégié plus spécifiquement les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap, les jeunes marginalisés ne leur apparaissant pas d'emblée comme ayant besoin de la présence d'un animal. Les gestionnaires ont expliqué que malgré leur ouverture, ils gardaient néanmoins la clause sur les baux pour avoir un droit de regard sur l'animal. À la suite de cette activité, la participante ayant visité les gestionnaires s'est demandé si l'animal servait finalement de motif pour exclure des personnes au look marginal ou en apparence moins digne de confiance.

Enfin, l'attachée politique parlementaire de la députée responsable du dépôt de cette pétition avait été contactée par la doctorante. Participantes et doctorante s'étaient entendues que le premier contact avec le milieu politique soit effectué par cette dernière afin de donner de la crédibilité au projet. L'attachée s'était engagée à communiquer au groupe les suites de cette pétition. Advenant le cas où le projet aurait été discuté en commission parlementaire, les participantes auraient été invitées à déposer un témoignage. Néanmoins, en raison du changement de gouvernement au printemps 2014, le dossier n'aura pas de suite, la députée porteuse du projet ayant été défaite dans sa circonscription.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer les retombées de cette action. Les participantes ont été heureuses et fières de partager leur point de vue avec les citoyens :

C'est sûr qu'il y en a qui ont l'air bête ou qui s'en foutent. Mais quand il y en a qui sont curieux et nous posent des questions, moi ça me met de bonne humeur. **Bob, pendant la distribution de photos dans les rues**

Cette première action s'est articulée autour de deux préoccupations partagées par l'ensemble du groupe, soit l'accès à un logement sécuritaire et l'importance de l'attachement pour leur chien. Ainsi, conformément avec le principe de validité sociale, cette action s'est déroulée en cohérence avec les besoins et les désirs des participantes. Aussi, cette action a également été pertinente dans l'amélioration de leurs conditions de vie, en leur permettant d'identifier différents endroits où les chiens sont susceptibles d'être acceptés. Quelques passants ont également avoué que ce projet changeait leur perception des jeunes de la rue. Ils comprenaient mieux ce que leur chien représente pour eux, plutôt que de conserver le préjugé voulant qu'ils devraient penser à se nourrir plutôt que de nourrir leur animal.

7.4.1.2 L'action « Vivre, cessez de survivre »

Les participantes ont également soulevé la question de l'étiquetage et des préjugés qu'elles subissent, ceux-ci ayant contribué à justifier l'exclusion et le contrôle dont elles ont fait l'objet, ainsi que la violence sexuelle et physique qu'elles ont expérimentée durant leur trajectoire de rue. Les participantes se sont montrées également très sensibles à la situation vécue par les adolescentes plus jeunes qui sont en fugue des unités de réadaptation en internat, associées aux centres jeunesse. Elles expliquent qu'elles en rencontrent de plus en plus souvent dans les rues tard le soir, dans les endroits où elles se procurent de la drogue, dans les squats de même qu'à la Maison Dauphine. Les participantes aimeraient intégrer une ou deux participantes plus jeunes au groupe afin d'élaborer une stratégie avec elles. Cette idée sera néanmoins rejetée ultérieurement en raison de différents obstacles.

C'est dans cet esprit que les participantes ont identifié certains éléments de dénonciation qu'elles souhaitent partager avec un plus vaste public. Les participantes ont choisi d'expérimenter encore une fois la photographie, puisque l'une d'entre elles a développé une véritable passion pour ce médium. Cette dernière a fait appel à son mentor afin de procurer au groupe du matériel professionnel pour réaliser la séance photo. Les photographies mettent en vedette une autre participante dos à l'objectif. Elle porte sur son dos

différents mots ou expressions associés aux différentes étiquettes que les participantes souhaitent dénoncer. Les participantes ont décidé de réaliser une série de photos ayant un message positif, faisant la promotion des actions expérimentées par les participantes et comportant un message montrant leur résistance face à la violence. Un jeune homme est également visible sur quelques photos afin de démontrer de façon éloquente les violences sexuelles perpétrées à l'égard des femmes en contexte de rue. Mais aussi pour montrer la participation souhaitable des jeunes hommes dans la lutte contre ces violences. Avec l'aide d'une étudiante en graphisme, les photos ont été transformées en affiche pour une campagne de sensibilisation. Les affiches sont présentées à l'annexe 4. Les participantes se sont laissées inspirer par les photographies et ont trouvé des slogans accrocheurs. C'est à ce moment que les participantes ont choisi «Vivre, cessez de survivre» comme titre de cette campagne, une phrase fort éloquente de leur processus.

Moi une phrase qui vient vraiment me chercher c'est «vivre, cessez de survivre», c'est vraiment ça la rue pis la violence structurelle pour moi! [...] Crisse que j'ai hâte de vivre! *Gab, 20 ans, rencontre 9*

Les étiquettes dénoncées par les participantes dans le cadre de cette action sont associées à leur expérience en tant que jeunes de la rue, et en tant que femmes. Il s'agit: 1) du processus d'étiquetage de la part des milieux policiers, les associant à la criminalité, 2) des préjugés envers les «B.S.»(représentations des assistés sociaux), 3) de la culture du viol et 4) de la représentation hétéronormative des femmes.

Les participantes ont nommé plusieurs situations où elles ont fait l'objet de préjugés liés à la pauvreté et aux personnes assistées sociales. Elles ont notamment eu l'impression que cette étiquette leur a porté entrave dans leurs démarches sur le marché de l'emploi et ont été insultées à plusieurs reprises lorsqu'elles demandaient de l'argent aux passants. Cette expérience est dénoncée par le biais de l'expression «trouve-toé une job !» et «B.S.» inscrite sur le dos de la participante sur la photo. Les mots «pute» « salope » «violée» et «écarte» sont employés pour dénoncer la violence sexuelle qu'elles ont expérimentée tout au long de leur expérience de la rue. Toutes les participantes ont fait l'expérience de violences sexuelles ou ont été contraintes d'offrir des services sexuels en échange d'argent, de drogues ou d'un toit. Les participantes associent les risques de vivre de la violence sexuelle à l'interdiction de dormir dans les endroits publics et au contrôle social.

Les participantes dénoncent le contrôle social par le biais du qualificatif « wanted » puisqu'elles estiment être sous haute surveillance en raison du profilage dont elles ont fait l'objet, parce qu'elles estiment avoir subi un traitement criminel lorsqu'elles étaient dans les unités de réadaptation en internat affiliées aux centres jeunesse, et fait l'objet d'interventions abusives de la part des policiers. L'analyse du contenu des rencontres avance d'ailleurs qu'elles ont fait l'objet de profilage social, ce qui a conduit certaines d'entre elles dans une trajectoire judiciaire. Enfin, par le terme « butch », elles affirment leur solidarité avec la participante s'identifiant à ce groupe et dénonçant les mauvais traitements subis de la part de certains professionnels des services de santé et de services sociaux en raison de son orientation sexuelle.

Pour les affiches positives et porteuses d'espoir, les participantes ont opté pour les expressions « refuse et résiste », « respect » « courage » et « solidarité », pour désigner le respect de soi-même et de sa dignité. Elles ont souvent abordé le fait qu'elles ont confiance en leurs capacités et se sentent fortes et fières. Elles ont également nommé que la solidarité est une stratégie leur ayant été d'un précieux secours dans la rue pour subvenir à leurs besoins ou pour obtenir du soutien. Elles estiment que ces expressions reflètent également le processus de RAP ayant été expérimenté dans le cadre de cette étude. Nous y reviendrons au chapitre sept.

En plus des photographies, les coordonnées des Œuvres de la Maison Dauphine et du Squat Basse-Ville, deux ressources ayant été d'un précieux soutien pour les participantes figurant sur les affiches, les coordonnateurs de chacune de ses ressources ayant donné leur accord. Une participante a également parlé de la démarche de notre groupe à sa travailleuse de rue des Œuvres de la Maison Dauphine. Celle-ci s'est montrée intéressée à collaborer au projet et s'est engagée à répondre aux demandes découlant de la campagne par affichage. Une autre participante a également contacté une intervenante en milieu scolaire afin de permettre la diffusion de notre message dans ce milieu.

J'ai parlé de notre projet à mon intervenante à Lévis pis elle dit qu'elle connaît plein d'organismes où on pourrait aller poser nos affiches. *Caro, 21 ans, rencontre 9*

Les affiches ont été distribuées dans les lieux fréquentés par les jeunes de la rue de Québec à l'été et à l'automne 2014.

Tout au long de la démarche de recherche, les participantes ont affirmé que les deux actions expérimentées pouvaient concrètement améliorer leurs conditions de vie. Par exemple, les rencontres avec les propriétaires ont permis d'identifier des endroits où elles pourraient se loger sans se séparer de leur animal.

Ce qui a bien été c'est la pétition, on a eu beaucoup de signatures. Ça ouvert l'esprit des gens et les propriétaires ont vraiment été ouverts pour la plupart. **Gab, 20 ans, rencontre 6**

Le projet par affiche a également permis de dénoncer des réalités jugées importantes pour les participantes. Les affiches ont contribué à montrer des situations de violence structurelle qu'elles ont expérimentées tout au long de leur trajectoire mais également, durant le projet. Elles estiment que les affiches sont cohérentes avec leur expérience commune, mais que celles-ci n'illustrent pas de façon assez frappante toute la violence qu'elles ont vécue.

Ça aurait pu être pire, si on [avait] vraiment voulu montrer toutes nos réalités à chacune, ça aurait pu être vraiment effrayant. **Lexie, 18 ans, rencontre 10**

Outre les actions du groupe, la participation des jeunes femmes à la recherche a contribué, dans une certaine mesure, à l'amélioration de leur bien-être et de leurs conditions de vie. Pour elles, le groupe a représenté un espace sécuritaire où elles ont pu partager des expériences qu'elles n'avaient abordées avec personne jusqu'à maintenant, améliorant ainsi leur bien-être.

C'est clair qu'il y a des affaires qui te reviennent dans la face, mais je pourrais dire que ça [participer à la recherche] m'a permis de me sentir mieux. Juste le fait d'en parler, juste le fait de voir que [je ne] suis pas toute seule. Ça m'a permis de me dire que je mérite mieux que ça dans la vie. **San, 23 ans, rencontre 10**

Il a été avancé que le processus de recherche laissait également de l'espace aux participantes pour discuter des problèmes qu'elles vivaient quotidiennement pendant la recherche, leur procurant également un sentiment de bien-être.

Pendant un grand bout ma vie c'était vraiment de la merde, j'étais partie sur la dérap' mais je venais quand même aux rencontres parce que ça me faisait vraiment du bien nos petits soupers de filles. **Caro, 21 ans, rencontre 8**

Enfin, concernant l'amélioration des conditions de vie, le processus de recherche a permis aux participantes de toucher la somme de 240 \$ chacune afin de reconnaître leur temps et leur expertise. De plus, les participantes ont été rémunérées pour leur participation à diverses tâches liées au processus de recherche comme des activités de transfert des connaissances. Par exemple, la transcription des rencontres a été confiée aux participantes, plutôt qu'à une auxiliaire de recherche. Ainsi, quatre participantes se sont divisées la tâche et ont pu toucher un salaire pour la réalisation de ce travail. Enfin, la participante ayant développé une passion pour la photographie a présenté le projet de recherche de même que les photos qu'elle a réalisées pour la production des affiches pour l'obtention d'une bourse de la Fondation Michaëlle Jean, bourse qui lui permettra de mettre sur pied sa propre entreprise artistique.

7.4.2 La validité démocratique

Les participantes ont été impliquées dans chacune des étapes de la recherche, de la formation de l'échantillon jusqu'aux différentes activités de transfert des connaissances. Cependant, ce critère n'a pas été respecté d'emblée, étant donné que le thème de la violence structurelle avait été choisi bien avant les débuts de la RAP. Néanmoins, les participantes ont choisi les enjeux autour desquels la recherche s'est articulée et ont choisi et élaboré de concert les actions à mettre en branle pour lutter contre cette problématique. Alors que la plupart, lors de la rencontre d'évaluation, ont estimé que le projet leur a permis d'accomplir beaucoup plus que ce à quoi elles s'attendaient et que le tout a été réalisé de façon solidaire, une participante se montre très critique par rapport à sa propre participation au sein du groupe.

Oui on a été solidaires pas mal mais moi je trouve que ma participation à moi a été pas mal nulle. *San, 23 ans, rencontre 10*

Outre leur engagement dans les étapes de la RAP, les participantes ont été impliquées dans différentes activités de transfert des connaissances. Ces dernières ont représenté des espaces où elles ont pu échanger avec différents acteurs sur leur expérience et élargir la portée des actions expérimentées par le groupe. Nous y reviendrons.

Concernant l'engagement des différents partenaires du projet, les intervenant-e-s des Œuvres de la maison Dauphine se sont engagé-e-s concrètement dans le processus de recrutement et ont offert du soutien matériel. Bien qu'une travailleuse de rue se soit por-

tée volontaire lors de l'élaboration de la stratégie, il est très difficile d'évaluer concrètement de quelle façon son engagement s'est traduit au sein du groupe. Quoique différents intervenant-e-s du milieu scolaire ou en provenance de ressources psychosociales aient été sollicités par les participantes, la fragilité de leur mobilisation auprès des ressources extérieures au projet n'a pas permis de concrétiser cet engagement.

7.4.3 La validité de processus

La validité de processus suggère que la recherche doit favoriser la réflexion des participants sur les enjeux ou leur problématique d'intérêt, tout en accompagnant ceux-ci dans le développement de cette capacité réflexive. Au terme du projet, les participantes expliquent avoir toujours autant de difficulté à définir de façon claire et concise ce qu'est la violence structurelle.

Dans le fond, [la violence structurelle] c'est facile à expliquer, mais c'est difficile à résumer [rires]! **Gab, 20 ans, rencontre 10**

Elles expliquent que dès le début du projet, elles avaient compris à quoi cela réfère, étant donné qu'elles en ont tellement vécu. Cette participante tente de faire un retour sur le concept de la violence structurelle tel qu'il a été abordé durant le processus de la recherche.

Ça se sent à l'intérieur, c'est un sentiment qui est dur à expliquer avec des mots, [...] C'est comment que ta vie peut toute changer, que tu sors dehors et que tu as l'impression que tout le monde te regarde toute comme une merde. **Caro, 21 ans, rencontre 10**

Même si les participantes estiment en bout de ligne qu'elles ont un peu la même vision de la violence structurelle qu'au début, l'analyse du contenu des rencontres a permis de dégager qu'elles ont modifié leur représentation de ce qu'est la violence au sens large et que leur tolérance par rapport à celle-ci s'est modifiée. Alors que l'analyse des cinq premières rencontres a révélé que les participantes associaient la violence principalement à ses conséquences physiques, lors de la rencontre 10 elles affirment :

Moi je pense que ça peut blesser pas juste physiquement, c'est comme quand quelqu'un te manque de respect, ça peut t'atteindre à l'intérieur, tu peux te sentir diminué en dedans de toi. **Caro, 21 ans, rencontre 10**

Cette compréhension nouvelle de la violence s'est traduite dans la vie personnelle de deux participantes. Après des rencontres où la question de la violence dans les relations intimes, principalement la violence psychologique, a été abordée en lien avec la violence structurelle, celles-ci ont toutes deux mis un terme à une relation violente de longue date avec un partenaire.

7.4.4 La validité catalytique

La validité catalytique implique que la recherche-action doit permettre un changement social au sein même du groupe de participants, mais également s'étendre au-delà. Il s'agit d'un des principes généraux de la recherche-action voulant qu'une action locale trouve des échos dans les sphères plus macroscopiques (Reason & Bradbury, 2001). C'est dans cette optique que les productions photographiques des participantes ont été réalisées, et diffusées à un vaste public. De plus, les participantes ont également été engagées dans des activités de transfert des connaissances ayant bénéficié d'un vaste rayonnement. Par exemple, le groupe a été invité, en novembre 2013, dans le cadre d'un séminaire de maîtrise offert à l'École de service social de l'Université Laval. La séance, d'une durée de 3 heures, a été donnée par deux participantes accompagnées de la doctorante. Cette activité a permis de créer un dialogue entre les participantes et les futur-e-s intervenant-e-s sur la question de la violence structurelle et les jeunes femmes de la rue. L'une des participantes estime qu'il s'agissait d'une occasion d'échange vraiment peu commune et difficile à concevoir par son entourage :

Quand je raconte au monde que j'ai donné un cours de trois heures à l'Université Laval, ils ne me croient pas!!! *Gab, 20 ans, rencontre 10*

Le groupe a également exposé trois photographies tirées du projet «Vivre, cessez de survivre» dans le cadre d'une exposition intitulée «Les beautés du féminisme» organisée par la Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, savoirs et sociétés. Ces photographies ont obtenu un certain rayonnement en étant exposées dans les locaux de la Chaire pendant un mois, puis à la bibliothèque de l'Université Laval pour un mois supplémentaire à partir d'avril 2014. Les participantes ont également été présentes à un vernissage leur ayant permis d'échanger avec d'autres artistes, organismes, chercheur-e-s et membres de la communauté engagé-e-s dans les luttes féministes. Le groupe a de plus présenté sa démarche de même que ses réalisations dans le cadre du 82^e colloque de l'ACFAS à l'Université

Concordia. Leur présentation s'inscrit dans un colloque orienté autour de la perspective féministe intersectionnelle et sa mobilisation dans la recherche sur la violence où plusieurs chercheur-e-s, étudiant-e-s et partenaires de milieux de pratique étaient présent-e-s. Le projet a été présenté par cinq jeunes femmes ayant participé à l'étude, accompagnées de la doctorante.

Enfin, le groupe a également présenté ses travaux en juin 2014 à l'assemblée des résidentes d'une coopérative de services destinées aux jeunes mères seules et à leurs enfants. Une des participantes a bénéficié des services de cet organisme et a proposé aux coordonnatrices d'y présenter le projet. Des intervenantes, des organismes communautaires partenaires de même que des usagères des services étaient présentes.

Pour certaines participantes, leur engagement dans des activités de transfert des connaissances leur a redonné espoir dans la possibilité d'un changement social, considérant que des acteurs externes étaient intéressés à mieux comprendre leur expérience.

C'est valorisant de savoir qu'il y a du monde quelque part qui ne s'en crisse pas!!

Lexie, 18 ans, rencontre 10

Cet exemple illustre bien la fierté et la volonté des participantes de partager leur expérience au sein du groupe, à l'extérieur de leur réseau. Ces activités de transfert des connaissances, plutôt atypiques dans le domaine de la recherche scientifique, mais plus courantes dans le cadre de RAP, ont permis la valorisation des réalisations des participantes et ont ouvert un dialogue avec des acteurs de leur communauté et au-delà.

7.4.5 La validité dialogique

La validité dialogique propose qu'un dialogue critique doit avoir lieu entre les acteurs impliqués, concernant la réflexion réalisée et l'action proposée. Il s'agit de discuter avec l'ensemble des acteurs des résultats, de solutions de rechange, des incohérences de l'étude ainsi que d'enjeux ou d'acteurs qui n'auraient pas été pris en considération. Les résultats de cette étude de même que le processus de recherche ont été discutés avec certains acteurs par le biais des activités de transfert des connaissances. Cependant, les participantes ont avancé, lors d'une de ces activités de transfert des connaissances, que le travail du groupe aurait eu avantage à être diffusé auprès des policiers, étant donné que plusieurs de leurs expériences de la violence structurelle, principalement du contrôle

social, sont associées aux services de police. Ceux-ci seront invités à une activité de transfert des connaissances ultérieure. Les participantes estiment également que plusieurs autres expériences de violence structurelle n'ont pas assez été abordées dans le groupe et auraient pu bénéficier d'une stratégie.

Le projet en tant que tel aurait pu durer des années et des années, [Il y] a toujours quelque chose à rechercher, à pousser. *Lexie, 21 ans, rencontre 10*

Les participantes ont proposé que des projets similaires puissent s'intéresser aux liens entre la violence structurelle et les violences dans les relations intimes chez les jeunes de la rue, sur la question des réponses sociales associées à la maltraitance des enfants et sur leurs interactions avec les membres du réseau de la santé.

7.5 Conclusion

Bien que ce processus de RAP ait présenté certaines limites, et que les impacts objectifs des actions expérimentées par les participantes soient difficiles à estimer, la participation s'est articulée dans l'expérimentation de stratégies concrètes permettant l'amélioration de leurs conditions de vie. Cet engagement s'est traduit dans l'implication des participantes à chacune des étapes de la recherche, incluant leur prise de parole dans le cadre d'activités de transfert des connaissances. L'analyse du contenu de la rencontre d'évaluation a également permis de dégager que leur participation à l'étude les a non seulement mises en action pour lutter contre la violence structurelle, mais leur a offert un espace de sécurité où elles ont pu s'exprimer librement, sans crainte d'être jugées, une visée thérapeutique qui n'était pas prévue initialement. Enfin, la littérature scientifique propose que les RAP offrent aux jeunes un espace où ils ont le sentiment de faire une différence positive et de s'impliquer concrètement pour un changement social (Flicker *et al.*, 2008; Berman *et al.*, 2001; Gosin *et al.*, 2003; Harper & Carver, 1999; MacDonald *et al.*, 2011; McHush & Kowalski, 2011; McIntyre, 2000; Ozer *et al.*, 2010).

Le projet a été porteur d'espoir pour les participantes, en leur montrant que la solidarité peut permettre de faire entendre leur voix et que leurs actions sont susceptibles d'entraîner des transformations. Il s'agit d'un pas en avant dans la production de connaissances féministes intersectionnelles et dans sa traduction dans les diverses pratiques sociales concernant les femmes marginalisées.



CHAPITRE 8

Analyse de l'intersubjectivité des participantes



L'ANALYSE PRÉSENTÉE AU CHAPITRE PRÉCÉDENT témoigne que le processus de RAP expérimenté dans le cadre de cette thèse a offert un espace de sécurité aux participantes afin de réfléchir sur leur expérience de la violence structurelle. Au fil des rencontres, les participantes ont réagi aux différents préjugés auxquels elles font face. Dans certains cas, elles les ont réfutés, alors que dans d'autres situations, elles semblent les avoir intégrés. Les participantes ont également eu l'occasion de discuter, débattre et réfléchir sur leurs propres préjugés. Ce quatrième et dernier chapitre de résultats présente ces contenus, par le biais de l'analyse de la dimension intersubjective telle que proposée par Yuval-Davis (2006). L'analyse de cette dimension amène un éclairage nouveau sur la façon dont les participantes se positionnent par rapport à la violence structurelle et face aux autres jeunes susceptibles de vivre cette expérience. Certains auteurs ont dénoncé le fait que peu d'études ont permis aux jeunes de s'exprimer sur le sens accordé à leur vie de rue, reléguant trop souvent ce rôle au chercheur (Colombo, 2010). L'analyse de la dimension intersubjective représente un modeste effort afin de permettre aux participantes de s'exprimer sur les étiquettes leur ayant été octroyées et se positionner par rapport à la violence structurelle. Elle permet également de mieux comprendre les stratégies individuelles de même que les actions expérimentées collectivement puisque celles-ci sont la traduction de la réflexivité des participantes dans l'action.

8.1 Refuser l'étiquette de la délinquance

Les participantes de cette étude ont été associées, dès leur adolescence, à la délinquance et à la criminalité. Pourtant, bien qu'elles aient manifesté divers comportements qui ont transgressé les règles, elles refusent de se percevoir comme des délinquantes et estiment que leurs troubles de comportement étaient en réaction à certaines situations vécues dans leur famille, comme l'abus, la violence, les problèmes de santé mentale ou les conflits. Les études touchant la délinquance des adolescentes tracent d'ailleurs le lien entre la production de ces comportements et un historique d'abus (Belknap & Holsinger, 1998; Loper, 2000; Arnold *et al.*, 2002). Leurs propos laissent croire que c'est l'inadéquation entre le traitement «carcéral» qu'elles ont subi et leurs besoins de protection et d'affection qui les ont conduites vers la délinquance. Rappelons que le chapitre six a montré que les conduites délinquantes expérimentées par la suite étaient des stratégies pour fuir le climat coercitif des unités ou pour résister aux pratiques des intervenant-e-s.

Les participantes avancent que c'est à travers ces allers et retours entre contrôle et opposition que les adolescentes placées en unité amorcent une trajectoire délinquante.

Les petites filles qui rentrent là, elles sont toutes bien éduquées pis elles sortent, elles sont toutes dépravées. *Gab, 20 ans, rencontre 6*

Il est possible de croire que les comportements d'opposition et les conduites délinquantes manifestées par les participantes ont contribué à cristalliser leur image de *Bad Girls*. L'étiquetage s'est reproduit dans la rue par le biais du profilage, augmentant du même coup l'ampleur des délits commis par les participantes et entraînant une judiciarisation pour certaines.

Malgré qu'elles dénoncent ce processus, on peut croire qu'une identification à la déviance et à la criminalité peut avoir été intégrée, dans la mesure où leur représentation d'elles-mêmes en tant que criminelles a été un frein à leurs différentes démarches lorsqu'elles ont tenté de sortir de la rue. Une participante a d'ailleurs affirmé avoir évité de se chercher du travail pour cette raison. Dans ces différentes démarches de choix de carrière amorcées auprès d'un organisme de réinsertion sociale, elle reconnaît également avoir mis un trait sur certains programmes d'étude en se disqualifiant d'emblée en raison de son dossier judiciaire.

Aussi, les propos et préoccupations des participantes sur les adolescentes en fugue des unités de réadaptation en internat évoquent une certaine reproduction du discours des intervenant-e-s de la Direction de la protection de la jeunesse. Le concept de risque est revenu à plusieurs reprises dans leur façon de nommer les réalités de ces filles. Ainsi, bien que les participantes aient refusé le discours des intervenant-e-s les concernant, certains signes montrent qu'elles l'ont intégré malgré elles en le reproduisant en partie dans leur façon d'aborder la réalité des adolescentes qu'elles croisent dans les lieux où elles se procurent de la drogue, dans les squats ou dans la rue.

8.2 Le discours haineux envers les « B.S. », entre refus, intégration et reproduction

Kidd (2009) s'est intéressé à la question de la stigmatisation individuelle et collective des jeunes de la rue. Il a observé que ces derniers s'exposent et vivent de la stigmatisation lorsqu'ils mendient de l'argent. Cette stratégie a été difficile pour certaines participantes, elles se sentaient honteuses lorsque confrontées au regard méprisant et aux insultes des passants. Les participantes adoptent une posture particulière face à ces préjugés, s'articulant entre le refus, l'intégration et la reproduction. Certaines participantes revendiquent avoir réellement eu besoin de mendier et du soutien des ressources de soutien dont elles ont bénéficié, contrairement aux *rappeux* et autres *enfants rois* présents dans la rue, qu'elles jugent profiteurs et qui prennent de plus en plus de place dans les services offerts par les ressources spécialisées en itinérance.

Les rappeux, eux, ils trouvent ça cool de se dire de la rue mais tu sais souvent [ils n'] ont pas couché dehors pour vrai pis [ils n']ont pas vécu la vraie rue. Ils se la pètent avec leur argent mais ils sont dans rue parce qu'ils vendent de la drogue mais ce n'est pas nécessairement le vrai phénomène de la rue. Tu sais, quand tu te retrouves dans la marde pis que t'as pu rien. *Caro, 21 ans, rencontre 2*

Cette participante ajoute:

Les jeunes sont plus gâtés, sont plus « enfants rois » ! Un petit jeune ici va avoir plus d'argent que moi, elle, elle ou elle... mais c'est parce que lui s'il fait de la drogue il peut s'en acheter de la drogue [...] il est habitué d'être gâté ! Fait[qu'] il s'en calisse [il est] gâté, [il a] tout ce qui veut pis c'est ce monde-là qui remplace de plus en plus les punks qui eux, se débrouillaient avec rien ici ! *Alexe , 2 ans, rencontre 2*

Elles croient que ce sont les comportements de ces autres jeunes qui renforcent les préjugés dont elles font l'objet. Ainsi, les propos des participantes soulèvent l'idée qu'il existe certains enjeux liés à la classe sociale au sein même des groupes de jeunes de la rue, en cohérence avec l'hétérogénéité de ce groupe présentée dans les écrits scientifiques (Elliot, 2013; O'Grady & Gaetz, 2009; MacDonald, 2010; Parazelli, 2006; Bellot, 2003). Les participantes, par exemple, reproduisent les différents préjugés qu'elles dénoncent à l'égard de ces groupes. Elles occultent complètement que ceux-ci aient pu éprouver des difficultés qui les ont également conduits à la vie de rue. Elles reproduisent aussi les préjugés envers les personnes assistées sociales au-delà des jeunes de la rue. En réponse à ceux qui les accusent de vivre aux crochets de la société, cette participante avance :

Dans un sens y sont mieux de payer pour nous qui vont à l'école en ce moment pis qu'on se sort de la merde, on en a besoin pour vrai ! Que de payer pour un gros sale sur le B.S. *Caro, 21 ans, rencontre 2*

Les participantes ont d'ailleurs mentionné, dès la rencontre de recrutement, leur refus de cette identité en mettant en opposition leur réalité avec celles des « autres » B.S. Elles sont revenues sur ce thème lors de la rencontre 1 :

C'est parce qu'[il y] en a du monde sur le B.S. qui ont 25 ans, qui sont full en forme pis qui se pognent le cul à longueur de journée et ou qui vendent de la drogue!! [...] Les manques de subventions, etc. ça a sûrement un lien aussi, on va se le dire, [il y] a beaucoup de profiteurs pis on manque d'argent, le gouvernement s'en rend compte pis là ben [il y] a des abus fait que là, il coupe!! *Lau, 18 ans, rencontre 1*

Ainsi, les participantes rejettent cette étiquette pour elles-mêmes, alors qu'elles estiment que le stéréotype du B.S. existe et leur complexifie la tâche dans leurs démarches sur le marché du travail. Pour elles, les abus envers le système sont une nuisance qui fait en sorte que l'aide financière qui leur est offerte est réduite et sujette à des coupes. Par ces propos, ces jeunes femmes tentent de légitimer le soutien financier qui leur est offert par l'État, dans un contexte où elles peuvent avoir intégré ce discours. Par exemple, certaines participantes se sont désengagées de leurs démarches sur le marché de l'emploi par crainte d'être jugées s'il avait fallu avouer qu'elles bénéficiaient de l'aide sociale. Néanmoins, dans un système d'aide de dernier recours qui se veut juste et équitable, les participantes, qui se considèrent comme des « pauvres méritantes » en comparaison de ceux qu'elles désignent comme des B.S., estiment vivre une injustice.

En lien avec les stratégies expérimentées par les jeunes femmes de la rue, les écrits scientifiques ont montré que le *survival sex work* était une stratégie fréquemment employée (Shannon *et al.*, 2008; Chettiar *et al.*, 2010; Watson, 2011; Walls et Bell, 2011; Tyler et Bear, 2010; Côté, 2013). Si une participante a eu recours à cette pratique pendant une période de six mois, les autres membres du groupe ont jugé cette pratique de façon très défavorable et ont pris position en affirmant que la prostitution était un manque de respect envers soi-même. Quelques participantes ont d'ailleurs affirmé de façon véhémement leur manque de respect envers les jeunes femmes ayant recours à cette pratique, préférant avoir recours au vol afin de satisfaire leurs besoins. En considérant les jeunes femmes qui ont recours à la prostitution comme des personnes ayant moins de valeur qu'elles, les participantes réaffirment les rapports de pouvoirs inégaux entre les différents groupes de jeunes présents dans la rue. Elles ont néanmoins été respectueuses avec leur paires et ont compris les motifs associés à cette pratique.

8.3 Critiquer les catégorisations associées à l'orientation sexuelle

Alors que les jeunes lesbiennes, gais, bisexuels ou transgenres (LGBT) seraient surreprésentés parmi la population des jeunes de la rue (Cochran, Stewart, Ginzler *et al.*, 2002) en raison des différents stigmas dont ils font l'objet (Kidd, 2009), trois participantes sur sept estiment faire partie de la population LGBT. Alors qu'une d'entre elles s'affiche ouvertement lesbienne et s'identifie comme étant *butch*, pour deux autres participantes, l'identification bisexuelle est apparue la plus adéquate parmi les catégorisations d'orientation sexuelles existantes. Elles se sont révélées particulièrement critiques face à ces catégories, en attestant qu'elles ne représentent pas toute la complexité des relations intimes.

Moi je [ne] regarde juste pas le sexe [de la personne] si elle m'intéresse... ben ça m'intéresse... c'est pas important. [...] Ça n'a pas rapport, qu'il y ait juste un [concept] qui détermine toute ça, c'est pas nécessaire pis c'est plus... [compliqué que ça].

Lau, 18 ans, rencontre 3

Ainsi, sans nommer le queer, les participantes reconnaissent la fluidité et les différentes configurations que peut prendre l'axe sexe/genre/désir (Butler, 2006) et critiquent également, sans les nommer, que la pensée *straight* (Wittig, 2001) et l'hétéronormativité ont influencé la façon de certains professionnels de répondre à leur demande d'aide. Les participantes affirment ne pas comprendre les réactions de ces professionnels et des

autres personnes auprès de qui elles ont fait l'expérience de comportements homophobes. Elles estiment que l'orientation sexuelle ne devrait plus faire l'objet de préjugés, car les différentes avancées sociales et scientifiques, enjeux auxquels les professionnels qu'elles ont côtoyés prennent part, contribuent à normaliser cette réalité sociale.

Ça change tellement rien aujourd'hui, tu peux adopter, te faire inséminer. Il y a tellement de manières. *Bob, 22 ans, rencontre 4*

Bien que la réflexion amorcée dans le cadre de ce projet leur permette de reconnaître que certaines expériences de violence institutionnelle s'inscrivent dans un système hétéro-social qui soutient des pratiques homophobes, les participantes demeurent perplexes face à cette violence.

8.4 Être victime et définir les contours de la violence

Tout au long du processus de la recherche, les participantes se sont exprimées à différents moments sur leur représentation de la violence, leur tolérance face à celle-ci et leurs difficultés à identifier les stratégies adéquates pour y résister. L'ensemble des manifestations de la violence subie a contribué à brouiller les contours de cette violence et à accroître leur tolérance. En l'absence de repères clairs, les participantes estiment qu'il est difficile de bien comprendre cette expérience et d'y résister :

On dirait que toute ma vie ça été ça, que le monde me violente, que le monde m'abuse. Pour moi c'était normal. Quand tu vis ce mode de vie là tu ne peux pas dire non parce que c'est normal pour toi. [...] Personne ne m'a jamais dit c'était quoi les limites d'une femme. [...] On a de la misère avec nos limites, savoir elle est où la ligne tsé. On aurait besoin de le savoir. *San, 23 ans, rencontre 5*

Elles ont intégré, dans une certaine mesure, la culture du viol et la banalisation de la violence. À certains moments, elles ont minimisé la violence vécue et le chapitre sept montre que leur participation à cette étude a contribué à élargir leur définition des agressions sexuelles et de la violence. D'emblée, la violence psychologique ne leur apparaissait pas une expérience de violence au même titre que la violence physique ou sexuelle. Les participantes ont discuté de la non-admissibilité de la violence psychologique et ont demandé à la doctorante comment la violence psychologique était définie par les chercheur-e-s. Une participante se questionne sur les différents échanges empreints de violence et le manque de respect dont elle a fait l'objet :

Jusqu'à quel point on peut se faire crier après? Qu'est-ce que l'on peut dire? **Caro, 20 ans, rencontre 5**

Ces préoccupations s'inscrivent dans la lignée des travaux de Wesely (2009). La chercheuse a montré qu'une sexualisation précoce et l'exposition à une dévalorisation de l'image des femmes pouvaient se traduire dans l'expérience des femmes itinérantes une fois à l'âge adulte. Alors que Wesely croit que cette trajectoire peut influencer la représentation que les jeunes femmes ont d'elles-mêmes, les participantes mettent en lien cette expérience avec leur représentation de la violence.

Il apparaît également difficile de ne pas repositionner l'expérience des participantes à l'intérieur du système patriarcal, certaines manifestations de violence institutionnelle comme la brutalité policière, et les violences quotidiennes étant souvent liées à la figure masculine. Les participantes entretiennent une certaine méfiance envers les hommes, allant jusqu'à naturaliser les liens entre la masculinité et la violence. Sur la question de la violence dans les relations intimes, cette participante avance :

On espère toujours que ce soit des estis de bons gars mais c'est ça... On ne peut pas changer la nature d'un homme. **San, 23 ans, rencontre 5**

D'autres participantes ont témoigné ouvertement de leur dédain et de leur aversion envers les hommes âgés. Une participante, ayant eu à faire face à plusieurs reprises à des agressions sexuelles, du harcèlement ou de la sollicitation, a rétorqué avec véhémence, lorsqu'une consœur a raconté avoir eu une relation sexuelle avec un homme de 40 ans :

C'est dégueu des vieux!!! **Caro, 20 ans, rencontre 4**

L'expression «vieux moté» ou «vieux crotté» est apparue pratiquement à chacune des rencontres. Ce manque de confiance et cette aversion ont néanmoins conduit les participantes à résister de façon physique et verbale à certaines tentatives d'agressions sexuelles, à du harcèlement ou à de la sollicitation. Cette même participante raconte, en réponse à de la sollicitation pour des services sexuels :

Ben tu sais, j'ai vu pleins de vieux motés. Moi j'ai du caractère si tu m'approches je t'envoie chier. **Caro, 20 ans, rencontre 4**

La stratégie déployée par cette participante renforce, du même coup, l'image de la *Bad Girl* (Brown, 2011) pouvant lui être associée. Au même titre que leur jeunesse peut les

exposer à différentes expériences de violence structurelle, elles reproduisent elles-mêmes des préjugés voulant que les hommes plus âgés rencontrés sur la rue soient des agresseurs potentiels. Cette identification repose néanmoins sur leurs expériences.

Les participantes ont aussi de la difficulté à établir des rapports égaux avec leurs pairs masculins. Alors que ceux-ci sont souvent dépeints comme étant des agresseurs potentiels, à d'autres moments elles attendent d'eux qu'ils agissent en protecteurs (alors qu'ils finissent ultimement dans plusieurs cas par les agresser, eux aussi). Ainsi leurs rapports avec les hommes, que ce soit un membre de leur famille, un pair, un homme plus âgé dans la rue ou un policier sont souvent appréhendés sous l'angle où ces derniers les dominent, ou ont la mainmise sur leur corps.

8.5 Conclusion

En cohérence avec la perspective féministe intersectionnelle l'analyse de la dimension intersubjective a permis de dégager que les participantes ne subissent pas passivement les catégorisations sociales et peuvent les refuser (Prins, 2006; Dorlin, 2010; Kergoat, 2010; Hancock, 2007). Cette analyse souligne également l'hétérogénéité de la population des jeunes de la rue, en montrant les préjugés que les participantes entretiennent envers ceux qui n'ont pas nécessairement la même expérience qu'elles. Ces préjugés illustrent d'ailleurs les différents rapports de pouvoir qui persistent à l'intérieur même de ce groupe. Les propos des participantes envers ceux qu'elles nomment les *rappeux*, les *enfants rois*, les *B.S.* et les jeunes femmes qui pratiquent la prostitution montrent que celles-ci peuvent également contribuer à construire une image défavorable des jeunes de la rue et banaliser la violence au sein de cette communauté. Ainsi, les différents résultats présentés dans cette section illustrent que les participantes ne sont pas extérieures à la violence structurelle dont elles font l'objet et que leur positionnement et les préjugés qu'elles diffusent à l'égard d'autres groupes peuvent s'inscrire dans la production ou la reproduction de cette dynamique.



CHAPITRE 9

Discussion



CE CHAPITRE FAIT UN RETOUR sur les principaux résultats de la thèse en les mettant en dialogue avec les différents écrits scientifiques s'étant intéressés à une population de jeunes femmes de la rue, à la violence structurelle ou au féminisme intersectionnel. Cette thèse avait pour objectif de dégager l'expérience de la violence structurelle expérimentée par un groupe de jeunes femmes de la rue et d'identifier leurs stratégies pour y faire face. Il est apparu que celles-ci ont été exposées à deux processus de violence structurelle s'imbriquant et se reproduisant sous la forme d'un cycle : l'exclusion sociale et le contrôle social. La plupart des stratégies expérimentées par les participantes pour combler leurs besoins fondamentaux les ont exposées au contrôle social, par le biais du profilage. Le contrôle social a exacerbé les difficultés financières des participantes, les a exposées à des expériences subséquentes d'exclusion et a accru la crainte d'en subir. De plus, l'exclusion et le contrôle social se sont traduits dans le quotidien des participantes en créant des contextes où elles étaient susceptibles de subir une agression sexuelle ou de vivre de la violence de la part d'un partenaire intime. Ce chapitre s'articule autour de trois points de discussion en présentant tout d'abord une réflexion sur l'utilisation du concept de violence structurelle. Il revient ensuite sur l'apport du féminisme intersectionnel à cette thèse. Enfin, il fait un retour sur l'utilisation de la méthodologie de la RAP dans le cadre de cette étude.

9.1 La violence structurelle en tant que problème social

Bien qu'une des limites de cette étude réside dans le fait qu'il était initialement prévu de travailler sur la violence structurelle avant même l'implication des participantes dans le projet, l'intérêt pour ce problème représente une innovation pour notre discipline. Cette thèse propose une opérationnalisation de ce concept et représente une modeste contribution dans l'amorce d'une réflexion sur la reconnaissance de la violence structurelle en tant que problème social. Appréhender l'expérience des participantes à travers le prisme de la violence structurelle a permis de poser un regard renouvelé sur la réalité des jeunes femmes de la rue.

Bien que le concept de violence structurelle puisse apparaître vaste et difficile à traduire sur le plan empirique (Stiles, 2011 ; Bernbeck, 2008), l'opérationnalisation mise de l'avant dans cette thèse à travers l'analyse de trois dimensions – la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne – a permis de structurer l'expérience des participantes et d'en faire une analyse tant microsociale que macrosociale. L'opérationnalisation proposée a également permis de tracer les liens entre l'exclusion sociale et le contrôle social, en les positionnant comme deux processus dynamiques par lesquels la violence structurelle s'opère. Cette opérationnalisation marque également une rupture avec les différentes études ayant utilisé ce concept d'un point de vue empirique. Certaines utilisaient parfois violence institutionnelle et violence structurelle comme synonymes (Eldridge, 2007) ou proposaient des solutions strictement institutionnelles à des problèmes jugés sociaux ou structurels (Balasundaram, 2009 ; Burroway, 2001 ; Boadway-Valenziano, 2011 ; Banerjee, 2010). Ainsi, l'analyse des trois dimensions de la violence structurelle amène plus de justesse et de clarté à l'analyse de ce concept et propose d'identifier des pistes d'intervention à la fois individuelle, institutionnelle et sociale.

Ainsi, par l'analyse de la domination symbolique, de la violence institutionnelle et de la violence quotidienne, cette thèse s'ajoute aux études visant une compréhension plus large des problématiques vécues par les jeunes femmes de la rue (Cheng *et al.*, 2013 ; Gaetz, 2004 ; Haldenby *et al.*, 2007 ; Reid *et al.*, 2005 ; Dhillon, 2011 ; Greissler, 2013 ; Blais *et al.*, 2011 ; Côté, 2013 ; Haldenby *et al.*, 2007 ; Karabanow *et al.*, 2010 ; Bellot *et al.*, 2010 ; Petrucka *et al.*, 2014 ; Wingert *et al.*, 2005). Aborder l'expérience des jeunes femmes de la rue sous l'angle de la violence structurelle permet d'adopter un point de vue conflictuel dans la façon de problématiser les difficultés vécues par cette population. Il s'agit de les

voir comme le produit de facteurs structureaux et de rapports de pouvoir existants (Dorvil & Mayer, 2001) plutôt que de les aborder strictement sous l'angle du risque.

Cette thèse a contribué à identifier divers échanges à travers lesquels l'exclusion s'opère. Différentes études épidémiologiques (PHAC, 2006; CPRN, 2009; CHRN, 2012; Boivin *et al.*, 2005; Barkin *et al.*, 2003), bien qu'elles se préoccupent de la sous-utilisation des différents services de soins de santé et des services sociaux par les jeunes de la rue, ne se sont pas attardées à cet aspect, ou l'ont problématisé à l'inverse. Si cette thèse s'est intéressée à la façon dont les participantes ont fait l'expérience de la violence structurelle, un processus produisant des conditions de vie précaires où la pauvreté et l'insécurité se côtoient, ces études épidémiologiques se sont centrées sur les risques, sur le plan de la santé, auxquels les jeunes de la rue sont exposés en raison de leur exclusion (MacDonald, 2010). Ainsi, le problème n'est pas formulé de la même façon dans la mesure où ces études épidémiologiques considèrent que les jeunes de la rue sont à risque parce qu'ils *sont* exclus. Dans cette optique, l'intérêt pour le concept de violence structurelle élargi à l'ensemble de la société la responsabilité des problèmes vécus par les jeunes de la rue. Par opposition, en la reléguant à une caractéristique individuelle plutôt qu'à un phénomène construit, le poids de l'exclusion est porté par les jeunes eux-mêmes, ce qui peut représenter une double stigmatisation.

Il ressort néanmoins de cette thèse que l'expérience des participantes converge à plusieurs égards avec celle des jeunes femmes de la rue présentée dans les écrits scientifiques. Au même titre que les différentes études ayant documenté les antécédents d'abus des jeunes femmes de la rue, cette thèse a montré que les participantes ont eu une trajectoire difficile, marquée par l'abus, la violence et les conflits familiaux (Tyler & Smith, 2013). Différents auteurs ont attesté que l'itinérance et la pauvreté chez les jeunes peuvent être le produit d'un processus d'exclusion sociale (Gaetz, 2004; Stephen, 2000; Paugam, 1996), alors que d'autres croient que ce ne sont pas tous les jeunes de la rue qui ont fait l'expérience de l'exclusion (Greissler, 2012). En lien avec les résultats de Dhillon (2011), les participantes ont vécu diverses expériences d'exclusion au sein de différentes institutions comme le marché de l'emploi, le logement et le système de santé et des services sociaux. Bien que plusieurs études se soient intéressées aux processus d'exclusion, très peu se sont penchées sur la stigmatisation et sur les préjugés envers les jeunes de la rue (Kidd, 2009). Ainsi, l'analyse de la domination symbolique représente un aspect

novateur dans la façon d'aborder l'expérience des jeunes femmes de la rue. Bien que cette thèse ait produit des connaissances similaires aux études du même champ par rapport à l'exclusion sociale, elle a permis de mettre en lien cette expérience avec la dimension symbolique qui la sous-tend.

Aussi, si Galtung a proposé une typologie des différents processus de violence structurelle sévissant en contexte de guerre (voir le chapitre deux), cette étude exploratoire a permis de dégager deux processus s'articulant dans les dimensions symbolique, institutionnelle et quotidienne de l'expérience des jeunes femmes de la rue, compromettant leur sécurité et leur possibilité de combler leurs besoins fondamentaux tels que se loger et se nourrir. Il s'agit d'un mince effort dans l'identification des différents processus de violence structurelle auxquels sont exposées les jeunes femmes de la rue. L'expérience des participantes de la violence sexuelle a également conduit à différents questionnements sur l'exploitation sexuelle. Les résultats de l'étude n'ont pas permis de montrer que cette dernière puisse être également un processus de violence structurelle auquel les jeunes femmes de la rue sont exposées. Les liens entre les agressions et le harcèlement expérimenté dans la rue avec la culture du viol apparaissent clairs. La division genrée du travail au sein de « l'économie de la rue » (O'Grady & Gaetz, 2009 ; Shannon *et al.*, 2008 ; Walls et Bell, 2011) peut également servir d'appui à cette hypothèse, mais cet aspect n'a que très peu émergé de l'expérience des participantes. Il n'a pas non plus été possible d'identifier une dimension institutionnelle à l'exploitation sexuelle, ni d'en dégager les impacts pour les participantes. Néanmoins, l'exclusion et le contrôle social ont créé des contextes où les participantes étaient susceptibles de faire l'expérience de la violence sexuelle. Pour ces raisons, il serait pertinent d'aborder la violence sexuelle faite aux jeunes femmes de la rue à travers le prisme de la violence structurelle dans le cadre d'études subséquentes.

L'étude du concept de violence structurelle a également permis de faire le lien entre les deux processus identifiés, soit l'exclusion et le contrôle social. Quelques auteurs ont tenté de problématiser la judiciarisation des personnes itinérantes sous l'angle du problème social (Bellot *et al.*, 2010 ; Campbell et Eid, 2009 ; Sylvestre, Bellot, Ménard *et al.*, 2011 ; Bellot *et al.*, 2013). La plupart des participantes de cette étude ont été profilées par les services de police et ont été surveillées et contrôlées. Ce profilage, de même que le contrôle qui s'en est suivi, se sont manifestés alors que ces jeunes femmes déployaient des stratégies afin de subvenir à leurs besoins. La judiciarisation a, dans certains cas, entraîné

des expériences d'exclusion du marché de l'emploi par exemple. Dans un contexte où quelques études (Kidd et Davidson, 2007; Petrucka *et al.*, 2014; Chettiar *et al.*, 2010; Shannon *et al.*, 2008; Watson, 2011; Walls et Bell, 2011; Côté, 2013) se sont intéressées aux stratégies déployées par les jeunes femmes de la rue, un intérêt à la fois pour l'expérience de la violence structurelle et des stratégies pour y faire face a permis de contextualiser davantage l'expérience du profilage et du contrôle social.

Enfin, cette thèse s'inscrit dans l'amorce d'une réflexion pour la reconnaissance de la violence structurelle en tant que problème social au sein de la communauté des participantes. Le processus de reconnaissance des problèmes sociaux s'inscrit à travers une dynamique comportant quatre étapes (Dorvil, 2007). La première étape consiste en la reconnaissance du problème par les acteurs et par une prise de parole dans la sphère publique et la seconde touche une prise en charge par une institution influente. La troisième étape porte sur un mécontentement face aux solutions mises de l'avant en réponse au problème. Elle laisse place à une négociation ou à une démobilisation. La quatrième étape propose que devant des réponses sociales insatisfaisantes, les acteurs concernés se mobilisent pour trouver une solution alternative. Les deux premières étapes ont été expérimentées à petite échelle dans le cadre de cette étude. Les participantes ont réfléchi sur leur expérience de la rue à travers le prisme de la violence structurelle. Accompagnées par une doctorante, elles ont engagé un dialogue avec différents acteurs œuvrant auprès d'elles ou concernés par les difficultés vécues par les jeunes de la rue. Les actions déployées afin de faire entendre leur voix effleurent également la quatrième étape. Il s'agit d'un premier effort afin d'élargir la portée de l'analyse des problèmes vécus par ces jeunes femmes et de la recherche de solution.

9.2 L'apport du féminisme intersectionnel à cette étude

Le concept de violence structurelle a été critiqué au chapitre deux en raison de sa faible reconnaissance de l'agentivité des acteurs (Barnett, 2008, Parsons, 2007). Pour cette raison, afin d'y ajouter une dimension où l'agentivité et le pouvoir d'agir des participantes sont reconnus, il est apparu nécessaire de s'y intéresser à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. Il était prévu que cette perspective oriente le déroulement de cette étude de trois façons 1) par l'analyse des dimensions subjective, microsociale et macrosociale de leur expérience, 2) à travers l'étude des différents rapports de pouvoir qui se sont

manifestés dans l'expérience de ces jeunes femmes, et 3) en tentant de déconstruire les rapports de pouvoir au sein de la recherche et de décroiser l'expertise universitaire et les savoirs expérientiels des participantes, à l'aide de la méthodologie de la RAP. Il est apparu que l'articulation du féminisme intersectionnel ait été moindre qu'escomptée.

9.2.1 Un retour sur la grille de Yuval-Davis (2006)

Alors qu'il était initialement prévu d'analyser l'expérience de la violence structurelle à partir des quatre dimensions de la grille d'analyse de Yuval-Davis (2006), il s'est avéré que la première codification à partir des dimensions représentationnelle, organisationnelle et expérientielle n'a pas permis de distinguer avec clarté l'expérience de la violence structurelle des participantes. Si l'analyse de la dimension représentationnelle s'opérationnalisait comme un équivalent de la domination symbolique, les deux autres dimensions de Yuval-Davis (2006) portaient plutôt à confusion. La dimension organisationnelle ne permettait pas de regrouper de façon exhaustive l'ensemble des manifestations de la violence institutionnelle. La dimension expérientielle pour sa part ne permettait pas de discriminer ce qui relevait de l'institutionnel du quotidien. Par exemple, cette catégorie plaçait dans une seule et même unité de sens les manifestations de brutalité policière expérimentée ponctuellement par les participantes et les épisodes de violence dans les relations intimes. Ainsi, il est apparu que les trois dimensions de la violence structurelle étaient plus justes et sensibles afin de structurer l'expérience des participantes. Ainsi, sur le plan empirique, les dimensions organisationnelles et représentationnelles de Yuval-Davis (2006) n'étaient pas des équivalences de la violence institutionnelle et quotidienne et n'apportaient rien de plus à l'analyse de la violence structurelle. L'analyse des dimensions macrosociale et microsociale de l'expérience des participantes aurait été impossible sans le féminisme intersectionnel. Néanmoins, la quatrième dimension de la grille de Yuval-Davis (2006), l'intersubjectivité, a représenté une véritable richesse dans l'analyse en permettant d'y ajouter une analyse subjective et de donner la parole aux participantes afin d'exprimer leur refus ou leur intégration des différents préjugés dont elles font l'objet et afin de se positionner par rapport à la violence vécue. Si la mobilisation d'une grille d'analyse intersectionnelle ne s'est pas avérée aussi riche qu'escompté, il n'en demeure pas moins que cette étude s'est inscrite dans ce que Collins (2002) définit comme le paradigme intersectionnel.

9.2.2 Au-delà des rapports de pouvoir liés à la classe, à l'âge et à l'orientation sexuelle : une expérience marquée par la domination masculine

La seconde façon dont le féminisme intersectionnel a été mobilisé repose sur l'analyse holiste des différents rapports de pouvoir impliqués dans la production de la violence structurelle. La question de la non-hiérarchisation des rapports sociaux est au cœur de la perspective féministe intersectionnelle. À cet effet, la posture adoptée dans cette thèse s'articule autour de celle avancée par Bilge (2011 : 62).

S'il me faut résumer ma propre position dans ce débat théorique, je me situerai dans une approche intégrée (holiste) débarrassée d'une vision doctrinaire de l'équivalence inconditionnelle des dominations, [...] Il m'est donc impossible d'adhérer à une intersectionnalité normative qui nivelle toutes les dominations; ma compréhension de l'intersectionnalité posera au contraire la question de l'interdépendance inégale des dominations.

Il ne fait aucun doute que les discours basés sur la classe sociale, le genre et l'âge se sont imbriqués dans l'expérience de la violence structurelle vécue par les participantes et à travers leur identification en tant que jeunes femmes de la rue. Pour trois d'entre elles, la question de l'hétérosexisme a également contribué à produire une expérience spécifique de la violence institutionnelle. Bien que l'ensemble de ces rapports puisse s'imbriquer, on peut conclure à un fort lien de dépendance entre les rapports de genre et les autres rapports de pouvoir impliqués dans la production de la violence structurelle envers les jeunes femmes de la rue.

D'abord, on peut avancer que la façon dont les participantes ont été étiquetées dès leur entrée dans les unités de réadaptation en internat associées aux centres jeunesse peut s'inscrire dans un rapport de genre, dans la mesure où l'identification à une image de *Bad Girl* (Brown, 2011) puisse être attribuable à une tension avec leur rôle de genre. Dans un contexte où les filles sont socialisées à être gentilles, attentionnées, dévouées aux autres et à réprimer leur colère (Lamb, 2002; Underwood 2004), celles qui manifestent des comportements violents ou d'opposition s'exposent à subir un traitement plus axé sur la punition que sur le bien-être (Brown, 2011). Cet étiquetage, combiné, une fois dans la rue, à la présence de différents marqueurs liés à la pauvreté et à la marginalité comme les tatouages, les perçages ou des vêtements déchirés, ont produit le profilage dont elles ont été victimes, justifiant ainsi le contrôle dont elles ont fait l'objet. Cela réactualise du

même coup les résultats obtenus par Campbell et Eid (2009) et Bellot (2013) sur le profilage social des personnes en situation d'itinérance et leur judiciarisation.

De plus, on peut établir le lien entre les rapports de pouvoir liés au genre et la façon dont ces jeunes femmes ont été traitées par des policiers. Considérant que la culture du milieu policier est marquée par la misogynie et le patriarcat (Franklin, 2007), il est possible que les comportements des policiers face à une jeune contrevenante soient teintés par ces valeurs. Considérant que les activités liées à « l'économie de la rue » sont principalement associées aux jeunes hommes (O'Grady & Gaetz, 2009), on peut se demander si cela a pu influencer le traitement que les *shemale gangsters* (Young, 2009), ayant participé à l'étude, ont reçu des policiers.

Ce dernier exemple montre d'ailleurs que les rapports de genre ont influencé non seulement l'expérience des participantes de la violence structurelle mais aussi leurs stratégies pour y faire face. D'ailleurs, O'Grady & Gaetz, 2009, Petrucka *et al.* (2014) et Wingerter *et al.* (2005) ont proposé que la rue représente une stratégie et un lieu de socialisation qui comportent des enjeux liés au genre. Cette étude a d'ailleurs permis de dégager des rapports de genre inégaux dans la façon dont les participantes ont surmonté la pauvreté. Alors que plusieurs études ont abordé la question du *survival sex work* (l'échange de relations sexuelles contre de la nourriture ou un toit) chez les jeunes femmes de la rue (Shannon *et al.*, 2008; Chettiar *et al.*, 2010; Watson, 2011; Walls et Bell, 2011; Miller *et al.*, 2011; Tyler et Bear, 2010; Côté, 2013), les participantes soulignent qu'elles se méfient lorsqu'on leur offre un endroit où loger, car cela peut créer des contextes propices à une agression sexuelle.

Il appert également que les jeunes femmes de la rue mendient de l'argent plus souvent que les jeunes hommes (O'Grady & Gaetz, 2009). Alors que ces auteurs affirment que les jeunes femmes attirent plus la sympathie que les hommes dans cette activité, elles ne se font pas nécessairement plus d'argent. Les participantes ont raconté que la mendicité est une stratégie très efficace pour subvenir à leurs besoins, bien qu'elles soient sujettes au contrôle social et à la réprobation du public. Même si elles ont dénoncé l'érotisation du corps des jeunes femmes de la rue et abordé certains éléments dénonçant, sans la nommer, la culture du viol, les participantes affirment que le recours à une stratégie aguichante et sexy est envisageable afin d'obtenir plus d'argent. Elles affirment que les jeunes femmes dont l'apparence est plus soignée se font plus d'argent que les autres. Ainsi, le

gain associé à une apparence physique est en adéquation avec les attentes liées à la féminité et un rapport de séduction représente à la fois une manifestation du patriarcat, mais également, dans ce contexte, un privilège relatif.

Outre la précarité alimentaire et résidentielle, la crainte d'une agression sexuelle et de la violence de la part d'un partenaire intime sont des défis quotidiens. Ainsi, le contexte d'exploitation sexuelle mis en lumière par Stablein (2011) est également présent dans l'expérience des participantes sans toutefois l'associer à un processus de violence structurelle. Les différentes violences institutionnelles qu'elles ont vécues ont créé des contextes propices pour ces formes de violence et ont contraint ces jeunes femmes à explorer différentes stratégies de protection. Ainsi, la façon dont ces violences se sont articulées dans leur quotidien nous laisse croire que les rapports liés au genre ont été particulièrement saillants.

9.3 La RAP dans le rétroviseur

Enfin, un des principaux défis auxquels se confronte le féminisme intersectionnel consiste en sa traduction en praxis, dans un contexte où l'on craint sa dépolitisation et son éloignement des mouvements sociaux (Collins, 2012; Bilge, 2013). Une démarche de RAP réalisée auprès des jeunes femmes de la rue, visant l'expérimentation de actions collectives pour lutter contre la violence structurelle, est apparue une méthodologie cohérente afin de mettre en valeur la parole de ces femmes dans la sphère publique et politique et les engager pour un changement social. Ainsi, le processus de recherche expérimenté dans le cadre de cette thèse propose une solution aux différentes critiques formulées envers le féminisme intersectionnel. Cette étude se veut également innovante dans sa façon d'introduire la perspective intersectionnelle dans les pratiques auprès des femmes. Cette section propose un retour sur la démarche expérimentée dans le cadre de cette thèse.

9.3.1 Pertinence de la RAP pour l'étude de la violence structurelle et conditions facilitantes

La RAP est apparue comme une stratégie de recherche fort pertinente afin d'atteindre les objectifs de cette étude. L'analyse présentée au chapitre sept témoigne que l'engagement des participantes au sein de l'étude les a non seulement mises en action pour lutter contre la violence structurelle, mais leur a offert un espace de sécurité où elles ont pu

s'exprimer librement, sans crainte d'être jugées, un impact thérapeutique qui n'était pas prévu initialement. D'ailleurs la littérature scientifique propose que les RAP offrent aux jeunes un espace où ils ont le sentiment de faire une différence positive et de s'impliquer concrètement pour un changement social (Flicker *et al.*, 2008; Berman *et al.*, 2001; Gosin *et al.*, 2003; Harper & Carver, 1999; MacDonald *et al.*, 2011; McHush & Kowalski, 2011; McIntyre, 2000; Ozer *et al.*, 2010). Cette démarche de recherche a été porteuse d'espoir pour les participantes, en leur montrant que la solidarité peut permettre de faire entendre leur voix et que leurs actions sont susceptibles d'entraîner des transformations. Elle a toutefois été confrontée à quelques défis et limites.

Alors qu'Ozanne et Saatcioglu (2007) avancent que les participants doivent être engagés à chacune des étapes de la RAP dans un souci de sortir du traditionnel partage des tâches entre théorie et pratique, il est apparu difficile d'engager les participantes dans une réflexion plus théorique par rapport à leur expérience. Ainsi, seule une analyse préliminaire des données a été réalisée de concert avec les participantes, ce qui fait en sorte que cette recherche ne s'inscrit pas entièrement dans un processus de RAP. Si la doctorante s'est impliquée activement dans les actions expérimentées par les participantes, l'immersion de ces dernières dans l'univers théorique a été plus modérée. Ce partage des tâches a néanmoins été négocié et décidé de façon démocratique. Il s'apparente toutefois à la division traditionnelle du travail discriminant théorie et pratique, reproduisant le biais des rapports de pouvoir liés à cette division, malgré la bonne volonté de toutes.

Créer un espace de sécurité réunissant des jeunes femmes de la rue et une doctorante en position de privilège par rapport à celles-ci représentait initialement un défi porteur de certaines craintes. Les appréhensions se sont dissoutes peu à peu après la présentation du projet aux participantes et des motivations de la doctorante à s'engager dans cette démarche de recherche. Alors que lors des trois premières rencontres, les participantes soulevaient qu'il était agréable et aidant pour elles « d'être écoutées par quelqu'un de normal », ce discours a complètement été mis de côté à partir de la quatrième rencontre. Dès lors, les participantes semblaient beaucoup plus à l'aise de soumettre des idées de projet aux autres participantes de l'étude.

Cette RAP n'aurait d'ailleurs sans doute pas pu atteindre ses objectifs s'il n'avait été de la solidité du lien de confiance entre la doctorante et les participantes. Un climat d'intimité s'est également installé au fil des rencontres. Alors que la petite taille du groupe

aurait pu sembler une limite sur le plan méthodologique, elle a néanmoins permis d'instaurer une proximité permettant à chaque participante de se faire entendre et de raconter son histoire. Les réunions se déroulaient autour d'un repas et, à certains moments, la discussion du groupe déviait de la question de la violence structurelle et s'articulait plutôt autour de certaines réalités vécues dans le quotidien des participantes comme la contraception, les relations intimes, la mode, etc. L'équilibre entre les discussions autour de thèmes plus sombres comme la violence et ces sujets sur un ton plutôt humoristique et sur lesquels il était plus facile pour la doctorante de participer ont contribué à créer une dynamique de travail agréable au sein du groupe et à déconstruire les rapports de pouvoir. Ces moments informels où les participantes pouvaient s'exprimer sur une foule de sujets les concernant ont permis de détendre l'atmosphère dans des moments où le groupe venait d'être submergé par des émotions ou des souvenirs plus sombres.

9.3.2 Engager un dialogue avec les acteurs concernés: la transgression éthique

L'implication des participantes à chacune des étapes de la recherche a été complexifiée par différents enjeux sur le plan éthique, que nous avons tenté de négocier. Par exemple, l'objectif ultime d'une RAP vise à soutenir un changement structurel, par le biais d'une action locale (Ozanne & Saatcioglu, 2007; Khanlou & Peter, 2005). Pour ce faire, Reason et Bradbury (2001) avancent qu'il importe d'engager un dialogue avec les différents acteurs concernés par le problème. La mise sur pied d'un tel dialogue se situe en tension avec les règles d'anonymat et de confidentialité demandées par les règles relatives à l'éthique de la recherche.

Ainsi, tout au long de l'étude, le bureau du *Comité d'éthique de la recherche de la faculté des arts et des sciences (CERFAS)* de l'Université de Montréal a été plusieurs fois sollicité afin de faciliter la participation des jeunes femmes dans les différentes activités de transfert des connaissances. Afin de faciliter les échanges, il a été proposé que l'anonymat soit levé, à condition que cette mesure ne compromette en rien la sécurité des participantes, que ces dernières soient consentantes et connaissent les risques associés à une telle mesure. Dans les différents documents relatifs à l'étude, de même que dans les citations, les surnoms des participantes seraient utilisés. Ainsi, leur prénom et nom complets ne sont pas divulgués, ce qui limite les risques associés à une prise de parole publique.

Bien que leur prise de parole soit préférable à chacune des activités de transfert des connaissances, les attentes du milieu de la recherche de même que le processus d'évaluation d'une thèse empêchent une participation complète. En raison du profilage dont elles sont l'objet, les participantes ne sont pas conviées lors des communications où des policiers sont susceptibles d'être présents. Dans un contexte où les résultats de cette étude peuvent être surprenants pour ces derniers et où les participantes sont profilées et étiquetées, cela pourrait ultérieurement teinter les rapports entre les deux groupes. Considérant que les activités liées à la recherche ne doivent en aucun cas porter atteinte à leur sécurité ou leur causer préjudice, cette mesure semblait plus sûre, malgré qu'un dialogue avec les milieux policiers de Québec apparaît nécessaire.

Enfin, dans les différentes activités de transfert des connaissances, la neutralité du chercheur dans le cadre de RAP a souvent été remise en question par différent-e-s intervenant-e-s. Il s'agit d'ailleurs d'une critique fréquemment formulée à l'endroit des RAP (Ozanne et Saatcioglu, 2007). Cornwall (2004) avance que la participation n'est jamais neutre au sein d'une recherche-action et qu'elle défend un certain nombre d'intérêt. En réponse à ces critiques, les présentations orales commencent toujours en positionnant cette recherche dans la discipline du service social, en expliquant qu'elle se déroule dans une perspective de justice sociale et qu'elle vise une transformation sur le plan structurel. La posture féministe intersectionnelle est également nommée d'entrée de jeu, afin de situer cette étude dans une perspective féministe. Le paradigme critique est également développé, afin de mieux comprendre le processus de production du savoir expérimenté dans cette thèse. Aussi, les données ont été analysées de façon rigoureuse à partir de la méthode d'analyse de contenu thématique de l'Écuyer (1990), une stratégie d'analyse cohérente avec les repères théoriques et épistémologiques de cette étude, étant donné qu'elle permet de systématiser du matériel subjectif.

9.3.3 Incidence du projet sur la pratique du travail social

Si l'un des principaux défis du féminisme intersectionnel consiste en sa traduction dans les pratiques auprès des femmes (Bilge, 2013) et qu'il importe d'élargir la portée de l'analyse féministe, considérant que les problématiques vécues par les femmes sont de plus en plus complexes et multiples (Corbeil et Marchand, 2010), cette RAP est innovante dans la mesure où elle pose certains jalons permettant de répondre à ces considérations. En

plus de s'inscrire en cohérence avec les différents principes directeurs et les objectifs de l'intervention féministe, le processus de recherche expérimenté propose certaines pistes d'intervention à mettre de l'avant.

L'intervention féministe veut faire le lien entre l'expérience des femmes et les structures sociales opprimantes, afin, ultimement, de transformer les rapports sociaux et de lutter contre toute forme de violence et d'oppression (Corbeil et Marchand, 2010). L'analyse subjective, microsociale et macrosociale de l'expérience des femmes mises de l'avant dans cette thèse et réalisée de concert avec les participantes s'inscrit en totale adéquation avec les objectifs de l'intervention féministe. L'intervention féministe se déroule par le biais d'une prise de conscience des différents rapports dans lesquels les femmes s'inscrivent et par une réappropriation de leur pouvoir d'agir (Corbeil et Marchand, 2010). L'analyse du positionnement des participantes face à leur expérience de la violence structurelle de même que celle du processus de RAP présentée aux chapitres sept et huit montre que les participantes se sont engagées dans une réflexion sur les différents rapports de pouvoir impliqués dans la production de la violence structurelle dont elles ont fait l'objet, comme les rapports de pouvoir liés au genre, à la classe sociale, à l'âge et à l'orientation sexuelle. Cet exercice a été rendu possible en laissant les femmes s'exprimer librement sur leur représentation de la violence et en les questionnant sur les situations qu'elles estiment admissibles et non admissibles. Il s'agissait de susciter la réflexion et les échanges autour de ce thème. On a également demandé aux participantes de décrire ce qu'elles estiment être un jeune de la rue ou de définir leur orientation sexuelle. Lors de la planification d'activités de transfert des connaissances, certaines d'entre elles se sont également questionnées sur le féminisme et leur positionnement par rapport à celui-ci. Au fil des rencontres, elles ont fait des liens entre ces représentations pour faire ressortir leur expérience spécifique en tant que jeunes femmes de la rue.

Tel que mentionné précédemment, la question du lien de confiance entre les participantes et la doctorante est apparue comme étant une des conditions ayant facilité le déroulement de cette RAP. La confrontation entre les différents points de vue a également permis de faire avancer la réflexion sur les contours de la violence de même que sur son inadmissibilité. Les principes directeurs de l'intervention féministe proposent d'ailleurs de faire alliance avec les femmes et de créer un solide lien de confiance avec elles (Corbeil et Marchand, 2010). Ils proposent également de favoriser l'*empowerment*

des femmes afin de leur permettre de lutter contre les agressions et les différentes formes de discrimination (Corbeil et Marchand, 2010). Cette RAP a permis aux participantes de décider, d'élaborer et d'expérimenter deux actions contre la violence structurelle. Dès les débuts du projet, les participantes ont montré une forte motivation à élaborer des projets artistiques permettant de dénoncer des manifestations de la violence structurelle. Réunir les participantes autour d'une activité orientée est apparu une stratégie efficace pour les mettre en action. L'activité bénéficiait d'une grande souplesse dans la mesure où le médium, le message, l'intention et la cible devaient être décidés collectivement. Le choix des actions à mettre en place a nécessité que les participantes dégagent d'abord ensemble leur expérience collective et identifient des points qui faisaient consensus. Participantes et doctorante devaient alors faire alliance dans la poursuite de l'objectif commun décidé par l'ensemble du groupe. La réalisation d'une activité créative apparaît une stratégie à mettre de l'avant dans le cadre de pratique d'intervention intersectionnelle puisqu'elle amène le groupe à centrer ses efforts dans une lutte commune et elle permet de placer rapidement les participantes dans l'action. La production peut également servir de levier pour diffuser le message à un plus vaste réseau d'acteurs.

Enfin, l'intervention féministe propose également de briser l'isolement des femmes et de favoriser la solidarité (Corbeil et Marchand, 2010). Regrouper les participantes autour du thème de la violence structurelle leur a permis de solidariser et de collectiviser leur expérience. La synergie entre les participantes s'est d'ailleurs traduite au-delà du groupe, en créant de nouvelles amitiés et en solidifiant des plus anciennes. Les participantes ont d'ailleurs pu compter les unes sur les autres dans des situations de violence de la part d'un partenaire intime expérimentées durant le processus de RAP. Dans le cadre de cette étude, il était important de joindre les participantes dans leur milieu et de les rencontrer dans des endroits où elles se sentent accueillies et à l'aise. Cela a fait en sorte que le projet n'a pas créé de contexte artificiel de rencontres et que les participantes se sont recroisées naturellement plus tard par la fréquentation de lieux communs dans le Vieux-Québec. Le groupe leur a également permis de se découvrir une passion commune pour les chiens (ces derniers assistaient parfois aux rencontres). Une passion qui s'est traduite dans le choix d'une des actions expérimentées mais aussi par la pérennité des liens entre les participantes au-delà de l'étude.

En résumé, si cette étude est en cohérence avec les objectifs et les principes directeurs de l'intervention féministe (Corbeil et Marchand, 2010), elle représente également une modeste contribution dans son élargissement vers une pratique plus intersectionnelle dans la mesure où elle a permis la conscientisation et la réflexion sur l'imbrication des différents rapports de pouvoir impliqués dans la production de la violence structurelle. L'élaboration de deux projets artistiques utilisant la photographie a permis de canaliser la force créatrice et la colère des participantes en un projet porteur de sens pour elles. La diffusion de ce matériel artistique dans l'espace public et sur les médias sociaux permet également d'engager un dialogue avec les acteurs impliqués dans la production de la violence structurelle envers les jeunes de la rue. Le recours aux arts peut donc devenir une stratégie prometteuse afin de solliciter des changements individuels, institutionnels et sociaux, afin de déconstruire des préjugés. Ainsi, cette RAP peut donc s'inscrire dans l'amorce d'une réflexion sur les pratiques et l'intervention féministe intersectionnelle.



Conclusion



CETTE RAP VOULAIT RÉPONDRE À TROIS QUESTIONS DE RECHERCHE : 1) De quelles façons les participantes font-elles l'expérience de la violence structurelle ? 2) Quelles stratégies ont-elles déployé pour y faire face ? et 3) Dans le cadre de ce projet de RAP, quelles actions peuvent être expérimentées afin de lutter contre la violence structurelle ?

D'un point de vue conceptuel, cette thèse a permis de soumettre sur le plan empirique l'opérationnalisation du concept de violence structurelle. Elle a proposé une analyse articulée autour de trois dimensions, soit la domination symbolique, la violence institutionnelle et la violence quotidienne, un exercice rarement réalisé jusqu'à maintenant dans le domaine du travail social, puisque les études antérieures se sont principalement centrées sur l'une ou l'autre de ces dimensions. L'analyse de l'expérience des participantes présentée au chapitre cinq montre qu'elle s'est articulée autour de deux processus imbriqués : l'exclusion et le contrôle social. L'exclusion a eu lieu par le biais de l'expérience des participantes au sein des services offerts par la Direction de la protection de la jeunesse, à travers leurs différentes démarches pour se trouver un emploi, un logement ou du soutien financier et par le biais de leurs diverses trajectoires auprès du réseau des services de santé et des services sociaux. Le contrôle s'est opéré par le traitement subi lors de leur trajectoire de placement au sein des unités de réadaptation en internat affiliées aux centres jeunesse et par le profilage dont elles ont fait l'objet, conduisant certaines à la judiciarisation et à l'expérience de la brutalité policière. Ces deux processus de violence structurelle comportent une dimension symbolique s'articulant autour de quatre éléments 1) la construction des jeunes femmes de la rue comme étant délinquantes et criminelles

2) la reproduction du discours haineux envers les personnes assistées sociales, 3) la culture du viol et 4) l'hétéronormativité.

L'exclusion et le contrôle social sont également liés par leurs manifestations dans la vie quotidienne des participantes, en créant des contextes où elles sont susceptibles de subir une agression sexuelle ou de la violence dans une relation intime. Le chapitre six a également permis de dégager que l'exclusion et le contrôle sont deux processus de violence structurelle pouvant s'imbriquer dans un cycle. La plupart des stratégies expérimentées par les participantes pour surmonter l'exclusion sociale et combler leurs besoins fondamentaux (mendier, voler, squatter) les ont exposées au contrôle social. Le contrôle social a exacerbé les difficultés financières des participantes et a accru leur crainte de subir de l'exclusion. Par exemple : la judiciarisation de certaines participantes les a démotivées face à leurs démarches relatives au marché de l'emploi ou auprès de la formation professionnelle. Même si l'expérience de la rue a été empreinte de défis et de difficultés, elle repositionne néanmoins le recours à la rue comme une stratégie de survie pour fuir des dynamiques d'abus ou de violence, ou pour échapper au contrôle au sein des unités de réadaptation en internat affiliées aux centres jeunesse. Cette étude contribue à tisser des liens entre les facteurs structureux qui soutiennent l'expérience individuelle et collective des participantes en lien avec la rue.

L'analyse à travers le prisme de la violence structurelle permet de suggérer différentes pistes de recherche. Ainsi, les participantes se sont montrées fort préoccupées par la violence qu'elles vivaient au moment de l'étude et par les différentes conditions de vie précaires dans lesquelles la violence structurelle les maintenait. Elles estiment que la violence dans les relations intimes chez les jeunes femmes de la rue devrait également faire l'objet d'une RAP¹⁰. Les particularités de l'expérience et des stratégies des participantes, associées à la diversité sexuelle en lien avec l'hétéronormativité, mériteraient également d'être approfondies. Il serait également pertinent d'aborder la violence sexuelle sous l'angle de la violence structurelle. Enfin, les participantes ont affirmé, lors de la rencontre d'évaluation, que le projet aurait pu entièrement porter sur leur expérience au sein des différents services de santé. Même si cet aspect apparaît bien documenté dans les écrits scientifiques, il semble que peu d'études québécoises l'aient abordé.

10. La doctorante a d'ailleurs obtenu un stage postdoctoral au sein de l'équipe de recherche dirigée par Helene Berman et financée par les Instituts de recherche en santé du Canada afin de réaliser une telle étude.

D'un point de vue méthodologique, le chapitre sept illustre la façon dont les participantes se sont engagées dans la réflexion et l'action pour lutter contre la violence structurelle. Elles ont choisi d'orienter leur lutte autour des enjeux liés au logement et à l'étiquetage. Bien que les impacts objectifs de ces actions soient difficiles à estimer, la réalisation de deux projets a facilité l'engagement des participantes et leur implication à chacune des étapes de la recherche, incluant leur prise de parole dans le cadre d'activités de transfert des connaissances. Leur participation à l'étude les a non seulement mises en action pour lutter contre la violence structurelle, mais leur a offert un espace de sécurité où elles ont pu s'exprimer librement, sans crainte d'être jugées. Ainsi la RAP apparaît une stratégie de recherche à mettre de l'avant pour générer des connaissances et expérimenter des pratiques novatrices auprès de ces jeunes femmes.

Enfin, d'un point de vue théorique, cette thèse s'est révélée heuristique en faisant l'exercice d'appliquer, dans une démarche empirique, une opérationnalisation du concept de violence structurelle et une grille d'analyse intersectionnelle. L'analyse de la dimension intersubjective de Yuval-Davis (2006) a souligné la perméabilité des frontières de la violence et a réaffirmé la nécessité de développer de vastes campagnes de sensibilisation et de prévention autour de la violence. Elle a aussi permis de montrer le rejet de certaines étiquettes qui sont accolées aux participantes, ce qui souligne la nécessité d'un changement social et la déconstruction de certains préjugés.

Le féminisme intersectionnel a également permis de réfléchir aux différents rapports de pouvoir impliqués dans la production de la violence structurelle envers les jeunes femmes de la rue. Alors que cette perspective théorique propose une non-hiérarchisation de ces rapports de pouvoir (Bilge, 2010), l'analyse a permis de souligner qu'au-delà des rapports de pouvoir liés à la classe sociale, à l'âge et à l'orientation sexuelle, les rapports de genre se sont largement manifestés dans la façon dont la violence structurelle s'est affirmée dans le quotidien. Dans un tel contexte, il est difficile pour les participantes d'envisager des rapports égaux avec les hommes. Ainsi, ce constat souligne l'importance d'une réflexion sur la socialisation de genre et sur la façon dont le patriarcat prend vie dans la rue. Il importe aussi d'entamer une démarche de dévictimation auprès des jeunes femmes de la rue, l'intervention féministe auprès de cette clientèle apparaissant incontournable. Il est également nécessaire de mettre de l'avant des stratégies de prévention et de sensibilisation de la promotion de rapports égaux.

Ainsi, sur le plan de la pratique, le processus de recherche expérimenté avec les participantes représente une tentative de repositionner le féminisme intersectionnel au cœur de l'action sociale menée par les femmes marginalisées. Cette préoccupation a pris vie par les actions collectives décidées et expérimentées par ces jeunes femmes. Il s'agit néanmoins d'une modeste contribution dans l'expérimentation de pratiques intersectionnelles. Il reste encore beaucoup de travail à faire afin d'accompagner ces femmes dans une démarche d'intervention émancipatoire, pour lutter contre la violence structurelle dont elles font l'expérience et ainsi réduire les inégalités sociales.

Moi [ce que je] retiens [du groupe], c'est qu'on peut monter un projet, pis avoir des échos, même si on vient d'un groupe social moins bien vu. ***Caro, 21 ans, rencontre 10***



BIBLIOGRAPHIE



- Abu-Samah, M. J. (2009). Empowering research process: Using groups in research to empower the people. Dans O. Manor (dir.), *Groupwork Research* (p. 97-128). London : Whiting & Birch.
- Acoca, L. (1998). Outside/inside: The violation of American girls at home, on the streets and in the juvenile justice system. *Crime & Delinquency*.
- Alcock, N., & Köhler, G. (1979). Structural violence at the world level: diachronic findings. *Journal of Peace Research*, 16(3), 255-262.
- Arnold, E. M., Kirk, R. S., Roberts, A. C., Griffith, D. P., Meadows, K., & Julian, J. (2002). Treatment of incarcerated, sexually-abused adolescent females: An outcome study. *Journal of child sexual abuse*, 12(1), 123-139.
- Balasundaram, S. (2009). *The Structural Violence of Sterilization: Politics of Sterilization in the Plantation Tamil Communities of Sri Lanka*. (Master Anthropology), College of Arts and Sciences University of South Carolina.
- Banerjee, A. (2010). *On the frontlines: Structural violence in Canadian long-term residential care*. (Toronto: York University).
- Barkin, S. L., Balkrishnan, R., Manuel, J., Andersen, R. M., & Gelberg, L. (2003). Health care utilization among homeless adolescents and young adults. *Journal of Adolescent Health*, 32(4), 253-256.
- Barnett, J. (2008). Peace and development: Towards a new synthesis. *Journal of Peace Research*, 45(1), 75-89.
- Bastien Charlebois, J. (2011). Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 17(1), 112-149.3
- Belknap, J., & Holsinger, K. (1998). An overview of delinquent girls: How theory and practice have failed and the need for innovative changes. *Female offenders: Critical perspectives and effective interventions*, 31-64.

- Bell, H. (1984). *Feminist Theory: From Margin to Center*: Cambridge, MA: South End Press.
- Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue: disparition ou retour des enjeux de classe? *Lien social et Politiques-RIAC*, 49, 173-182.
- Bellot, C., Raffestin, I., Royer, M.-N., & Noël, V. (2005). Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal. Montréal: Rapport de recherche pour le Secretariat National des Sans-Abri.
- Bellot, C., & Rivard, J. (2007). L'intervention par les pairs: un enjeu multiple de reconnaissance. *Les transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités*, 173-204.
- Bellot, C., Rivard, J., & Greissler, É. (2010). L'intervention par les pairs: un outil pour soutenir la sortie de rue. *Criminologie*, 43(1), 171-198.
- Bellot, C., Sylvestre, M., & St-Jacques, B. (2013). Construire un problème social. Et pourquoi pas? Le cas de la judiciarisation de l'itinérance. *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui-Repenser la non-conformité*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 207-228.
- Berman, H., Ford-Gilboe, M., Moutrey, B., & Cekic, S. (2001). Portraits of Pain and Promise: A Photographic Study of Bosnian Youth. *Canadian Journal of Nursing Research*, 32(4), 21-41.
- Bernbeck, R. (2008). Structural violence in archaeology. *Archaeologies*, 4(3), 390-413.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*(1), 70-88.
- Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation: théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme et la société*(2), 43-64.
- Bilge, S. (2013). Intersectionality Undone. *Du Bois Review: Social Science Research on Race*, 10(02), 405-424.
- Bill, L. (1998). The Victimization and Revictimization of Female Offenders: Prison Administrators Should Be Aware of Ways in Which Security Procedures Perpetuate Feelings of Powerlessness Among Incarcerated Women. *Corrections Today*, 60, 106-113.
- Blais, M., Côté, P.-B., Manseau, H., Martel, M., & Provencher, M.-A. (2012). Love without a home: a portrait of romantic and couple relationships among street-involved young adults in Montreal. *Journal of Youth Studies*, 15(4), 403-420.
- Boadway-Valenziano, K. (2011). *Structured care or structural violence? A medical humanist's critique of the political economy of institutional long-term care*. (Drew University, Madison, NJ).
- Boivin, J.-F., Roy, É., Haley, N., & du Fort, G. G. (2005). The health of street youth: a Canadian perspective. *Canadian Journal of Public Health/Revue Canadienne de Santé Publique*, 432-437.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens critique*. Paris: Édition de Minuit.
- Boris, N. W., Heller, S. S., Sheperd, T., & Zeanah, C. H. (2002). Partner violence among homeless young adults: Measurement issues and associations. *Journal of Adolescent Health*, 30(5), 355-363.

- Brokate, L. (2009). Re-examining Galtung's Ideas of Structural and Cultural Violence. *Australian Journal of Peace Studies*, 4, 75-79.
- Bronfenbrenner, U. (1977). Toward an experimental ecology of human development. *American psychologist*, 32(7), 513.
- Brown, M. (2011). *The sad, the mad and the bad: Co-existing discourses of girlhood*. Communication présentée au Child & Youth Care Forum.
- Bryant, T. (2003). The current state of housing in Canada as a social determinant of health. *Policy Options-Montreal*, 24(3), 52-56.
- Buchwald, E., Fletcher, P. R., & Roth, M. (2005). *Transforming a rape culture*. Milkweed Editions Minneapolis, MN.
- Burroway, R. A. (2011). *Structural Violence and Child Health: A Multi-Level Analysis of Development, Gender Inequality, and Democracy in Developing Countries*. (Duke University).
- Butler, J. (2006). Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion. *Population*(3), 347-349.
- Byrne, A., & Lentin, R. (2000). *(Re) searching Women: Feminist Research Methodologies in the Social Sciences in Ireland*. Institute of Public Administration.
- Campbell, C., & Eid, P. (2009). *La judiciarisation des personnes itinérantes à Montréal: un profilage social*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- Canadian Homelessness Research Network. (2012). *Canadian Definition of Homelessness*.
- Canadian Policy Research Network. (2009). *Rehousing Vancouver's Street-Involved Youth*.
- Chambers, S. A. (2007). «An Incalculable Effect»: Subversions of Heteronormativity. *Political Studies*, 55(3), 656-679.
- Chen, X., Tyler, K. A., Whitbeck, L. B., & Hoyt, D. R. (2004). Early sexual abuse, street adversity, and drug use among female homeless and runaway adolescents in the Midwest. *Journal of Drug Issues*, 34(1), 1-21.
- Cheng, T., Wood, E., Feng, C., Mathias, S., Montaner, J., Kerr, T., & DeBeck, K. (2013). Transitions into and out of homelessness among street-involved youth in a Canadian setting. *Health & place*, 23, 122-127.
- Chettiar, J., Shannon, K., Wood, E., Zhang, R., & Kerr, T. (2010). Survival sex work involvement among street-involved youth who use drugs in a Canadian setting. *Journal of Public Health*, 32(3), 322-327.
- Cicourel, A. V. (1981). Notes on the integration of micro-and macro-levels of analysis. Dans K. Knorr-Cetina & A. V. Cicourel (dir.), *Advances an integration of micro and macro-sociologies – Toward an integration of micro and macro-sociologies* (p. 51-80). Boston: Routledge.
- Cochran, B. N., Stewart, A. J., Ginzler, J. A., & Cauce, A. M. (2002). Challenges faced by homeless sexual minorities: Comparison of gay, lesbian, bisexual, and transgender homeless adolescents with their heterosexual counterparts. *American Journal of Public Health*, 92(5), 773-777.

- Collins Hill, P. (2002). *Black Feminist Thought—Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*: London: Routledge.
- Collins, P. H. (2012). [Lost in translation? Black Feminism, Intersectionnalité et justice sociale]. *Communication personnelle*.
- Collins, R. (1981). Micro-translation as a theory-building strategy. Dans K. Knorr-Cetina & A. V. Cicourel (dir.), *Advances in social theory and methodology – Toward an integration of micro and macro-sociologies* (p. 81-108). Boston: Routledge.
- Colombo, A. (2010). Jeunes à risque? Sens des pratiques dites à risque et sortie de la rue. *Criminologie*, 43(1), 155-170.
- Colucci, E. (2007). «Focus Groups Can Be Fun»: The Use of Activity-Oriented Questions in Focus Group Discussions. *Qualitative Health Research*, 17(10), 1422-1433.
- Condon, M., Newton, R., & Planning, S. (2007). *In the Proper Hands: SPARC BC Research on Homelessness and Affordable Housing*. Social Planning and Research Council of BC.
- Connolly, J., & Joly, L. (2012). Outreach with street-involved youth: A quantitative and qualitative review of the literature. *Clinical psychology review*, 32(6), 524-534.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal: Les Éditions du remue-ménage.
- Cornwall, A. (2004). Spaces for transformation? Reflections on issues of power and difference in participation in development. *Participation: from tyranny to transformation*, 75-91.
- Côté, P.-B. (2013). *Les figures de l'intimité en situation de rue: une pluralité d'expériences chez les jeunes à Montréal*. (thèse), Université de Montréal.
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *U. Chi. Legal F.*, 139.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford law review*, 1241-1299.
- Crenshaw, K. (1994). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *1994*, 93-118.
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris: Seuil.
- Daly, G. (1996). *Homeless*. London: Routledge.
- Damant, D., Lapierre, S., Kouraga, A., Fortin, A., Hamelin-Brabant, L., Lavergne, C., & Lessard, G. (2008). Taking Child Abuse and Mothering Into Account Intersectional Feminism as an Alternative for the Study of Domestic Violence. *Affilia*, 23(2), 123-133.
- Davies, B., Dormer, S., Gannon, S., Laws, C., Lenz Taguchi, H., McCann, H., & Rocco, S. (2000). Becoming Schoolgirls: The Ambivalent Project of Subjectification. Paper accepted by. *Gender and Education*.
- Davis, K. (2008). Intersectionality as buzzword A sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful. *Feminist theory*, 9(1), 67-85.

- DeBeck, K., Feng, C., Small, W., Chan, K., Kerr, T., & Wood, E. (2014). Initiation into drug dealing among street-involved youth in a Canadian setting. *Drug & Alcohol Dependence*, 140, e45.
- Deslauriers, J.-P., & Hurtubise, Y. (2007). *Introduction au travail social*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Dhillon, J. (2011). Social Exclusion, Gender, and Access to Education in Canada: Narrative Accounts from Girls on the Street. *Feminist Formations*, 23(3), 110-134.
- Dickinson, R. D. (2003). Overcoming Violence. *The Ecumenical Review*, 55(3), 192-225.
- Dorlin, E. (2005). De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre. *Cahiers du genre*(2), 83-105.
- Dorlin, E. (2010). Introduction. Dans E. Dorlin (dir.), *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination* (p. 1-20). Paris: Presses Universitaires de France.
- Dorvil, H. (2007). Théories et méthodologies de la recherche. Québec, Presses de l'Université du Québec, Problèmes sociaux: Tome 3.
- Dorvil, H., & Mayer, R. (2001). *Problèmes Sociaux-Tome II: Études de Cas et Interventions Sociales*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Dubet, F. (2010). *Les places et les chances: repenser la justice sociale*. Paris: Seuil.
- Eberle, M., Kraus, D., Serge, L., & Secretariat, P. (2009). Results of the pilot study to estimate the size of the hidden homeless population in Metro Vancouver. *Vancouver, BC: Mustel Research Group*.
- Eldridge, J. (2007). *Old-fashioned and modern heterosexism: The roles of social dominance orientation and structural violence in heterosexual attitudes toward gay and lesbian women*. (Alliant international University Los Angeles).
- Elliott, A. S. (2013). Meeting the health care needs of street-involved youth. *Paediatrics & child health*, 18(6), 317.
- Ensign, J., & Panke, A. (2002). Barriers and bridges to care: Voices of homeless female adolescent youth in Seattle, Washington, USA. *Journal of advanced nursing*, 37(2), 166-172.
- Evans, Y. N., Handschin, S. M., & Giesel, A. E. (2014). Health Care Utilization in Homeless Youth. *Journal of community health*, 39(3), 521-523.
- Farmer, P. (1996). On suffering and structural violence: a view from below. *Daedalus*, 261-283.
- Farmer, P. (2004). On suffering and structural violence: A view from below. *Violence in War and Peace*. Malden, MA: Blackwell, 281-289.
- Farmer, P. (2009). On suffering and structural violence: a view from below. *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts*, 3(1), 11-28.
- Farmer, P., Bourgois, P., ScheperHughes, N., Fassin, D., Green, L., Heggenhougen, H., Farmer, P. (2004). An anthropology of structural violence 1. *Current anthropology*, 45(3), 305-325.
- Feng, C., DeBeck, K., Kerr, T., Mathias, S., Montaner, J., & Wood, E. (2013). Homelessness independently predicts injection drug use initiation among street-involved youth in a Canadian setting. *Journal of Adolescent Health*, 52(4), 499-501.

- Ferguson, K. M. (2009). Exploring family environment characteristics and multiple abuse experiences among homeless youth. *Journal of interpersonal violence*, 24(11), 1875-1891.
- Ferguson, K. M., & Islam, N. (2008). Conceptualizing outcomes with street-living young adults grounded theory approach to evaluating the social enterprise intervention. *Qualitative Social Work*, 7(2), 217-237.
- Flicker, S., Maley, O., Ridgley, A., Biscope, S., Lombardo, C., & Skinner, H. A. (2008). e-PAR Using technology and participatory action research to engage youth in health promotion. *Action Research*, 6(3), 285-303.
- Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L., & Brassard, R. (2014). Sortir la violence de sa vie, sans sortir de l'autochtonie: l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieux urbains. *Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 3(2), 51-66.
- Flynn, C., Damant, D., & Bernard, J. (Sous presse). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*.
- Fontaine, N., & Vitaro, F. (2006). L'utilisation de pairs prosociaux dans les programmes d'intervention auprès des jeunes en difficulté d'adaptation. *Revue de Psychoéducation*.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1984). Deux essais sur le sujet et le pouvoir. Dans Hubert Dreyfus et Paul Rabinow, *Michel Foucault, un parcours philosophique*, Paris: Gallimard (éd. originale Chicago, 1982), p. 297-321.
- Foucault, M., & Deleuze, G. (1980). Entretien: les intellectuels et le pouvoir. *L'Arc*, 49, 3-10.
- Frankish, C. J., Hwang, S. W., & Quantz, D. (2005). Homelessness and health in Canada: research lessons and priorities. *Canadian Journal of Public Health/Revue Canadienne de Santé Publique*, S23-S29.
- Franklin, C. A. (2007). Male peer support and the police culture: understanding the resistance and opposition of women in policing. *Women & Criminal Justice*, 16(3), 1-25.
- Gaetz, S. (2004). Safe streets for whom? Homeless youth, social exclusion, and criminal victimization. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice/La Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 46(4), 423-456.
- Galtung, J. (1969). Violence, peace, and peace research. *Journal of peace research*, 6(3), 167-191.
- Galtung, J. (1990). Cultural violence. *Journal of peace research*, 27(3), 291-305.
- Galtung, J., Guha, A., Wirak, A., Sjlíe, S., Cifuentes, M., & Goldstein, H. (1975). Measuring World Development. *Alternatives: Global, Local, Political*, 1(1), 131-158.
- Galtung, J., & Höivik, T. (1971). Structural and direct violence: A note on operationalization. *Journal of Peace Research*, 8(1), 73-76.
- Giraud, C. (1994). *Concepts d'une sociologie de l'action – Introduction raisonnée*. Paris: Éditions l'Harmattan.

- Glaser, B. G. (1965). The constant comparative method of qualitative analysis. *Social problems*, 436-445.
- Glaser, B., & Strauss, A. (1967). *The discovery grounded theory: strategies for qualitative inquiry*. London, England: Wiedenfeld and Nicholson.
- Goldstein, A. L., Leslie, B., Wekerle, C., Leung, E., & Erickson, P. (2010). A comparison of young women involved with child welfare and those utilizing street youth services: Implications for the transition from care. *Social Development Issues*, 32(3), 16-34.
- Gomez, R., Thompson, S. J., & Barczyk, A. N. (2010). Factors associated with substance use among homeless young adults. *Substance Abuse*, 31(1), 24-34.
- Gosin, M., Dustman, P., Drapeau, A., & Harthun, M. (2003). Participatory action research: Creating an effective prevention curriculum for adolescents in the Southwestern US. *Health Education Research*, 18(3), 363-379.
- Greissler, É. (2013). *Contraintes et conditions d'émergence de l'engagement des jeunes en situation de marginalité*. (Université de Montréal).
- Greissler, É. (2009). La construction identitaire à partir d'expériences de rue à Montréal: une tension entre marginalité et conformité. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*(6).
- Greissler, É. (2010). Les jeunes de la rue sont-ils militants? Une réflexion. *Criminologie*, 43(1), 115-135.
- Greissler, É. (2013). *Contraintes et conditions d'émergence de l'engagement des jeunes en situation de marginalité*. (Université de Montréal).
- Greissler, É., & Labbé, F. (2012). Lutter pour exister: Conditions d'émergence du Rassemblement de la Jeunesse citoyenne. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 208-223.
- Grenier, A. M., & Guberman, N. (2009). Creating and sustaining disadvantage: the relevance of a social exclusion framework. *Health & social care in the community*, 17(2), 116-124.
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. *Handbook of qualitative research*, 2, 163-194.
- Gutiérrez, G. (1973). *A Theology of Liberation: History, Politics, and Salvation*, trans. Caridad Inda and John Eagleson. Maryknoll, NY: Orbis Books.
- Gwadz, M. V., Gostnell, K., Smolenski, C., Willis, B., Nish, D., Nolan, T. C., Ritchie, A. S. (2009). The initiation of homeless youth into the street economy. *Journal of adolescence*, 32(2), 357-377.
- Hadland, S. E., Marshall, B. D., Kerr, T., Qi, J., Montaner, J. S., & Wood, E. (2012). Suicide and history of childhood trauma among street youth. *Journal of affective disorders*, 136(3), 377-380.
- Haldenby, A. M., Berman, H., & Forchuk, C. (2007). Homelessness and health in adolescents. *Qualitative Health Research*, 17(9), 1232-1244.
- Hancock, A.-M. (2007). When multiplication doesn't equal quick addition: Examining intersectionality as a research paradigm. *Perspectives on politics*, 5(01), 63-79.

- Harper, E. (2012). Regards sur l'intersectionnalité Dans C.d.r.i.s.l.v.f.e.l.v.f.a. femmes (dir.), *Études et analyse* (vol. 44).
- Harper, G. W., & Carver, L. J. (1999). « Out-of-the-mainstream » youth as partners in collaborative research: exploring the benefits and challenges. *Health Education & Behavior*, 26(2), 250-265.
- Hébert, M. (2006). Présentation: paix, violences et anthropologie. *Anthropologie et sociétés*, 30(1), 7-28.
- Ho, K. (2007). Structural violence as a human rights violation. *Essex Human Rights Review*, 4(2), 1-17.
- Housing Canadian Renewal Association (2002). *On Her Own-Young Women and Homelessness in Canada*. Status of Women Canada.
- Hulchanski, D., Campsie, P., Chau, S., & Hwang, S. Paradis, E. (2009). Homelessness: What's in a Word. *Finding Home: Policy options for addressing Homelessness in Canada, introduction*. Toronto: Cities Centre Press, University of Toronto.
- Hulchanski, J. D. (2009). Homelessness in Canada: Past, present, future. *Speech Presented at Growing Home: Housing and Homelessness in Canada*, Calgary, Alberta.
- James, S. E., Johnson, J., Raghavan, C., Lemos, T., Barakett, M., & Woolis, D. (2003). The violent matrix: A study of structural, interpersonal, and intrapersonal violence among a sample of poor women. *American journal of community psychology*, 31(1-2), 129-141.
- Juteau, D. (2010). Nous les femmes: sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie. *L'Homme et la société*, 2, 65-81.
- Karabanow, J. (2004). Being young and homeless: Understanding how youth enter and exit street life (Vol. 30). Peter Lang.
- Karabanow, J., Hughes, J., & Kidd, S. (2010). Work to Survive: Exploring the Work of Street Youth. *Criminologie*.
- Katz, C. M., Webb, V. J., & Schaefer, D. R. (2000). The validity of police gang intelligence lists: Examining differences in delinquency between documented gang members and nondocumented delinquent youth. *Police Quarterly*, 3(4), 413-437.
- Kelly, K., & Caputo, T. (2007). Health and street/homeless youth. *Journal of health psychology*, 12(5), 726-736.
- Kergoat, D. (2010). Dynamique et cosubstantialité des rapports sociaux. Dans E. Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Kerner, I. (2012). Questions of intersectionality: Reflections on the current debate in German gender studies. *European Journal of Women's Studies*, 19(2), 203-218.
- Khanlou, N., & Peter, E. (2005). Participatory action research: considerations for ethical review. *Social Science & Medicine*, 60(10), 2333-2340.
- Kidd, S. A. (2007). Youth homelessness and social stigma. *Journal of youth and adolescence*, 36(3), 291-299.

- Kidd, S. A. (2009). «A Lot of Us Look at Life Differently»: Homeless Youths and Art on the Outside. *Cultural Studies Critical Methodologies*, 9(2), 345-367.
- Kidd, S., & Shahar, G. (2008). Resilience in homeless youth: the key role of self-esteem. *American Journal of Orthopsychiatry*.
- Kidd, S. A., & Carroll, M. R. (2007). Coping and suicidality among homeless youth. *Journal of adolescence*, 30(2), 283-296.
- Kidd, S. A., & Davidson, L. (2007). «You have to adapt because you have no other choice»: The stories of strength and resilience of 208 homeless youth in New York City and Toronto. *Journal of Community Psychology*, 35(2), 219-238.
- Kidd, S. A., Karabanow, J., Hughes, J., & Frederick, T. (2013). Brief report: Youth pathways out of homelessness—Preliminary findings. *Journal of adolescence*, 36(6), 1035-1037.
- Knorr-Cetina, K. (1981). The micro-sociological challenge of macro-sociology: towards a reconstruction of social theory and methodology. Dans K. Knorr-Cetina & A. V. Cicourel (dir.), *Advances in social theory and methodology - Toward an integration of micro and macro-sociologies* (p. 1-48). Boston: Routledge.
- Knudsen, S. V. (2006). Intersectionality—A theoretical inspiration in the analysis of minority cultures and identities in textbooks. *Caught in the Web or Lost in the Textbook*, 53, 61-76.
- Köhler, G., & Alcock, N. (1976). An empirical table of structural violence. *Journal of Peace Research*, 343-356.
- Lagraula-Fabre, M. (2005). *La violence institutionnelle: une violence commise sur des personnes vulnérables par des personnes ayant autorité*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Laird, G. (2007). Shelter. *Homelessness in a Growth Economy, Canada's 21st Century Paradox, A Report for the sheldon Chumir Foundation for ethics in leadership*.
- Lamb, S. (2002). *The secret lives of girls: What good girls really do—sex play, aggression, and their guilt*. New York: Simon and Schuster.
- L'Écuyer, R. (1990). Étapes de l'analyse de contenu: Modèle général. *Méthodologie de L'analyse développementale de contenu: Méthode GPS et concept de soi*, 51-123.
- Leslie, B., & Hare, F. (2003). At care's end: Child welfare grads and street youth services. *Child welfare: Connecting research, policy and practice*, 239-247.
- Lessard G., Montminy, L., Lessieux, E., Flynn, C., Fortin, A., Gauthier, S., et Roy, V., (sous presse) «Les violences conjugales, familiales et structurelles: vers une perspective intégrative des savoirs», *Enfance, famille, générations*.
- Loper, A. B. (1999). Female juvenile delinquency: Risk factors and promising interventions. *Juvenile justice fact sheet*.
- Maar, A., Maniowabi, D., Gzik, D., McGregor, L., & Corbiere, C. (2011). Serious complications for patients, care providers and policy makers: Tackling the structural violence of First Nations people living with diabetes in Canada. *The International Indigenous Policy Journal*, 2(1).

- MacDonald, J.-A. M., Gagnon, A. J., Mitchell, C., Meglio, G. D., Rennick, J. E., & Cox, J. (2011). Include Them and They Will Tell You: Learnings From a Participatory Process With Youth. *Qualitative Health Research*, 21(8), 1127-1135.
- MacDonald, S. A. (2010). «*Staying Alive*» While «*Living the Life*»: Conceptualizations of Risk Among Homeless Youth. (Université de Montréal).
- Maynard, J. D. (2007). *Through the lens of structural violence: an examination of mental health care service quality experienced by his-positive mentally ill minorities in the rural united state*. (Touro University International).
- Mayock, P., Corr, M.-L., & O'Sullivan, E. (2013). Moving on, not out: When young people remain homeless. *Journal of Youth Studies*, 16(4), 441-459.
- McCabe, K. M., Lansing, A. E., Garland, A., & Hough, R. (2002). Gender differences in psychopathology, functional impairment, and familial risk factors among adjudicated delinquents. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 41(7), 860-867.
- McCall, L. (2005). The complexity of intersectionality. *Signs*, 30(3), 1771-1800.
- McDermott, F. (2009). Researching groupwork: Outsider and insider perspective. Dans O. Manor (dir.), *Groupwork Research* (p. 37-52). London: Whiting & Birch.
- McHugh, T.-L. F., & Kowalski, K. C. (2011). «A new view of body image»: A school-based participatory action research project with young Aboriginal women. *Action research*, 9(3), 220-241.
- McIntyre, A. (2000). Constructing meaning about violence, school, and community: Participatory action research with urban youth. *The Urban Review*, 32(2), 123-154.
- Medrano, M. A., Desmond, D. P., Zule, W. A., & Hatch, J. P. (1999). Histories of childhood trauma and the effects on risky HIV behaviors in a sample of women drug users. *The American journal of drug and alcohol abuse*, 25(4), 593-606.
- Metcalfe, F., & Humphreys, C. (2002). Fostering Action Research and Action Research in Fostering. *Qualitative Social Work*, 1(4), 435-450.
- Miller, C. L., Kerr, T., Strathdee, S. A., Li, K., & Wood, E. (2007). Factors associated with premature mortality among young injection drug users in Vancouver. *Harm reduction journal*, 4(1), 1.
- Minkler, M. (2000). Using Participatory Action Research to build Healthy Communities. *Public Health Reports*, 115(2-3), 191.
- Mitchell, C. (2008). Getting the picture and changing the picture: visual methodologies and educational research in South Africa. *South African journal of education*, 28(3), 365-383.
- Mullaly, R. P. (2007). *The new structural social work*. Oxford: Oxford University Press.
- Murray, J. B., & Ozanne, J. L. (1991). The critical imagination: emancipatory interests in consumer research. *Journal of Consumer Research*, 129-144.
- Murray, J. B., & Ozanne, J. L. (2007). 4 Rethinking the critical imagination. *Handbook of qualitative research methods in marketing*, 46.

- Nehls, N., & Sallmann, J. (2005). Women living with a history of physical and/or sexual abuse, substance use, and mental health problems. *Qualitative Health Research*, 15(3), 365-381.
- O'Grady, B., & Gaetz, S. (2009). Street survival: A gendered analysis of youth homelessness in Toronto. *Finding home: Policy options for addressing homelessness in Canada*, 7.
- Ozanne, J. L., & Saatcioglu, B. (2007). Understanding subsistence marketplaces: Exploring the contributions of participatory action research. *Advances in International Management*, 20, 111-132.
- Ozer, E. J., Ritterman, M. L., & Wanis, M. G. (2010). Participatory action research (PAR) in middle school: Opportunities, constraints, and key processes. *American journal of community psychology*, 46(1-2), 152-166.
- Palomares, E., & Testenoire, A. (2011). Indissociables et irréductibles: les rapports sociaux de genre, ethniques et de classe. *L'Homme et la société*(2), 15-26.
- Parazelli, M. (1996). Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais. *Cahiers de recherche sociologique*, 27, 47-62.
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive: parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, M. (2003). La marginalité serait-elle normale. In *Indiscipline et marginalité. Actes du colloque (67-87)*. Montréal: Société des arts indisciplinés.
- Parazelli, M. (2007). Jeunes en marge: Perspectives historiques et sociologiques. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 50-79.
- Parazelli, M. (2008). Violences structurelles. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 3-8.
- Parsons, K. A. (2007). Structural violence and power. *Peace Review: A journal of social justice*, 19(2), 173-181.
- Paugam, S. (1996). *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris: La découverte.
- Penaloza, L. (2006). Researching Ethnicity and Consumption. Dans R. W. Belk (dir.), *Handbook of qualitative Research Methods in Marketing* (p. 547-559). Cheltenham: Edward Elgar.
- Petrucka, P., Brooks, S., Smadu, G., McBeth, B., Bassendowski, S., Mackay, A., Fudger, S. (2014). *At Street Level: Learnings, Voices, Experiences, and Lifestyles of Street Involved Youth*.
- Pierre, B. (1980). *Le sens pratique*. Paris: Éditions de minuit.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 113-169.
- Prins, B. (2006). Narrative Accounts of Origins A Blind Spot in the Intersectional Approach? *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 277-290.
- Public Health Agency of Canada. (2006). *Street Youth in Canada*.
- Reason, P., & Bradbury, H. (2001). Introduction: Inquiry and participation in search of a world worthy of human aspiration. Dans P. Reason & H. Bradbury (dir.), *Handbook of Action Research* (p. 1-5). Thousand Oaks: SAGE Publications.

- Reid, S., Berman, H., & Forchuk, C. (2005). Living on the streets in Canada: A feminist narrative study of girls and young women. *Issues in comprehensive pediatric nursing*, 28(4), 237-256.
- Rew, M. T.-S., ML Fitzgerald, Lynn. (2001). Sexual abuse, alcohol and other drug use, and suicidal behaviors in homeless adolescents. *Issues in comprehensive pediatric nursing*, 24(4), 225-240.
- Roy, É., Haley, N., Boudreau, J.-F., Leclerc, P., & Boivin, J.-F. (2010). The challenge of understanding mortality changes among street youth. *Journal of Urban Health*, 87(1), 95-101.
- Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Villeneuve, P., Drapeau, S., Lépine, R., Godbout, É., & St-Amand, A. (2010). Quand la DPJ fait la une! Une analyse du traitement médiatique de la maltraitance au Québec. *Service social*, 56(1), 55-73.
- Sanders, J., & Munford, R. (2007). Speaking from the Margins—Implications for Education and Practice of Young Women's Experiences of Marginalisation. *Social work education*, 26(2), 185-199.
- ScheperHughes, N. (2004). Dangerous and endangered youth: social structures and determinants of violence. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1036(1), 13-46.
- Scheper-Hughes, N., & Bourgois, P. I. (2004). *Violence in war and peace*. Blackwell Pub.
- Shannon, K., Kerr, T., Allinott, S., Chettiar, J., Shoveller, J., & Tyndall, M. W. (2008). Social and structural violence and power relations in mitigating HIV risk of drug-using women in survival sex work. *Social science & medicine*, 66(4), 911-921.
- Slater, J. M., Guthrie, B. J., & Boyd, C. J. (2001). A feminist theoretical approach to understanding health of adolescent females. *Journal of Adolescent Health*, 28(6), 443-449.
- Slesnick, N., Erdem, G., Collins, J., Patton, R., & Buettner, C. (2010). Prevalence of intimate partner violence reported by homeless youth in Columbus, Ohio. *Journal of interpersonal violence*.
- Sokoloff, N. J., & Dupont, I. (2005). Domestic violence at the intersections of race, class, and gender challenges and contributions to understanding violence against marginalized women in diverse communities. *Violence against women*, 11(1), 38-64.
- Stablein, T. (2011). Helping friends and the homeless milieu: Social capital and the utility of street peers. *Journal of contemporary ethnography*, 0891241610390365.
- Staunæs, D. (2003). Where have all the subjects gone? Bringing together the concepts of intersectionality and subjectification. *NORA: Nordic journal of women's studies*, 11(2), 101-110.
- Stephen, D. E. (2000). Young women construct themselves: Social identity, self-concept and psychosocial well-being in homeless facilities. *Journal of youth studies*, 3(4), 445-460.
- Stewart, B., Sindicich, N., Turnbull, D., Andrews, J., Mikocka-Walus, A., & Hughes, E. (2014). Changes in Australian injecting drug users' mental health problems and service uptake from 2006-2012. *Advances in Dual Diagnosis*, 7(4).
- Stewart, M., Reutter, L., Letourneau, N., Makwarimba, E., & Hungler, K. (2010). Supporting homeless youth: perspectives and preferences. *Journal of Poverty*, 14(2), 145-165.

- Stiles, C. E. (2011). *Countering Structural Violence: Cultivating an Experience of Positive Peace*. Thèse doctorat, Portland State University.
- Sylvestre, M.-È., Bellot, C., Ménard, P. A. C., & Tremblay, A. C. (2011). Le droit est aussi une question de visibilité: l'occupation des espaces publics et les parcours judiciaires des personnes itinérantes à Montréal et à Ottawa. *Canadian journal of law and society*, 26(03), 531-561.
- Taft, J. K. (2010). *Rebel girls: Youth activism and social change across the Americas*. New York: NYU Press.
- Taussig, M. T. (1999). *Defacement: Public secrecy and the labor of the negative*. Stanford: Stanford University Press.
- Taylor, J. Y. (1998). Womanism: A methodologic framework for African American women. *Advances in Nursing Science*, 21(1), 53-64.
- Thompson, S. J., McManus, H., Lantry, J., Windsor, L., & Flynn, P. (2006). Insights from the street: Perceptions of services and providers by homeless young adults. *Evaluation and program planning*, 29(1), 34-43.
- Thompson, S. J., Rew, L., Barczyk, A., McCoy, P., & Mi-Sedhi, A. (2009). Social estrangement: Factors associated with alcohol or drug dependency among homeless, street-involved young adults. *Journal of Drug Issues*, 39(4), 905-929.
- Touraine, A. (1965). *Sociologie de l'action - Essai sur la société industrielle*. Paris: Éditions du Seuil.
- Tyler, K. A., & Beal, M. R. (2010). The high-risk environment of homeless young adults: consequences for physical and sexual victimization. *Violence and victims*, 25(1), 101-115.
- Tyler, K. A., Hoyt, D. R., Whitbeck, L. B., & Cauce, A. M. (2001). The impact of childhood sexual abuse on later sexual victimization among runaway youth. *Journal of Research on Adolescence*, 11(2), 151-176.
- Tyler, K. A., & Melander, L. A. (2009). Discrepancies in reporting of physical and sexual abuse among homeless young adults. *Journal of child sexual abuse*, 18(5), 513-531.
- Tyler, K. A., Melander, L. A., & Noel, H. (2009). Bidirectional Partner Violence Among Homeless Young Adults Risk Factors and Outcomes. *Journal of interpersonal violence*, 24(6), 1014-1035.
- Tyler, K. A., & Schmitz, R. M. (2013). Family histories and multiple transitions among homeless young adults: Pathways to homelessness. *Children and youth services review*, 35(10), 1719-1726.
- Underwood, M. K. (2004). Girls and Violence, *Girls and Aggression* (p. 239-247): Springer.
- Wacquant, L. (2002). Scrutinizing the Street: Poverty, Morality, and the Pitfalls of Urban Ethnography. *American Journal of Sociology*, 107(6), 1468-1532.
- Walls, N. E., & Bell, S. (2011). Correlates of engaging in survival sex among homeless youth and young adults. *Journal of sex research*, 48(5), 423-436.
- Watson, J. (2011). Understanding survival sex: young women, homelessness and intimate relationships. *Journal of youth studies*, 14(6), 639-655.

- Welch, C. L., Roberts-Lewis, A. C., & Parker, S. (2009). Incorporating gender specific approaches for incarcerated female adolescents: Multilevel Risk Model for practice. *Journal of Offender Rehabilitation*, 48(1), 67-83.
- Wesely, J. K. (2009). « Mom said we had a money maker » : Sexualization and Survival Contexts among Homeless Women. *Symbolic Interaction*, 32(2), 91-105.
- Widom, C. S. (2000). *Childhood victimization and the derailment of girls and women to the criminal justice system*. Communication présentée Research on women and girls in the justice system: Plenary papers of the 1999 conference on criminal justice research and evaluation—Enhancing policy and practice through research.
- Williams, J. C. (2003). « A Roof Over My Head »: Homeless Women and the Shelter Industry. University Press of Colorado.
- Willis, B. (2007). *Listening to parents of children with autistic spectrum disorder: using interpretative and critical research approaches to consider how parent experience of bringing up a child with autism can inform professional practice and provision*. (University of Sheffield).
- Wingert, S., Higgitt, N., & Ristock, J. (2005). Voices from the Margins: Understanding Street Youth in Winnipeg. *Canadian Journal of Urban Research*, 14(1).
- Winker, G., & Degele, N. (2011). Intersectionality as multi-level analysis: Dealing with social inequality. *European Journal of Women's Studies*, 18(1), 51-66.
- Wittig, M. (2001). *La Pensée straight*. [1992]. Paris: Balland.
- Young, T. (2009). Girls and Gangs: « Shemale » Gangsters in the UK? *Youth justice*, 9(3), 224-238.
- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and feminist politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209.



ANNEXES

Des voix s'élèvent contre la violence structurelle: la jeunesse se raconte

J'aimerais t'inviter à participer à une recherche sur la façon dont les jeunes font l'expérience de la violence structurelle (sexisme, racisme, classisme, homophobie, etc...) au Canada, de même que sur leur stratégie pour la surmonter et la prévenir. Cette vaste étude pancanadienne est menée par Helene Berman, de l'École des sciences infirmières de l'Université Western, Ontario.

Nous avons l'espoir que les connaissances produites dans le cadre de ce projet de recherche contribueront au développement de pratiques et de politiques publiques basées sur une compréhension des besoins et des réalités vécues par les jeunes canadiens. En prenant part à l'étude, tu vas participer à des groupes de discussion et à des activités artistiques avec d'autres jeunes, en lien avec tes expériences de vie mais aussi sur le contexte historique, politique, économique, géographique et culturel dans lesquels elles s'inscrivent. Le groupe se rencontrera régulièrement durant une période de 4 à 6 mois à la maison Dauphine ou dans un autre lieu confortable et accessible.

Il n'y a pas de risques connus associés à cette recherche mais il est possible que certaines discussions ou activités puissent te faire sentir inconfortable. Il y a aussi plusieurs raisons pour laquelle participer à cette étude puisse être aidant pour toi. Pour plusieurs jeunes, juste avoir l'occasion de discuter à propos d'expériences importantes peut être apprécié. Communiquer par les arts peut également être une stratégie pour lutter contre la violence structurelle. Ta participation peut d'ailleurs t'aider à interpréter ton expérience de manière différente ou confirmer la signification que tu y accordais.

La participation à cette étude est volontaire, tu peux refuser de participer à une activité ou à une discussion à n'importe quel moment. Si tu changes d'idée et que tu ne souhaites plus participer à cette recherche, tu peux te retirer quand tu le souhaites. Si après une discussion ou une activité, tu ressens le besoin de parler davantage avec quelqu'un, nous pouvons te référer à un organisme où il est possible de le faire. Tout ce que nous partage dans le cadre de cette recherche de même que tes informations personnelles sont tenus confidentiels. Les rencontres seront enregistrées et les noms des participants seront aussitôt retirés. Si les résultats de l'étude sont rendus publics, ton nom ne sera pas utilisé de même que les informations permettant de divulguer ton identité. Par contre, si tu es âgé de moins de 16 ans et que tu nous racontes vivre actuellement un abus, nous devons signaler cette situation à la direction de la protection de la jeunesse. Un résumé des résultats dégagés dans le cadre de cette étude te sera remis à la fin du projet. En appréciation de ton apport au projet, tu recevras en deux versements un montant de 240 \$ pour ta participation.

Si tu as des questions, tu peux contacter, Catherine Flynn, Dominique Damant ou Helene Berman aux coordonnées ici-bas. Si tu as des questions concernant tes droits en tant que participants à une recherche sur des sujets humains,

Faculté des arts et des sciences
Vice-décanat à la recherche

**COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE LA
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES (CERFAS)**

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences, selon les procédures en vigueur et en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Montréal :

TITRE : *Promouvoir la santé par le biais d'une approche axée sur la collaboration et l'engagement avec les jeunes du Canada : surmonter, résister et prévenir la violence structurelle – Promoting Health through Collaborative Engagement with Youth in Canada : Overcoming, Resisting, and Preventing Structural Violence*

REQUÉRANT : *Dominique Damant, professeure titulaire, École de service social (matricule 10610)*

FINANCEMENT

Chercheur principal : *Helene Berman, Professor and Chair of Academic Programs, School of Nursing, University of Western Ontario*

Organisme : *IRSC*

Programme : *Subventions d'équipe*

No d'octroi : *251541*

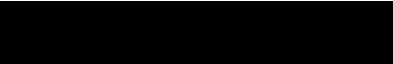
Titre de l'octroi : *Promoting Health through Collaborative Engagement with Youth in Canada : Overcoming, Resisting, and Preventing Structural Violence*


MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche devra être communiqué au CERFAS qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave devra être immédiatement signalé au CERFAS.

Selon les exigences éthiques en vigueur, **un suivi annuel est minimalement exigé afin de maintenir la validité de ce certificat**, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi peut être consulté sur la page Web du CERFAS.


Katia Maliantovitch, secrétaire
CERFAS


Deirdre Meintel, présidente
CERFAS

C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal (QC) H3C 3J7
www.fas.umontreal.ca/recherche/ethique/index.html

Date de délivrance : 
AAAA / MM / JJ

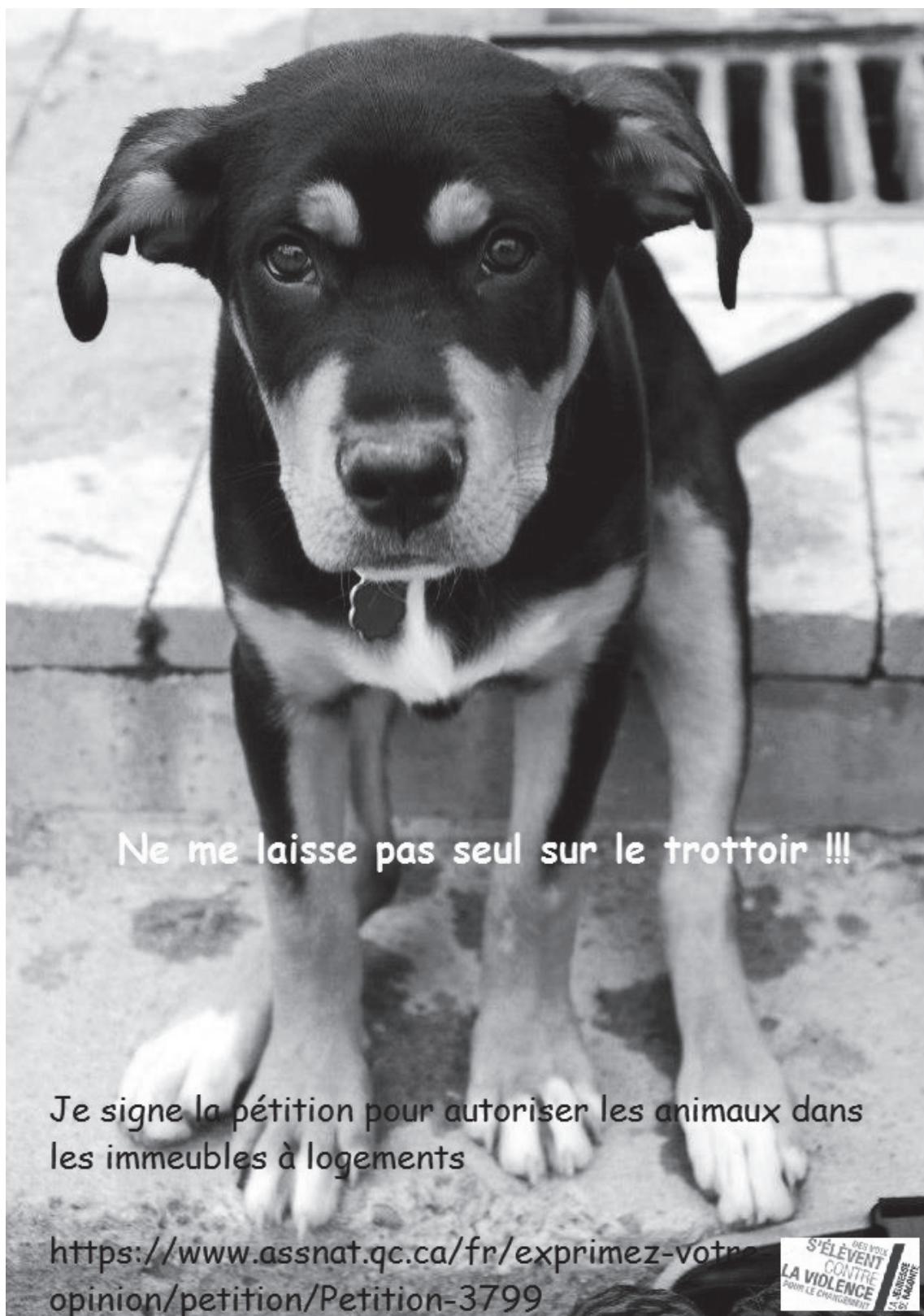
Date d'échéance* : 
AAAA / MM / JJ

*correspond à la date prévue de fin du projet

Espace réservé en cas de prolongation



Annexe 3



*J'autorise les animaux
dans mon immeuble à
logements ...*

*... J'aide un jeune à
s'épanouir hors de la
rue.*



Jamais sans toi...



*Le signe la pétition pour autoriser les animaux dans les immeubles
locatifs.*



[https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-
votre-opinion/petition/Petition-3799](https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-3799)



« J' préfère dormir dans la rue avec toi,
que de t' abandonner ! »

J' autorise les animaux dans mon immeuble à logements.

DES RISK
S'ÉLEVENT
CONTRE
LA VIOLENCE
POUR LE CHANGEMENT
LA JEUNESSE
SE RAÇONTE

Annexe 4



POUR DE L'AIDE



418 521-4483



418 694-9616



ÇA N'EFFACE PAS LES MAUX



POUR DE L'AIDE



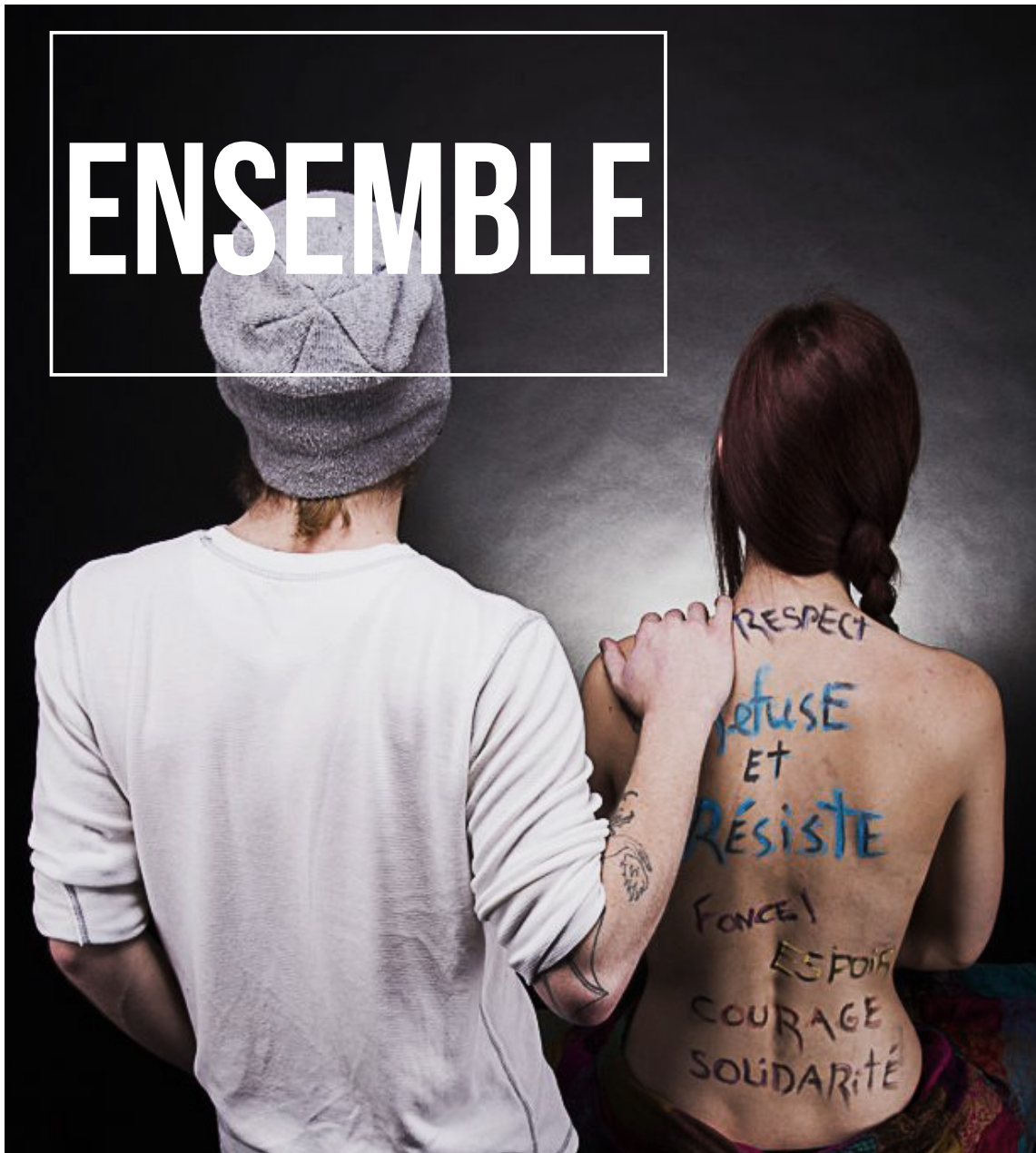
418 521-4483



418 694-9616



ENSEMBLE



POUR DE L'AIDE



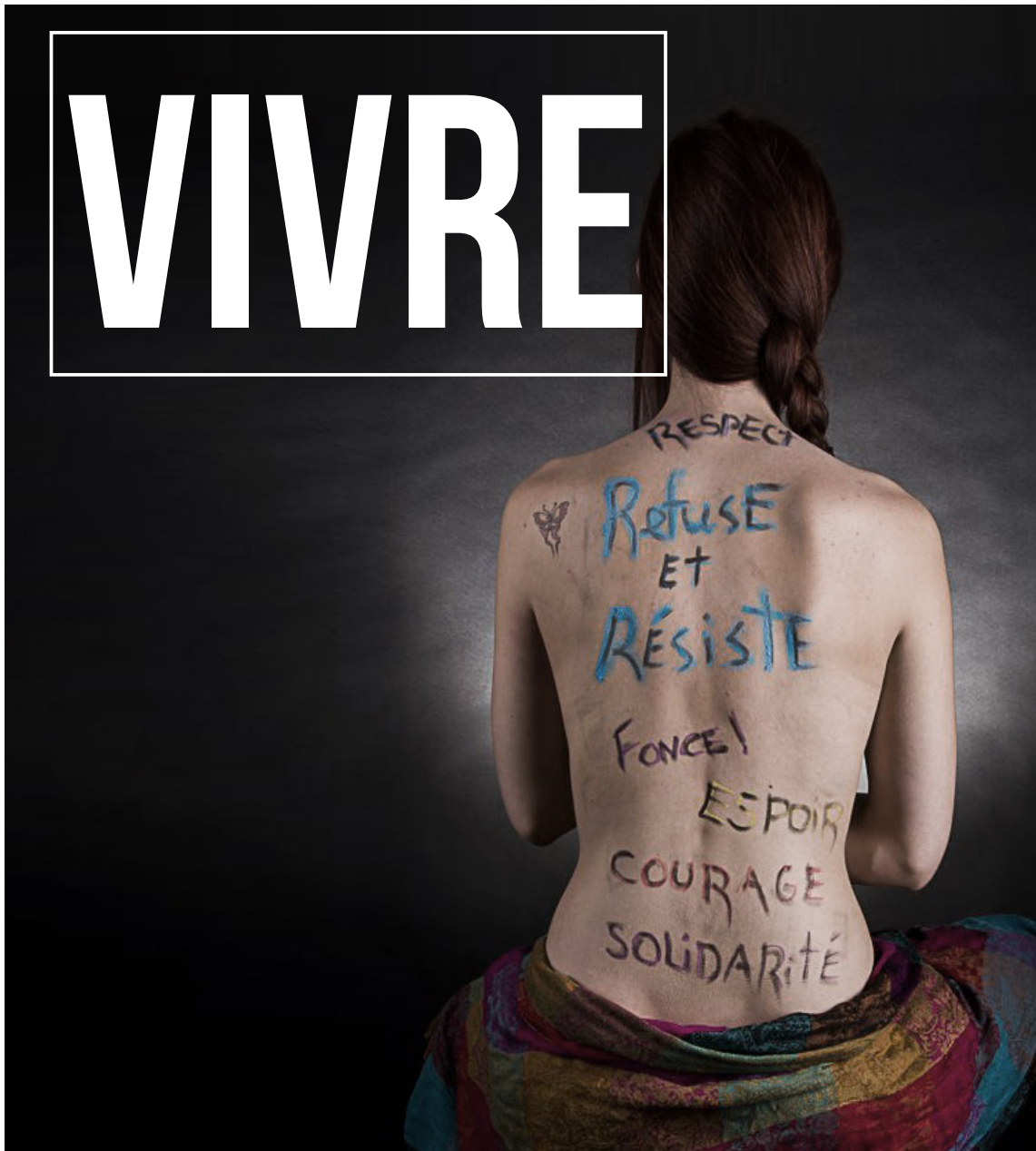
418 521-4483



418 694-9616



VIVRE



POUR DE L'AIDE



418 521-4483



418 694-9616



**JE VEUX VIVRE
PAS SURVIVRE**



POUR DE L'AIDE



418 521-4483



418 694-9616



ÉCOEURÉE ?



POUR DE L'AIDE



418 521-4483



418 694-9616



